

NOTE D'INFORMATION  
AFRIQUIA GAZ



EMISSION D'OBLIGATIONS ORDINAIRES

MATURITE : 5 ANS

REMBOURSEMENT : IN FINE

CARACTERISTIQUES	TRANCHE « A » COTEE	TRANCHE « B » NON COTEE
PLAFOND	MAD 600 millions	MAD 600 millions
NOMBRE	6 000 obligations ordinaires	6 000 obligations ordinaires
VALEUR NOMINALE	MAD 100 000	MAD 100 000
TAUX D'INTERET NOMINAL	4,80%	4,80%
PRIME DE RISQUE	92 points de base	92 points de base
NEGOCIABILITE DES TITRES	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 09 AU 13 JUILLET 2010 INCLUS

EMISSION RESERVEE AUX OPCVM, AUX PERSONNES MORALES, INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS DE DROITS MAROCAIN ET AGREES DE DROIT ETRANGER ET AUX PERSONNES PHYSIQUES RESIDENTES OU NON RESIDENTES, DE NATIONALITE MAROCAINE OU ETRANGERE

ORGANISME CONSEIL ET COORDINATEUR  
GLOBAL DE L'OPERATION

CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE  
PLACEMENT ET ORGANISME CHARGE DE  
L'ENREGISTREMENT

MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1- 93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 30 juin 2010 sous la référence VI/EM/025/2010.

## ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

### ABREVIATIONS

<b>BFR</b>	Besoin en Fonds de Roulement
<b>BPA</b>	Bénéfice par action
<b>CA</b>	Chiffre d'affaires
<b>CCA</b>	Comptes courants d'associés
<b>CDVM</b>	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
<b>CFS</b>	Contribution pour Financement de Stocks
<b>CMH</b>	Compagnie Marocaine d'Hydrocarbures
<b>CSP</b>	Catégorie Socioprofessionnelle
<b>CT</b>	Court terme
<b>CV</b>	Curriculum Vitae
<b>DPA</b>	Dividende par action
<b>EBE</b>	Excédent Brut d'Exploitation
<b>FOB</b>	Free On Board
<b>GPL</b>	Gaz de Pétrole Liquéfié
<b>GPM</b>	Groupement des Pétroliers Marocains
<b>HSE</b>	Hygiène, Santé et Environnement
<b>IFRS</b>	International Financial Reporting Standards
<b>IR</b>	Impôt sur le Revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les sociétés
<b>K MAD</b>	Milliers de Dirhams
<b>Kg</b>	Kilogramme
<b>Km</b>	Kilomètre
<b>M MAD</b>	Millions de Dirhams
<b>m<sup>2</sup></b>	Mètre carré
<b>m<sup>3</sup></b>	Mètre cube
<b>MAD</b>	Dirham marocain
<b>MAD</b>	Dirham marocain
<b>MLT</b>	Moyen et Long Terme
<b>NS</b>	Non Significatif
<b>ONE</b>	Office National d'Electricité
<b>OPCVM</b>	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>p</b>	Comptes prévisionnels
<b>Pdm</b>	Part de Marché
<b>pf</b>	Comptes pro-forma
<b>R&amp;C</b>	Risques et Charges
<b>REX</b>	Résultat d'exploitation
<b>SAMIR</b>	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
<b>SNTL</b>	Société Nationale des Transports et de la Logistique
<b>SOMAS</b>	Société Marocaine de Stockage
<b>T</b>	Tonnes
<b>TCAM</b>	Taux de Croissance Annuel Moyen
<b>TIC</b>	Taxe Intérieure de Consommation
<b>TM</b>	Tonnes métriques
<b>TMTP</b>	Technologies, Médias, Télécommunications et Participations
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>VA</b>	Valeur ajoutée
<b>Var.</b>	Variation

---

## **DEFINITIONS**

<b>Caisse de Compensation</b>	Organisme de régularisation des prix de vente des produits subventionnés, afin de maintenir les prix de vente publics à un niveau déterminé.
<b>Contribution pour le financement du Stock</b>	Avance accordée par la Caisse de Compensation pour financer une partie du stock de sécurité.
<b>Dettes de consignation</b>	Dettes correspondant aux montants payés par les clients en contrepartie de la consignation des bouteilles et citernes.
<b>Marge spéciale</b>	Somme collectée par les centres emplisseurs (MAD 30 /tonne) et devant être inscrite au passif du bilan comme une dette à long terme vis à vis de la caisse de compensation. Cette marge doit être exclusivement affectée à la constitution des stocks de sécurité.
<b>Prix de reprise</b>	Niveau de prix d'achat de GPL subventionné par la Caisse de Compensation.
<b>Péréquation</b>	Rubrique de la structure officielle des prix des GPL, intitulée solde caisse de compensation (elle peut être créditrice ou débitrice).
<b>Valeur énergétique</b>	La quantité d'énergie dégagée par la combustion d'un volume de gaz se mesure en British thermal units (BTU). La valeur du gaz est déterminée par son potentiel énergétique mesuré en Btu. Une BTU est la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre d'eau d'un degré Fahrenheit à une pression atmosphérique.
<b>Taux de consignation</b>	Montant payé par le consommateur final pour consigner une bouteille de GPL. Ce montant est remboursable lors du retour des bouteilles consignées.

---

# SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS ET DEFINITIONS .....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>AVERTISSEMENT .....</b>	<b>7</b>
<b>PREAMBULE.....</b>	<b>8</b>
<b>PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES .....</b>	<b>9</b>
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	11
III. L'ORGANISME CONSEIL.....	22
IV. LE CONSEIL JURIDIQUE .....	23
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	23
<b>PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION .....</b>	<b>24</b>
I. CADRE DE L'OPERATION .....	25
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	25
III. STRUCTURE DE L'OFFRE .....	26
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE.....	27
V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE « A » .....	32
VI. CALENDRIER DE L'OPERATION .....	32
VII. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....	32
VIII. GARANTIE DE BONNE FIN .....	32
IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES .....	33
X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES.....	35
XI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES .....	36
XII. FISCALITE.....	38
XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION .....	40
<b>PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ .....</b>	<b>41</b>
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL .....	42
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE AFRIQUIA GAZ.....	46
III. MARCHE DES TITRES DE AFRIQUIA GAZ.....	50
IV. NOTATION.....	51
V. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES.....	52
VI. ORGANES D'ADMINISTRATION .....	54
VII. ORGANES DE DIRECTION .....	58
VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....	61
<b>PARTIE IV : ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ.....</b>	<b>63</b>
I. HISTORIQUE DE AFRIQUIA GAZ.....	64
II. APPARTENANCE A AKWA GROUP .....	66
III. FILIALES DE AFRIQUIA GAZ.....	71
IV. MARCHE DU GPL.....	75
V. METIERS DE AFRIQUIA GAZ .....	86
VI. ORGANISATION .....	98
<b>PARTIE V : SITUATION FINANCIERE SOCIALE DE AFRIQUIA GAZ .....</b>	<b>110</b>
I. ANALYSE DE L'ETAT DES SOLDES DE GESTION .....	111
II. ANALYSE BILANCIELLE .....	118
III. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....	126
<b>PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ .....</b>	<b>127</b>
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	128

II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	130
III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE.....	135
IV. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	143
<b>PARTIE VII : PERSPECTIVES .....</b>	<b>145</b>
I. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU GPL .....	146
II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE AFRIQUIA GAZ .....	148
III. DONNEES FINANCIERES PREVISIONNELLES.....	149
<b>PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE .....</b>	<b>162</b>
I. RISQUES CONCURRENTIELS .....	163
II. RISQUES LIES A L'EVOLUTION DU MARCHE .....	163
III. RISQUES LIES A LA LIBERALISATION .....	163
IV. RISQUE DE DEPENDANCE A DES CLIENTS PARTICULIERS.....	163
V. RISQUES LIES A LA SECURITE .....	163
<b>PARTIE IX : FAITS EXCEPTIONNELS, AFFAIRES CONTENTIEUSES ET LITIGES .....</b>	<b>165</b>
<b>PARTIE X : ANNEXES .....</b>	<b>167</b>
I. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES.....	168
II. BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS.....	215

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.01.2009 au 23.06.2010.....	50
Figure 2. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ .....	58
Figure 3. Structure de AKWA Group.....	67
Figure 4. Principales participations de AFRIQUIA GAZ .....	71
Figure 5. Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2006-2010T1 (MAD / T) .....	75
Figure 6. Chaîne de valeur du secteur des GPL .....	78
Figure 7. Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 1990-2008 .....	78
Figure 8. Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 1990-2008.....	79
Figure 9. Evolution de la structure d’approvisionnement en GPL.....	80
Figure 10. Répartition du volume des importations de GPL en 2008.....	80
Figure 11. Evolution des ventes des centres emplisseurs (en milliers de TM) .....	81
Figure 12. Répartition du volume global des ventes des sociétés d’emplissage de GPL en 2009 .....	82
Figure 13. Structure de la demande en GPL en 2008.....	83
Figure 14. Répartition du volume des ventes des sociétés de distribution de GPL en 2008 .....	84
Figure 15. Répartition du volume des ventes de GPL conditionné en 2008.....	84
Figure 16. Structure du marché des GPL vrac en 2008.....	85
Figure 17. Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL.....	86
Figure 18. Schéma de distribution du GPL.....	86
Figure 19. Répartition du volume empli par centre d’emplissage en 2009.....	88
Figure 20. Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007-2009 (en milliers de TM) .....	91
Figure 21. Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ en 2009.....	92
Figure 22. Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ.....	93
Figure 23. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ .....	98
Figure 24. Répartition de l’effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction.....	100
Figure 25. Répartition géographique des installations de AFRIQUIA GAZ.....	101
Figure 26. Répartition géographique des installations de SALAM GAZ .....	104
Figure 27. Evolution des besoins en GPL sur la période 2008-2030 (en millions de tonnes) .....	147
Figure 28. Evolution des tonnages emplis par AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2012p (en milliers de tonnes).....	150
Figure 29. Evolution des tonnages vendus par AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2012p (en milliers de tonnes).....	150
Figure 30. Evolution du prix de distribution moyen prévisionnel sur la période 2009-2012p (en MAD / T) .....	151
Figure 31. Evolution du chiffre d’affaires social prévisionnel sur la période 2009-2012p (en MAD millions) .....	151
Figure 32. Evolution des tonnages vendus par NATIONAL GAZ sur la période 2009-2012p (en milliers de tonnes).....	152
Figure 33. Evolution du chiffre d’affaires consolidé prévisionnel sur la période 2009-2012p (en MAD millions).....	152
Figure 34. Contribution moyenne au chiffre d’affaires consolidé prévisionnel sur la période 2009-2012p .....	153

## AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission ou de cession ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission obligataire objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux valeurs mobilières, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni AFRIQUIA GAZ, ni CAPITAL TRUST n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

## PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par CAPITAL TRUST conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19.11.04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires et rapports de gestion pour les exercices clos au 31 décembre 2007, 2008 et 2009 et pour le 1<sup>er</sup> semestre 2010;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de AFRIQUIA GAZ et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
  - elle est disponible à tout moment au siège social de AFRIQUIA GAZ sis à Rue Ibnou El Ouennane, Km 7, Route de Rabat BP 2545 – Casablanca, Tél : (212) 5 22 63 96 00 ;
  - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des points de collecte du réseau de placement ;
  - elle est disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.



## **PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES**



## I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Identité

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	AFRIQUIA GAZ
<b>Représentant légal</b>	M. Ali WAKRIM
<b>Fonction</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>Adresse</b>	Rue Ibnou El Ouennane Km 7, Route de Rabat BP 2545 Ain Sebaâ-Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 5 22 35 22 90/93/73
<b>Numéro de fax</b>	(212) 5 22 35 44 46
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:a.wakrim@akwagroup.ma">a.wakrim@akwagroup.ma</a>

### Attestation

#### **Objet : Emission d'obligations ordinaires**

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de AFRIQUIA GAZ ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs le Président du Conseil d'Administration s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

**Ali WAKRIM**  
**Président du Conseil d'Administration**

## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Identité des commissaires aux comptes

<b>Prénom et nom</b>	Abdelaziz AL MECHATT	Abdellah RHALLAM
<b>Dénomination ou raison sociale</b>	COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A	FIDECO S.A.R.L
<b>Adresse</b>	83, Avenue Hassan II – Casablanca	124, Boulevard Rahal El Meskini – Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 5 22 99 98 00	(212) 5 22 31 63 49
<b>Numéro de fax</b>	(212) 5 22 23 88 70	(212) 5 22 31 62 26
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:Abdelaziz.almechatt@ma.pwc.com">Abdelaziz.almechatt@ma.pwc.com</a>	<a href="mailto:Ab.rhallam@fideco.ma">Ab.rhallam@fideco.ma</a>
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	1998	1999
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010

### Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009

#### **Objet : Emission d'obligations ordinaires par AFRIQUIA GAZ**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'émission d'obligations ordinaires, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux annuels audités de AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2007, 2008 et 2009.

Casablanca, le 29 juin 2010

**COOPERS & LYBRAND MAROC**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

## Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

### **Rapport général des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société **AFRIQUIA GAZ S.A.** au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 603 980 419 dont un bénéfice net de MAD 241 416 702 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société **AFRIQUIA GAZ S.A.** au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2008

**COOPERS & LYBRAND MAROC**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

## **Rapport général des commissaires aux comptes**

### **Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **AFRIQUIA GAZ S.A.** au 31 décembre 2008, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 648 791 568 dont un bénéfice net de MAD 261 061 148.

#### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **AFRIQUIA GAZ S.A.** au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

---

Par ailleurs, un processus d'acquisition de la totalité des actions de la société NATIONAL GAZ S.A en cours au 31 décembre 2008 a abouti en février 2009.

Casablanca, Le 27 mars 2009

**COOPERS & LYBRAND MAROC**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

## **Rapport général des commissaires aux comptes**

### **Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **AFRIQUIA GAZ S.A.** au 31 décembre 2009, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 1 711 592 089 dont un bénéfice net de MAD 293 113 021.

#### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **AFRIQUIA GAZ S.A** au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

---

Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'**AFRIQUIA GAZ S.A** a acquis au cours de l'exercice 2009, la totalité des actions composant le capital de la société NATIONAL GAZ S.A.

Casablanca, le 22 février 2010

**COOPERS & LYBRAND MAROC**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

**Objet : Emission d'obligations ordinaires par AFRIQUIA GAZ**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'émission d'obligations, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés annuels audités de AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2007, 2008 et 2009.

Casablanca, le 29 juin 2010

**COOPERS & LYBRAND (MAROC)**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

---

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2007**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société **AFRIQUIA GAZ S.A** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles internationales d'audit ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Casablanca, le 16 avril 2008

**COOPERS & LYBRAND MAROC**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés** **Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **AFRIQUIA GAZ S.A**, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives .

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 18 mai 2009

**COOPERS & LYBRAND MAROC**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos au 31 décembre 2009.**

Aux actionnaires de la société AFRIQUIA GAZ S.A

Monsieur le Président  
Messieurs les actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société **AFRIQUIA GAZ S.A**, comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives .

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes d'Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les comptes consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société **AFRIQUIA GAZ S.A** au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, Le 8 avril 2010

**COOPERS & LYBRAND MAROC**  
**Abdelaziz ALMECHATT**

**FIDECO**  
**Abdellah RHALLAM**

### III. L'ORGANISME CONSEIL

#### Identité

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	<b>CAPITAL TRUST</b>
<b>Représentant légal</b>	Lamia BOUTALEB
<b>Fonction</b>	Président Directeur Général
<b>Adresse</b>	50, Bd Rachidi – Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 5 22 46 63 50
<b>Numéro de fax</b>	(212) 5 22 49 13 07
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:l.boutaleb@capitaltrust.ma">l.boutaleb@capitaltrust.ma</a>

#### Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de AFRIQUIA GAZ à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la société ;
- L'analyse des comptes sociaux et consolidés des exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- L'analyse des rapports de gestion des exercices 2007, 2008 et 2009 et la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires de AFRIQUIA GAZ.

La préparation de cette note d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de la société.

**CAPITAL TRUST**  
**Lamia BOUTALEB**

## IV. LE CONSEIL JURIDIQUE

### Identité

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	YOUNADI CONSEILS
<b>Représentant légal</b>	Mostapha LESMAK
<b>Fonction</b>	Directeur
<b>Adresse</b>	124, Bd Rahal El Meskini
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 5 22 30 49 46
<b>Numéro de fax</b>	(212) 5 22 30 49 47
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:younadiconseils@menara.ma">younadiconseils@menara.ma</a>

### Attestation

L'émission d'obligations ordinaires, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de AFRIQUIA GAZ et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**YOUNADI CONSEILS**  
**Mostapha LESMAK**

## V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter la personne ci après :

### Identité

<b>Responsable</b>	Omar BELAMQADDAM
<b>Fonction</b>	Responsable Ingénierie Financière
<b>Adresse</b>	Km 7,5 Route de Rabat Aïn Sebaâ – Casablanca 20 000 – Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 5 22 35 22 90 / 93 / 73
<b>Numéro de fax</b>	(212) 5 22 35 44 46
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:o.belamqaddam@akwagroup.com">o.belamqaddam@akwagroup.com</a>



## PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION



## I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 3 mai 2010, a décidé de convoquer extraordinairement une assemblée générale ordinaire pour le 14 juin 2010 à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Vote sur le principe de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires par la société ;
- Détermination des montants et modalités de l'émission, le tout conformément aux dispositions de l'article 294 de la loi 17.95 sur les sociétés anonymes ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités.

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 14 juin 2010, a autorisé le Conseil d'Administration à contracter un ou plusieurs emprunts obligataires, dans un délai de cinq ans, pour un montant total plafonné à huit cents (800) millions de dirhams. Cette Assemblée a laissé également la faculté au Conseil d'Administration de limiter éventuellement le montant de l'émission au montant souscrit. Le tout sous réserve de se conformer aux dispositions de l'article 297 de la loi précitée.

La même Assemblée générale Ordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour procéder à la réalisation de ces emprunts obligataires aux conditions qu'il juge convenables, notamment en ce qui concerne les périodes de réalisation, le taux d'intérêts, le prix d'émission, la durée de remboursement, le mode d'amortissement et le montant de chacune de ces émissions, dans la limite du plafond spécifié dans la première résolution. Pour la réalisation de ces emprunts, le Conseil d'Administration pourra passer toutes conventions notamment avec tout établissement de crédit ou autre, signer tous actes, effectuer toutes démarches, remplir toute formalité et plus généralement faire le nécessaire.

Le Conseil d'Administration, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale susmentionnée, a décidé, en date du 28 juin 2010, de fixer le montant maximum du premier emprunt obligataire à contracter à six cents (600) millions de dirhams avec une maturité de 5 ans, remboursement à l'échéance et un taux de sortie de 4,80%. L'emprunt obligataire sera réparti comme suit :

- Une tranche « A », cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de MAD 600 millions ;
- Une tranche « B », non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de MAD 600 millions.

## II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Dans une perspective de croissance et de développement, l'emprunt obligataire de la société AFRIQUIA GAZ a pour objectif principal de financer ses projets de développement et d'accompagner la croissance de la société.

L'émission d'obligations pour un montant maximum de MAD 600 millions permettra d'une part de refinancer l'emprunt obligataire émis en 2005 d'un montant de MAD 400 millions et qui arrive à échéance en septembre 2010 et, d'autre part, de financer en partie son programme d'investissement.

En effet, en sus des ressources propres de la société, une partie du produit de l'émission sera destinée au financement du programme d'investissement prévisionnel. Le montant global des investissements à réaliser sur la période 2010 – 2012 dépasse MAD 900 millions et concerne essentiellement :

- Stockage : Environ MAD 180 millions
- Emplissage : Environ MAD 70 millions
- Distribution : Environ MAD 650 millions

A noter que la majeure partie de ce programme d'investissement sera financée par les ressources propres de la société.

Aussi, à travers cette émission, AFRIQUIA GAZ entend diversifier ses sources de financement et optimiser son coût des ressources.

### III. STRUCTURE DE L'OFFRE

AFRIQUIA GAZ envisage l'émission d'un emprunt obligataire composé au maximum de 6 000 obligations ordinaires. Le montant global maximum de l'opération s'élève à MAD 600 millions réparti comme suit :

- Une tranche « A », à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de MAD 600 millions ;
- Une tranche « B », à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de MAD 600 millions.

Le montant total adjudgé sur les deux tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de MAD 600 000 000.

L'émission obligataire, objet de la présente note d'information, est réservée aux OPCVM, aux personnes morales, investisseurs institutionnels de droits marocain et agréés de droit étranger et aux personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère.

## IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

### IV.1. CARACTERISTIQUE DE LA TRANCHE « A » COTEE A LA BOURSE CASABLANCA

<b>Montant maximum de la tranche « A »</b>	MAD 600 millions
<b>Nature des titres</b>	Obligations négociables cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (MAROCLEAR) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
<b>Forme juridique</b>	Au porteur
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	6 000
<b>Valeur nominale unitaire</b>	MAD 100 000
<b>Prix d'émission unitaire</b>	Au pair, soit MAD 100 000.
<b>Maturité de l'emprunt</b>	5 ans
<b>Date de jouissance</b>	21.07.2010
<b>Date d'échéance</b>	21.07.2015
<b>Période de souscription</b>	Du 09 au 13 juillet 2010 inclus.
<b>Taux d'intérêt nominal</b>	4,80% Le taux d'intérêt nominal est fixe et déterminé par référence à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor, de maturité de 5 ans, publiée par Bank Al Maghrib. Au 24.06.2010, ledit taux ressort à 3,88%. Il est augmenté d'une prime de risque de 92 pbs.
<b>Prime de risque Emetteur</b>	92 pbs
<b>Intérêts</b>	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 juillet de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 21 juillet si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par AFRIQUIA GAZ. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
<b>Amortissement / Remboursement normal</b>	Cette tranche fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de AFRIQUIA GAZ intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de AFRIQUIA GAZ.
<b>Remboursement anticipé</b>	AFRIQUIA GAZ s'interdit de procéder, durant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations de la tranche « A ». Toutefois, l'émetteur se réserve le droit de procéder à des rachats en bourse desdites obligations à conditions que les conditions légales et réglementaires le permettent. Ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement.
<b>Négociabilité des titres</b>	Les obligations de la tranche « A », objet de la présente note

	<p>d'information, seront librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations de la tranche « A ».</p>
<b>Clauses d'assimilation</b>	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations objet de la présente note d'information aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où AFRIQUIA GAZ émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
<b>Cotation des titres</b>	<p>Les obligations, objet de la tranche « A », seront cotées à la Bourse de Casablanca. Celles-ci feront l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 16 juillet 2010 sur le compartiment obligataire sous le code 990 138 et auront pour ticker OB138.</p>
<b>Procédure de 1<sup>ère</sup> cotation</b>	<p>La cotation des obligations sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.</p>
<b>Enregistrement de l'opération à la Bourse</b>	<p>L'enregistrement sera effectué par la société de bourse CAPITAL TRUST SECURITIES.</p>
<b>Rang / Subordination</b>	<p>Les obligations émises et leurs intérêts constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Emetteur, venant au même rang entre elles et au même rang que toutes autres dettes de la Société, présentes ou futures, non assorties de sûretés et non privilégiées par la loi, à durée déterminée.</p>
<b>Maintien de l'emprunt à son rang</b>	<p>AFRIQUIA GAZ s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres de la tranche « A » à n'instituer en faveur d'autres titres qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres de la présente tranche.</p>
<b>Garantie de l'émission</b>	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
<b>Notation de l'émission</b>	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
<b>Représentation des obligataires</b>	<p>Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéas 1 et 2 de la loi n° 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05, relative aux sociétés anonymes, les porteurs d'obligations d'une même émission seront groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale.</p> <p>La masse est représentée par un ou plusieurs mandataires élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires dans le délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription et au plus tard 30 jours avant le premier amortissement de l'emprunt.</p> <p>En attendant la tenue de l'Assemblée Générale des Obligataires, le Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ procédera dès l'ouverture des souscriptions à la désignation d'un mandataire</p>

---

	provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité dudit mandataire sera rendue publique par voie de presse le 19 juillet 2010.
<b>Droit applicable</b>	Droit Marocain
<b>Juridiction compétente</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca

---

## IV.2. CARACTERISTIQUE DE LA TRANCHE « B » NON COTEE

<b>Montant maximum de la tranche « B »</b>	MAD 600 millions
<b>Nature des titres</b>	Obligations négociables non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (MAROCLEAR) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
<b>Forme juridique</b>	Au porteur
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	6 000
<b>Valeur nominale unitaire</b>	MAD 100 000
<b>Prix d'émission unitaire</b>	Au pair, soit MAD 100 000.
<b>Maturité de l'emprunt</b>	5 ans
<b>Date de jouissance</b>	21.07.2010
<b>Date d'échéance</b>	21.07.2015
<b>Période de souscription</b>	Du 09 au 13 juillet 2010 inclus.
<b>Taux d'intérêt nominal</b>	4,80% Le taux d'intérêt nominal est fixe et déterminé par référence à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor, de maturité de 5 ans, publiée par Bank Al Maghrib. Au 24.06.2010, ledit taux ressort à 3,88%. Il est augmenté d'une prime de risque de 92 pbs.
<b>Prime de risque Emetteur</b>	92 pbs
<b>Intérêts</b>	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 juillet de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 21 juillet si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par AFRIQUIA GAZ. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
<b>Amortissement / Remboursement normal</b>	Cette tranche fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de AFRIQUIA GAZ intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de AFRIQUIA GAZ.
<b>Remboursement anticipé</b>	AFRIQUIA GAZ s'interdit de procéder, durant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations de la tranche « B ». Toutefois, l'émetteur se réserve le droit de procéder à des rachats desdites obligations à conditions que les conditions légales et réglementaires le permettent. Ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement.
<b>Négoiability des titres</b>	Les obligations de la tranche « B », objet de la présente note d'information, seront négociables de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de

	l'émission à la libre négociabilité des obligations de la tranche « B ».
<b>Clauses d'assimilation</b>	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations objet de la présente note d'information aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où AFRIQUIA GAZ émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
<b>Rang / Subordination</b>	<p>Les obligations émises et leurs intérêts constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Emetteur, venant au même rang entre elles et au même rang que toutes autres dettes de la Société, présentes ou futures, non assorties de sûretés et non privilégiées par la loi, à durée déterminée.</p>
<b>Maintien de l'emprunt à son rang</b>	<p>AFRIQUIA GAZ s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres de la tranche « B » à n'instituer en faveur d'autres titres qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres de la présente tranche.</p>
<b>Garantie de l'émission</b>	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
<b>Notation de l'émission</b>	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
<b>Représentation des obligataires</b>	<p>Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéas 1 et 2 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05, relative aux sociétés anonymes, les porteurs d'obligations d'une même émission seront groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale.</p> <p>La masse est représentée par un ou plusieurs mandataires élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires dans le délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription et au plus tard 30 jours avant le premier amortissement de l'emprunt.</p> <p>En attendant la tenue de l'Assemblée Générale des Obligataires, le Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ procèdera dès l'ouverture des souscriptions à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires.</p> <p>L'identité dudit mandataire sera rendue publique par voie de presse le 19 juillet 2010.</p>
<b>Droit applicable</b>	<p>Droit Marocain</p>
<b>Juridiction compétente</b>	<p>Tribunal de Commerce de Casablanca</p>

## V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE « A »

<b>Date d'introduction et de cotation prévue</b>	16 juillet 2010
<b>Code</b>	990 138
<b>Ticker</b>	OB138
<b>Procédure de première cotation</b>	Cotation directe
<b>Etablissement centralisateur des titres</b>	ATTIJARIWAFI BANK
<b>Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca</b>	CAPITAL TRUST SECURITIES 50, Bd. Rachidi – Casablanca

## VI. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Etape	Délai
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	30 juin 2010
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	30 juin 2010
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	30 juin 2010
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises au bulletin de la cote	01 juillet 2010
5	Publication de l'extrait de la note d'information	06 juillet 2010
6	Ouverture de la période de souscription	09 juillet 2010
7	Clôture de la période de souscription	13 juillet 2010
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	14 juillet 2010 avant 10h
	Admission des obligations	
9	Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	16 juillet 2010
10	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	19 juillet 2010
11	Règlement – Livraison	21 juillet 2010

## VII. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller financier et Coordinateur global	CAPITAL TRUST	50, Bd. Rachidi – Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	CAPITAL TRUST SECURITIES	50, Bd. Rachidi – Casablanca
Chef de file du syndicat de placement	CAPITAL TRUST SECURITIES	50, Bd. Rachidi – Casablanca
Membre du syndicat de placement	LA BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (BMCI)	26, place Nations Unies – Casablanca
Membre du syndicat de placement	CREDIT DU MAROC (CDM)	48, Bd. Mohammed V – Casablanca
Membre du syndicat de placement	CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CAM)	1, place Al Alaouyine – Rabat
Dépositaire / Organisme chargé du service financier des titres	ATTIJARIWAFI BANK	2, Bd. Moulay Youssef – Casablanca

## VIII. GARANTIE DE BONNE FIN

La BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (BMCI), CREDIT DU MAROC (CDM) et CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CAM) s'engagent à assurer une garantie de bonne fin de l'emprunt objet de la présente note d'information. A ce titre, elles s'engagent à souscrire inconditionnellement

et irrévocablement à l'intégralité des obligations non placées au terme de la période de souscription, à hauteur de MAD 600 millions.

La garantie de bonne fin donnée par les Membres du Syndicat de Placement se répartit comme suit :

- BMCI : MAD 275 millions
- CDM : MAD 250 millions
- CAM : MAD 75 millions

## IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

### IX.1. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La période de souscription à la présente émission débutera le 09 juillet 2010 et sera clôturée le 13 juillet 2010 inclus.

### IX.2. SOUSCRIPTEURS

La souscription primaire des obligations, objet de la présente note d'information, est réservée :

- aux personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère ;
- aux personnes morales de droit marocain ou étranger, n'appartenant pas à la liste d'investisseurs ci-dessous ;
- aux investisseurs institutionnels de droit marocain, tels que définis ci-après :
  - Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
  - Les personnes morales de droit marocain suivantes :
    - ✓ Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
    - ✓ Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
    - ✓ Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées telles que visées à la loi n°17-99 portant code des assurances sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
    - ✓ La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
    - ✓ Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.
- aux institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger, à savoir :
  - Fonds collectifs agréés ou dont le gestionnaire est spécifiquement agréé à cet effet ;
  - Entreprises d'assurance et de réassurance ;

- Organismes de pension et de retraite ou tout organisme de gestion pour compte de tiers spécifiquement agréé en tant que tel par l'autorité compétente.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

### IX.3. IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Les membres du syndicat de placement devront s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, elle devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie, ou tout autre moyen jugé acceptable par le chef de file du syndicat de placement
Associations marocaines	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt du dossier
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les fonds communs de placement (FCP) : le certificat de dépôt au greffe du tribunal ;</li> <li>• Pour les SICAV : le modèle des inscriptions au registre de commerce.</li> </ul>
Investisseurs institutionnels de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.
Institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie des statuts ou tout document faisant foi dans le pays d'origine ;</li> <li>• Photocopie de la décision d'agrément délivrée par l'autorité compétente</li> </ul>

### IX.4. MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et la tranche souhaités. A moins d'être frappées de nullité, les souscriptions sont cumulatives, par montant de souscription, et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 juin 2010 a laissé la faculté au Conseil d'Administration de limiter éventuellement le montant de l'émission au montant souscrit.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription. Chaque souscripteur a la possibilité de souscrire pour la tranche cotée et/ou non cotée. Chaque souscripteur devra formuler ses souscriptions chez le même membre du syndicat de placement.

Les membres du syndicat de placement seront tenus de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Les membres du syndicat de placement s'assureront de la capacité financière des souscripteurs investisseurs institutionnels de droit marocain.

Les souscripteurs, autres que les investisseurs institutionnels de droit marocain, devront joindre au bulletin de souscription une attestation de blocage du montant de leur souscription. Ce dépôt devra rester bloqué jusqu'à l'attribution des titres.

Par ailleurs, les membres du syndicat de placement s'engagent à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité ne faisant pas partie du syndicat de placement.

## **X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES**

### **X.1. MODALITES DE CENTRALISATION DES ORDRES**

Pendant la période de souscription, les membres du syndicat de placement s'engagent à communiquer quotidiennement à CAPITAL TRUST SECURITIES l'état des souscriptions enregistrées dans la journée. Cet état sera adressé par les membres du syndicat de placement au numéro de fax suivant : 05.22.49.13.06.

En cas de non souscription pendant une journée, l'état des souscriptions devra être transmis avec la mention « Néant ».

CAPITAL TRUST SECURITIES devra établir quotidiennement un état cumulé des ordres de souscription reçus.

A l'issue de la période de souscription, CAPITAL TRUST SECURITIES procédera d'abord à l'annulation des souscriptions qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription, puis à la consolidation de l'ensemble des souscriptions non frappées de nullité, et enfin à l'allocation des titres selon la méthode définie ci-après.

### **X.2. MODALITES D'ALLOCATION**

Tout au long de la période de souscription, les membres du syndicat de placement devront transmettre à CAPITAL TRUST SECURITIES, quotidiennement, à 17h00 au plus tard, l'état récapitulatif, définitif et consolidé, des souscriptions qu'ils auront reçus.

L'allocation des souscriptions se fera après la clôture de la période de souscription, soit le 13 juillet 2010, par CAPITAL TRUST SECURITIES. Le nombre global de titres alloués sur les 2 tranches ne pourra en aucun cas dépasser le plafond de l'émission.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation. Le taux d'allocation sera appliqué

aux souscriptions de chaque investisseur en respectant la tranche demandée. Ce taux sera déterminé par le rapport :

**«Quantité offerte sur les deux tranches / Quantité demandée sur les deux tranches».**

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués globalement sur les deux tranches, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

A l'issue de l'allocation, les membres du syndicat de placement devront établir un état récapitulatif de toutes les souscriptions ainsi que les résultats de l'allocation.

### **X.3. MODALITES D'ANNULATION DES SOUSCRIPTIONS**

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 10 jours ouvrables, à compter de la date de publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la note d'information devra être annulée par CAPITAL TRUST SECURITIES.

## **XI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES**

### **XI.1. MODALITES DE VERSEMENT DES SOUSCRIPTIONS**

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

Le Règlement / Livraison entre l'émetteur et les souscripteurs interviendra selon la procédure en vigueur et se fera à la date de jouissance prévue le 21 juillet 2010. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement, le 21 juillet 2010 et inscrits au nom des souscripteurs.

### **XI.2. COMMISSIONS FACTUREES AUX SOUSCRIPTEURS**

Dans le cadre de la présente opération de placement, les membres du syndicat de placement s'engagent explicitement et irrévocablement, à facturer aux souscripteurs pour tous les ordres enregistrés à la Bourse de Casablanca au maximum les commissions suivantes :

- 0,050‰ hors taxes, plafonnée à MAD 10 000 (dix mille) hors taxes, pour la Bourse de Casablanca au titre de la commission d'admission lui revenant lors de l'enregistrement en bourse pour la tranche « A » cotée. La TVA au taux de 10% sera appliquée en sus.
- Aucune commission ne sera facturée pour les souscriptions à la tranche « B » non cotée de la présente émission.

### **XI.3. DOMICILIATAIRE DE L'EMISSION**

ATTIJARIWafa BANK est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission objet de la présente note d'information.

### **XI.4. PROCEDURES D'ENREGISTREMENT**

L'organisme chargé de l'enregistrement des titres de la tranche « A » auprès de la Bourse de Casablanca est CAPITAL TRUST SECURITIES.

L'organisme chargé de l'enregistrement des titres, objet de la présente émission, auprès de Maroclear est le domiciliataire ATTIJARIWafa BANK.

#### **XI.5. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION**

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 16 juillet 2010 pour la tranche « A » cotée et par CAPITAL TRUST pour les deux tranches « A » et « B » dans le quotidien « Aujourd'hui Le Maroc » le jour ouvrable suivant.

## XII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

### XII.1. REVENUS

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

#### XII.1.1. Personnes Résidentes

##### Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'identification à l'impôt sur les sociétés.

##### Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
  - leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ou de la carte de séjour pour les étrangers ;
  - leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

#### XII.1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

### XII.2. PLUS-VALUES

#### XII.2.1. Personnes Résidentes

##### Personnes soumises à l'IS

Les plus value issues de la cession d'obligations sont comprises dans les produits de la société et imposées à l'IS au taux de droit commun.

### **Personnes soumises à l'IR**

Pour les titres non inscrits à l'actif professionnel, le taux d'imposition est de 20% pour les profits nets résultant des cessions d'obligations et autres titres de créance.

Pour les titres inscrits à l'actif professionnel, les plus values sur cession de titres de créances sont comprises dans le résultat imposable imposé à l'IR au taux de barème progressif.

### **XII.2.2. Personnes Non Résidentes**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus values réalisées sur obligations et autres titres de créances cotés à la Bourse de Casablanca sont exonérées.

### XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,5% HT du montant de l'opération. Ils comprennent les charges suivantes :

- Les frais légaux ;
- Les frais de conseil ;
- Le conseil juridique ;
- Les frais de placement et de courtage ;
- Les commissions pur la garantie de bonne fin ;
- La communication ;
- La commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- La commission relative à la cotation des titres à la Bourse de Casablanca ;
- La commission de MAROCLEAR.



## **PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ**



## I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	AFRIQUIA GAZ S.A.
<b>Siège social</b>	Rue Ibnou El Ouennane, Aïn Sebâa – Casablanca
<b>Téléphonie / Télécopie</b>	(212) 05 22 63 96 00 (212) 05 22 24 80 85
<b>Site web</b>	<a href="http://www.afriquiagaz.com">www.afriquiagaz.com</a>
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme à Conseil d'Administration
<b>Date de constitution</b>	1992
<b>Durée de vie</b>	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
<b>N° Registre du commerce</b>	68 545 Casablanca
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Capital social</b>	MAD 343 750 000 divisé en 3 437 500 actions de MAD 100 chacune.
<b>Consultation des documents juridiques</b>	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de AFRIQUIA GAZ ou à ses bureaux 139, Bd Moulay Ismail, Casablanca.
<b>Objet social</b>	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le commerce et l'industrie, sous toutes ses formes, y compris l'importation, l'exportation, la reprise en raffinerie, l'entreposage, le magasinage, le transport, la consignation et la distribution des gaz de pétrole liquéfiés ainsi que de tous sous-produits et denrées ;</li> <li>• La création et l'exploitation de tout centre de stockage de conditionnement et de remplissage de ces gaz, tant pour le compte de la société que pour le compte de tous tiers ;</li> <li>• L'exploitation de toutes marques et procédés ;</li> <li>• Et plus généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal et pouvant faciliter l'extension et le développement de la société.</li> </ul>
<b>Textes législatifs</b>	<p>La société est régie par le droit marocain, la loi n°17-95 telle que modifiée par la loi n°20-05 relatives aux SA ainsi que par ses statuts.</p> <p>De par son activité, la société est régie par les textes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 053-62 du 2-1-1962 relatif aux caractéristiques des gaz de pétrole liquéfié (BO n° 2 571 du 2 février 1962) ;</li> <li>• Arrêté 324-68 du 3-6-1968 ;</li> <li>• Arrêté du Ministre du Commerce, de l'artisanat, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande 345-68 du 11-6-1968 relatif au déplacement des stations services ou stations de remplissage ;</li> <li>• Décret n°2-72-622 du 12-2-1973 portant délégation de pouvoirs au Ministre chargé des mines en ce qui concerne les stocks de sécurité relatifs aux produits énergétiques ;</li> <li>• Dahir portant loi n° 1-72-255 du 22-2-1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;</li> <li>• Décret n° 2-72-513 du 7-4-1973 pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 22 février 1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage,</li> </ul>

la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;

- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 674-73 du 31-5-1973 relatif au réseau de distribution au détail des repreneurs en raffineries d'hydrocarbures raffinés autres que les gaz de pétrole liquéfié ;
- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 773-73 du 20-7-1973 définissant l'importance du parc de bouteilles des repreneurs en centres emplisseurs ;
- Dahir portant loi n° 1-75-368 du 4-9-1975 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971. (BO n°3280 du 10 septembre 1975) ;
- Arrêté 3-337-75 du 4-9-1975 ;
- Dahir portant loi n° 1-76-294 du 16-2-1977 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relatif aux stocks de sécurité. (BO n° 3 359 du 16 mars 1977) ;
- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (BO n°3361 du 30 mars 1977) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°483-81 du 25-5-1981 relatif à la valorisation et à la dévalorisation des stocks des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°484-81 du 25-5-1981 relatif aux conditions d'utilisation de la marge spéciale pour le financement des stocks de sécurité en combustibles liquides et gazeux (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°485-81 du 25-5-1981 modifiant l'arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- Dahir portant loi n° 1-82-209 du 5-10-1984 portant promulgation de la loi n° 35-79 modifiant et complétant la loi n° 008-71 du 12 octobre 1971 sur la réglementation et le contrôle des prix et des conditions de détention et de ventes de produits et de marchandises ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°944-91 du 18 juin 1991 modifiant et complétant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers (BO n°4107 du 17-7-1991) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2245-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1 ;

- Dahir n° 1-95-141 du 6 rabii I 1416 (4 août 1995) portant promulgation de la loi n° 4-95 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures;
- Arrêté du Ministre de l'Énergie et des Mines n° 2246-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Énergie et des Mines n° 43-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
- Arrêté du Ministre de l'Énergie et des Mines n° 2671-95 du 13 joumada II 1416 (7 novembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Énergie et des Mines n° 43-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
- Décret n° 2-95-699 du 22/5/1996 modifiant et complétant le décret n° 2-72-513 du 7/4/1973 pris pour l'application du Dahir sus visé n° 1-72-255 ;
- Arrêté 712-97 du 31-3-1997;
- Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'énergie et des mines n°2869-97 du 28 joumada II 1418 (31 octobre 1997) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Énergie et des Mines n° 43-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Énergie et des Mines n°251-98 du 30 ramadan 1418 (29 janvier 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Énergie et des Mines n° 43-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Énergie et des Mines n°533-98 du 29 chaoual 1418 (27 février 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Énergie et des Mines n° 43-95 du 27 rejev 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane.

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96 et 45-06 ;
- Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1 268-08 du 07 juillet 2008 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières tel

---

qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 8222-08 du 14 avril 2008 ;

- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
  - Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.
-

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE AFRIQUIA GAZ

### II.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

À la date d'établissement de la présente note d'information, le capital social de AFRIQUIA GAZ s'établit à MAD 343 750 000 réparti en 3 437 500 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune.

### II.2. HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

#### II.2.1. Evolution du capital social

Date	Capital initial	Nature de l'opération	Nominal	Montant opération	Nombre total d'actions	Capital final
1992	-	Constitution	100	1 000	1 000	100 000
1993	100 000	Souscription en numéraire	100	9 900 000	100 000	10 000 000
1994	10 000 000	Augmentation de Capital	100	72 500 000	825 000	82 500 000
1998	82 500 000	Division du nominal	50	-	1 650 000	82 500 000
1999	82 500 000	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	50	20 625 000	2 062 500	103 125 000
1999	103 125 000	Augmentation du nominal	100	-	1 031 250	103 125 000
2005	103 125 000	Augmentation de capital réservée	100	240 625 000	3 437 500	343 750 000

Source : AFRIQUIA GAZ

Depuis sa date de création, AFRIQUIA GAZ a procédé à 4 augmentations de capital :

- le 7 mai 1993, portant le capital de MAD 100 000 à MAD 10 000 000, soit 99 000 nouvelles actions de nominal MAD 100 totalement souscrites par AFRIQUIA SMDC ;
- le 24 novembre 1994, consistant en un apport d'actifs (apport de MAD 72 947 847 par AFRIQUIA SMDC) et règlement d'une soulte à AFRIQUIA SMDC (d'un montant de MAD 447 847) ;
- le 3 mai 1999, augmentation de capital par souscription en numéraire lors de l'introduction de AFRIQUIA GAZ à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Le prix d'introduction était de MAD 185 par action ;
- le 22 juillet 2005, augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription par émission de 2 406 250 actions pour un montant global de MAD 1 034 687 500, soit un prix d'émission de MAD 430 par action.

#### II.2.2. Historique et structure de l'actionariat

Le tableau suivant présente l'historique de l'actionariat de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007-2009 :

Actionnaires	Décembre 2007		Décembre 2008		Décembre 2009	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes
AFRIQUIA SMDC	1 306 250	38,00%	1 306 250	38,00%	1 306 252	38,00%
AKWA Holding	1 031 514	30,01%	1 031 514	30,01%	1 031 513	30,01%
AL WATANYA	171 877	5,00%	171 877	5,00%	171 877	5,00%
ATLANTA	137 500	4,00%	137 500	4,00%	137 500	4,00%
CDG	68 750	2,00%	68 750	2,00%	68 750	2,00%
RCAR	-	-	-	-	1 000	0,03%
Divers actionnaires	42	0,00%	42	0,00%	514	0,01%
Flottant en bourse	721 567	20,99%	721 567	20,99%	720 094	20,95%
<b>Total</b>	<b>3 437 500</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 437 500</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 437 500</b>	<b>100,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 mars 2010, la structure de l'actionariat de AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre de titres	% dans le capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
AFRIQUIA SMDC	1 306 252	38,00%	1 306 252	38,00%
AKWA Holding	1 031 513	30,00%	1 031 513	30,00%
RMA WATANYA	178 750	5,20%	178 750	5,20%
AL AJIAL INVESTMENT FUND HOLDING	171 875	5,00%	171 875	5,00%
ATLANTA	140 938	4,10%	140 938	4,10%
Wafa ASSURANCE	134 063	3,90%	134 063	3,90%
CNIA	96 250	2,80%	96 250	2,80%
CDG	85 938	2,50%	85 938	2,50%
MCMA/MAMDA	68 750	2,00%	68 750	2,00%
AXA ASSURANCES MAROC	58 438	1,70%	58 438	1,70%
Divers actionnaires	165 000	4,80%	165 000	4,80%
<b>Total</b>	<b>3 437 500</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 437 500</b>	<b>100,00%</b>

Source : Bourse de Casablanca

### II.2.3. Présentation des actionnaires de référence

#### AKWA Group

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2009	MAD 25,0 milliards
Résultat net part du Groupe au 31.12.2009	MAD 1,05 milliard
<b>Actionariat actuel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Famille AKHANNOUCH</li> <li>Famille WAKRIM</li> </ul>	 50% 50%

Source : AKWA Group

#### AFRIQUIA SMDC

Activité	Distribution de carburants
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2009	MAD 13,9 milliards
Résultat net – Part du Groupe au 31.12.2009	MAD 356,0 millions
<b>Actionariat actuel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>AKWA Group</li> <li>AW Holding</li> <li>CMKD</li> <li>MAMDA-MCMA</li> <li>RMA WATANYA</li> <li>Autres</li> </ul>	 62,5% 17,4% 7,5% 7,5% 2,5% 2,6%

Source : AKWA Group

### II.3. PACTE D'ACTIONNAIRES

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires encadrant les relations entre les actionnaires de AFRIQUIA GAZ.

### II.4. INTENTION DES ACTIONNAIRES

Dans les 12 mois suivant l'opération objet de la note d'information, les actionnaires contrôlant le capital de la société n'envisagent ni de céder la totalité ou une partie de leurs actions ou droits de vote ni d'acquiescer des actions ou des droits de vote supplémentaires.

## II.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

### II.5.1. Dispositions statutaires

L'article 40 des statuts de AFRIQUIA GAZ prévoit que le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation de la réserve légale de 5%, affectation des résultats nets antérieurs reportés et prélèvement en vue de la formation des réserves facultatives dont la constitution peut être décidée par décision de l'Assemblée Générale. Le solde est distribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

De même, l'Assemblée Générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Il est également prévu au sein de l'article 41 des statuts de AFRIQUIA GAZ que les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont fixées par elle-même, ou à défaut, par le Conseil d'administration.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf (9) mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal, statuant en référé, à la demande du Conseil d'administration.

Les dividendes se prescrivent par cinq ans au profit de la société à compter de la date de mise en paiement du dividende.

### II.5.2. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Le tableau suivant indique le montant des dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ au cours des trois derniers exercices :

En K MAD	2007	2008	2009
Résultat net de l'exercice	241 417	261 061	293 113
Distribution des dividendes en n+1	206 250	230 313	240 625
Taux de distribution (Pay-Out) <sup>1</sup>	<b>85,4%</b>	<b>88,2%</b>	<b>82,1%</b>
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
<b>Résultat net par action (en MAD)</b>	<b>70,2</b>	<b>75,9</b>	<b>85,3</b>
<b>Dividendes par action (en MAD)</b>	<b>60,0</b>	<b>67,0</b>	<b>70,0</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2009, AFRIQUIA GAZ a versé le 23 avril 2010 à ses actionnaires un dividende équivalent à MAD 70 par action. La société a ainsi distribué 82,1% de son résultat.

Sur les 3 derniers exercices, AFRIQUIA GAZ a distribué en moyenne 85,2% de son résultat.

## II.6. NANTISSEMENT D'ACTIFS

Néant.

<sup>1</sup> Pay-out = Dividendes distribués en n+1 (au titre de l'année n) / Résultat net (n).

## II.7. NANTISSEMENT D' ACTIONS

À ce jour, les actions AFRIQUIA GAZ détenues par les actionnaires de référence ne font l'objet d'aucun nantissement.

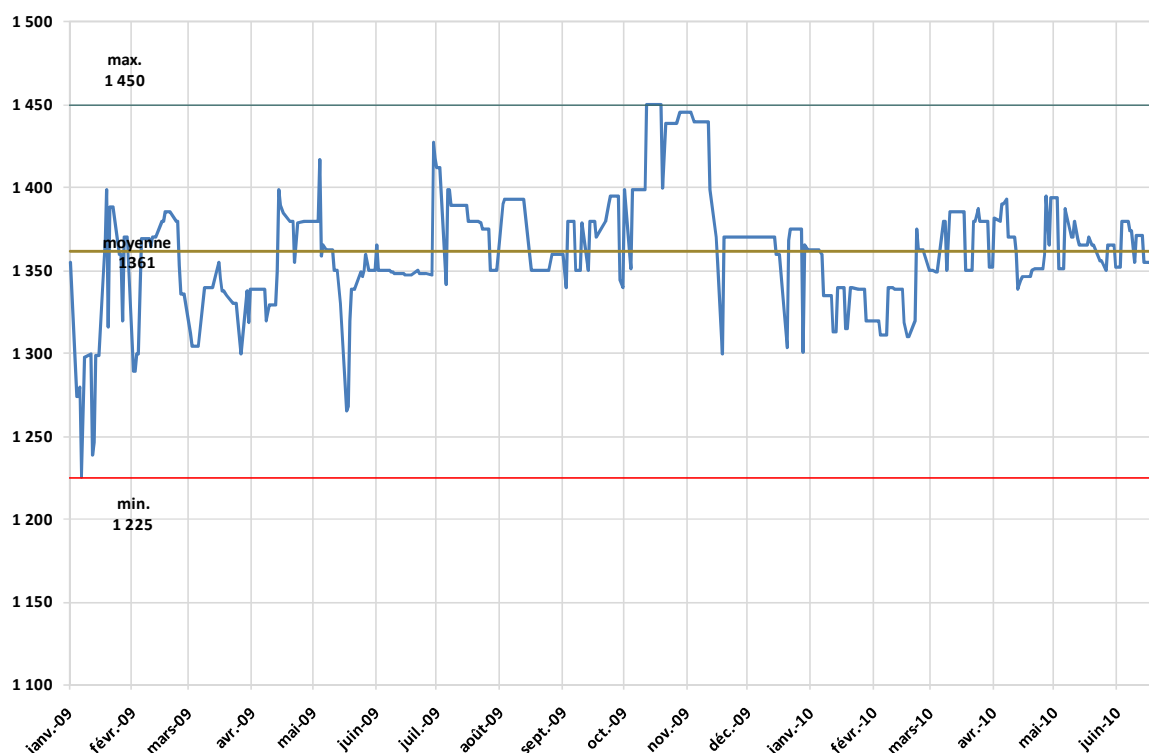
### III. MARCHE DES TITRES DE AFRIQUIA GAZ

#### III.1. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 03 mai 1999 sous le code ticker GAZ. Le titre est coté au premier compartiment de la Bourse de Casablanca.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de l'action AFRIQUIA GAZ depuis janvier 2009 :

**Figure 1. Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.01.2009 au 23.06.2010**



Source : Bourse de Casablanca

Le tableau ci-dessous résume les principaux indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices :

	2007	2008	2009
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Plus haut – cours de clôture (MAD)	1 450	1 598	1 450
Plus bas – cours de clôture (MAD)	836	1 145	1 225
Bénéfice par action – MAD	70,2	75,9	85,3
Dividende par action – MAD	60,0	67,0	70,0
Capitalisation en fin de période (M MAD)	3 815 625	4 950 000	4 685 312
PER au 31 décembre <sup>2</sup>	15,8x	19,0x	16,0x
Taux de distribution (Pay-Out)	85,4%	88,2%	82,1%

Source : AFRIQUIA GAZ, Bourse de Casablanca

<sup>2</sup> PER au 31 décembre = Capitalisation au 31 décembre / Résultat social

### III.2. EMISSION DE TITRES DE CREANCES

AFRIQUIA GAZ a émis un premier emprunt obligataire non coté de 70 millions de dirhams en juillet 2002 et dont le remboursement a eu lieu en juillet 2005. Par la suite, un second emprunt obligataire coté de MAD 400 millions a été émis en septembre 2005, d'une maturité 5 ans et dont le remboursement aura lieu en septembre 2010.

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des deux émissions obligataires :

	1 <sup>er</sup> emprunt	2 <sup>ème</sup> emprunt
Valeur nominale (en MAD)	100 000	100 000
Nombre de titres	700	4 000
Montant de l'émission (en MAD)	70 000 000	400 000 000
Date de jouissance	11 juillet 2002	13 septembre 2005
Date d'échéance	11 juillet 2005	13 septembre 2010
Durée de l'emprunt	3 ans	5 ans
Taux nominal	6,20%	4,92%
Remboursement des intérêts	Annuel	Annuel
Remboursement du principal	In fine	In fine

Source : AFRIQUIA GAZ

### IV. NOTATION

La société AFRIQUIA GAZ n'a pas fait l'objet d'une notation.

## V. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

### V.1. MODE DE CONVOCATION

Selon l'article 28 des statuts de AFRIQUIA GAZ, l'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. A défaut elle peut être également convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé ;
- Le ou les liquidateurs après la dissolution de la société ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Selon ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice. Ce délai peut être prolongé une seule fois et pour la même durée à la demande du Conseil d'Administration par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé.

Elle peut être réunie extraordinairement pour l'examen de toute question de sa compétence.

Les convocations sont faites conformément aux lois en vigueur. L'Assemblée Générale est réunie au siège social ou en tout autre endroit de la ville où est situé le siège social désigné par l'avis de la convocation.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% (cinq pour cent) du capital social ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolution à l'ordre du jour.

Lorsque le capital social est supérieur à cinq (5) millions de dirhams, le montant du capital à représenter en application de l'alinéa précédent est réduit à 2% pour le surplus.

L'Assemblée, ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

### V.2. CONDITIONS D'ADMISSION

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que lesdites actions soient libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, son ascendant ou descendant ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue de les représenter à une assemblée et ce sans limitation du nombre de mandats ni des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les mineurs, incapables et interdits sont valablement représentés par leur tuteur.

Tous les propriétaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence et par des moyens équivalents permettant leur identification dont les conditions sont fixées par l'article 50 bis de la loi.

### **V.3. CONDITIONS D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

Conformément à l'article 34 des statuts, chaque membre de l'Assemblée dispose d'autant de voix que lui confèrent les actions qu'il possède ou représente.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

### **V.4. CONDITIONS DE DELIBERATION**

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

## VI. ORGANES D'ADMINISTRATION

Les articles 14 à 19 des statuts de la société relatifs à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, aux fonctionnements et aux quorums du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

### VI.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 14 des statuts de la société AFRIQUIA GAZ stipule les éléments suivants en matière d'administration de la société :

- La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus pris parmi les personnes physiques ou morales, actionnaires ;
- Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale ;
- Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation des dispositions de l'article 14 est nulle. Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé ;
- Le nombre des administrateurs liés à la société par contrats de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration ;
- Les personnes morales auxquelles les fonctions d'administrateur auront été conférées seront représentées au sein du Conseil par leur représentant permanent qui ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire ;
- Ce représentant permanent est soumis aux mêmes conditions et obligations et il encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ est présidé par Monsieur Ali WAKRIM et se compose par ailleurs de Messieurs Rachid IDRISSEI KAITOUNI, Mohammed Bouzaid OUAISSI, AFRIQUIA SMDC, représentée par Monsieur Adil ZIADY, et AKWA Group, représentée par Monsieur Youssef IRAQI HOUSSEINI.

Le Conseil d'Administration se réunit annuellement mais avec la possibilité de se réunir à chaque fois que les circonstances l'imposent.

Le tableau suivant présente la composition du Conseil d'Administration actuel de AFRIQUIA GAZ :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle	Lien avec AFRIQUIA GAZ	Date de nomination	Expiration du mandat
<b>M. Ali WAKRIM</b>	Président du CA	PDG	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
<b>M. Rachid IDRISSEI KAITOUNI</b>	Administrateur	Intuitu personae	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
<b>M. Mohammed Bouzaid OUAISSI</b>	Administrateur	Intuitu personae	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010
<b>AFRIQUIA SMDC (représenté par M. Adil ZIADY)</b>	Administrateur	Actionnaire	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015
<b>AKWA Group (représenté par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI)</b>	Administrateur	Actionnaire	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Source : AFRIQUIA GAZ

## VI.2. CV DES PRINCIPAUX ADMINISTRATEURS

### **M. Ali WAKRIM, Président du Conseil d'Administration**

Après une Maîtrise d'Economie à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, M. WAKRIM intègre le Groupe en tant que Directeur Administratif et Financier de MAGHREB GAZ. Il rejoint en 1985 AFRIQUIA SMDC en tant que Directeur Commercial avant de devenir, en 1988, Directeur Général Adjoint du Groupe AFRIQUIA. Depuis 1992, M. WAKRIM est Vice-Président de AKWA Group et Président du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ et AFRIQUIA SMDC.

M. WAKRIM est marié et père de 4 enfants.

### **M. Rachid IDRISSE KAITOUNI, Administrateur**

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, un certificat en informatique et gestion et un Bachelor en Administration des Affaires, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain avant de rejoindre AKWA Group en 1988 en tant que Directeur Administratif et Financier de MAGHREB OXYGENE. Il participe à la création de la société TECHNOGAZ, où il assume à partir de 1992 les fonctions de Directeur Général, mettant en place notamment le processus de certification ISO 9002. Il est promu en avril 1994 Directeur Général de AFRIQUIA GAZ, puis Directeur Général du Pôle Gaz au sein de AKWA Group en septembre 2001.

M. IDRISSE est marié et père de 3 enfants.

### **M. Mohammed Bouzaid OUAISSI, Administrateur**

Après l'obtention en 1970 de son diplôme d'Ingénieur à l'INSA de Lyon, M. OUAISSI réalise sa carrière à l'OCP où il a été Directeur des industries chimiques et Directeur du Développement. En 2000, il rejoint le groupe AKWA en qualité de Directeur Général de AFRIQUIA LOGISTIQUE. En 2003, il est nommé à la Direction Générale de AFRIQUIA SMDC avant d'en devenir en 2006, Vice-Président Directeur. En Octobre 2007, il est nommé Président du Conseil d'Administration de MAGHREB OXYGENE.

M. OUAISSI est marié et père d'un enfant.

### **M. Adil ZIADY, Administrateur**

Est titulaire d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de la Sorbonne à Paris. M.ZIADY intègre AFRIQUIA SMDC en tant qu'auditeur interne en 1989. Deux années plus tard, il est nommé Responsable Financier et Comptable. En 1993, il est promu Directeur Général de PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) avant de devenir en 1998, Directeur général du Pôle Carburants et Lubrifiants de AKWA Group.

### **M. Youssef IRAQI HOUSSEINI, Administrateur**

M. IRAQI est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques et Sociales à Casablanca en 1982. Après 10 ans passés à la BMCE au poste de Chargé de la gestion des grands comptes et des entreprises étatiques, M. IRAQI intègre en 1992 AKWA Group en tant que Directeur Financier de sa filiale MAGHREB OXYGENE. En 1994, il est nommé Directeur Administratif et Financier de l'ensemble du groupe. Il est administrateur également de la majorité des filiales de AKWA Group, et Président des sociétés de moyens à savoir PETRODIS, PROACTIS, et TIMLOG. Il est membre du Comité Exécutif du groupe depuis sa création. M. IRAQI est également administrateur de MEDITEL – et président de

son Comité d'Audit – et de CHAABI LLD. Il est, par ailleurs, élu membre international au sein de « The Institute of Internal Auditors » à New York en 2000. En parallèle à son activité professionnelle, M. IRAQI a donné régulièrement plusieurs conférences universitaires sur divers thèmes économiques et financiers.

### **VI.3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **VI.3.1. Actions de garantie**

Le nombre des actions de garantie prévues par les statuts et que doit détenir chaque administrateur dans la société est fixé à une (1) action selon l'article 17 des statuts de la société.

#### **VI.3.2. Durée des fonctions des administrateurs**

La durée des fonctions des administrateurs ne peut excéder six (6) années. Les administrateurs sont rééligibles sauf stipulations contraires des statuts. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

#### **VI.3.3. Rémunération des administrateurs**

Selon l'article 24 des statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence. Le Conseil d'Administration répartit cette rémunération librement entre ses membres.

Il peut être alloué par le Conseil d'Administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs ; dans ce cas, ces rémunérations incluses aux charges d'exploitation sont portées à la connaissance des commissaires aux comptes et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

#### **VI.3.4. Réunions du Conseil d'Administration**

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes.

Lorsque le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

#### **VI.3.5. Quorum, majorité et procès-verbaux**

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Toutefois, aucune décision ne peut être prise valablement si deux administrateurs ne sont pas effectivement présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des votes, la voix du Président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil (article 20 des statuts de la société) sont constatées par des procès verbaux établis par le Secrétaire du Conseil sous l'autorité du Président.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social.

### VI.3.6. Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires.

### VI.4. MANDATS D'ADMINISTRATEUR DU PRESIDENT

Le tableau suivant présente la liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration au 31 décembre 2009 :

Société	Fonction
AB GAZ	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Président du Conseil d'Administration
AFRILUB	Administrateur
AKWA Group	Administrateur
AKWA IMMOBILIER	Administrateur
AUTO SPEEDY	Représentant AFRIQUIA SMDC
AW HOLDING	Administrateur
CARACTERES	Administrateur
CIMENT DU SOUSS	Administrateur
GAZ .N. MAROC	Administrateur
H. GAZ NATUREL MAROC	Administrateur
HTT	Administrateur
OMNIUM DE STOCKAGE	Administrateur
PETROLOG	Administrateur
MAGHREB GAZ	Administrateur
MAGHREB OXYGENE	Administrateur
MEDITERRANEENNE DE GAZ	Administrateur
REZO ROUTE	Représentant AKWA Group
SALUB	Administrateur
SAMACOPRO	Administrateur
SFPP	Administrateur
SEJ	Représentant AFRIQUIA SMDC
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Administrateur
SODEGIM	Représentant MAGHREB OXYGENE
SUD OIL	Représentant AFRIQUIA SMDC
STOGAZ	Représentant AKWA Group
TADLA GAZ	Administrateur
TECHNO GAZ	Représentant AKWA Group
TECHNO SOUDURES	Administrateur

Source : AFRIQUIA GAZ

## VII. ORGANES DE DIRECTION

### VII.1. ORGANES DE DIRECTION

Selon l'article 22 des statuts de AFRIQUIA GAZ, la direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le président à titre de directeur général avec le titre de Directeur Général Délégué.

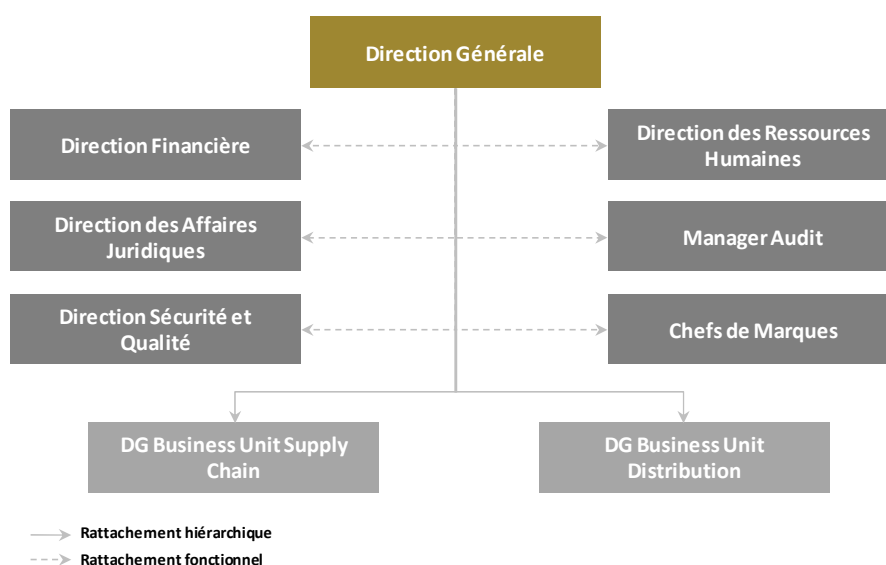
A l'égard de la société, les directeurs généraux délégués sont investis des pouvoirs dont le Conseil d'Administration détermine, sur proposition du Directeur Général, l'étendue et la durée.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

### VII.2. LISTE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

L'organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Figure 2. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau ci-dessous présente une liste des principaux dirigeants de AFRIQUIA GAZ :

Dirigeants	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
<b>M. Ali WAKRIM</b>	Président Directeur Général de AFRIQUIA GAZ	2010
<b>M. Rachid IDRISSEI KAITOUNI</b>	Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)	2001
<b>M. Tawfik HAMOUMI</b>	Directeur Général Délégué de AFRIQUIA GAZ Directeur Général Business Unit Distribution (AKWA Group)	2001 2006
<b>M. Mohamed BOUKHSIM</b>	Directeur Général Business Unit Supply Chain (AKWA Group)	2006
<b>M. Ghassane BENCHEKROUN</b>	Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)	2006
<b>M. Redouane BENBIHI</b>	Directeur des Ressources Humaines – Pôle Gaz (AKWA Group)	2005
<b>M. Hassan FOURRAT</b>	Directeur des Affaires Juridiques – Pôle Gaz (AKWA Group)	2005
<b>M. Abdelmoula EL MOUAQUIT</b>	Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (AKWA Group)	2007

Source : AFRIQUIA GAZ

### VII.3. CV DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

#### **M. Ali WAKRIM, Président Directeur Général**

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

#### **M. Rachid IDRISSEI KAITOUNI, Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)**

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

#### **M. Tawfik HAMOUMI, Directeur Général Délégué de AFRIQUIA GAZ et Directeur Général Business Unit Distribution (AKWA Group)**

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain en tant que Fondé de Pouvoir Principal pendant six ans, puis il assure la direction générale d'une société de construction. Il rejoint AKWA Group en 1992 en tant que Directeur Général de MAGHREB GAZ. Depuis novembre 2001, M. HAMOUMI occupe le poste de Directeur Général de AFRIQUIA GAZ. Il occupe aussi le poste de Directeur Général BU Distribution depuis 2006.

#### **M. Mohamed BOUKHSIM, Directeur Général Business Unit Supply Chain (AKWA Group)**

M. BOUKHSIM rejoint SOMEPI en 1973. Il occupe ensuite le poste de Directeur Général Opérations de TISSIR PRIMAGAZ. En 2006, suite à l'absorption de TPZ, il devient Directeur Général Business Unit Supply Chain.

#### **M. Ghassane BENCHEKROUN, Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)**

M. BENCHEKROUN est Directeur Financier du Pôle Gaz depuis mai 2006. Il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier au sein du Département Analyse et Recherche de ATTIJARI INTERMEDIATION. Il rejoint ensuite AKWA Group, en 2004, en tant qu'analyste financier et stratégie puis Corporate Finance Manager au sein de la Direction Stratégie et Organisation.

M. BENCHEKROUN est diplômé du cycle normal de l'ISCAE et titulaire d'un DESS en Ingénierie financière de l'Université Paris XII.

#### **M. Redouane BENBIHI, Directeur des Ressources Humaines – Pôle Gaz (AKWA Group)**

M. BENBIHI est Directeur des Ressources Humaines de la société depuis novembre 2005. Il s'occupait précédemment du Département Qualité, Organisation et Audit de TISSIR PRIMAGAZ qu'il a rejoint en 2007. M. BENBIHI est lauréat de l'Executive MBA de l'Université de Sherbrooke, d'un DESS en

Management de l'Université François Rabelais de Tours ainsi que d'une Maîtrise en techniques d'analyse et contrôle qualité.

**M. Hassan FOURRAT, Directeur des Affaires Juridiques – Pôle Gaz (AKWA Group)**

M. Hassan FOURRAT, Directeur des Affaires Juridiques Pôles Gaz & Fluides, est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en Droit des Affaires ainsi qu'en Droit et Techniques des Assurances, promotion 1996 Université Hassan II de Casablanca. Il est également titulaire du Master de recherche en Droit Privé de l'Université de Perpignan obtenu en 2006.

Après une première expérience au sein de la Direction Juridique de WAFABANK, M. FOURRAT a rejoint le groupe SOMEPI en 1997 pour prendre les rênes du département Juridique & Assurances. Depuis 2005, il occupe le poste de Directeur des Affaires Juridiques des Pôles Gaz & Fluides de AKWA Group.

**M. Abdelmoula EL MOUAQUIT, Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (AKWA Group)**

M. EL MOUAQUIT a débuté sa carrière en 1994 en tant qu'ingénieur animateur à la BNSTP. Il a occupé ensuite le poste de Responsable Qualité et Process chez SCHNEIDER. Depuis 2007, M. EL MOUAQUIT est Directeur Qualité et Sécurité Pôle Gaz au sein de AKWA Group.

M. EL MOUAQUIT est ingénieur d'Etat en génie mécanique de l'ENSEM. Il est titulaire d'un MBA en management général de l'Université Paris-Dauphine.

**VII.4. REMUNERATION ATTRIBUEE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX DIRIGEANTS**

**VII.4.1. Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration**

Le montant global des rémunérations attribuées, sous forme de jetons de présence, aux membres du Conseil d'Administration s'élève à MAD 1,5 million au titre de l'exercice 2009.

**VII.4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants**

Le montant global des rémunérations (primes d'intéressements comprises) attribuées aux principaux dirigeants de AFRIQUIA GAZ au titre de l'année 2009 s'élève à MAD 4,2 millions.

## VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### VIII.1. COMITES INTERNES

En tant que filiale de AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie des instances décisionnelles organisées en comités dont est doté AKWA Group :

<b>Comité Exécutif</b>	Il se rassemble de manière hebdomadaire, et réunit le Président, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports. Le Comité Exécutif a pour objectif d'assurer le suivi et le contrôle de la ligne stratégique du groupe et de l'ensemble des grands projets. Le Comité Exécutif étudie également les opportunités d'investissement du groupe.
<b>Comité Stratégique</b>	Il se rassemble semestriellement, et réunit le Président, le Directeur Stratégie et Organisation, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports.
<b>Comité « Cost Killer »</b>	Il se réunit de manière mensuelle, afin de suivre et réduire les coûts du groupe et de ses filiales. Il rassemble le Directeur Financier, le Directeur Stratégie et Organisation et le Directeur Systèmes d'Information. Peuvent également participer à ce Comité, le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles.
<b>Comité Support</b>	Il a pour but d'optimiser les relations supports et les différents Pôles. Il rassemble tous les deux mois, les Directeurs des fonctions supports et le Directeur des Systèmes d'Information. Le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles peuvent également assister à ce Comité.
<b>Comité HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)</b>	Organisé annuellement, le Comité HSE a en charge l'amélioration de la gestion de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Il regroupe, outre la Présidence du groupe, le Directeur Général de PETRODIS, les Directeurs Généraux des Pôles et les médecins du travail.

L'organisation de ces groupes de travail a pour objectif de permettre aux organes décisionnaires d'être en permanence en liaison directe avec les responsables opérationnels et de rechercher, mettre en évidence et développer les synergies entre les différentes filiales du groupe.

Par ailleurs, du fait de son appartenance à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie de l'apport de la Direction de l'Audit qui constitue l'organe de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est destiné à garantir de manière permanente :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- Le suivi et l'analyse des risques ;
- L'optimisation et la fiabilité des flux des données comptables et financières ;
- La mise en place des éléments clés du contrôle ;
- L'existence d'une bonne communication de l'information entre les différents niveaux de responsabilité.

---

## VIII.2. CONVENTIONS ENTRE AFRIQUIA GAZ, SES ADMINISTRATEURS ET SES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Cf. Partie IV.II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group.

## VIII.3. PRETS ACCORDES OU CONSTITUES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Néant.

## VIII.4. INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

Néant.



## PARTIE IV : ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ



## I. HISTORIQUE DE AFRIQUIA GAZ

- 1965** Démarrage de l'activité gaz en tant que département de la Société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC). Ce département intervient dans la distribution de Gaz de Pétroles Liquéfiés (GPL) directement auprès des détaillants de la région de Casablanca, sous la marque AFRIQUIA GAZ. Le circuit de distribution était simplifié et se faisait directement vers les détaillants, sans faire appel à aucun intermédiaire.
- 1970** Création du centre emplisseur de Ain Sebaâ par MAGHREB GAZ, filiale de AFRIQUIA SMDC, en association avec Texaco, ce qui a permis de renforcer la position du Groupe sur le marché du Gaz sur la région de Casablanca. Cette même année, fut lancée la distribution du propane en vrac, utilisant des citernes de petites et moyennes capacités, importées ou fabriquées localement.
- 1975** Mise en place d'un système de consignation des bouteilles chez les dépositaires grossistes, qui agissent aussi bien à Casablanca que dans les autres villes du Royaume.
- 1992** Réorganisation structurelle du Groupe qui s'est accompagnée par la création juridique de la société anonyme AFRIQUIA GAZ dotée d'un capital initial de MAD 100 000, et à laquelle la société AFRIQUIA SMDC a transféré son activité Gaz.
- 1994** Augmentation du capital social de AFRIQUIA GAZ à hauteur de MAD 82 500 000 afin de financer en partie la construction du centre emplisseur de Harbil, dans les environs de Marrakech.
- 1995** Démarrage de la nouvelle unité d'emplissage de Marrakech (en remplacement de l'ancienne).
- 1999** Introduction de AFRIQUIA GAZ sur la Bourse de Casablanca par augmentation de capital par souscription en numéraire de 412 500 actions, soit 20% du capital de la société après augmentation de capital, au prix de MAD 185 l'action.
- 2000** Démarrage des importations de propane qui seront stockées dans les dépôts de MAGHREB GAZ.
- 2001** Augmentation de la capacité de stockage de AFRIQUIA GAZ par la réalisation d'un dépôt de stockage de propane en partenariat avec SHELL (STOGAZ). La société diversifie ainsi ses sources d'approvisionnement tout en réduisant ses coûts logistiques. Parallèlement, AFRIQUIA GAZ, en partenariat avec ZIZ, crée en 2001 un centre emplisseur à Souk El Arbâa, dénommé AB Gaz, couvrant les besoins d'emplissage de la société dans la région Nord.
- 2004** Changement d'identité visuelle avec notamment la création d'un nouveau logo afin de moderniser l'image de la société et de poursuivre son intégration au sein de AKWA Group.
- 2005** Acquisition de 99,9% de Primagaz Holding et de 100% de SODIPIT. Suite à cette opération, AFRIQUIA GAZ prend le contrôle de 100% de TISSIR PRIMAGAZ.  
Acquisition par AFRIQUIA GAZ de 50% du capital de TISSIR PRIMAGAZ et du parc de bouteilles détenus par AFRIQUIA SMDC suite à son rapprochement avec OISMINE Group.  
Augmentation de capital de MAD 1,035 milliards (prime d'émission de MAD 330/action) dans le cadre du financement des opérations stratégiques réalisées en 2005.
- 2007** Obtention de la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de la chaîne gazière.
- 2008** Extension du terminal de stockage de propane à Jorf Lasfar pour une capacité de 3 900 T.

Démarrage d'un programme de rachat d'actions portant sur 3% du capital de AFRIQUIA GAZ. Achevé en août 2009, ce programme a permis de réduire la volatilité du titre.

**2009** Acquisition de la société NATIONAL GAZ auprès de REPSOL BUTANO, sise à Oujda, spécialisée dans la distribution de bouteilles de gaz butane.

**2010** Inauguration le 6 janvier de la 1<sup>ère</sup> phase d'un nouveau centre de stockage à Jorf Lasfar, propre à AFRIQUIA GAZ et doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m<sup>3</sup> répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité devra être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2<sup>ème</sup> phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.

Créée en 1965 en tant que département au sein de la Société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC), AFRIQUIA GAZ a rapidement été appelée à se développer vers la fin des années 70 avec la diversification dans la distribution de propane.

L'expansion rapide de AKWA Group, appuyée par la volonté du management de restructurer de manière plus efficiente son schéma organisationnel, s'est traduite par la spécialisation et la filialisation des différentes entités, regroupées en cinq Pôles distincts : Carburants & Lubrifiants, Gaz, Fluides, TMTP (Technologies, Médias, Télécommunications et Participations) et Immobilier (créé début 2007).

Capitalisant sur une structure juridique propre ainsi que sur le soutien financier et institutionnel de ses actionnaires, AFRIQUIA GAZ a poursuivi son chantier de développement, à travers la mise en place d'un nouveau centre emplisseur à Marrakech (localité de Harbil) en 1995, l'introduction de 20% de son capital à la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1999 et la mise en œuvre de plusieurs projets de partenariats.

En avril 2005, AFRIQUIA GAZ et CGP PRIMAGAZ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par AFRIQUIA GAZ auprès de CGP PRIMAGAZ de 99,9% de PRIMAGAZ Holding et par conséquent 50% de TISSIR PRIMAGAZ et de 100% de SODIPIT pour un montant global de MAD 690 millions.

En juin 2005, AFRIQUIA GAZ a procédé à une recapitalisation de plus de MAD 1,0 milliard en vue de financer l'acquisition des 50% restant de TISSIR PRIMAGAZ détenus par AFRIQUIA SMDC (suite au rapprochement de AFRIQUIA SMDC et de OISMINE Group en mars 2005). En contrôlant TISSIR PRIMAGAZ, AFRIQUIA GAZ est devenue le leader national de la distribution de GPL et a pu renforcer sa position pour faire face à la libéralisation du secteur.

## II. APPARTENANCE A AKWA GROUP

### II.1. PRESENTATION DE AKWA GROUP

#### II.1.1. Présentation

La société AFRIQUIA GAZ est détenue majoritairement par AKWA Group (directement et à travers AFRIQUIA SMDC), dont les principaux actionnaires sont les familles AKHANNOUCH et WAKRIM.

AKWA Group est une holding marocaine créée par les familles AKHANNOUCH et WAKRIM en 1994. Leader dans la distribution de carburants et de gaz, la holding opère également dans plusieurs autres secteurs d'activités comme la presse écrite ou les télécommunications.

#### II.1.2. Activités de AKWA Group

AKWA Group dispose d'un portefeuille d'une **soixantaine de sociétés** et d'une vingtaine de marques phares qui s'articulent autour de cinq grands Pôles opérationnels :

- Carburants & Lubrifiants ;
- Gaz ;
- Fluides ;
- Technologies, Medias, Télécoms et Participations (TMTP) ;
- Immobilier.

AKWA Group abrite les cinq pôles d'activité et assure toutes les opérations fonctionnelles qui ne relèvent pas de l'activité première des entreprises. Chaque filiale est gérée par un directeur général qui reporte au directeur du pôle dont dépend la société. En effet, la philosophie de cette réorganisation, est le regroupement des moyens et la séparation des métiers.

#### II.1.3. Description des autres pôles de AKWA Group

##### Pôle Carburants et Lubrifiants

Le Pôle Carburants & Lubrifiants est le cœur de l'activité de AKWA Group. Ses filiales comptent parmi les leaders du marché. Ce pôle est composé de sociétés complémentaires ayant comme noyau dur la distribution de carburants, opérée par AFRIQUIA SMDC.

De manière générale, le Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group, intervient sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la commercialisation de carburant et lubrifiants, allant de l'importation à la vente sur le marché, en passant par le stockage et la distribution. Cette structure permet au Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group d'être relativement autonome et d'avoir une parfaite maîtrise de la chaîne de valeur.

##### Pôle Fluides

Le Pôle Fluides repose sur la société MAGHREB OXYGENE qui produit et commercialise des gaz industriels et médicaux (co-leader national). En parallèle, le Pôle Fluides commercialise des équipements de soudage et des équipements médico-techniques à travers la société TECHNO SOUDURES.

Outre la création de nouvelles sources de revenus, l'activité de TECHNO SOUDURES permet à MAGHREB OXYGENE d'étoffer son portefeuille clients en vue de développer davantage l'activité gaz.

## Pôle TMTP

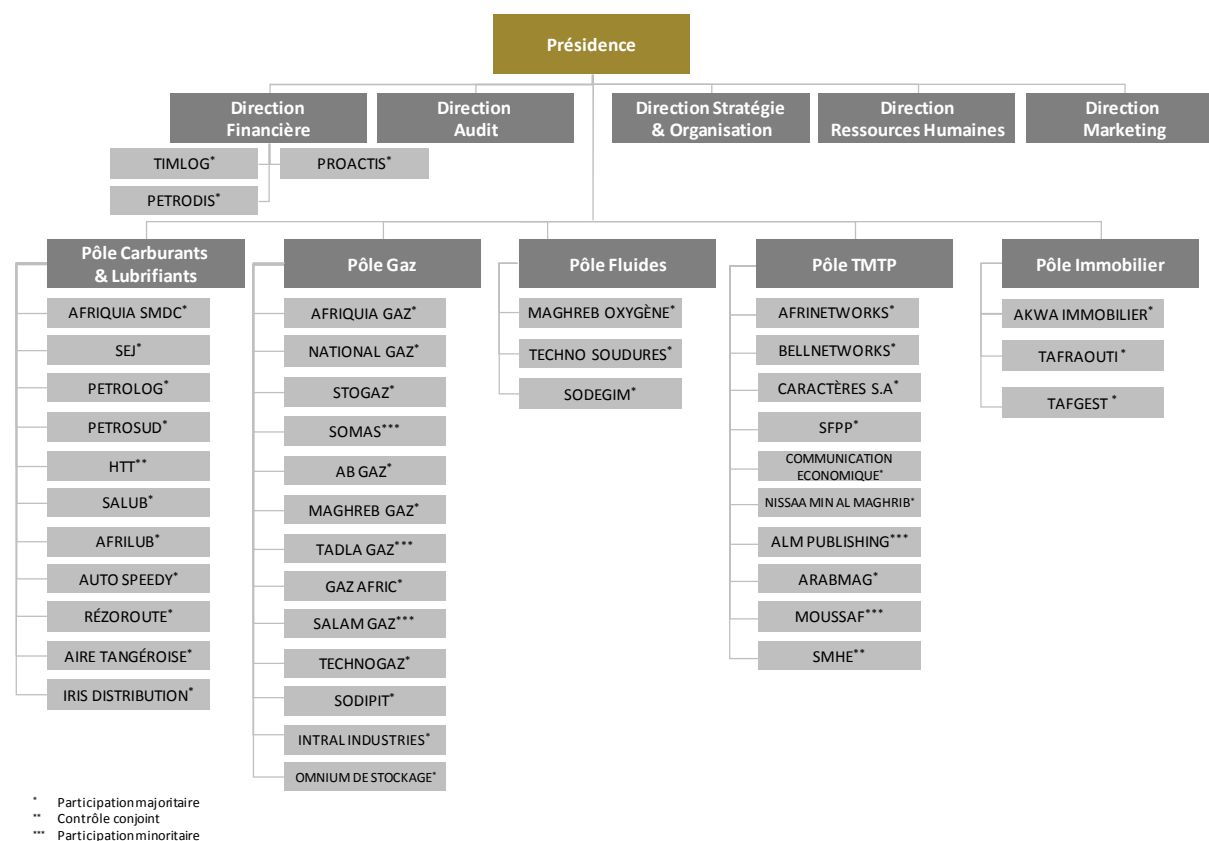
Le pôle TMTP (Technologies, Médias, Télécommunications et Participations) regroupe des filiales et les participations du groupe dans les nouvelles technologies, les médias et les télécommunications.

## Pôle Immobilier

Le Pôle Immobilier regroupe l'immobilier de bureaux et de commerce (TAFRAOUTI), l'immobilier touristique et de loisirs (SGM SA, Marina d'Agadir, etc.) ainsi que l'immobilier social (DAR ARRIZK).

### II.1.4. Organigramme de AKWA Group

Figure 3. Structure de AKWA Group



Source : AKWA Group

### II.1.5. Principaux faits marquants de son histoire

- 1932 – 1942** Le fondateur Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH ouvre une échoppe à Casablanca, où il revend au litre du pétrole acheté à des sociétés étrangères, telles que BERRY et SOCONY VACUUM.
- 1959** Lancement dans le domaine pétrolier avec la création de la société AFRIQUIA SMDC (Société Marocaine de Distribution de Carburant) par Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH et Hadj Ali WAKRIM. La même année, AFRIQUIA franchira une étape décisive dans son développement en obtenant l'agrément de distributeur, qui lui permettra de s'imposer face aux multinationales.
- 1965** Le Groupe se diversifie en créant un département gaz au sein de la société AFRIQUIA SMDC spécialisé dans le stockage, le conditionnement et la distribution de GPL (propane et butane) sous la marque AFRIQUIA GAZ.

- 1972** Démarrage de l'activité lubrifiants en partenariat avec la société Elf Aquitaine. Cette activité constitue aujourd'hui un secteur intégré du Groupe.
- 1976** Création de MAGHREB OXYGENE dont la production d'oxygène sera nécessaire à la bonne connexion des pipelines de carburants utilisés par AFRIQUIA SMDC.
- 1993** Une nouvelle organisation voit le jour avec la naissance de AKWA Holding. Basée sur une volonté de regrouper les moyens et de séparer les métiers, elle a conduit à un repositionnement des filiales du Groupe dans des Pôles d'activité cohérents et homogènes. En parallèle, le Groupe s'est déchargé des fonctions administratives, en les confiant aux sociétés AFRIQUIA MANAGEMENT et AFRIQUIA LOGISTIQUE. Une solution qui offre aux filiales du Groupe la possibilité de se consacrer exclusivement à leur métier.
- 1999** Le Groupe prend un nouveau virage stratégique, celui de la diversification. Il investit dans le domaine des télécommunications en entrant à hauteur de 11% dans le capital de MEDITELECOM à travers la holding HOLDCO.  
Il s'introduit également dans le secteur de la presse avec le Groupe Caractères, comprenant les sociétés SFPP, editrice de « La Vie Eco », et Communication Economique, editrice de « Femmes du Maroc », « Maisons du Maroc » et « Nissaa Min Al Maghrib ».  
Des projets novateurs et complémentaires aux métiers de base du Groupe sont, par ailleurs, lancés, tels que les « Villages Afrika » et les centres « Speedy ».
- 2002** Les différentes décisions stratégiques prises les années auparavant mènent au changement de dénomination sociale du Groupe. En effet, dans l'objectif de préparer l'avenir, d'optimiser la gestion de ses quarante filiales et de ses vingt marques phares, le Groupe se réorganise et change de dénomination sociale pour devenir AKWA Group. Une évolution qui s'accompagne d'une vaste campagne de communication véhiculant, sous la signature « l'avenir n'attend pas ! », les valeurs qui ont toujours caractérisé le Groupe et ses fondateurs : esprit d'entreprise, dynamisme et combativité.
- 2004** AKWA Group se voit attribuer la concession du terminal 3 du Port Tanger Med dans le cadre d'un groupement formé avec MAERSK A/S (Danemark) et APM Terminals (Hollande). Ce terminal a une capacité de 3 millions de conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds) et comprend 1 600 mètres de quais et 78 ha de terre-pleins.
- 2005** L'année 2005 marque un nouveau départ pour AKWA Group. En effet, deux importantes acquisitions sont conclues dans le secteur de l'énergie. L'acquisition par AFRIQUIA SMDC de SOMEPI Carburants, une des principales compagnies de distribution de carburant au Maroc, suivie de celle de TISSIR PRIMAGAZ, filiale de la société franco-néerlandaise CGP PRIMAGAZ, par AFRIQUIA GAZ propulse AKWA Group au rang de leader national. Il s'agit là d'une véritable union stratégique positionnant le géant national comme l'opérateur énergétique par excellence au Maroc.
- 2006** Signature d'un partenariat avec CHEVRON TEXACO afin de consolider leurs activités lubrifiants au Maroc. Le Groupe CHEVRON TEXACO apporte, de son côté, son soutien technologique, son expérience à travers plus de 180 filiales dans le monde, ainsi que des équipes multidisciplinaires dédiées au support de la Joint-venture aussi bien dans les processus que dans l'assistance à la clientèle.
- Ouverture du capital de AFRIQUIA SMDC au profit d'investisseurs institutionnels de référence.
- Adjudication de la concession de gestion du terminal à hydrocarbure du port de Tanger Med au consortium comprenant AFRIQUIA SMDC, HORIZON Terminals Limited et INDEPENDANT PETROLEUM GROUP. Les travaux de construction ont démarré en juillet 2007.
- 2007** Poursuite de la stratégie de diversification de AKWA Group avec la création d'un Pôle immobilier autour de projets phares dans les domaines de l'immobilier professionnel, touristique, de loisir et de l'immobilier social.

**2008** Création par la filiale Fluides du groupe, MAGHREB OXYGENE, d'une joint venture avec un partenaire du secteur pour la construction et l'exploitation d'unités on-site

**2009** Rachat en février, par AFRIQUIA GAZ, de la société NATIONAL GAZ, filiale de REPSOL BUTANO, spécialisée dans la distribution de bouteilles de butane dans l'Oriental. Une opération qui permet à AFRIQUIA GAZ de renforcer sa présence dans la région précitée.

**2010** Inauguration le 6 janvier de la 1<sup>ère</sup> phase d'un nouveau centre de stockage, au profit de AFRIQUIA GAZ, sis à Jorf Lasfar doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m<sup>3</sup> répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2<sup>ème</sup> phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.

Accord d'association entre AKWA Group et RISMA, fonds d'investissement hôtelier, portant sur le lancement de l'enseigne Etap Hôtel au Maroc, avec la construction à terme de 24 unités hôtelières, soit une capacité cumulée de près de 4 000 chambres.

Signature d'une convention de partenariat entre AKWA Group et SNI en vue de la réalisation d'un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) au Maroc. Cette infrastructure sera composée d'un terminal destiné à accueillir les navires méthaniers, d'infrastructure de stockage, d'installations de regazéification ainsi que d'un gazoduc et d'un réseau de distribution.

## II.2. FLUX FINANCIERS ENTRE AFRIQUIA GAZ ET LES AUTRES SOCIÉTÉS DE AKWA GROUP

Le tableau suivant synthétise les flux financiers sur la période 2007-2009 faisant l'objet d'une convention de financement entre AFRIQUIA GAZ et les autres entités de AKWA Group :

Société du Groupe	Montant de l'avance financière consentie (en K MAD)	Date de l'avance	Taux d'intérêt annuel	Montant de la créance au 13.12.2009 (en K MAD)	Montant des produits constatés au 31.12.2009 (en K MAD)
AB GAZ	42 000	22/10/2009	3,50%	32 000	249
AFRILUB	30 000	31/12/2009	3,50%	30 000	3
AFRIQUIA SMDC	250 000	23/10/2009	3,00%	0	1 012
AKWA Group	40 000	04/07/2005	6,60%	40 000	2 641
AKWA Group	7 000	31/12/2009	6,00%	7 000	1
INTRAL INDUSTRIES	44 000	12/12/2008	4,44%	0	342
INTRAL INDUSTRIES	20 000	22/10/2009	3,50%	20 000	136
MAGHREB OXYGENE	30 000	31/12/2009	3,50%	30 000	3
OISMINE Group	24 000	25/12/2008	NA	24 000	720
OISMINE Group	26 984	25/12/2008	NA	26 984	0
PETRODIS	3 500	31/12/2009	3,50%	3 500	0
SALUB	9 000	31/12/2009	3,50%	9 000	1
SODIPIT	6 000	31/12/2009	3,50%	6 000	1
STOGAZ	1 000	04/07/2005	6,00%	1 000	60
STOGAZ	6 000	26/12/2008	6,00%	6 000	316
STOGAZ	4 000	31/12/2009	6,00%	4 000	0
TAFRAOUTI	6 000	02/07/2008	4,90%	0	0
TECHNO SOUDURE	2 000	04/07/2005	7,00%	2 000	154
TECHNOGAZ	30 000	11/10/2006	4,44%	0	114
TECHNOGAZ	10 000	22/10/2009	3,50%	10 000	68
TIMLOG	7 500	31/11/2009	3,50%	7 500	1

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant détaille les conventions, autres que celles de financement, conclues avec les autres sociétés de AKWA Group :

Société du Groupe	Nature du lien	Date de la convention	Produits ou charges constatés au 31.12.2009 (en K MAD)
AKWA Group	Prestation de services	25/11/1998	-11 000
AKWA Group	Prestation de services	25/12/2009	-10 000
AKWA Group	Prestation de services	25/12/2009	-1 700
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Sponsoring	01/01/2005	-390
MAGHREB OXYGENE	Location de terrain	25/12/1996	-30

Source : AFRIQUIA GAZ

### II.3. AUTRES FLUX ENTRE AFRIQUIA GAZ ET LES AUTRES SOCIETES DE AKWA GROUP

Le tableau ci-dessous présente les flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group sur la période 2007-2009 :

Société du Groupe	Nature du flux	Produits ou charges constatés au 31.12.2007 (en K MAD)	Produits ou charges constatés au 31.12.2008 (en K MAD)	Produits ou charges constatés au 31.12.2009 (en K MAD)
STOGAZ	Achats de prestations de stockage de gaz	-4 722	-4 549	-4 141
SALAM GAZ	Achats de GPL	-1 052 630	-1 249 918	-812 474
SALAM GAZ	Ventes de GPL	440	273	4 028
GAZAFRIC	Achats de GPL	-535 046	-663 847	-521 342
GAZAFRIC	Ventes de GPL	211 297	66 021	18 429
PROACTIS	Achats de prestations de gestion administrative	-6 215	-7 541	-4 522
AKWA Group	Achats de prestations de services	-11 000	-11 000	-22 700
MAGHREB OXYGENE	Location de terrain	-30	-30	-30
MAGHREB OXYGENE	Ventes de GPL	9 514	7 879	6 999
MAGHREB OXYGENE	Achat d'oxygène	-262	-349	-153
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Redevances de sponsoring	-390	-300	-390
INTRAL	Acquisitions d'immobilisations	-	-23 000	-146 653
TIMLOG	Achat de prestations de services (transport)	-73 727	-89 657	-109 910

Source : AFRIQUIA GAZ

Les flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group sur la période 2007-2009 se présentent ainsi :

En K MAD	2007	2008	2009
AKWA Group	53 639	61 891	69 111
AFRIQUIA SMDC	67 925	78 375	87 519

Source : AFRIQUIA GAZ

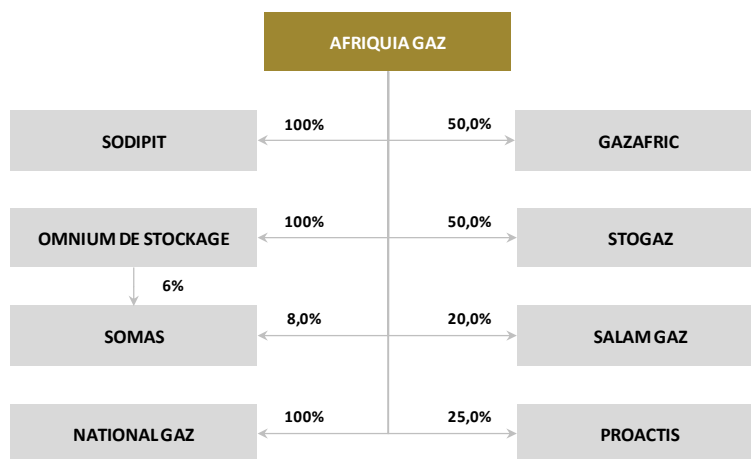
### III. FILIALES DE AFRIQUIA GAZ

#### III.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE

AFRIQUIA GAZ détient plusieurs participations dont les plus importantes sont NATIONAL GAZ, SODIPIT, OMNIUM DE STOCKAGE, GAZAFRIC et STOGAZ.

En plus des filiales détenues majoritairement, AFRIQUIA GAZ détient des participations dans d'autres sociétés. Le graphique suivant présente les principales participations de AFRIQUIA GAZ à la date d'établissement de la présente note d'information :

Figure 4. Principales participations de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

#### III.2. PRESENTATION DES PARTICIPATIONS

##### III.2.1. Principales participations de AFRIQUIA GAZ

###### NATIONAL GAZ

<b>Dénomination sociale</b>	NATIONAL GAZ
<b>Siège social</b>	-
<b>Domaine d'activité</b>	Distribution de GPL
<b>% de capital détenu</b>	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009
<b>Capital social</b>	5 000	5 000	5 000
<b>Fonds propres</b>	23 812	31 483	21 126
<b>Dettes financières<sup>3</sup></b>	44 642	45 004	44 890
<b>Total Bilan</b>	164 023	121 662	136 086
<b>Chiffre d'affaires</b>	100 793	106 136	107 358
<b>Résultat net</b>	4 544	7 671	9 143
<b>Dividendes distribués</b>	0	0	19 500

Source : AFRIQUIA GAZ

<sup>3</sup> Il s'agit essentiellement de dettes de consignation.

## SODIPIT

<b>Dénomination sociale</b>	SODIPIT
<b>Siège social</b>	Chemin de la Falaise, complexe industriel - Mohammedia
<b>Domaine d'activité</b>	Réparation de bouteilles de gaz et fabrication d'accessoires
<b>% de capital détenu</b>	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009
<b>Capital social</b>	10 000	10 000	10 000
<b>Fonds propres</b>	21 070	19 524	20 123
<b>Dettes financières</b>	0	0	0
<b>Total Bilan</b>	39 219	40 272	39 938
<b>Chiffre d'affaires</b>	51 096	47 993	46 248
<b>Résultat net</b>	2 121	154	599
<b>Dividendes distribués</b>	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

## OMNIUM DE STOCKAGE

<b>Dénomination sociale</b>	OMNIUM DE STOCKAGE
<b>Siège social</b>	Km 7, route de Rabat - Aïn Sebâa - Casablanca
<b>Domaine d'activité</b>	Holding
<b>% de capital détenu</b>	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009
<b>Capital social</b>	8 400	8 400	8 400
<b>Fonds propres</b>	9 505	9 289	11 838
<b>Dettes financières</b>	0	0	0
<b>Total Bilan</b>	9 519	9 304	11 890
<b>Produits des titres de participations</b>	864	600	3 024
<b>Résultat net</b>	847	583	3 111
<b>Dividendes distribués</b>	496	798	563

Source : AFRIQUIA GAZ

## GAZAFRIC

<b>Dénomination sociale</b>	GAZAFRIC
<b>Siège social</b>	Rue Assinaâ, quartier Anza - Agadir
<b>Domaine d'activité</b>	Emplissage de bouteilles GPL
<b>Actionnariat</b>	
AFRIQUIA GAZ	50%
Famille Bicha	50%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009
<b>Capital social</b>	15 000	15 000	15 000
<b>Fonds propres</b>	38 628	41 138	
<b>Dettes financières</b>	ND	ND	ND
<b>Total Bilan</b>	471 657	649 464	688 650
<b>Chiffre d'affaires</b>	923 192	1 251 472	864 395
<b>Résultat net</b>	14 104	14 430	17 376
<b>Dividendes distribués</b>	12 300	12 000	13 500

Source : AFRIQUIA GAZ

## STOGAZ

<b>Dénomination sociale</b>	STOGAZ
<b>Siège social</b>	Rue Farhat Hachad - Mohammedia
<b>Domaine d'activité</b>	Stockage de GPL
<b>Actionnariat</b>	
AFRIQUIA GAZ	50%
SHELL du Maroc	50%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009
<b>Capital social</b>	45 000	45 000	45 000
<b>Fonds propres</b>	45 740	45 891	46 337
<b>Dettes financières</b>	18 000	20 000	18 000
<b>Total Bilan</b>	70 740	67 977	66 686
<b>Chiffre d'affaires</b>	9 578	8 476	8 615
<b>Résultat net</b>	278	150	446
<b>Dividendes distribués</b>	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

### III.2.2. Autres participations

Au 31 décembre 2009, AFRIQUIA GAZ détient également des participations dans les sociétés suivantes :

Société	Participation au capital	Prix d'acquisition globale (K MAD)	Valeur comptable nette (K MAD)	Situation nette (K MAD)	Résultat net (K MAD)
SALAM GAZ	20%	30 000,0	30 000,0	338 515,0	83 388,4
SOMAS	8%	11 192,0	11 192,0	97 233,2	25 145,6
AB GAZ	0%	9,9	9,9	28 374,1	9 224,21
GENERAL TIRE	4%	5 437,2	0,0		
MAGHREB OXYGENE	3%	2 106,8	2 106,8	167 341,7	10 869,55
PROACTIS (AFRIQUIA MANAGEMENT)	25%	492,8	492,8		
ALLO GAZ	12%	37,0	0,0		
SETTAT GOLF	2%	10,0	10,0		
BANQUE POPULAIRE	0%	227,0	227,0		
THERMALTECH	0%	1,0	0,0		
TECHNOSOUDURE	0%	0,2	0,2		

Source : AFRIQUIA GAZ

### III.3. RELATIONS ENTRE AFRIQUIA GAZ ET SES FILIALES

Cf. Titre II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group.

## IV. MARCHE DU GPL

### IV.1. CADRE REGLEMENTAIRE

L'importance stratégique des GPL, pour l'indépendance énergétique du Maroc mais surtout en tant que produit social de première nécessité, a poussé les autorités gouvernementales à mettre en place un système réglementaire complet qui encadre l'ensemble des maillons de l'activité, de l'importation à la distribution en passant par le stockage et l'emplissage.

#### IV.1.1. Fixation des prix

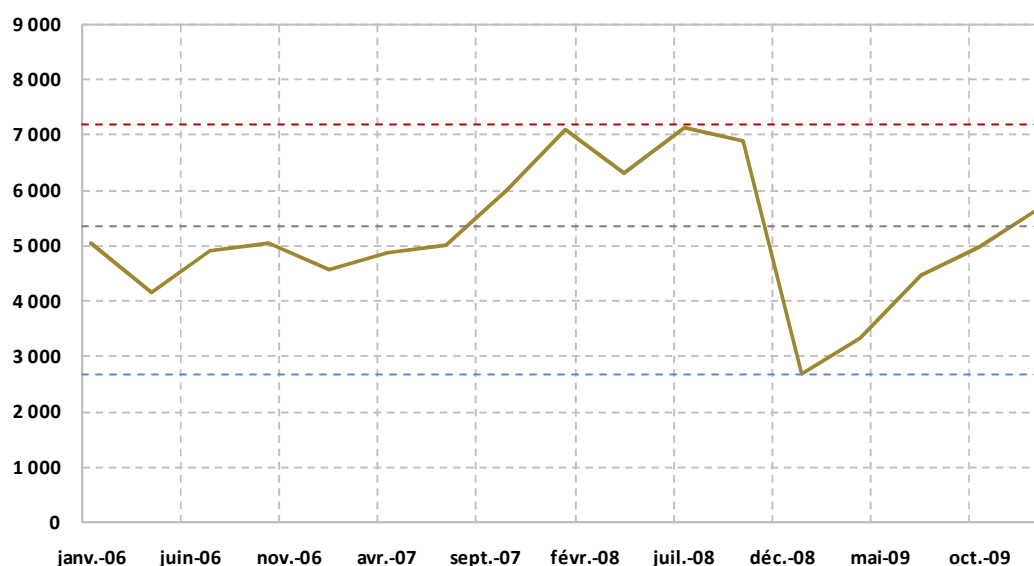
L'importance économique et sociale des produits énergétiques en général, et des produits pétroliers en particulier, est à l'origine d'une réglementation du secteur favorisant l'intervention de la Caisse de Compensation en vue de réguler les prix.

Jusqu'au 31 décembre 1994, les prix des GPL à la consommation étaient fixés par l'Etat qui déterminait les prix de reprise (les prix d'achat des produits auprès des raffineries) et assurait aux différents intervenants du secteur (centres emplisseurs, sociétés distributrices, dépositaires et détaillants) une marge fixe.

A compter de 1995, le prix du propane n'est plus réglementé. En revanche, étant donné que le butane est considéré comme un produit de première nécessité, son prix est régi par la structure officielle des prix fixée en général mensuellement par le Ministère de l'Energie et des Mines.

Les prix de reprise du butane (prix de sorties des raffineries) sont indexés sur les cotations internationales de Rotterdam et sont calculés mensuellement. Le graphique suivant retrace l'évolution des prix de reprise sur la période 2006-2010T1 :

Figure 5. Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2006-2010T1 (MAD / T)



Source : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE)

Les prix de vente des centres emplisseurs varient mensuellement. Les centres se rémunèrent à travers une marge fixée par l'Etat.

Les prix de vente des sociétés distributrices, des dépositaires grossistes et des détaillants sont maintenus constants grâce à la péréquation, qui consiste au financement par la Caisse de

Compensation d'une aide à l'importation des produits pétroliers, permettant de maintenir fixes les marges des différents intervenants.

Le régime des importations de GPL prévoit des comptes d'ajustement des prix d'importation (comptes de stabilisation des prix de la Caisse de Compensation) dans le cas où ces prix sont supérieurs au prix de reprise, afin de maintenir stable le prix de vente au public.

Le tableau ci-dessous présente la structure des prix du butane conditionné du mois de janvier 2010<sup>4</sup> :

	Charges supérieures à 5 kg	Charges inférieures à 5 kg
1- Prix de reprise HT	5 624,41	5 624,41
2- TIC	46,00	46,00
3- TVA (10% de 1+2)	567,04	567,04
4- Crédit de droit (0,41% de 2+3)	2,51	2,51
<b>5- Prix de facturation aux centres emplisseurs (1+2+3+4)</b>	<b>6 239,96</b>	<b>6 239,96</b>
6- Coulage emplissage (2% de 5)	124,80	124,80
7- Marge et frais emplissage	318,00	318,00
8- Marge spéciale pour financement des stocks (dette à long terme envers la Caisse de compensation)	30,00	30,00
9- Provision de transport en vrac	50,00	50,00
10- Capsulage bouteilles	20,00	50,00
Sous-total (5+6+7+8+9+10)	6 782,76	6 812,76
TVA à déduire (3)	567,04	567,04
<b>11- Prix de vente aux sociétés de distribution HT</b>	<b>6 215,72</b>	<b>6 245,72</b>
12- TVA (10% de 11)	621,57	624,57
<b>13- Prix de vente aux sociétés de distribution TTC (11+12)</b>	<b>6 837,30</b>	<b>6 870,30</b>
14- Frais et marge "Sociétés de distribution"	538,00	604,00
15- Frais et marge "Dépositaires"	387,50	450,00
Sous-total (13+14+15)	7 762,80	7 924,30
TVA à déduire (12)	621,57	624,57
16- Sous-total HT	7 141,22	7 299,72
17- TVA sur prix fort (maximum de a et b)	714,12	729,97
a- TVA sur prix de vente en gros (9,091% de 19)	285,23	280,31
b- TVA (10% de 16)	714,12	729,97
18- Solde de la Caisse de compensation	-4 717,84	-4 946,36
<b>19- Prix de vente en gros TVA comprise (16+17+18)</b>	<b>3 137,51</b>	<b>3 083,34</b>
20- Marge "Détailants"	195,83	250,00
<b>21- Prix de vente au détail (Prix de base) (19+20)</b>	<b>3 333,34</b>	<b>3 333,34</b>

Source : MEMEE

#### IV.1.2. Stock de sécurité

Compte tenu de l'importance du secteur de l'énergie pour l'économie marocaine, les compagnies d'hydrocarbures, conformément à la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, sont tenues de constituer un stock de sécurité égal à 2,5 fois la moyenne mensuelle de leurs ventes de l'année précédente pour tous les produits (sauf autorisation de la Direction de l'Énergie).


Du point de vue de la valeur, les centres emplisseurs doivent détenir à une date donnée un stock dont la valeur (calculée au prix de reprise de cette date) doit être supérieure ou égale à la somme de

<sup>4</sup> Présentée à titre purement illustratif

la valeur initiale et de la marge spéciale (MAD 30 la tonne) à la même date (équation de la Caisse de Compensation). La valeur initiale des stocks correspond à leur valeur au prix de reprise au moment de l'adhésion à la convention relative à la marge spéciale. La marge spéciale affectée au financement du stock de sécurité apparaît dans la structure officielle des prix.

Le stock de sécurité reconstitué doit être détenu en permanence. Un contrôle périodique est effectué par des agents de l'Etat pour s'assurer du respect de cette réglementation.

#### IV.1.3. Intervenants

 <p>Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Ministère de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement représente l'autorité de tutelle pour l'ensemble des compagnies d'hydrocarbures au Maroc : il publie périodiquement la structure des prix qui fixe les prix de reprise et les marges pour chaque maillon de l'activité GPL.</li> </ul>
<p><b>Ministère des Affaires Economiques et Générales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Ministère des Affaires Economiques et Générales est chargé de suivre l'évolution des prix et de proposer ou de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du marché et la protection du pouvoir d'achat du consommateur.</li> <li>A travers la Caisse de Compensation, le Ministère subventionne les prix des produits réglementés (butane conditionné et vrac) et finance les stocks de sécurité constitués par les opérateurs.</li> </ul>
<p><b>Groupement des Pétroliers du Maroc</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce groupement a pour principale vocation la diffusion d'informations auprès des sociétés du secteur. Ainsi, il publie des statistiques mensuelles qui détaillent les ventes réalisées par chaque opérateur et leur répartition par types de produits : huiles moteurs, graisses et autres catégories.</li> </ul>

## IV.2. MARCHÉ

### IV.2.1. Généralités

La chaîne de valeur du secteur des GPL se présente comme suit :

Figure 6. Chaîne de valeur du secteur des GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le secteur des GPL se divise en deux activités bien distinctes :

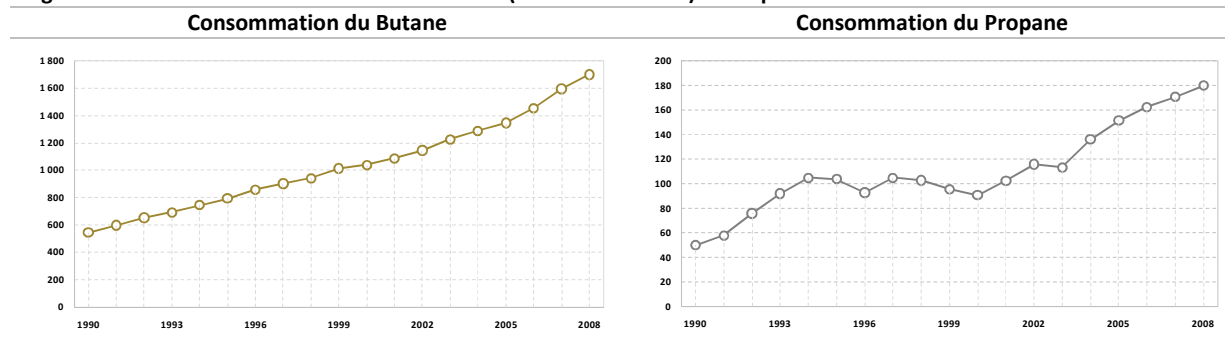
- L'emplissage ;
- La distribution.

Il conviendra de distinguer au sein de cette dernière activité, deux types de distribution, à savoir la distribution de produits conditionnés et la distribution de produits en vrac. L'activité d'emplissage s'applique uniquement aux produits conditionnés.

### IV.2.2. Présentation<sup>5</sup>

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation des gaz butane et propane sur la période 1990-2008 :

Figure 7. Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 1990-2008

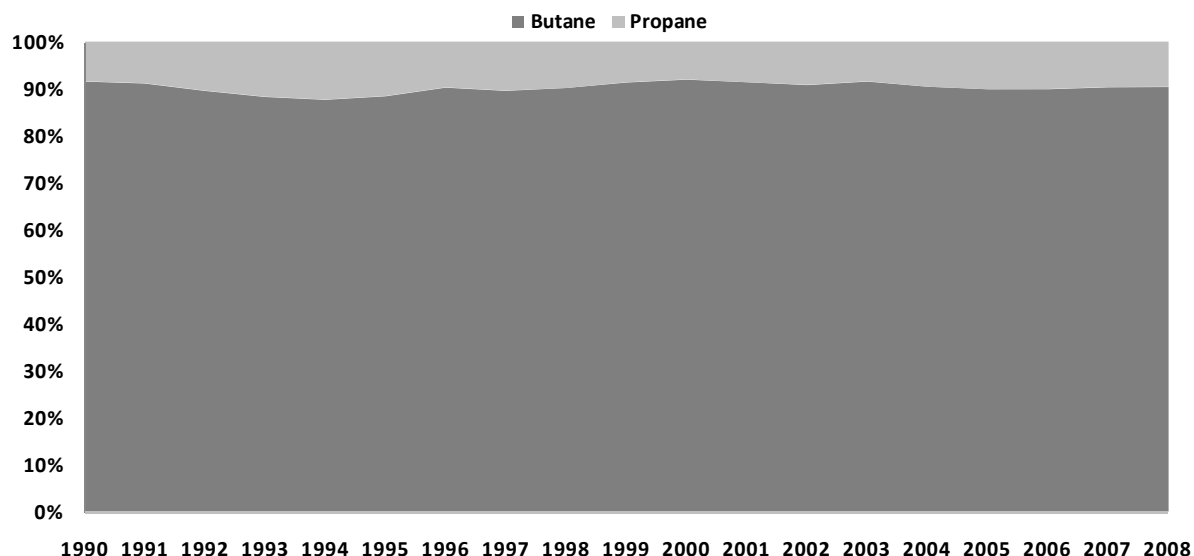


Source : MEMEE

Les ventes de GPL ont marqué une progression importante au cours de ces 30 dernières années : près de 7,5% par an en moyenne sur la période 1980-1990, près de 6,2% sur la période 1991-2001 et enfin 5,8% sur la période 2002 à 2008.

<sup>5</sup> La présentation du marché de GPL marocain se base sur les statistiques 2008 du MEMEE, les données relatives à 2009 n'étant pas encore disponibles.

**Figure 8. Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 1990-2008**



Source : MEMEE

Le butane est utilisé pour le chauffage, la cuisine et l'éclairage en milieu urbain et rural. La croissance de la consommation de ce produit de base a été fortement liée jusqu'ici à la croissance du nombre de ménages et à la sous-électrification du milieu rural. Ainsi, la demande en butane a connu une progression relativement régulière sur la période considérée. Un autre facteur récent qui tire cette demande en butane est le secteur agricole qui utilise le butane, en raison de son prix subventionné, en remplacement d'autres carburants.

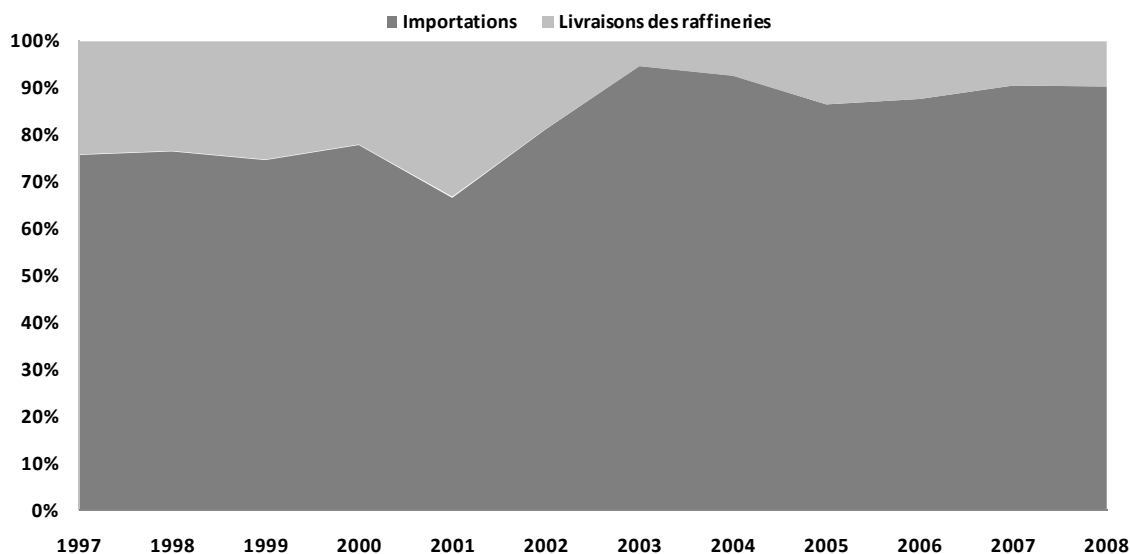
La consommation de propane est liée, quant à elle, à la croissance économique (notamment des industries céramiques, métallurgiques et agro-alimentaires) et bénéficiait jusqu'en 1995 de mesures d'encouragement de la part de l'Etat. En 1995, le prix du propane a été libéralisé, ce qui a occasionné une baisse de la consommation de 10% entre 1995 et 1996. Du fait du renchérissement des prix sur les marchés internationaux, une tendance baissière est constatée entre 1997 et 2001. Cependant, la hausse enregistrée en 2001 du cours à l'international du butane, a mené les industries consommatrices de GPL à opter pour le propane, dont la valeur énergétique est supérieure à celle du butane.

#### **IV.2.3. Approvisionnement en GPL**

Historiquement, l'approvisionnement en GPL était assuré par la SAMIR, à hauteur d'environ 20% de la demande en butane et 50% de la demande en propane. Le solde de la demande était couvert par l'importation. Cependant, suite à l'incendie de la SAMIR survenu en novembre 2002, les distributeurs de GPL commencés à s'approvisionner quasi-intégralement par la voie d'importation.

Le droit de s'approvisionner en GPL est fixé par voie réglementaire. Seules les sociétés autorisées à reprendre les GPL produits par SAMIR sont habilitées à l'importer.

Le graphique suivant décrit l'évolution de la structure d'approvisionnement des opérateurs GPL au Maroc :

**Figure 9. Evolution de la structure d’approvisionnement en GPL**


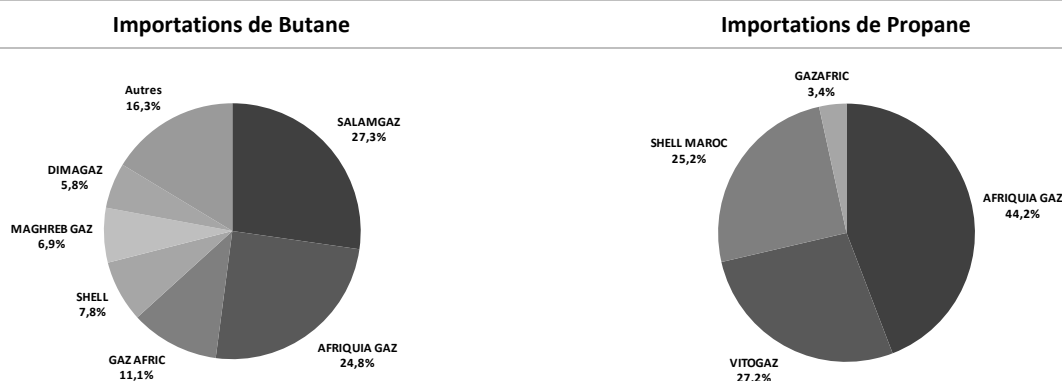
Source : MEMEE

Jusqu’en 2001, la part de SAMIR dans l’approvisionnement national en GPL tournait autour d’une moyenne de 25%. A partir de 2003, suite à l’incendie ayant touché les installations du raffineur à Mohammedia, la part de SAMIR a baissé considérablement pour se stabiliser à 10% de l’approvisionnement du marché.

Les GPL ne représentent actuellement que 3% de la production des raffineries de la SAMIR. La part des GPL dans la production de SAMIR risque de baisser suite au programme de modernisation des infrastructures de raffinage<sup>6</sup>.

Le marché est donc principalement tourné vers l’importation de GPL et tous les opérateurs ont recours à des raffineurs étrangers pour satisfaire la majorité de leurs besoins.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des importations de GPL entre les opérateurs du secteur :

**Figure 10. Répartition du volume des importations de GPL en 2008<sup>7</sup>**


Source : MEMEE

<sup>6</sup> Source : Note d’information relative à l’émission obligatoire de SAMIR, 2009.

<sup>7</sup> GAZAFRIC est filiale de AFRIQUIA GAZ à hauteur de 50%.

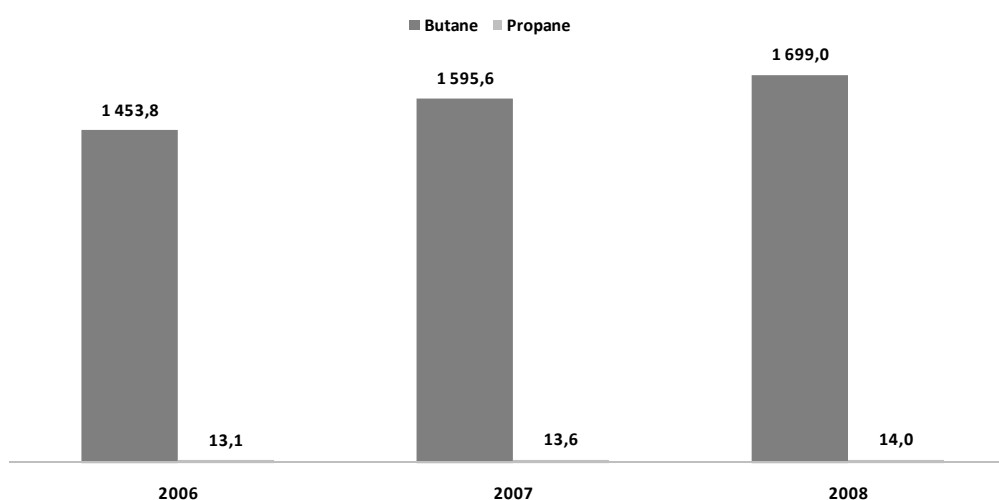
AFRIQUIA GAZ et SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) représentent à elles seules plus de 50% des importations de butane. Pour le propane, AFRIQUIA GAZ effectue 44% de l'ensemble des importations du marché.

#### IV.2.4. Emplissage de GPL

L'activité d'emplissage consiste à remplir des bouteilles de produits butane et propane pour le compte de sociétés distributrices. Les bouteilles sont de formats standards et se déclinent selon quatre charges : 3kg, 6kg, 12kg pour le butane et 34 kg pour le propane. Ce secteur regroupe 35 centres emplisseurs répartis sur l'ensemble du Royaume, et détenus par une vingtaine de sociétés.

Le graphique suivant présente l'évolution des quantités produites par les centres emplisseurs sur la période 2007-2009 :

Figure 11. Evolution des ventes des centres emplisseurs (en milliers de TM)



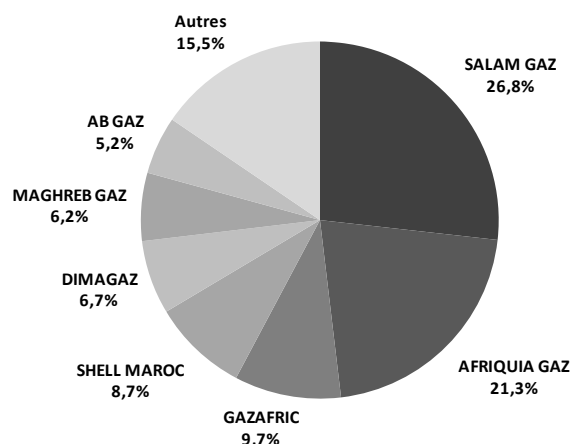
Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

La progression annuelle moyenne de l'activité nationale d'emplissage entre 2007 et 2009 est de 8,1% à 1,7 millions de TM. Cette croissance est principalement tirée par le butane avec un TCAM de 8,1%. Sur la même période, le propane a réalisé une croissance moyenne de 3,6% pour atteindre 14 000 TM.

Il convient de souligner que l'évolution de l'activité emplissage est fortement corrélée à celle de la distribution de GPL conditionnés et que de ce fait, sa progression repose principalement sur la hausse des ventes de butane et de propane conditionnés.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des ventes des sociétés d'emplissage en 2008 :

Figure 12. Répartition du volume global des ventes des sociétés d'emplissage de GPL en 2009<sup>8</sup>



Source : AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ et les autres centres contrôlés par AKWA Group en partenariat avec d'autres opérateurs (GAZAFRIC, MAGHREB GAZ et ABGAZ) détiennent une part de marché consolidée de 42,4%, viennent ensuite SALAM GAZ avec une part de 26,8% et SHELL MAROC avec 8,7%.

Les tableaux ci-dessous présentent les dix premiers centres emplisseurs de butane et propane en terme de volumes emplis :

Centres emplisseurs	Tonnage empli en 2008	% du total
GAZAFRIC I (Agadir)	117 270	6,9%
AFRIQUIA GAZ (Mohammedia)	117 260	6,9%
AFRIQUIA GAZ (Marrakech)	96 829	5,7%
DIMAGAZ (Casablanca)	95 225	5,6%
BUTAGAZ I (Mohammedia)	79 313	4,7%
AFRIQUIA GAZ (Jorf Lasfar)	78 736	4,6%
SALAM GAZ (Fès)	78 363	4,6%
ABGAZ (Souk El Arbaâ)	74 246	4,4%
AFRIQUIA (Beni Mellal)	67 126	4,0%
SALAM GAZ (Skhirat)	67 045	3,9%
<b>Total 10 premiers centres</b>	<b>871 412</b>	<b>51,3%</b>
<b>Total</b>	<b>1 698 961</b>	<b>100,0%</b>

Source : MEMEE

L'emplissage de butane est assez dispersé avec seulement 51% du volume total du marché en 2008 empli par les dix premiers centres emplisseurs.

La production annuelle moyenne s'élève à 48 542 tonnes par centre emplisseur en 2008. Les deux principaux centres emplisseurs de butane sont d'une part, le centre GAZAFRIC I, situé à Agadir et appartenant à la société GAZAFRIC, qui couvre 6,9% du total national empli, et d'autre part, le centre AFRIQUIA GAZ de Mohammedia, couvrant lui aussi 6,9% du volume national.

L'activité d'emplissage de propane représente un volume très faible de 14 000 TM réparti entre un nombre réduit de centres emplisseurs.

SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) détient le plus grand nombre de centres emplisseurs avec 12 centres soit 33% du nombre total de centres suivie de AFRIQUIA GAZ avec 4 centres et SHELL Maroc et GAZAFRIC avec 3 centres.

<sup>8</sup> GAZAFRIC et SALAM GAZ sont filiales respectivement à 50% et 20% de AFRIQUIA GAZ.

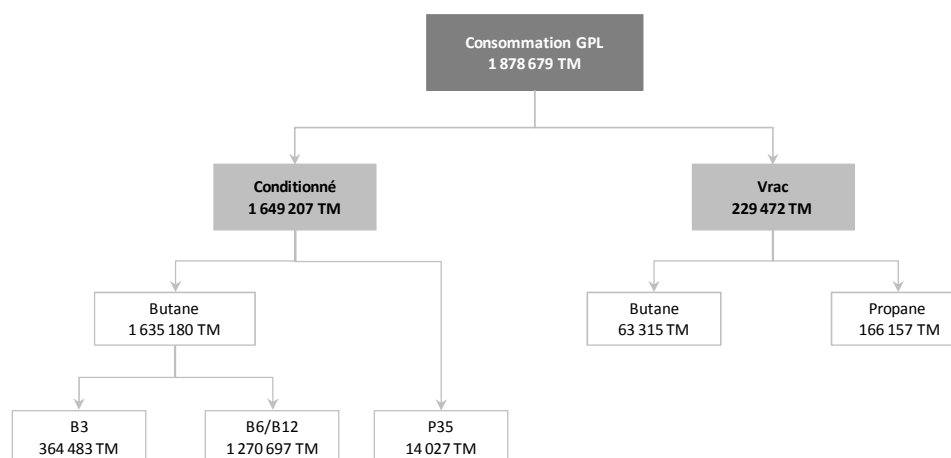
Société	Nombre de centres	% du total
SALAM GAZ	12	33%
AFRIQUIA GAZ	4	11%
SHELL	3	8%
GAZAFRIC	3	8%
MAGHREB GAZ	2	6%
DIMAGAZ	2	6%
AB GAZ	1	3%
GAZBER	1	3%
VITOGAZ	1	3%
ISMAILIA GAZ	1	3%
COGEGAZ	1	3%
OUARGAZ	1	3%
TADLA GAZ	1	3%
SPIN	1	3%
ATLAS SAHARA	1	3%
PNA	1	3%
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>

Source : MEMEE

#### IV.2.5. Distribution de GPL

Le marché marocain des GPL est composé de deux types de produits : le butane et le propane. Chacun de ces deux produits se décline selon deux formes, conditionné et vrac. La décomposition de la demande en GPL au Maroc en 2008 se décline de la manière suivante :

**Figure 13. Structure de la demande en GPL en 2008**



Source : MEMEE

Le tableau ci dessous détaille la progression des volumes de vente des produits GPL conditionnés et vrac sur la période 2006-2008 :

En TM	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Butane 12 kg	994 502 68,4%	1 131 740 70,9%	1 227 125 72,2%	13,8% 2,5 pts	8,4% 1,3 pts
Butane 6 kg	31 946 2,2%	37 952 2,4%	43 572 2,6%	18,8% 0,2 pts	14,8% 0,2 pts
Butane 3 kg	373 764 25,7%	366 580 23,0%	364 483 21,5%	-1,9% -2,7 pts	-0,6% -1,5 pts
Butane vrac	53 398 3,7%	59 288 3,7%	63 315 3,7%	11,0% 0,0 pts	6,8% 0,0 pts
<b>Total Butane</b>	<b>1 453 611</b>	<b>1 595 560</b>	<b>1 698 495</b>	<b>9,8%</b>	<b>6,5%</b>
Propane 34 kg	13 059 8,0%	13 600 8,0%	14 027 7,8%	4,1% -0,1 pts	3,1% -0,2 pts
Propane vrac	149 660 92,0%	157 255 92,0%	166 157 92,2%	5,1% 0,1 pts	5,7% 0,2 pts
<b>Total Propane</b>	<b>162 719</b>	<b>170 854</b>	<b>180 184</b>	<b>5,0%</b>	<b>5,5%</b>
<b>Total GPL</b>	<b>1 616 330</b>	<b>1 766 414</b>	<b>1 878 679</b>	<b>9,3%</b>	<b>6,4%</b>
GPL conditionné	1 413 272	1 549 872	1 649 207	9,7%	6,4%
GPL vrac	203 058	216 542	229 472	6,6%	6,0%

Source : MEMEE

Les graphiques ci-dessous présentent la part de marché des principales sociétés de distribution de GPL en 2008 :

Figure 14. Répartition du volume des ventes des sociétés de distribution de GPL en 2008



Source : MEMEE

AFRIQUIA GAZ est le leader incontesté du marché des GPL avec 43,7% des ventes de butane et 44,9% des ventes de propane. Viennent ensuite les filiales des sociétés étrangères : SHELL (13%) et TOTAL (12%) dans le butane et SHELL (24%), VITOGAZ (19%) et TOTAL (11%) dans le propane.

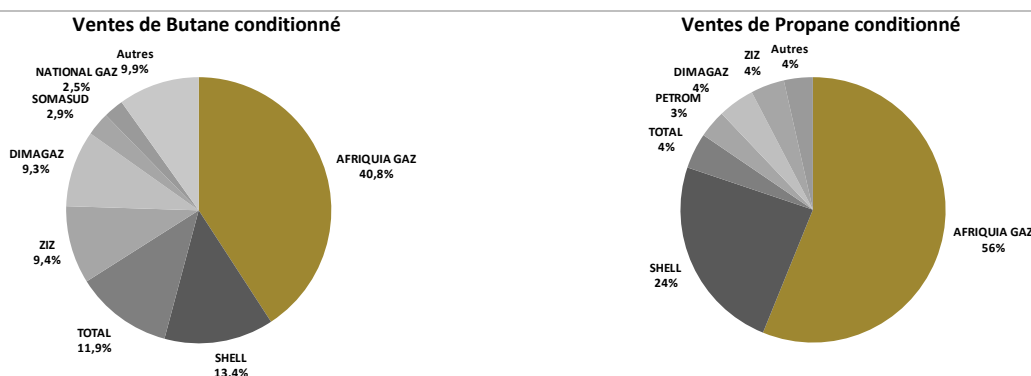
#### IV.2.5.1. Distribution du GPL conditionné

De manière générale, les produits conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle : industries céramiques, métallurgiques, agroalimentaires, etc.

Concernant le GPL conditionné, représentant 87,8% de la demande, le marché propose les produits suivants :

- Le butane B3 (cylindre de 3 Kg) ;
- Le butane B6 (cylindre de 6 kg) ;
- Le butane B12 (cylindre de 12 Kg) ;
- Le propane P34 (cylindre de 34 Kg).

Figure 15. Répartition du volume des ventes de GPL conditionné en 2008



Source : MEMEE

Sur le marché du GPL conditionné, AFRQUIIA GAZ détient 41% des ventes de butane et 56% des ventes de propane. AFRQUIIA GAZ est suivie de loin par SHELL, avec 13% dans le butane conditionné et 24% dans le propane conditionné, et ensuite TOTAL avec respectivement 12% et 4% dans le butane et propane conditionnés.

La distribution du GPL conditionné connaît une concurrence forte entre les différents opérateurs qui s'explique par :

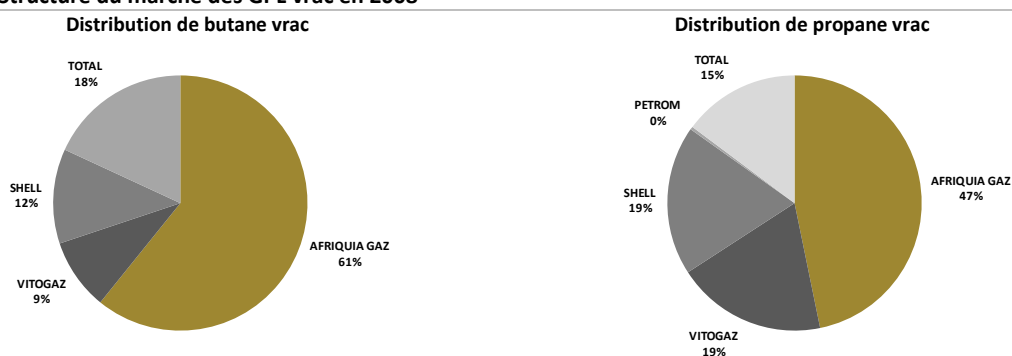
- Les écarts des taux de consignation entre les opérateurs ;
- Le phénomène du ramassage et le commerce illicite des emballages ;
- Le lancement de marques régionales pour les bouteilles B6 et B12.

#### IV.2.5.2. Distribution de GPL vrac

Le segment vrac ne représente pour sa part qu'environ 12% du marché GPL. L'évolution des ventes du GPL vrac est principalement liée à la croissance de la production industrielle.

La structure du marché du GPL vrac se présente de la manière suivante :

**Figure 16. Structure du marché des GPL vrac en 2008**



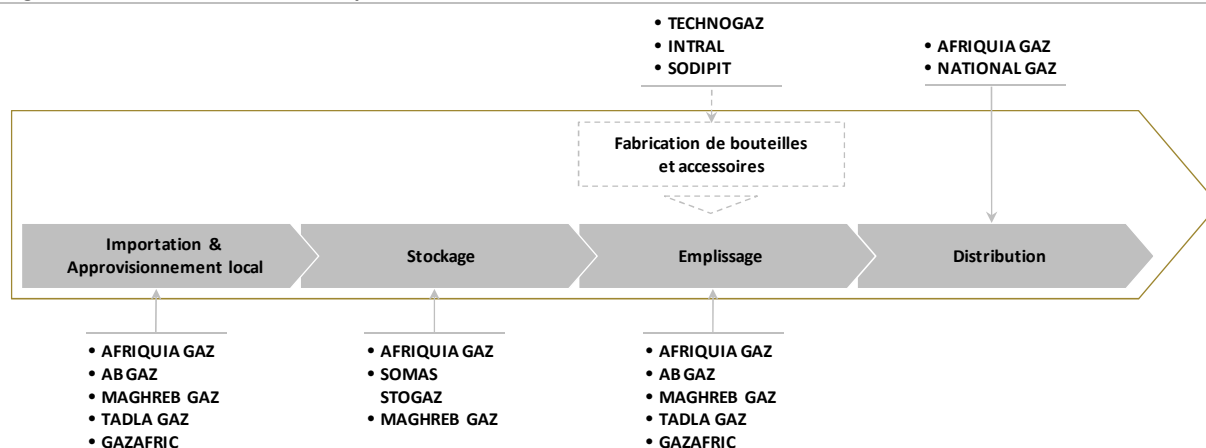
Source : MEMEE

Le marché du GPL vrac est un marché concentré avec seulement 4 principaux acteurs à savoir AFRQUIIA GAZ, avec 61% de part de marché dans butane et 47% dans le propane, SHELL avec 12% dans le butane et 19% dans le propane, TOTAL avec 18% dans le butane et 15% dans le propane et VITOGAZ avec respectivement 9% et 19% dans le butane et propane vrac.

## V. METIERS DE AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ intervient, directement et à travers ses filiales et les autres filiales du Pôle Gaz de AKWA Group, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : approvisionnement, stockage, fabrication de bouteilles et accessoires, emplissage et distribution de GPL conditionné et vrac.

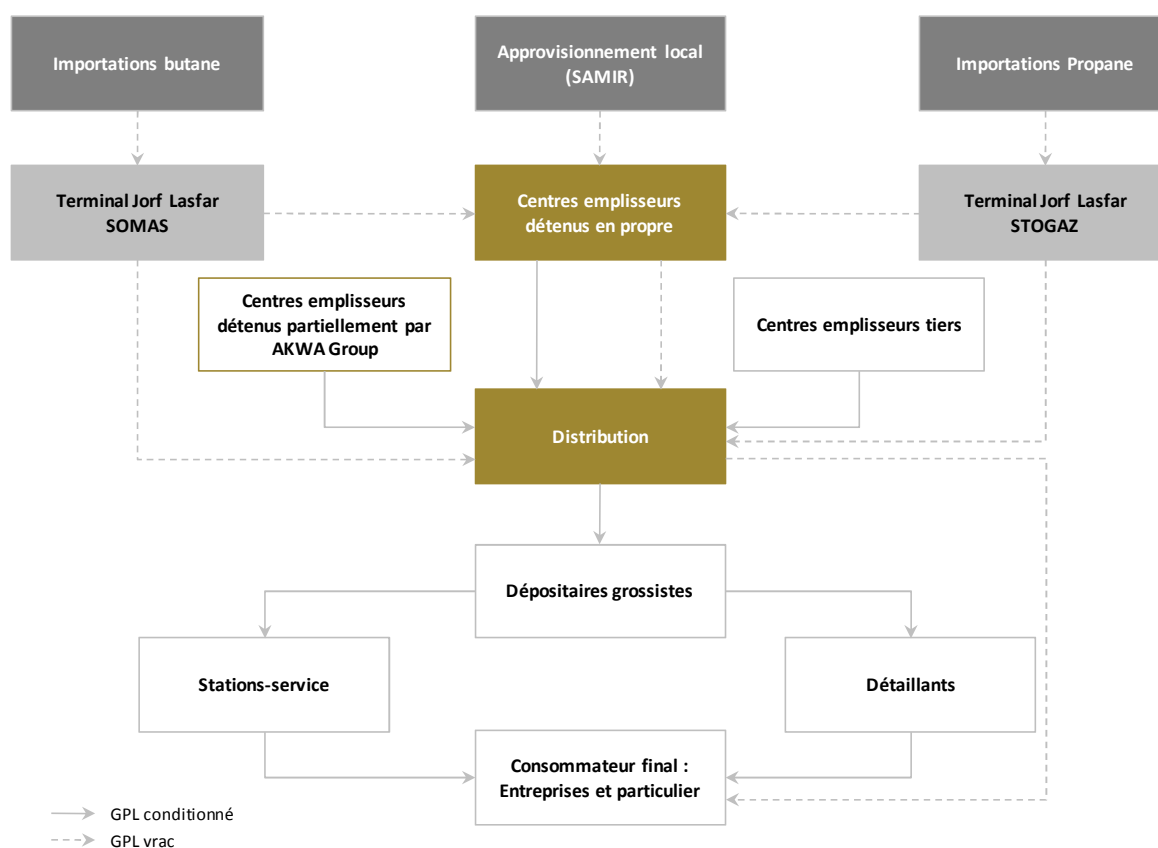
Figure 17. Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le schéma de distribution de GPL se décline de la manière suivante :

Figure 18. Schéma de distribution du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

## V.1. ACTIVITE « EMBLISSAGE »

L'activité emplissage est fortement corrélée à l'activité distribution de GPL conditionnés. A ce titre, AFRIQUIA GAZ, dans le cadre de la distribution de GPL conditionné, fait appel à trois types de centres emplisseurs :

- Les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ (situés à Marrakech, Mohammedia, Jorf Lasfar et Beni Mellal) ;
- Les centres d'emplissage détenus en participation ou entrant dans le périmètre de AKWA Group (MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ et GAZAFRIC) ;
- Les centres emplisseurs d'autres sociétés.

Le choix de l'un de ces trois modes d'emplissage dépend principalement de la localisation géographique des centres et de leur proximité avec le lieu de distribution et de l'optimisation de la supply chain.

Les centres emplisseurs détenus en propre interviennent essentiellement pour le compte de AFRIQUIA GAZ, mais également pour le compte d'autres distributeurs de GPL conditionné.

Le tableau ci-dessous donne la part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissage détenus directement par AFRIQUIA GAZ en 2008 et 2009 :

En TM	2008	2009
AFRIQUIA GAZ	92,0%	92,3%
CMH	2,8%	2,6%
DRAGONGAZ	1,2%	1,2%
ZIZ	4,0%	3,9%
SHELL	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les volumes emplis dans les centres d'emplissage propre à AFRIQUIA GAZ progressent de 9,1% en moyenne annuelle pour atteindre 354 310 tonnes à fin 2009.

Il convient de noter que l'activité emplissage de AFRIQUIA GAZ, malgré son caractère stratégique qui lui permet de maîtriser un maillon crucial de la chaîne de valeur, ne constitue que près de 2% de son chiffre d'affaires en 2009. Il convient de signaler que le chiffre d'affaires généré par l'activité emplissage est constitué des revenus issus de l'emplissage effectué pour tiers. En effet, l'emplissage pour compte propre se fait à marge nulle.

### Evolution de l'activité Emplissage en 2007/2008

Les centres emplisseurs de AFRIQUIA GAZ ont enregistré des performances différentes d'un centre à l'autre. Ainsi :

- Le centre de Mohammedia a enregistré une évolution de 1,5%, soit une croissance inférieure à celle du marché à cause de la perte d'un dépositaire ;
- Le centre emplisseur de Marrakech a progressé de 10,1% grâce à la croissance de l'utilisation des GPL dans la région du Haouz et au transfert du tonnage de certains dépositaires ;
- Les centres de Jorf Lasfar et Beni Mellal ont enregistré des progressions de 6,7% et 8,0% proches de celles du marché malgré le transfert de tonnage au centre de Marrakech.

L'évolution globale de l'emplissage des centres propres est de 6,4%, les enlèvements des confrères ont évolué quant à eux de 5,5% tandis que ceux des clients AFRIQUIA GAZ ont progressé de 5,4%.

## Evolution de l'activité Emplissage en 2008/2009

L'activité des différents centres d'emplissage a évolué comme suit :

- Le centre d'emplissage de Mohammedia a réalisé une croissance de 25,3% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre de Jorf Lasfar a connu une baisse de 2,5% ;
- Le volume empli au niveau du centre de Marrakech a connu une augmentation de 7,9%.

AFRIQUIA GAZ et ses filiales ont enregistré une augmentation de tonnage de 59 464 TM, soit une hausse de 9,2%. AFRIQUIA GAZ a vu ses parts de marché progresser de 19,9% à 21,3%. La part de marché des centres emplisseurs apparentés (contrôlés par AKWA Group en partenariat avec d'autres opérateurs) passe quant à elle de 21,6% à 22,9%<sup>9</sup>.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du volume empli par centre sur la période 2007-2009 :

En TM	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Mohammedia	91 673	93 070	116 633	1,5%	25,3%
Beni Mellal	62 230	67 238	67 173	8,0%	-0,1%
Jorf Lasfar	63 484	67 720	66 019	6,7%	-2,5%
Marrakech	87 909	96 829	104 485	10,1%	7,9%
<b>Total</b>	<b>305 296</b>	<b>324 857</b>	<b>354 310</b>	<b>6,4%</b>	<b>9,1%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

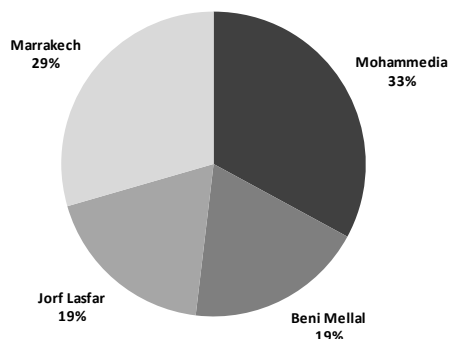
Depuis 2003, AFRIQUIA GAZ a diminué la part du GPL empli dans des centres appartenant en partie à AKWA Group, au profit d'un emplissage davantage opéré dans ses centres détenus en propre. Le tableau suivant présente la part des ventes conditionnées de AFRIQUIA GAZ emplies par chaque catégorie de centres emplisseurs :

	2007	2008	2009
Centres propres	43,6%	44,8%	47,5%
Centres apparentés	54,0%	52,5%	49,8%
Centres confrères	2,4%	2,6%	2,7%
<b>Total des ventes de GPL conditionné</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le graphique ci-dessous illustre la part de chaque centre d'emplissage détenu en propre dans le volume total empli :

Figure 19. Répartition du volume empli par centre d'emplissage en 2009



Source : AFRIQUIA GAZ

<sup>9</sup> Source : AFRIQUIA GAZ

Le tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ passe de 324 857 TM à 354 310 TM en 2009, soit une augmentation de 9,1%. Les enlèvements des tiers ont évolué de 13,6% tandis que ceux de AFRIQUIA GAZ ont progressé de 8,7%.

<b>En TM</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Var. 09/08</b>
Emplissage AFRIQUIA GAZ	298 520	324 387	8,7%
Emplissage pour tiers	26 337	29 923	13,6%
<b>Total</b>	<b>324 857</b>	<b>354 310</b>	<b>9,1%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

## V.2. ACTIVITE « DISTRIBUTION »

L'activité distribution de GPL constitue le cœur de métier de AFRIQUIA GAZ, elle représente en 2009 88% du chiffre d'affaires total.

AFRIQUIA GAZ dispose d'un panel de produits complet et propose du GPL en vrac et du GPL conditionné (Butane B3, Butane B6, Butane B12 et Propane P34). Les produits de AFRIQUIA GAZ sont présentés dans le tableau suivant :

	B3	B6	B12	P34	Vrac
<b>Marques</b>	CAMPING GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ	AFRIQUIA GAZ TISSIR GAZ	TISSIR GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ	AFRIQUIA GAZ META GAZ	AFRIQUIA GAZ
<b>Description</b>	Gaz butane conditionné en bouteille 3 et 6 kg		Gaz butane conditionné en bouteille 12 kg	Gaz propane conditionné en bouteille 34 kg	Gaz propane livré dans des citernes de 330 kg à 50 t.
<b>Usage</b>	Domestique essentiellement rural : cuisson et éclairage		Domestique urbain et rural : cuisson et eau chaude Professionnel dans les périodes de hausse des prix de propane	Domestique en batterie : villas. Professionnel : hôtels, restaurants, soudure, pressing, boulangerie.	Domestique : villas Professionnel : toute industrie nécessitant une chaudière ou four, hôtels, restaurants
<b>Clientèle</b>	Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères		Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères	Dépositaires, professionnels, domestiques et confrères	Professionnels et domestiques

Source : AFRIQUIA GAZ

La répartition des ventes de AFRIQUIA GAZ selon les différentes catégories de produits se décline comme suit :

En TM	2007	% du total	2008	% du total	2009	% du total
<b>Butane B3</b>	202 944	27,1%	197 473	25,2%	192 406	24,0%
<b>Butane B6</b>	18 267	2,4%	19 975	2,5%	22 457	2,8%
<b>Butane B12</b>	422 008	56,4%	449 090	57,3%	465 175	58,0%
<b>Butane vrac</b>	31 710	4,2%	35 642	4,5%	41 158	5,1%
<b>Total Butane</b>	<b>674 929</b>	<b>90,2%</b>	<b>702 180</b>	<b>89,6%</b>	<b>721 196</b>	<b>90,0%</b>
<b>Propane P34</b>	7 529	1,0%	7 879	1,0%	8 483	1,1%
<b>Propane vrac</b>	65 601	8,8%	73 571	9,4%	71 677	8,9%
<b>Total Propane</b>	<b>73 130</b>	<b>9,8%</b>	<b>81 450</b>	<b>10,4%</b>	<b>80 160</b>	<b>10,0%</b>
<b>Total GPL</b>	<b>748 059</b>	<b>100,0%</b>	<b>783 630</b>	<b>100,0%</b>	<b>801 356</b>	<b>100,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

A l'instar du marché, les ventes de AFRIQUIA GAZ reposent en grande majorité sur les ventes de butane conditionné et plus particulièrement de Butane B6/B12 (60,9% du volume global de AFRIQUIA GAZ contre 67,6% pour l'ensemble du marché).

Les produits en vrac comptent pour près de 14,1% du volume des ventes de AFRIQUIA GAZ tandis qu'au niveau du marché, ils ne représentent que 12,2% du total des volumes vendus.

L'évolution des ventes en volume de AFRIQUIA GAZ s'inscrit en croissance moyenne de 3,5% par an (hors croissance externe) sur la période 2007-2009. Cette progression s'explique par :

- La croissance du marché sur la même période de 6,5% en moyenne annuelle ;

- Le déploiement d'efforts commerciaux notamment au niveau du segment du GPL conditionné.

L'activité de distribution de GPL ne répond à aucune saisonnalité particulière. Toutefois, les ventes connaissent une légère hausse lors de la période hivernale et lors du mois de Ramadan.

Outre l'activité de distribution de GPL, AFRIQUIA GAZ réalise des opérations avec confrères et majoritairement avec SALAM GAZ et GAZAFRIC. Ces opérations consistent en :

- L'emplissage par les confrères ;
- Les cessions inter-centres de GPL en vrac.

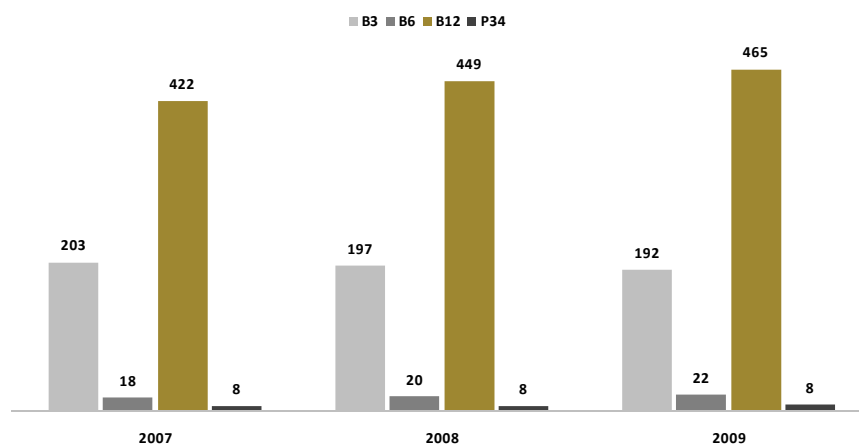
Les cessions inter centres permettent l'optimisation de l'approvisionnement sur les marchés internationaux afin d'éviter toute pénurie régionale de butane, ceci compte tenu de l'importance stratégique de l'approvisionnement en butane pour le Maroc. Les cessions inter-centres sont réalisées à marge quasi-nulle.

### V.2.1. Distribution du GPL conditionné

La distribution du GPL conditionné s'appuie sur un réseau de dépositaires implantés sur l'ensemble du territoire national.

Le graphique ci dessous détaille l'évolution des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ entre 2007 et 2009 :

Figure 20. Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007-2009 (en milliers de TM)



Source : AFRIQUIA GAZ

Le développement du marché du GPL conditionné s'explique par deux principaux facteurs :

- L'urbanisation croissante appuyée par la politique gouvernementale en matière de logement social.
- La croissance de la demande émanant du secteur agricole (utilisation des pompes à eau fonctionnant au butane dans l'irrigation).

La distribution de GPL conditionné repose essentiellement sur les ventes de butane B6/B12. La progression de ce segment de marché s'élève en moyenne annuelle à 5,2% entre 2007 et 2009.

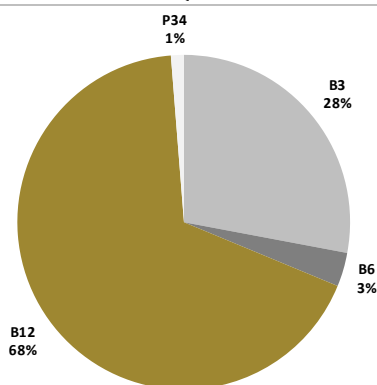
Cette forte progression ne fait que renforcer le poids des ventes de butane B6/B12 par rapport aux ventes du reste des produits conditionnés : 70,8% en 2009 contre 67,7% en 2007.

Les ventes de butane B3 affichent une tendance baissière sur la période considérée, avec un taux annuel moyen négatif de 2,6%. Il convient de rappeler que les ventes de butane B3 sont affectées par la poursuite de la politique d'électrification des zones rurales. A cet effet, les ventes de B3 sur l'ensemble du marché ont connu un léger recul annuel moyen de 1,2% entre 2007 et 2009.

Les ventes de propane P34 restent pour leur part, relativement peu importantes au niveau de la structure générale des ventes de AFRIQUIA GAZ (1,2% des ventes de GPL conditionné de la société).

Le graphique ci-dessous détaille la structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ en 2009 :

**Figure 21. Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ en 2009**



Source : AFRIQUIA GAZ

### **Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2007**

La consommation du GPL conditionné à l'échelle nationale à fin 2007 s'est élevée à 1,5 million TM contre 1,4 million TM en 2006, soit une hausse de 9,4%.

Cette croissance est principalement tirée par le développement continu de la consommation des bouteilles B12 et B6 qui arrive à couvrir la chute de la consommation des B3 et la faible croissance de la consommation des P34.

La consommation nationale en butane conditionné à fin 2007 s'élève à 1,5 million T soit une progression de 9,4%.

L'évolution enregistrée en 2007 au niveau des bouteilles B12 a atteint 13% contre 25% pour le B6. En revanche la bouteille B3 a connu une régression de 3%.

Concernant le propane conditionné, le volume total des ventes a atteint 13 600 tonnes à fin décembre 2007, contre 12 315 tonnes en 2006, soit un volume supplémentaire de 418 tonnes représentant un taux de croissance de 3,4%.

La part de marché de AFRIQUIA GAZ est passée de 57% en 2006 à 59% en 2007 suite à une croissance de 7,4% comparée à 3,4% au niveau du marché.

### **Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2008**

Les ventes de GPL conditionné à l'échelle nationale ont atteint 1,6 million T contre 1,5 million T en 2007. Le marché a ainsi connu une croissance de 6%. Cette croissance est principalement tirée par le développement des bouteilles B12 qui a amorti la baisse des ventes des bouteilles B3.

La pluviométrie importante en 2008 a réduit la consommation agricole de GPL qui est principalement orienté vers l'alimentation des pompes à eau.

Le volume total des ventes de propane conditionné P34 sur le marché national a atteint 13 166 tonnes en 2008 contre 12 737 tonnes en 2007 soit une augmentation de 3,4%. La part de AFRIQUIA GAZ dans cette hausse est de 81% soit un volume supplémentaire de 350 tonnes.

La part de marché de AFRIQUIA GAZ passe donc à 60% contre 59% en 2007 et 58% en 2006.

### Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2009

La consommation de butane conditionné au niveau national au titre de 2009 a atteint 1,7 million tonnes contre 1,6 million de tonnes en 2008 soit une augmentation de 1,6%.

Cette faible augmentation est due à la baisse de la demande du secteur agricole suite à la bonne pluviométrie à l'échelle nationale et, en particulier, dans les deux bassins de Chaouia-Ouardigha et Souss-Massa. Le développement de la consommation des bouteilles B12 et B6 continue à tirer la croissance du marché du GPL conditionné.

En ce qui concerne le propane conditionné, le volume total des ventes s'est élevé à 13 466 tonnes en 2009 contre 13 167 tonnes en 2008 soit une croissance de 2,3%.

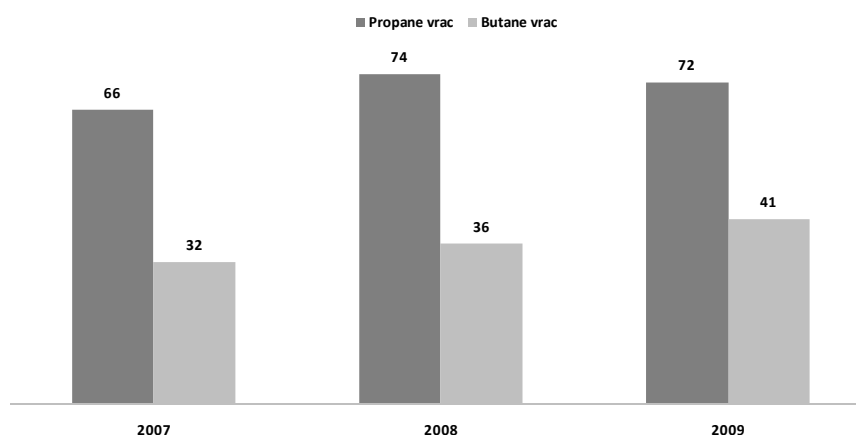
Contrairement à AFRIQUIA GAZ, qui a vu ses ventes progresser de 2,3%, les autres opérateurs ont vu leurs ventes baisser de 5,8% tirant le marché vers le bas. La part de marché de AFRIQUIA GAZ est passée à 63% en 2009 contre 57% en 2006.

### V.2.2. Distribution du GPL Vrac

Pour la distribution de GPL vrac, AFRIQUIA GAZ fournit directement les utilisateurs finaux via des citernes fixes installées et entretenues par la société.

Le graphique suivant présente l'évolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ entre 2007 et 2009 :

**Figure 22. Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ**



Source : AFRIQUIA GAZ

Les ventes de GPL en vrac connaissent une progression importante, de l'ordre de 7,7% en moyenne par an annuelle entre 2007 et 2009, en raison d'une forte demande industrielle. Cette hausse repose

autant sur la croissance des ventes de butane en vrac (13,9% par an entre 2007 et 2009) que sur la croissance des ventes de propane en vrac (4,5% par an entre 2007 et 2009).

### Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2007

Le marché national de GPL vrac a connu une progression de 4,6% par rapport à l'exercice 2006. Cette évolution est due notamment à la reprise de tous les secteurs d'activités particulièrement les céramistes et les métallurgistes sans oublier le secteur hôtelier qui commence à prendre de l'ampleur grâce au développement du plan Azur et aux orientations économiques nationales.

### Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2008

Le marché national du GPL vrac a connu une progression de 7,7% par rapport à l'exercice 2007. Cette évolution est due notamment à une reprise constatée au niveau des différents secteurs de l'économie.

Pour sa part, AFRIQUIA GAZ a enregistré une croissance de 12% avec une part de marché de 47,4%.

Le développement de l'activité Propane vrac est dû à la conclusion de nouveaux contrats avec des clients consommant exclusivement ce produit.

### Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2009

Le marché national du GPL vrac a connu une régression de 3% par rapport à 2008. Cette régression s'explique notamment par la récession économique qui a touché la majorité des industries consommatrices de GPL (céramique, métallurgie, etc.). Cette récession a particulièrement affecté le propane qui accuse un repli de 7%.

## V.3. RESEAU DE DISTRIBUTION

La logistique de distribution est l'un des paramètres les plus importants au sein de l'activité de AFRIQUIA GAZ, avec en particulier la taille et l'organisation du réseau de dépositaires.

Les dépositaires sont des intermédiaires grossistes chargés de la distribution des bouteilles de gaz sur les points de vente en détail.

AFRIQUIA dispose de 181 dépositaires à travers tout le Royaume. Le découpage géographique du territoire national se présente de comme suit :

Zones	Principales villes	Nombre de dépositaires
Centre	Casablanca	23
Nord	Rabat, Fes, Meknès, Tanger, Tétouan	87
Sud	Marrakech, Agadir, Safi	71
<b>Total</b>		<b>181</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Ce découpage géographique permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir une majeure partie du territoire national. Parallèlement, même si la distribution du vrac ne nécessite pas la présence de dépositaires dans le circuit de distribution, elle suit tout de même le même découpage géographique.

## V.4. APPROVISIONNEMENT

Les achats de AFRIQUIA GAZ peuvent être classés en trois catégories :

- Achats de matières premières ;

- Achats de matériel ;
- Achats de bouteilles et citernes.

#### V.4.1. Achats de matières premières

Le tableau suivant présente des achats globaux de matières premières effectués par AFRIQUIA GAZ sur la période 2007-2009 :

En TM	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Achats de matières premières	459 982	454 122	481 398	-1,3%	6,0%
% importation	93,8%	93,6%	97,7%	-0,2 pt	4,1 pts

Source : AFRIQUIA GAZ

Afin de pallier l'insuffisance du raffinage local de GPL, qui ne représente que 10% des besoins nationaux, AFRIQUIA GAZ importe la majeure partie de ses besoins. AFRIQUIA GAZ effectue ses importations directement auprès de producteurs internationaux tels que SONATRACH et CEPSA ainsi qu'indirectement par l'intermédiaire de courtiers spécialisés. Ces importations proviennent de divers pays (Algérie, Norvège, Espagne, Royaume-Uni, etc.) et sont acheminées essentiellement vers les terminaux de Jorf Lasfar et Mohammedia.

Les importations de GPL se font essentiellement à travers AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC, filiale à 50% de AFRIQUIA GAZ. Le tableau ci-dessous détaille les importations de GPL effectué par AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC en 2009 :

En TM	Butane	% du total	Propane	% du total	Global	% du total
AFRIQUIA GAZ	396 646	70,2%	73 489	95,6%	470 135	73,3%
GAZAFRIC	168 282	29,8%	3 361	4,4%	171 643	26,7%
<b>Total</b>	<b>564 928</b>	<b>100,0%</b>	<b>76 850</b>	<b>100,0%</b>	<b>641 778</b>	<b>100,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Au port de Mohammedia, les importations de butane sont réceptionnées dans les cavités communes de la société de stockage SOMAS dont la capacité totale de stockage s'établit à 110 000 TM et dans laquelle AFRIQUIA GAZ détient une participation directe de 8%.

Au port de JORF LASFAR, le terminal de réception possède une capacité actuelle de 5 200 TM en butane et 1 200 TM en propane. Cette capacité est notamment appelée à augmenter dans les prochaines années pour atteindre 20 000 TM pour le butane et 3 900 TM pour le propane.

AFRIQUIA GAZ tente de bénéficier d'économies d'échelle en passant des commandes pour des volumes plus importants.

#### V.4.2. Achats de matériel

La société PETRODIS, filiale de AKWA Group, centralise l'ensemble des achats hors GPL de AFRIQUIA GAZ.

#### V.4.3. Achats de bouteilles et de citernes

AFRIQUIA GAZ achète ses bouteilles auprès de INTRAL et TECHNOGAZ (filiales de AKWA Group). Les achats d'accessoires de bouteilles se font au niveau de SODIPIT.

## **TECHNOGAZ**

La société TECHNOGAZ, implantée à El Jadida et filiale à 50% de AKWA Group et à 50% de ZIZ, fournit et entretient les bouteilles de 3, 6, 12 et 34 kg pour le compte de AFRIQUIA GAZ. Sa capacité de production est de 600 000 bouteilles par an. TECHNOGAZ est certifiée ISO 9002.

## **INTRAL INDUSTRIES**

INTRAL INDUSTRIES est une société filiale de OISMINE Group, holding détenue par AFRIQUIA SMDC, spécialisée dans la fabrication de bouteilles de gaz. La capacité de production de la société s'élève à 1 million de bouteilles par an, soit une capacité journalière de 4 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 50% et attribue à la société une importante flexibilité pour satisfaire la demande. En outre, la société écoule une partie de sa production dans des marchés régionaux (Afrique subsaharienne).

Toutefois, l'activité à l'international demeure marginale par rapport aux ventes nationales en grande partie réalisées avec AFRIQUIA GAZ.

L'activité de INTRAL comprend :

- La fabrication des récipients ;
- L'assemblage ;
- La peinture gravure de la marque ;
- Le contrôle qualité.

Les normes de fabrication de INTRAL sont conformes aux standards internationaux en la matière. La société est certifiée ISO 9002.

## **SODIPIT**

SODIPIT est une filiale à 100% de AFRIQUIA GAZ spécialisée dans la réparation de bouteilles de gaz et la fabrication d'accessoires. La capacité de production de la société s'élève à 500 000 bouteilles par an, soit une capacité journalière de 2 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 60%. La majeure partie des ventes de bouteilles est réalisée avec AFRIQUIA GAZ. Des projets de développement sont en cours d'étude afin de commercialiser au Maroc et à l'étranger des composants destinés au conditionnement de GPL.

L'activité de SODIPIT comprend les éléments suivants :

- Fabrication des récipients ;
- Assemblage ;
- Peinture gravure de la marque ;
- Contrôle qualité ;
- Production de composants : brûleurs, valves, sourdines, etc.

## **V.5. LOGISTIQUE**

Le transport est organisé en deux phases distinctes :

- Les matières premières GPL sont transportées dans des camions citernes, de la SAMIR ou des centres de stockage vers les centres d'emplissage ou vers les clients GPL vrac ;
- Les bouteilles sont transportées vers les clients dépositaires GPL conditionné situés au-delà d'un rayon de 100 à 150 km des centres emplisseurs détenus partiellement ou totalement par AFRIQUIA GAZ.

Afin de minimiser les coûts de transport et d'assurer une répartition optimisée des stocks, l'organisation de la distribution est assurée par TIMLOG, filiale de AKWA Group spécialisée dans le

---

transport qui a repris, en 1994, la gestion des véhicules appartenant à AFRIQUIA GAZ. TIMLOG facture ses prestations en fonction du volume transporté.

La flotte de TIMLOG est constituée de plus de 250 camions-citernes.

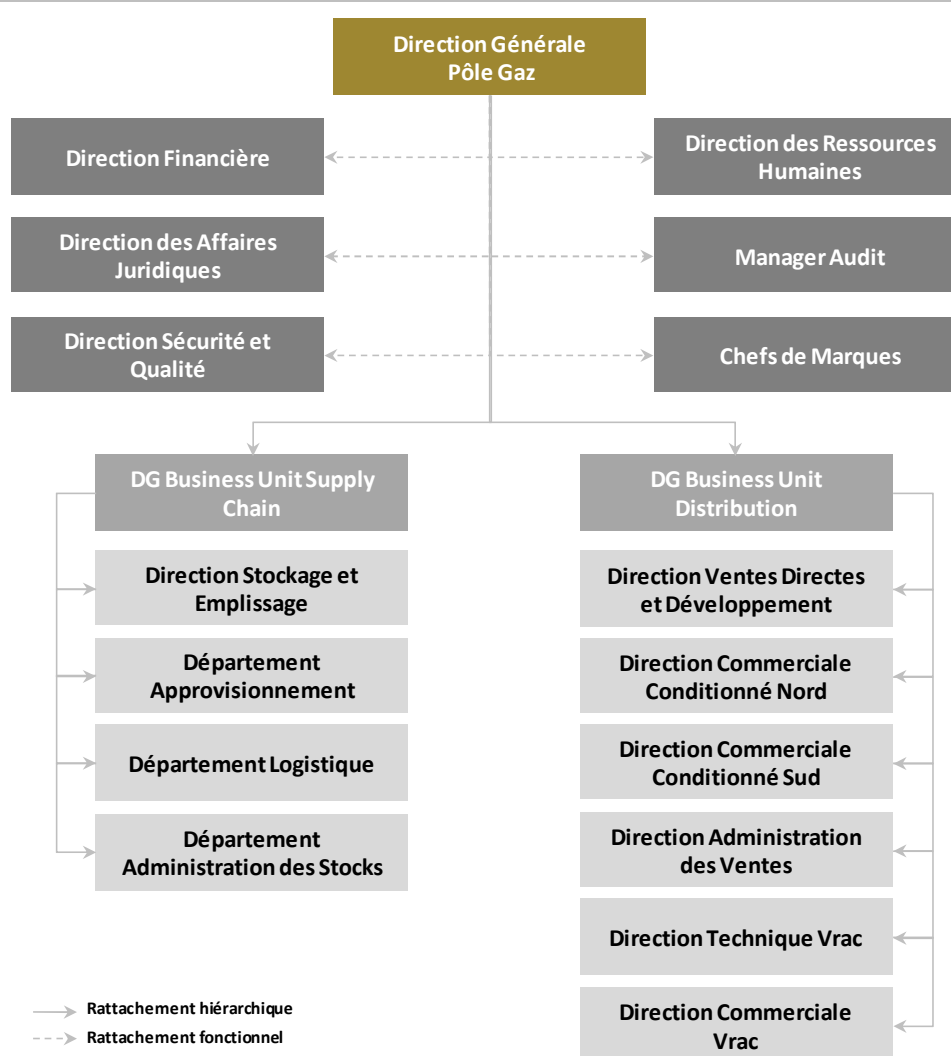
## VI. ORGANISATION

### VI.1. ORGANISATION DE AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ fait partie du Pôle Gaz de AKWA Group organisé en Business Units (Directions Opérationnelles) rattachées au Directeur Général du Pôle Gaz et couvrant toutes les filiales faisant partie du Pôle. Ce mode d'organisation permet une focalisation de chaque « Direction opérationnelle » sur un métier de la chaîne de valeur du gaz tout en lui faisant bénéficier du support du Pôle (à travers la Direction Financière, la Direction Juridique, la Direction des Ressources Humaines et la Direction Sécurité et Qualité) et du Groupe (à travers les sociétés de moyens et les Directions Fonctionnelles AKWA Group).

L'organisation actuelle de la société est illustrée à travers l'organigramme suivant :

Figure 23. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

### **Business Unit Supply Chain**

La BU Supply Chain comprend toute l'activité logistique, de l'approvisionnement au dispatching en passant par le stockage, l'emplissage et la logistique :

- Elle supervise les terminaux de stockage, les centres emplisseurs et la logistique des sociétés détenues en propre ;
- Elle coordonne la gestion avec les DG respectifs des sociétés en participation : MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ, GAZ AFRIC, STOGAZ et SOMAS.

### **Business Unit Distribution**

La BU Distribution regroupe toute l'activité commerciale, de gestion technique et d'administration des ventes pour l'ensemble des GPL (conditionné et vrac).

### **Direction Financière – Pôle Gaz**

Le Pôle Gaz est renforcé par une Direction Financière qui assure :

- L'optimisation des ressources financières des filiales du Pôle et l'équilibre de leurs situations en ligne avec la stratégie financière du Groupe ;
- La gestion du crédit client des sociétés du Pôle ;
- Le suivi du projet qualité et l'audit qualité des installations vrac ;
- La production des reportings nécessaires au pilotage des activités pour le DG Pôle et au suivi des ressources financières pour la Direction Financière Groupe.

## **VI.2. MOYENS HUMAINS**

### **VI.2.1. Effectif**

Le tableau suivant présente l'évolution de l'effectif de AFRIQUIA GAZ (hors filiales) sur la période 2007-2009 :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Salariés	562	583	623	3,7%	6,9%
Employés temporaires	158	139	119	-12,0%	-14,4%
<b>Effectif total</b>	<b>720</b>	<b>722</b>	<b>742</b>	<b>0,3%</b>	<b>2,8%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif permanent de AFRIQUIA GAZ s'élève en 2009 à 623 personnes, en hausse annuelle moyenne de 5,3% sur la période 2007-2009.

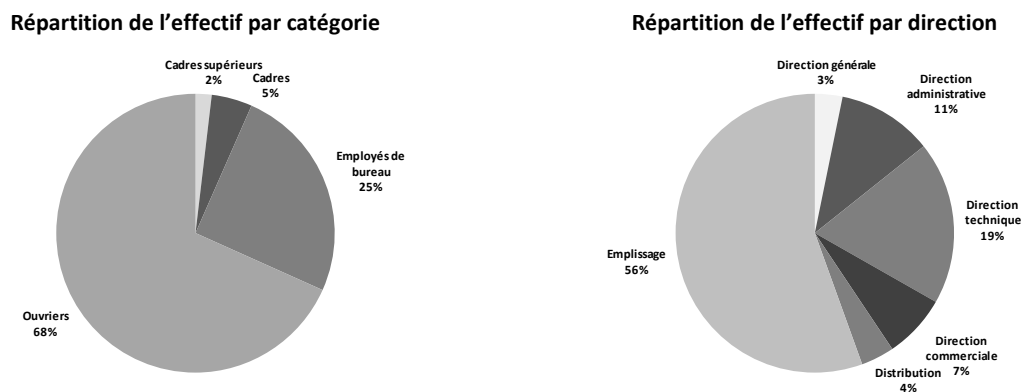
Les employés temporaires sont essentiellement affectés à la division emplissage lors des périodes de grande activité notamment durant la période hivernale et le mois de Ramadan.

Le nombre d'employés temporaires est en baisse continue sur la période 2007-2009 en raison d'une politique de recrutement plus agressive.

### **VI.2.2. Structure de l'effectif**

Le graphique ci dessous décrit la structure de l'effectif à fin 2009 :

**Figure 24. Répartition de l'effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction**



Source : AFRIQUIA GAZ

L'activité emplissage, à travers les différents centres d'emplissage, représente une des principales sources d'emploi de AFRIQUIA GAZ à hauteur de 56%.

Les chiffres ci-dessus ne concernent que l'effectif permanent de AFRIQUIA GAZ.

Le taux d'encadrement de AFRIQUIA GAZ s'élève à 7%.

### VI.2.3. Formation du personnel

La nécessité de mobiliser toutes les compétences actuelles et potentielles pour accompagner le développement de AFRIQUIA GAZ a imposé de mettre en place des outils ciblés de management des ressources humaines.

En effet, un plan de formation annuel a été mis en place. Il repose sur trois axes :

- La formation perfectionnement pour le développement des compétences ;
- La formation qualité pour améliorer les standards de qualité au sein de l'entreprise ;
- La mise à niveau technologique et managériale.

D'autre part, un système d'appréciation et de rétribution des performances a été mis en place dès 1998. Il consiste en l'identification d'objectifs et d'indicateurs de performance en début d'année, et en l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs en fin d'année. Ce système permet une clarification des rôles et attributions, une émulation au sein des équipes ainsi que l'adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Le tableau suivant présente l'évolution du budget de formation sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 07/06	Var. 08/07
Budget de formation	1064	919	941	-13,6%	2,4%

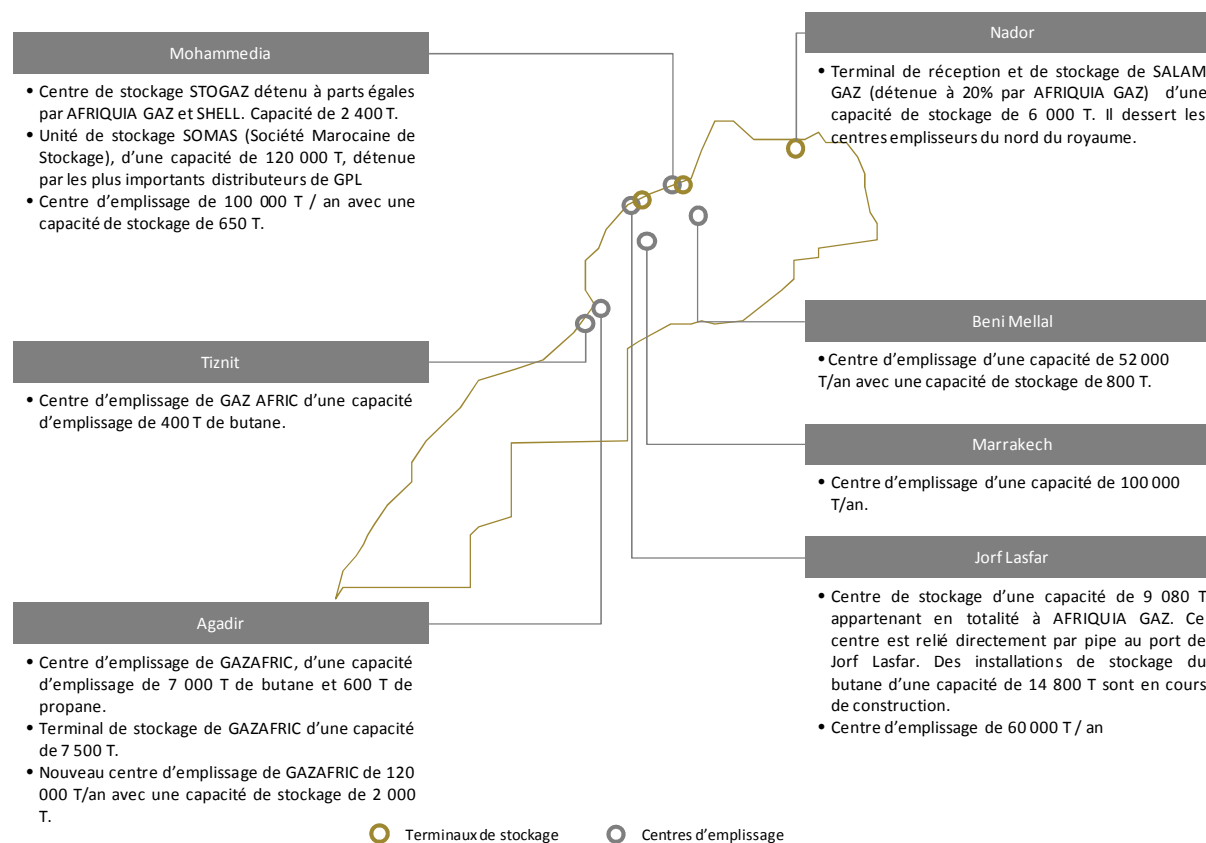
Source : AFRIQUIA GAZ

Enfin, la politique de rémunération adoptée, intégrant une rémunération par objectifs et une prime de fin d'année en fonction des résultats obtenus, permet d'améliorer le dynamisme des salariés.

### VI.3. MOYENS TECHNIQUES

Le Groupe AFRIQUIA GAZ dispose de la plus importante infrastructure gazière au Maroc. Cette infrastructure couvre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : importation, stockage, emplissage et distribution.

**Figure 25. Répartition géographique des installations de AFRIQUIA GAZ**



Source : AFRIQUIA GAZ

#### VI.3.1. Centres d'emplissage détenus en propre

AFRIQUIA GAZ détient en propre 4 centres d'emplissage : Mohammedia, Jorf Lasfar, Beni Mellal et Marrakech.

	Capacité de stockage (T)	% du total	Capacité d'emplissage (T/an)	% du total
Mohammedia	650	5,5%	100 000	32,1%
Jorf Lasfar	9 080	76,4%	60 000	19,2%
Béni-Mellal	800	6,7%	52 000	16,7%
Marrakech	1 350	11,4%	100 000	32,1%
<b>Total</b>	<b>11 880</b>	<b>100,0%</b>	<b>312 000</b>	<b>100,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

##### VI.3.1.1. Centre d'emplissage de Marrakech

AFRIQUIA GAZ dispose à Marrakech d'un des centres emplisseurs les plus importants du Royaume avec une capacité de production de 100 000 tonnes par an. Ce centre, opérationnel depuis 1994 et détenu à 100% par AFRIQUIA GAZ, dispose de trois unités d'emplissage :

- Une section d’emplissage de bouteilles de butane de 3 et 6 kg d’une capacité de 6 000 bouteilles par heure ;
- Une unité d’emplissage de bouteilles de butane de 12 kg d’une capacité de 3 000 bouteilles par heure ;
- Une unité de conditionnement des bouteilles de propane de 34 kg.

Le centre de Marrakech bénéficie également d’une unité de contrôle des bouteilles (tests hydrauliques), des cabines de peinture pour les bouteilles et des robinetteries servant à changer les robinets défectueux.

Outre son activité de base d’emplissage, le centre de Marrakech dispose d’une capacité de stockage de 2 000 m<sup>3</sup> pour le butane en plus d’un réservoir tampon<sup>10</sup> de 150 m<sup>3</sup>. La capacité de stockage pour le propane s’élève quant à elle à 300 m<sup>3</sup>.

#### VI.3.1.2. Centre d’emplissage de Mohammedia

Créé en 1996, sa capacité d’emplissage est de 100 000 T/an et sa capacité de stockage de 650 T.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	650 T
Type de stockage	
- Butane	6 cigares de 150 m <sup>3</sup> 2 cigares de 100 m <sup>3</sup> 1 sphère de 4 000 m <sup>3</sup>
- Propane	2 cigares de 100 m <sup>3</sup>

Source : AFRIQUIA GAZ

#### VI.3.1.3. Centre d’emplissage de Béni Mellal

Créé en 1991, sa capacité d’emplissage est de 52 000 T/an et sa capacité de stockage est de 800 T. Ce centre a été contrôlé par AFRIQUIA GAZ après l’acquisition de TISSIR PRIMAGAZ.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	800 T
Type de stockage	
- Butane	14 cigares de 100 m <sup>3</sup>
- Propane	2 cigares de 100 m <sup>3</sup>

Source : AFRIQUIA GAZ

#### VI.3.1.4. Centre d’emplissage de Jorf Lasfar

Créé en 1983, sa capacité d’emplissage est d’environ 60 000 T/an.

Date de mise en service	1983
Capacité de stockage	9 080 T
Type de stockage	
- Butane	1 sphère de 6 000 m <sup>3</sup> 1 sphère de 4 000 m <sup>3</sup> 2 cigares de 100 m <sup>3</sup>
- Propane	2 cigares de 100 m <sup>3</sup>

Source : AFRIQUIA GAZ

<sup>10</sup> Réservoir pour le stock de sécurité utilisé également pour la livraison des clients de GPL vrac de la région sud.

### **VI.3.2. Centres d'emplissage détenus en participation**

AFRIQUIA GAZ, du fait de son appartenance à AKWA Group, bénéficie également d'autres centres d'emplissage :

#### **MAGHREB GAZ**

MAGHREB GAZ est détenue à hauteur de 37,5% par AKWA Group, de 37,5% par SHELL MAROC et de 25,0% par ZIZ. MAGHREB GAZ dispose de deux centres emplisseurs, MAGHREB GAZ II et III à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 160 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4 600 tonnes pour le butane et 1 100 tonnes pour le propane.

#### **GAZAFRIC**

Créée en 1974, GAZAFRIC est détenue à parts égales par AFRIQUIA GAZ et la famille BICHA. GAZAFRIC dispose de deux centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 130 000 T/an :

- Agadir : la capacité de stockage est de 7 000 tonnes de butane et 600 tonnes de propane,
- Tiznit : la capacité de stockage est de 400 tonnes de butane.

Le plus grand centre emplisseur de GAZAFRIC a été mis en service en 2009 à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 tonnes.

#### **TADLA GAZ**

TADLA GAZ, située dans le centre-est, est détenue à hauteur de 50% par AKWA Group et 50% par SHELL MAROC. Sa capacité d'emplissage est de 45 000 T/an pour le butane et 3 000 T/an pour le propane.

#### **AB GAZ**

AB GAZ, situé dans le nord, est filiale de AKWA Group à hauteur de 52,5% et ZIZ à 47,5%. La société bénéficie d'une capacité de stockage de 40 000 tonnes et d'une capacité d'emplissage de 80 000 T/an pour le butane.

#### **SALAM GAZ**

SALAM GAZ est détenue par SAMIR à hauteur de 50%, les autres actionnaires sont AFRIQUIA GAZ (20%), TOTAL MAROC (20%) et ZIZ (10%).

Le champ d'activité de SALAM GAZ se structure autour de 3 métiers :

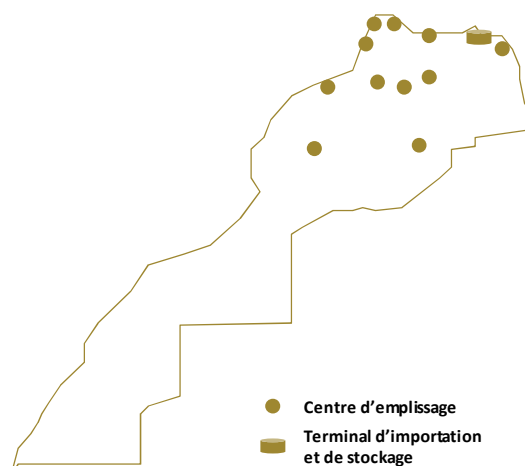
- La logistique dans le domaine des GPL (réception, stockage et transport) ;
- L'emplissage des bouteilles de gaz (butane et propane) ;
- L'entretien des bouteilles de gaz et des palettes.

Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 30% de part de marché, SALAM GAZ dispose de :

- 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech.
- Un terminal de réception et de stockage du butane à Nador, d'une capacité de 200 000 T/an.

SALAM GAZ réalise 40% de son emplissage avec la société AFRIQUIA GAZ.

Figure 26. Répartition géographique des installations de SALAM GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

L'accès à ces différents centres permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir une grande partie du territoire marocain et d'assurer une proximité avec les dépositaires.

### VI.3.3. Stockage

Le stockage intervient après la réception des livraisons de GPL de SAMIR et des approvisionnements à l'international.

#### Terminal de stockage de Jorf Lasfar

Appartenant à AFRIQUIA GAZ, le Terminal de Jorf Lasfar est directement relié par pipe au port de Jorf Lasfar afin d'optimiser l'acheminement de GPL. Un chantier d'extension de la capacité de stockage a été lancé en septembre 2007 pour ramener la capacité totale à 3 900 tonnes pour le propane et 19 200 tonnes pour le butane d'ici 2011.

Le nouveau terminal de stockage de GPL permettra d'augmenter considérablement les capacités de stockage d'ici 2011 et de décongestionner le site de Mohammedia. Ce nouveau site, qui constitue le plus grand centre de stockage de gaz aérien du Maroc, sera équipé d'un pipeline de 12'' et aura pour effet immédiat d'améliorer le débit de déchargement des navires. A terme, cet investissement de MAD 340 millions permettra une réduction considérable des coûts.

Ce grand projet industriel, qui répond efficacement à l'évolution du marché des GPL et qui s'inscrit dans la nouvelle politique énergétique nationale, permettra la création de près de 120 emplois directs et indirects.

#### STOGAZ

STOGAZ, située à Mohammedia, est une joint-venture entre AFRIQUIA GAZ et SHELL MAROC. STOGAZ stocke du propane qui est acheminé depuis le port de Mohammedia par pipe jusqu'au site.

Ce centre dispose d'une capacité de stockage de propane de 2 400 TM et s'appuie sur une technologie de construction avant-gardiste, basée sur l'immersion de deux cylindres de stockage dans un bassin d'eau, permettant de limiter la fuite de gaz en cas d'incident.

## **GAZAFRIC**

GAZAFRIC dispose d'un terminal de réception avec une capacité de stockage de 7 500 tonnes. Situé à Agadir, ce terminal contribue à l'approvisionnement des régions du sud du Maroc.

## **SOMAS**

Créée en 1974, SOMAS compte parmi ses actionnaires les principaux distributeurs de GPL au Maroc. Elle assure, depuis Mohammedia, la réception de cargaisons de tous types de bateaux, en particulier des butaniers d'une capacité allant jusqu'à 40 000 tonnes en réfrigéré.

La société assure aussi le stockage de GPL dans des cavités souterraines et sa livraison via un réseau de pipes ainsi qu'une flotte de camions citernes. Elle dispose de capacités de stockage significatives matérialisées par deux cavités de capacités respectives de 123 739 m<sup>3</sup> et 125 000 m<sup>3</sup>, pour une capacité totale de 250 000 m<sup>3</sup> équivalent à 120 000 T soit près d'un mois de consommation nationale en GPL. Grâce à ses capacités de stockage, SOMAS assure au pays une sécurité d'approvisionnement en butane.

### **VI.3.4. Parc de bouteilles et de citernes**

#### **VI.3.4.1. Bouteilles**

Le tableau ci dessous détaille l'évolution du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
3 Kg	11 718 680	11 831 116	11 752 387	1,0%	-0,7%
6 Kg	779 766	854 727	937 570	9,6%	9,7%
12 Kg	6 349 708	6 613 241	6 986 204	4,2%	5,6%
34 kg	57 265	59 529	62 958	4,0%	5,8%
<b>Total</b>	<b>18 905 419</b>	<b>19 358 613</b>	<b>19 739 119</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les bouteilles de AFRIQUIA GAZ sont fabriquées par INTRAL et TECHNOGAZ.

L'évolution du parc de bouteilles, tirée notamment par la croissance des bouteilles de 6kg, 12kg et 34 kg, a évolué en moyenne de 2,2%/an entre 2007 et 2009.

Au 31 décembre 2009, le parc repose essentiellement sur les bouteilles de 3 kg (59,5%) et les bouteilles de 12 kg (35,4%).

La taille importante du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ constitue un facteur primordial de son positionnement dans la mesure où il permet notamment la disponibilité des bouteilles à grande échelle sur le marché.

La réglementation en vigueur prévoit une durée de vie de 40 ans pour les bouteilles 12 kg et 34 kg, et de 30 ans pour les bouteilles de 3 kg et 6 kg.

Actuellement, en terme d'années d'existence, le parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ se décline comme suit :

Age	Parc de bouteilles	% du parc
< 5 ans	3 251 842	16,5%
Entre 5 et 10 ans	3 853 198	19,5%
> 10 ans	12 634 079	64,0%
<b>Total</b>	<b>19 739 119</b>	<b>100,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

#### VI.3.4.2. Citernes

Les citernes, utilisées pour la distribution de GPL en vrac, sont installées chez les clients mais demeurent propriété de AFRIQUIA GAZ. Leur durée de vie est fixée à 30 ans par la réglementation en vigueur.

#### VI.3.5. Fournisseurs de moyens administratifs et logistiques

Afin de renforcer les synergies entre les composantes de AKWA Group et de mettre à profit l'expertise développée par chacune d'elles dans son domaine d'activité, AFRIQUIA GAZ externalise en partie ses activités de support (achats, communication interne, système d'information, formation et comptabilité) aux sociétés de moyens du groupe, à savoir, AKWA Group (pilotage stratégique), TAFRAOUTI SA (gestion immobilière), PROACTIS (prestations de gestion administrative et comptable), TIMLOG (transport) et PETRODIS (ensemble des achats hors matières premières) ou à des directions fonctionnelles du Groupe telles que la Direction Marketing, la Direction des Ressources humaines et la Direction Stratégie et Organisation.

Des contrats de gestion, bien définis, régissent la relation commerciale entre AFRIQUIA GAZ et ces sociétés de moyens :

- AKWA Group facture selon une clé de répartition des charges, comprenant principalement les salaires et les loyers de la holding ;
- PROACTIS facture selon une estimation du temps passé, par chaque département de la société, au service de AFRIQUIA GAZ ;
- TIMLOG facture le kilomètre parcouru avec une décote d'environ 30% par rapport au tarif en vigueur au niveau de la SNTL ;
- TAFRAOUTI SA facture l'espace bureau utilisé par AFRIQUIA GAZ au prorata du mètre carré utilisé, à un prix inférieur à celui du marché.

#### VI.3.6. Système de Management Qualité Sécurité Environnement

AFRIQUIA GAZ a mis en place un Système de Management Qualité Sécurité Environnement (SMQSE) qui couvre le siège et l'ensemble des centres d'emplissage et de stockage détenus en propre. Ce SMQSE a été établi conformément aux exigences des normes ISO 9001 version 2008, ISO 14001 version 2009 et OHSAS 18001 version 2007. Il s'applique aux domaines de l'importation, du stockage, de l'emplissage, du transport et de distribution de gaz butane et propane (conditionné et vrac).

AFRIQUIA GAZ garantit la maîtrise totale des activités externalisées et ce grâce à la mise en œuvre des éléments suivants :

- Les choix préalables d'externalisation intégrant les préoccupations de qualité des processus concernés et d'optimisation de leurs modalités de déploiement ;
- L'application d'un système de surveillance et de mesure des résultats obtenus ainsi qu'un dispositif de pilotage pour la régulation et la gestion maîtrisée de leur déploiement ;
- La caractérisation complète de ces processus et/ou la mise en œuvre d'un système documentaire complet qui est validé aussi bien en interne par les intervenants concernés au sein de AFRIQUIA GAZ que par les intervenants externes sollicités ;

- La réalisation au besoin de contrats d'interface, tel que celui validé avec PETRODIS, spécialisée dans le groupe en matière d'achats, qui définit toutes les exigences applicables à cet effet.

#### VI.3.6.1. Contrôles Qualité

Pour assurer le contrôle qualité des bouteilles qu'elle remplit, AFRIQUIA GAZ dispose de bancs d'épreuves servant à effectuer des tests hydrauliques sur les bouteilles de GPL. Ces tests consistent à mettre à l'épreuve des bouteilles de butane et de propane à des conditions de pression supérieures (respectivement 15 bars et 30 bars ) aux normes requises par le Ministère de l'Energie (2 bars pour les bouteilles de GPL).

Par ailleurs, tout au long de leur durée de vie réglementaire, les bouteilles sont contrôlées et subissent des tests hydrauliques tous les cinq ans, par des organismes affiliés au Ministère de l'Energie.

#### VI.3.6.2. Procédures de sécurité

Les mesures de sécurité mises en place par la société sont d'ordres préventif et curatif. Une couverture adéquate des risques industriels par des polices d'assurance spécialisées vient compléter le dispositif.

Les mesures curatives reposent sur l'équipement de sécurité adéquat dont dispose chacun des sites de production. Cet équipement composé entre autres d'extincteurs CO<sub>2</sub> et azote, de circuit anti-incendie permet d'appréhender tout risque d'anomalie.

Les mesures préventives reposent, quant à elles, sur un travail régulier d'amélioration des process, d'information, de sensibilisation et de responsabilisation, à travers :

- Un pari sur la technologie de pointe dans la construction des installations et dans les procédés de fabrication et leur contrôle dans les centres d'emplissage et de stockage ;
- La sensibilisation des utilisateurs finaux aux risques inhérents à l'utilisation des gaz à travers des spots télévisés ;
- La responsabilisation de chaque salarié, en premier lieu des chefs de sites ainsi que du directeur technique, qui sont responsables de la sécurité et veillent au respect des procédures.

Enfin, la société a contracté différentes polices d'assurance pour couvrir sa responsabilité vis-à-vis des risques liés à une manipulation dangereuse des bouteilles de GPL.

Soulignons qu'à l'instar de l'ensemble des distributeurs et des emplisseurs au Maroc, les installations de AFRIQUIA GAZ répondent à des normes de sécurité très strictes et régulièrement contrôlées par les autorités compétentes. Par ailleurs, dans le cadre de l'appartenance de la société à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ est tenue de respecter les normes établies par le comité HSE propre au Groupe.

### VI.3.7. Système d'information et de gestion

#### VI.3.7.1. Système informatique

A l'origine, l'informatique de AFRIQUIA GAZ était gérée de façon centralisée par les informaticiens du Groupe, sur la base d'outils développés en interne depuis 1978. Le manque d'intégration et d'évolutivité de ce système ont conduit à son abandon en 1996, et à son remplacement par un

progiciel intégré regroupant l'ensemble des fonctions (comptables, financières, commerciales et de gestion de production).

Les applications adoptées par AFRIQUIA GAZ sont JD Edwards, pour l'application « Finance », et AFRIWARE (application spécifique à AKWA Group et à ses filiales) pour l'application « Gestion ».

Pour accompagner le fonctionnement du module intégré de suivi commercial et de production, un réseau de lignes spécialisées avec les sites de production et les dépositaires, est mis en place pour l'actualisation quotidienne des données relatives à la commercialisation et à la production.

#### VI.3.7.2. Organisation comptable et financière

L'organisation comptable et financière de la société s'insère dans la politique du Groupe, et repose sur une prise en charge des différentes fonctions par les équipes de PROACTIS.

PROACTIS s'occupe de tout ce qui concerne la comptabilité, la gestion de la paie, la gestion des assurances et prévoyance sociale, l'optimisation fiscale, la gestion du patrimoine foncier et le système d'information.

### VI.4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des investissements de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007 – 2009 :

En k MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Stockage	22 776	36 144	94 775	58,7%	162,2%
Emplissage	25 393	42 655	37 375	68,0%	-12,4%
Distribution	188 992	167 571	206 090	-11,3%	23,0%
<b>Total investissements</b>	<b>237 161</b>	<b>246 370</b>	<b>338 240</b>	<b>3,9%</b>	<b>37,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les investissements de AFRIQUIA GAZ progressent de 37,3% en 2009 pour atteindre plus de MAD 338,2 millions. La majeure partie des investissements est destinée au développement des capacités de stockage et du parc de bouteilles. Le reliquat inclut les achats du matériel de bureau, du matériel informatique, des aménagements, etc.

#### VI.4.1. Infrastructure de stockage

AFRIQUIA GAZ a investi depuis 2007 dans la construction de deux installations de stockage au terminal de stockage de Jorf Lasfar :

- Stockage de propane : opérationnel depuis août 2009 avec une capacité de stockage après extension de 3 880 TM.
- Stockage de butane : construction en cours de 4 sphères de stockage d'une capacité de 7 000 m<sup>3</sup> chacune pour un total de 20 000 TM après extension. La mise en service est prévue pour juin 2011.

Un pipeline reliant les installations au niveau de Jorf Lasfar a été mis en service en janvier 2010.

Ces investissements permettront à AFRIQUIA GAZ de bénéficier d'une autonomie en terme de stockage vis-à-vis de la SOMAS pour le butane et des autres centres confrères pour le propane. A cela s'ajoute le fait que les capacités de stockage plus importantes de la société faciliteront une meilleure gestion des stocks permettant ainsi de minimiser les coûts d'importation en cas de libéralisation du marché.

Aussi, la mise à disposition des confrères des nouvelles capacités générera des gains en termes de rémunération sur stockage.

#### **VI.4.2. Parc de bouteilles**

Les principaux investissements dans le parc de bouteilles concernent :

- Le renforcement du stock-outil des centres emplisseurs, ce stock permet la poursuite des opérations d'emplissage après l'arrêt des livraisons et ce pour assurer celles de la journée suivante (tôt le matin).
- Le remplacement des bouteilles réformées et/ou au terme de la durée de vie réglementaire.
- Le développement du marché national par la consignation des nouvelles bouteilles.
- La requalification des bouteilles défectueuses (réparation à chaud de certains types de défauts répertoriés).
- L'acquisition d'accessoires accompagnant la bouteille : boîte à clapet, robinet, chapeau, etc.

#### **VI.4.3. Citernes et installations**

Le développement du marché et de l'activité de distribution en vrac nécessite une enveloppe budgétaire annuelle assez importante dont le plus gros est alloué au segment industriel « gros vrac ».

#### **VI.4.4. Emplissage (matériel d'exploitation)**

Pour améliorer les performances des centres emplisseurs et l'entretien des bouteilles, les principaux investissements concernent les éléments suivants :

- Bascules électroniques d'emplissage ;
- Carrousels ;
- Arrosages des cigares et des bras de chargement ;
- Cabines de peinture bouteilles ;
- Machines à laver ;
- Jaugeurs sphères et cigares ;
- Bascules d'emplissage ;
- Capsuleuses hydrauliques ;
- Casiers et containers pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Chariots élévateurs pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Stations pour le traitement des eaux usées ;
- Compresseurs pour unité de vidange ;
- Rénovation et entretien des halls d'emplissage ;
- Rénovation et maintien des réseaux électriques, GPL, eau, etc.



**PARTIE V : SITUATION FINANCIERE SOCIALE DE  
AFRIQUIA GAZ**



## I. ANALYSE DE L'ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état des soldes de gestion de AFRIQUIA GAZ pour les exercices 2007, 2008 et 2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Ventes de marchandises	2 816 885	3 114 032	2 788 897	10,5%	-10,4%
Achats revendus de marchandises	2 084 603	2 335 786	1 934 058	12,0%	-17,2%
<b>Marge brute sur vente en l'état (1)</b>	<b>732 282</b>	<b>778 246</b>	<b>854 839</b>	<b>6,3%</b>	<b>9,8%</b>
Ventes de biens et services produits	3 154	3 043	2 647	-3,5%	-13,0%
Immob. produites par l'Ese pour elle-même	0	0	0	NS	NS
Variation de stocks de produits	0	0	0	NS	NS
<b>Production (2)</b>	<b>3 154</b>	<b>3 043</b>	<b>2 647</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-13,0%</b>
Achats consommés de matières et fournitures	49 458	47 251	66 759	-4,5%	41,3%
Autres charges externes	154 600	169 958	192 633	9,9%	13,3%
<b>Consommations de l'exercice (3)</b>	<b>204 059</b>	<b>217 209</b>	<b>259 392</b>	<b>6,4%</b>	<b>19,4%</b>
<b>Valeur ajoutée (1)+(2)-(3)</b>	<b>531 377</b>	<b>564 080</b>	<b>598 094</b>	<b>6,2%</b>	<b>6,0%</b>
Subventions d'exploitation	0	0	0	NS	NS
Impôts et taxes	3 789	3 435	2 698	-9,3%	-21,4%
Charges de personnel	83 851	84 340	86 458	0,6%	2,5%
<b>Excédent Brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>443 737</b>	<b>476 306</b>	<b>508 938</b>	<b>7,3%</b>	<b>6,9%</b>
<i>Marge brute d'exploitation (EBE / CA)</i>	<i>15,7%</i>	<i>15,3%</i>	<i>18,2%</i>	<i>-0,5 pts</i>	<i>3,0 pts</i>
Autres produits d'exploitation	35 039	34 302	31 459	-2,1%	-8,3%
Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	1 500	0,0%	0,0%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	14 807	7 903	370	-46,6%	-95,3%
Dotations d'exploitation	140 610	151 263	158 826	7,6%	5,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>351 474</b>	<b>365 748</b>	<b>380 440</b>	<b>4,1%</b>	<b>4,0%</b>
<i>Marge opérationnelle (REX / CA)</i>	<i>12,5%</i>	<i>11,7%</i>	<i>13,6%</i>	<i>-0,7 pts</i>	<i>1,9 pts</i>
Produits financiers	34 539	60 376	57 823	74,8%	-4,2%
Charges financières	37 868	40 309	41 037	6,4%	1,8%
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 329</b>	<b>20 067</b>	<b>16 787</b>	<b>-702,9%</b>	<b>-16,3%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>18 874</b>	<b>-3 519</b>	<b>13 535</b>	<b>-118,6%</b>	<b>-484,6%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>367 020</b>	<b>382 295</b>	<b>410 761</b>	<b>4,2%</b>	<b>7,4%</b>
Impôt sur les sociétés	125 603	121 234	117 648	-3,5%	-3,0%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>241 417</b>	<b>261 061</b>	<b>293 113</b>	<b>8,1%</b>	<b>12,3%</b>
<i>% Marge nette (RN / CA)</i>	<i>8,6%</i>	<i>8,4%</i>	<i>10,5%</i>	<i>-0,2 pts</i>	<i>2,1 pts</i>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse ci-après présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007 – 2009 :

## I.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau suivant détaille l'évolution de la structure du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Emplissage pour tiers	143 863	180 585	151 723	25,5%	-16,0%
Cessions inter-centres	352 823	339 384	175 815	-3,8%	-48,2%
<b>Total Emplissage</b>	<b>496 686</b>	<b>519 969</b>	<b>327 538</b>	<b>4,7%</b>	<b>-37,0%</b>
Distribution Conditionné	1 617 226	1 682 913	1 699 718	4,1%	1,0%
Distribution Vrac	702 972	911 150	761 641	29,6%	-16,4%
<b>Total Distribution</b>	<b>2 320 198</b>	<b>2 594 063</b>	<b>2 461 359</b>	<b>11,8%</b>	<b>-5,1%</b>
<b>Chiffre d'affaires Gaz</b>	<b>2 816 884</b>	<b>3 114 032</b>	<b>2 788 897</b>	<b>10,5%</b>	<b>-10,4%</b>
Chiffre d'affaires Autres services	3 154	3 043	2 647	-3,5%	-13,0%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>2 820 038</b>	<b>3 117 075</b>	<b>2 791 544</b>	<b>10,5%</b>	<b>-10,4%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution de la structure du chiffre d'affaires en volume se présente comme suit :

En tonnes	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Emplissage pour tiers	25 335	25 703	31 806	1,5%	23,7%
Cessions inter-centres	66 611	53 765	42 993	-19,3%	-20,0%
<b>Total Emplissage</b>	<b>91 946</b>	<b>79 468</b>	<b>74 799</b>	<b>-13,6%</b>	<b>-5,9%</b>
Distribution conditionné	650 748	674 417	688 521	3,6%	2,1%
Distribution vrac	97 311	109 213	112 835	12,2%	3,3%
<b>Total Distribution</b>	<b>748 059</b>	<b>783 630</b>	<b>801 356</b>	<b>4,8%</b>	<b>2,3%</b>
<b>Total volume vendu</b>	<b>840 005</b>	<b>863 098</b>	<b>876 155</b>	<b>2,7%</b>	<b>1,5%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ a enregistré une baisse moyenne de 0,5% sur la période 2007-2009 pour atteindre MAD 2 791 millions. En termes de volume distribué, la croissance annuelle moyenne s'est établie à 3,5%. Cette baisse du chiffre d'affaires en valeur s'explique par un effet prix dû à la baisse des cours à l'international qui a entraîné une baisse des prix de vente du propane et des prix de vente du butane aux dépositaires (structure des prix).

### Evolution du chiffre d'affaires entre 2007 et 2008

Le chiffre d'affaires social de AFRIQUIA GAZ s'est élevé en 2008 à MAD 3 117 millions comparé à MAD 2 820 millions en 2007 marquant ainsi une croissance de 10,5%. Cette croissance est principalement tirée par l'activité distribution qui a augmentée de 11,8% pour atteindre MAD 2 461 millions représentant 88,2% du chiffre d'affaires.

L'importante hausse du chiffre d'affaires résulte d'une croissance du volume des ventes (4,8%) liée à la progression des ventes de vrac de 12,2%, mais aussi à la flambée des prix à l'international en 2008 et qui a impacté l'évolution de la structure des prix du butane et les prix de ventes du propane.

### Evolution du chiffre d'affaires entre 2008 et 2009

La baisse du chiffre d'affaires de 10,4% résulte de l'effet conjoint d'une variation positive du tonnage de 2,3% contrebalancée par la baisse des prix de reprise. En effet, et vu la réglementation des prix de butane, le volume des ventes (emplissage et distribution) représente un indicateur plus pertinent de l'évolution de l'activité. Cet indicateur progresse de 1,5% en 2009 principalement grâce à l'augmentation du volume des ventes de l'activité Distribution de 2,3%.

Le chiffre d'affaires de l'activité emplissage baisse de 37,0% en partie à cause de la baisse constatée des prix de reprise. En volume, la baisse s'élève à de 5,9% induite par la baisse des cessions inter-centres de 20,0%.

Le tonnage empli dans les centres d'emplissage détenus en propre a augmenté de 9,5%. Les cessions inter-centres, dont l'objectif est l'approvisionnement réciproque, et ce avec une marge faible voire nulle, en produits de tous les centres emplisseurs, ont diminué de 10 772 tonnes, entraînant une régression du chiffre d'affaires correspondant de 48,0%.

L'évolution du tonnage des ventes du GPL conditionné est de 2,1%, le chiffre d'affaires a évolué de 1,0% pour atteindre MAD 1 699,7 millions. Cette légère variation est due au mix produit (une migration vers les bouteilles 12 kg).

Les ventes de GPL vrac ont connu une augmentation de 3,3% en volume mais la baisse des prix de ventes (suivant celle des cours à l'international) a entraîné une baisse du chiffre d'affaires vrac de 16,4%.

## I.2. VALEUR AJOUTEE

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée au cours de la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Ventes de marchandises	2 816 885	3 114 032	2 788 897	10,5%	-10,4%
Achats revendus de marchandises	2 084 603	2 335 786	1 934 058	12,0%	-17,2%
<b>Marge brute sur vente en l'état (1)</b>	<b>732 282</b>	<b>778 246</b>	<b>854 839</b>	<b>6,3%</b>	<b>9,8%</b>
Ventes de biens et services produits	3 154	3 043	2 647	-3,5%	-13,0%
<b>Production (2)</b>	<b>3 154</b>	<b>3 043</b>	<b>2 647</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-13,0%</b>
Achats consommés de matières et fournitures	49 458	47 251	66 759	-4,5%	41,3%
Autres charges externes	154 600	169 958	192 633	9,9%	13,3%
<b>Consommations de l'exercice (3)</b>	<b>204 059</b>	<b>217 209</b>	<b>259 392</b>	<b>6,4%</b>	<b>19,4%</b>
<b>Valeur ajoutée (1)+(2)-(3)</b>	<b>531 377</b>	<b>564 080</b>	<b>598 094</b>	<b>6,2%</b>	<b>6,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### Evolution de la valeur ajoutée entre 2007 et 2008

Les achats revendus ont connu une hausse de 12,0% en 2008 notamment en raison de l'évolution des prix à l'international qui a impacté les achats de GPL.

La marge brute enregistre une évolution globale de 6,3% qui s'explique par l'évolution des tonnages vendus grâce à l'évolution du marché, au bon déploiement de la force de vente et à l'optimisation de la supply chain.

Les achats consommés ont diminué de 4,5% malgré une hausse des achats d'études et travaux de 12,6%. L'augmentation de 9,9% des autres charges externes est principalement due à la hausse des redevances de crédit-bail et des frais de transport.

La valeur ajoutée a augmenté de 6,2% en 2008 en raison de la progression de la marge commerciale.

### Evolution de la valeur ajoutée entre 2008 et 2009

L'amélioration de la marge brute de 9,8% s'explique principalement par l'optimisation des achats de la société grâce en partie à la baisse des cours à l'international.

Les achats consommés ont augmenté de 41,3% suite à une hausse non-récurrente des achats de travaux et études (+56,8%). La hausse de 13,3% des autres charges externes est principalement tirée par les redevances de crédit-bail et des frais de transport.

Les achats consommés et autres charges externes, sur la période 2007 – 2009, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Achats de matières et fournitures consommables	3 547	2 942	3 262	-17,1%	10,9%
Achats non-stockés de matières et fournitures	19 729	14 826	17 262	-24,9%	16,4%
Achats de travaux, études et prestations	26 182	29 484	46 235	12,6%	56,8%
<b>Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>49 458</b>	<b>47 251</b>	<b>66 759</b>	<b>-4,5%</b>	<b>41,3%</b>
Location et charges locatives	10 434	11 414	14 833	9,4%	30,0%
Redevances de Crédit Bail	10 768	17 052	26 796	58,4%	57,1%
Entretien et réparation	38 947	38 744	29 119	-0,5%	-24,8%
Primes d'assurances	3 329	4 074	4 182	22,4%	2,6%
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4 628	4 504	11 715	-2,7%	160,1%
Redevances pour brevets, marques, droits	1 490	1 490	1 490	0,0%	0,0%
Transports	49 760	55 512	65 758	11,6%	18,5%
Déplacements, missions et réceptions	5 183	7 970	6 885	53,8%	-13,6%
Autres charges externes	30 062	29 197	31 855	-2,9%	9,1%
<b>Autres charges externes</b>	<b>154 600</b>	<b>169 958</b>	<b>192 633</b>	<b>9,9%</b>	<b>13,3%</b>
<b>Consommation de l'exercice (CE)</b>	<b>204 059</b>	<b>217 209</b>	<b>259 392</b>	<b>6,4%</b>	<b>19,4%</b>
<b>CE / CA</b>	<b>7,2%</b>	<b>7,0%</b>	<b>9,3%</b>	<b>-0,3 pts</b>	<b>2,3 pts</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### I.3. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation de AFRIQUIA GAZ durant la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>531 377</b>	<b>564 080</b>	<b>598 094</b>	<b>6,2%</b>	<b>6,0%</b>
Impôts et taxes	3 789	3 435	2 698	-9,3%	-21,4%
Charges de personnel	83 851	84 340	86 458	0,6%	2,5%
<b>Excédent Brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>443 737</b>	<b>476 306</b>	<b>508 938</b>	<b>7,3%</b>	<b>6,9%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Sur la période 2007-2009, l'Excédent Brut d'Exploitation a connu une croissance annuelle moyenne de 7,1% tirée principalement par la progression de la valeur ajoutée. La marge brute d'exploitation est passée de 15,7% à 18,2% soit une augmentation de 2,5 points sur la période.

#### Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2007 et 2008

Les charges de personnel passent à MAD 84,3 millions, soit une croissance de 0,6% largement inférieure à celle de la valeur ajoutée.

L'excédent brut d'exploitation s'inscrit en hausse de 7,3% à MAD 476,3 millions sous l'effet de la croissance de la valeur ajoutée de 6,2%.

#### Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2008 et 2009

Les charges de personnel passent de MAD 84,3 millions à MAD 86,5 millions soit une hausse de 2,5%.

L'excédent brut d'exploitation est en progression de 6,9% à MAD 508,9 millions suite à la hausse de la valeur ajoutée de 6,0% entre 2008 et 2009.

#### I.4. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le tableau suivant décrit l'évolution du Résultat d'Exploitation de AFRIQUIA GAZ durant la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>Excédent Brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>443 737</b>	<b>476 306</b>	<b>508 938</b>	<b>7,3%</b>	<b>6,9%</b>
Autres produits d'exploitation	35 039	34 302	31 459	-2,1%	-8,3%
Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	1 500	0,0%	0,0%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	14 807	7 903	370	-46,6%	-95,3%
Dotations d'exploitation	140 610	151 263	158 826	7,6%	5,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>351 474</b>	<b>365 748</b>	<b>380 440</b>	<b>4,1%</b>	<b>4,0%</b>
<i>Marge opérationnelle (REX / CA)</i>	<i>12,5%</i>	<i>11,7%</i>	<i>13,6%</i>	<i>-0,7 pts</i>	<i>1,9 pts</i>

Source : AFRIQUIA GAZ

#### Evolution du résultat d'Exploitation entre 2007 et 2008

La progression du résultat d'exploitation de 4,1% à MAD 365,7 millions est tirée principalement par l'EBE qui a augmenté de 7,3% et ce malgré la hausse des dotations (+7,6%) et la baisse des reprises d'exploitation (-46,6%).

#### Evolution du résultat d'Exploitation entre 2008 et 2009

La progression du résultat d'exploitation de 4,0%, à MAD 380,4 millions, se base essentiellement sur les éléments suivants :

- Progression de 6,9% de l'Excédent Brut d'Exploitation ;
- Baisse des autres produits d'exploitation de 8,3% ;
- Baisse des reprises d'exploitation de 95,3% ;
- Hausse des dotations d'exploitation de 5% en 2009 suite à l'augmentation des investissements mis en place en 2008 et en 2009.

#### I.5. RESULTAT FINANCIER

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produits des titres de participation et autres titres immo.	23 822	25 305	50 043	6,2%	97,8%
Gains de change	2 601	2 433	296	-6,4%	-87,8%
Intérêts et autres produits financiers	8 117	32 638	7 469	302,1%	-77,1%
Reprises financières; transferts de charges	0	0	15	NS	NS
<b>Produits financiers</b>	<b>34 539</b>	<b>60 376</b>	<b>57 823</b>	<b>74,8%</b>	<b>-4,2%</b>
Charges d'intérêts	36 699	35 745	40 613	-2,6%	13,6%
Pertes de change	1 069	4 441	283	315,5%	-93,6%
Autres charges financières	100	108	140	7,7%	30,0%
Dotations financières	0	15	0	NS	-100,0%
<b>Charges financières</b>	<b>37 868</b>	<b>40 309</b>	<b>41 037</b>	<b>6,4%</b>	<b>1,8%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 329</b>	<b>20 067</b>	<b>16 787</b>	<b>NS</b>	<b>-16,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

## Evolution du résultat financier entre 2007 et 2008

Le retour à un solde positif du résultat financier en 2008 est dû principalement à une hausse exceptionnelle des intérêts et autres produits financiers liée à l'excédent important de trésorerie de l'exercice et à la cession d'une partie importante du portefeuille de titres et valeurs de placement.

Les charges financières augmentent de 6,4% suite à la hausse des pertes de change à MAD 4,4 millions. Les charges d'intérêt ont diminué de 2,6% grâce à la régularité des remboursements de la Caisse de Compensation et la baisse des délais clients.

## Evolution du résultat financier entre 2008 et 2009

Les produits des titres de participations ont connu une hausse de 97,8% passant de MAD 25,3 millions à MAD 50,0 millions grâce notamment aux dividendes reçus de NATIONAL GAZ.

La baisse du résultat financier enregistrée en 2009 est liée à la baisse des produits financiers de 4,2% suite au retour à un niveau plus normal des intérêts et autres produits financiers qui ont baissé de 77,1%, couplée à la hausse des charges financières et plus spécifiquement des charges d'intérêt qui ont augmenté de 13,6% suite à l'emprunt bancaire de MAD 160 millions contracté en 2009.

## I.6. RESULTAT NON COURANT

L'évolution du résultat non courant sur la période 2007-2009 se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produits des cessions d'immobilisations	50 159	57 346	90 509	14,3%	57,8%
Subventions d'équilibre	0	0	0	NS	NS
Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	NS	NS
Autres produits non courants	39	141	335	263,3%	137,2%
Reprises non courantes; transferts de charges	28 564	37 282	11 627	30,5%	-68,8%
<b>Produits non courants</b>	<b>78 762</b>	<b>94 769</b>	<b>102 470</b>	<b>20,3%</b>	<b>8,1%</b>
Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	48 713	55 606	88 699	14,2%	59,5%
Subventions accordées	0	0	0	NS	NS
Autres charges non courantes	1 175	42 682	236	3533,6%	-99,4%
Dotations non courantes aux amortis.et provisions	10 000	0	0	-100,0%	NS
<b>Charges non courantes</b>	<b>59 888</b>	<b>98 288</b>	<b>88 935</b>	<b>64,1%</b>	<b>-9,5%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>18 874</b>	<b>-3 519</b>	<b>13 535</b>	<b>-118,6%</b>	<b>NS</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

## Evolution du résultat non courant entre 2007 et 2008

Le résultat non courant passe de MAD 18,9 millions à une perte de MAD 3,5 millions. Cette perte fait suite à une hausse importante des autres charges non courantes relative au coût fiscal de l'opération de fusion-absorption de TISSIR PRIMAGAZ et PRIMAGAZ Holding Maroc dont le montant total s'élève à MAD 42,3 millions.

## Evolution du résultat non courant entre 2008 et 2009

Les produits de cessions des immobilisations ont connu une hausse de 57,8% pour atteindre MAD 90,5 millions suite à des opérations de lease-back de bouteilles de gaz.

Le résultat non courant se redresse pour atteindre MAD 13,5 millions suite à une baisse des charges non courantes de 9,5% et l'augmentation des produits non courants de 8,1%.

## I.7. RESULTAT NET

Le tableau suivant traduit la progression du résultat net de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat d'exploitation	351 474	365 748	380 440	4,1%	4,0%
Résultat financier	-3 329	20 067	16 787	-702,9%	-16,3%
Résultat non courant	18 874	-3 519	13 535	-118,6%	NS
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>367 020</b>	<b>382 295</b>	<b>410 761</b>	<b>4,2%</b>	<b>7,4%</b>
Impôt sur les sociétés	125 603	121 234	117 648	-3,5%	-3,0%
<b>Résultat net</b>	<b>241 417</b>	<b>261 061</b>	<b>293 113</b>	<b>8,1%</b>	<b>12,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### Evolution du résultat net entre 2007 et 2008

La variation positive du résultat net s'élève à 8,1%. Cette performance s'explique par la hausse des tonnages vendus, les synergies capturées sur le transport, la maîtrise des frais généraux et la réduction des charges d'intérêts.

### Evolution du résultat net entre 2008 et 2009

Le résultat net progresse de 12,3% pour atteindre MAD 293,1 millions. Cette performance est expliquée par la hausse de la marge brute, les synergies capturées sur le transport, la gestion des stocks et la maîtrise des frais généraux.

## II. ANALYSE BILANCIELLE

Le tableau suivant reprend les données historiques du bilan de AFRIQUIA GAZ pour les exercices 2007, 2008 et 2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>ACTIF</b>					
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 341 848</b>	<b>2 398 227</b>	<b>2 585 705</b>	<b>2,41%</b>	<b>7,82%</b>
Immobilisations en non valeur	21 858	16 466	7 658	-24,7%	-53,5%
Immobilisations incorporelles	713 000	713 000	713 000	0,0%	0,0%
Immobilisations corporelles	1 473 683	1 533 320	1 642 509	4,0%	7,1%
Immobilisations financières	133 306	135 441	222 538	1,6%	64,3%
<b>Actif circulant</b>	<b>1 762 270</b>	<b>1 565 811</b>	<b>1 542 794</b>	<b>-11,15%</b>	<b>-1,47%</b>
Stocks	224 477	86 657	119 812	-61,40%	38,26%
Créances de l'actif circulant	1 278 951	1 349 618	1 285 828	5,53%	-4,73%
Titres et valeurs de placement	258 842	129 521	137 154	-49,96%	5,89%
Écarts de conversion Actif	0	15	0	NS	-1
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>443 706</b>	<b>384 777</b>	<b>575 231</b>	<b>-13,28%</b>	<b>49,50%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 547 824</b>	<b>4 348 815</b>	<b>4 703 730</b>	<b>-4,38%</b>	<b>8,16%</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>Capitaux permanents</b>	<b>2 394 859</b>	<b>2 413 021</b>	<b>2 635 085</b>	<b>0,8%</b>	<b>9,2%</b>
Capitaux Propres	1 593 980	1 648 792	1 711 592	3,4%	3,8%
Capitaux propres assimilés	10 000	0	0	-100,0%	NS
Dettes de financement	680 430	680 909	851 799	0,1%	25,1%
Provisions durables pour R&C	110 449	83 320	71 694	-24,6%	-14,0%
<b>Passif circulant</b>	<b>2 152 965</b>	<b>1 923 726</b>	<b>2 068 645</b>	<b>-10,6%</b>	<b>7,5%</b>
Dettes du passif circulant	2 152 374	1 921 701	2 066 618	-10,7%	7,5%
Autres provisions pour R&C	268	2 024	2 009	655,3%	-0,8%
Écart de conversion Passif	323	0	17	-100,0%	NS
<b>Trésorerie Passif</b>	<b>0</b>	<b>12 068</b>	<b>0</b>	<b>NS</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>4 547 824</b>	<b>4 348 815</b>	<b>4 703 730</b>	<b>-4,4%</b>	<b>8,2%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### II.1. ACTIF IMMOBILISE

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif immobilisé sur les 3 derniers exercices:

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Immobilisations en non valeur	21 858	16 466	7 658	-24,7%	-53,5%
Immobilisations incorporelles	713 000	713 000	713 000	0,0%	0,0%
Immobilisations corporelles	1 473 683	1 533 320	1 642 509	4,0%	7,1%
Immobilisations financières	133 306	135 441	222 538	1,6%	64,3%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 341 848</b>	<b>2 398 227</b>	<b>2 585 705</b>	<b>2,4%</b>	<b>7,8%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les immobilisations progressent en moyenne de 7,4% sur la période 2007-2009. Cette progression est induite par d'importants investissements destinés au renforcement des capacités de stockage et au renouvellement et accroissement du parc de bouteilles de gaz.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à MAD 713,0 millions et concernent principalement le fond commercial.

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'évolution des immobilisations corporelles et financières sur les trois derniers exercices :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Terrains	55 394	48 254	48 254	-12,9%	0,0%
Constructions	124 983	124 356	195 842	-0,5%	57,5%
Installations techniques, matériel et outillage	1 247 249	1 279 767	1 300 974	2,6%	1,7%
Matériel de transport	2 297	3 519	2 814	53,2%	-20,1%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	12 534	17 414	17 978	38,9%	3,2%
Autres immobilisations corporelles	6	5	3	-24,5%	-32,4%
Immobilisations corporelles en cours	31 220	60 005	76 644	92,2%	27,7%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 473 683</b>	<b>1 533 320</b>	<b>1 642 509</b>	<b>4,0%</b>	<b>7,1%</b>
Autres créances financières	417	444	444	6,6%	0,0%
Titres de participation	132 889	134 996	222 094	1,6%	64,5%
<b>Immobilisations financières</b>	<b>133 306</b>	<b>135 441</b>	<b>222 538</b>	<b>1,6%</b>	<b>64,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'augmentation des immobilisations financières en 2009 est due à l'acquisition de NATIONAL GAZ.

Les installations techniques comprennent essentiellement des réservoirs de gaz d'une capacité de 3, 12 et 34 kg. Ces réservoirs de gaz sont répartis chez les consignataires et utilisateurs.

Les immobilisations en cours concernent principalement la construction du terminal de stockage de Jorf Lasfar.

Le tableau suivant présente l'évolution des investissements en immobilisations corporelles sur les trois derniers exercices :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Terrains	0	0	0	-	-
Constructions	4 189 319	8 357 111	15 508 297	99,5%	85,6%
Installations techniques, matériel et outillage	194 724 311	198 810 915	230 583 044	2,1%	16,0%
Matériel de transport	3 112 448	2 234 427	606 997	-28,2%	-72,8%
Mobilier, mat. de bureau et aménagements divers	7 844 864	7 651 122	2 536 540	-2,5%	-66,8%
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	-	-
Immobilisations corporelles en cours	31 219 931	31 063 061	90 734 901	-0,5%	192,1%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>241 090 874</b>	<b>248 116 636</b>	<b>339 969 779</b>	<b>2,9%</b>	<b>37,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les investissements sur 2008 en immobilisations corporelles ont augmenté de 2,9% par rapport à 2007, passant d'une enveloppe totale de MAD 241,1 millions à MAD 248,1 millions.

Par rapport à l'année 2008, les investissements, en 2009, ont augmenté de MAD 91,8 millions soit 37,0% et correspondent aux acquisitions des bouteilles neuves et au démarrage de la deuxième phase du terminal de Jorf Lasfar dédiée au stockage du butane. Le coût de la première phase du terminal dédiée au stockage du propane a été étalé sur la période 2007-2009.

## II.2. FONDS PROPRES

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des capitaux propres sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Capital social	343 750	343 750	343 750	0,0%	0,0%
Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423	882 423	882 423	0,0%	0,0%
Réserve légale	25 200	34 375	34 375	36,4%	0,0%
Autres réserves	101 140	127 140	157 140	25,7%	23,6%
Report à nouveau	51	42	791	-16,4%	1771,3%
Résultat de l'exercice	241 417	261 061	293 113	8,1%	12,3%
<b>Capitaux Propres</b>	<b>1 593 980</b>	<b>1 648 792</b>	<b>1 711 592</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,8%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant détaille la politique de distribution de dividendes opérée par AFRIQUIA GAZ au cours des trois derniers exercices :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dividendes distribués	178 750	206 250	230 313	15,4%	11,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

La distribution des dividendes a enregistré une croissance annuelle moyenne de 13,5% sur la période 2007-2009, pour atteindre MAD 230,3 millions en 2009.

### Evolution des fonds propres entre 2007 et 2008

Les fonds propres de AFRIQUIA GAZ progressent de 3,4% en 2008 pour atteindre à MAD 1 648,7 millions. La progression des fonds propres repose principalement sur :

- La hausse du résultat net de 8,1% ;
- Le renforcement des réserves facultatives de 25,7%.

### Evolution des fonds propres entre 2008 et 2009

AFRIQUIA GAZ enregistre une hausse de ses fonds propres de 3,8% à MAD 1 711,6 millions. En 2009, le renforcement des fonds propres de la société s'appuie sur :

- Une capacité bénéficiaire entraînant une hausse du résultat net de 12,3% ;
- Augmentation des réserves facultatives de 23,6%.

## II.3. ENDETTEMENT NET

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes financières sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	-	-
<b>Autres dettes de financement</b>	<b>280 430</b>	<b>280 909</b>	<b>451 799</b>	<b>0,2%</b>	<b>60,8%</b>
C.M.T	0	0	160 000	NS	NS
C.F.S	140 312	153 437	167 652	9,4%	9,3%
Dettes de consignation	140 117	127 473	124 147	-9,0%	-2,6%
<b>Dettes de financement</b>	<b>680 430</b>	<b>680 909</b>	<b>851 799</b>	<b>0,1%</b>	<b>25,1%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le calcul de l'endettement net, présenté ci-dessous, ne prend pas en considération la CFS<sup>11</sup> et les dettes de consignation, considérées comme des quasi-fonds propres.

Le tableau ci-après détaille l'évolution de l'endettement net sur la période 2007 – 2009 :

<sup>11</sup> Contribution pour Financement de Stock

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Emprunt obligataire	400 000	400 000	400 000	-	-
Autres dettes financières - CMT	0	0	160 000	NS	NS
Trésorerie -Passif	0	12 068	0	NS	-100%
Titres et valeurs de placement	258 842	129 521	137 154	-50%	6%
Trésorerie - Actif	443 706	384 777	575 231	-13%	49%
<b>Endettement net</b>	<b>-302 548</b>	<b>-102 229</b>	<b>-152 385</b>	<b>66%</b>	<b>-49%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'emprunt bancaire contracté en 2009 a servi en partie au financement de l'acquisition de NATIONAL GAZ.

### Evolution de l'endettement net entre 2007 et 2008

L'endettement net est négatif grâce à une trésorerie excédentaire et un portefeuille important de titres de placement. En 2008, l'endettement net augmente de 66,4% du fait d'une baisse de la trésorerie-Actif de 13,0% et des TVP de 50,0%.

### Evolution de l'endettement net entre 2008 et 2009

L'endettement net a baissé de 49% en 2009 malgré le recours à des emprunts bancaires d'une valeur de MAD 160 millions.

Sur la période étudiée, le ratio d'endettement net se présente de la manière suivante :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Fonds propres	1 603 980	1 648 792	1 711 592	2,8%	3,8%
Endettement net	-302 548	-102 229	-152 385	66%	-49%
<b>Ratio d'endettement net</b>	<b>-18,9%</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-8,9%</b>	<b>67%</b>	<b>-44%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

## II.4. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

### II.4.1. Stocks

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'évolution des stocks sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Marchandises	221 938	84 117	117 272	-62%	39%
Matières et fournitures consommables	2 540	2 540	2 540	-	-
<b>Stocks</b>	<b>224 477</b>	<b>86 657</b>	<b>119 812</b>	<b>-61%</b>	<b>38%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le stock de marchandises correspond aux stocks de GPL. Le niveau du stock de marchandises n'est pas significatif et obéit uniquement à une logique d'optimisation des coûts d'approvisionnement sur le marché international.

Le stock de matières et fournitures consommables correspond principalement à des pièces de rechanges.

### II.4.2. Créances de l'Actif Circulant

L'évolution des créances de l'Actif Circulant sur la période 2007-2009 se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 367	1 308	884	-44,8%	-32,4%
Clients et comptes rattachés	410 370	386 265	315 783	-5,9%	-18,2%
Personnel débiteur	2 451	2 672	2 128	9,0%	-20,3%
Etat débiteur	762 746	763 957	698 720	0,2%	-8,5%
Comptes d'associés débiteurs	0	0	0	NS	NS
Autres débiteurs	99 846	193 380	263 228	93,7%	36,1%
Comptes de régularisation - Actif	1 172	2 037	5 086	73,7%	149,7%
<b>Total</b>	<b>1 278 951</b>	<b>1 349 618</b>	<b>1 285 828</b>	<b>5,5%</b>	<b>-4,7%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les créances sur l'Etat correspondent principalement à des créances sur la Caisse de Compensation. En 2009, ces créances ont connu une baisse de 27,4% passant ainsi de MAD 418,1 millions à MAD 303,5 millions suite à l'amélioration des conditions de remboursement de la Caisse de Compensation.

La ligne « autres débiteurs » correspond principalement à des avances financières rémunérées accordées à d'autres sociétés de AKWA Group dans le cadre de conventions réglementées. En 2009, ce poste s'établit à MAD 263,2 millions, soit une augmentation de 36,1%, suite à des avances financières à court terme d'un montant de MAD 159,0 millions.

Les comptes de régularisation sont principalement composés d'intérêts courus et non échus d'un montant de MAD 3,0 millions.

#### II.4.3. Dettes du Passif Circulant

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>2 152 374</b>	<b>1 921 701</b>	<b>2 066 618</b>	-10,7%	7,5%
. Fournisseurs et comptes rattachés	1 994 982	1 805 224	1 997 182	-9,5%	10,6%
. Clients créditeurs, avances et acomptes	1 041	1 041	0	0,0%	-100,0%
. Personnel	1 537	2 443	2 234	59,0%	-8,6%
. Organismes sociaux	3 078	5 300	4 960	72,2%	-6,4%
. Etat	141 048	98 635	42 795	-30,1%	-56,6%
. Comptes d'associés	12	1 379	7 516	11333,6%	444,9%
. Autres créanciers	508	542	657	6,8%	21,1%
. Comptes de régularisation - Passif	10 169	7 136	11 275	-29,8%	58,0%
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>268</b>	<b>2 024</b>	<b>2 009</b>	<b>655,3%</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Ecart de conversion - Passif</b>	<b>323</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>-100,0%</b>	<b>NS</b>
<b>Total Passif Circulant</b>	<b>2 152 965</b>	<b>1 923 726</b>	<b>2 068 645</b>	<b>-10,6%</b>	<b>7,5%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le poste « Etat-débiteur » correspond principalement à des dettes de TVA collectée pour un montant de MAD 38,9 millions.

Le solde du compte courant d'associés s'élève en 2009 à MAD 7,5 millions comparé à MAD 1,4 millions en 2008. Ce montant correspond à des dividendes à payer.

#### II.4.4. Besoin en Fonds de Roulement

L'évolution du Besoin en Fonds de Roulement de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007 à 2009 se décline comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Stocks	224 477	86 657	119 812	-61,4%	38,3%
Créances de l'actif circulant	1 278 951	1 349 618	1 285 828	5,5%	-4,7%
Passif circulant	2 152 965	1 923 726	2 068 645	-10,6%	7,5%
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-649 537</b>	<b>-487 450</b>	<b>-663 005</b>	<b>25,0%</b>	<b>-36,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le Besoin en Fonds de Roulement de AFRIQUIA GAZ est resté négatif sur toute la période 2007-2009.

En 2008, l'Excédent en Fonds de Roulement s'est dégradé de 25,0% suite à la baisse des dettes fournisseurs (-9,5%) et à la hausse de la rubrique « autres débiteurs » (+93,7%).

En 2009, l'Excédent en Fonds de Roulement s'est apprécié de MAD 175,6 millions, il est accompagné d'un effort considérable en matière de maîtrise du crédit client.

## II.5. RATIOS DE ROTATION

L'évolution des ratios de gestion sur les trois derniers exercices se présente de la manière suivante :

En jours	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Délai de rotation des stocks de marchandises <sup>12</sup> <i>(en jours d'achats revendus de marchandises)</i>	38	13	22	-25	9
Délai de rotation des stocks de matières et fournitures <sup>13</sup> <i>(en jours d'achats consommés de matières et fournitures)</i>	18	19	14	1	-6
Délai de paiement des clients <sup>14</sup> <i>(en jours de CA TTC)</i>	44	37	34	-6	-3

Source : AFRIQUIA GAZ

Les délais de rotation des stocks de marchandises ne sont pas significatifs. En effet, la politique de gestion de stock de AFRIQUIA GAZ répond principalement à un souci d'optimisation du coût de constitution des stocks en profitant des mouvements des prix sur le marché international.

Le délai de paiement des clients est en baisse continue sur la période passant de 44 jours à 34 jours de chiffre d'affaires TTC au 31 décembre 2009.

Ces réalisations sont la résultante de plusieurs actions dont les plus importantes sont :

- Redéploiement plus efficace des agents de recouvrement ;
- Gestion de proximité des dossiers sensibles ;
- Mise en place de nouveau processus de prévention :
  - Système de relance ;
  - Corrélation entre performances du client et ses conditions de règlement.
- La mise à jour des conditions clients sur le système.

## II.6. RATIOS DE LIQUIDITE

Les ratios de liquidité de la société sur la période 2007-2009 se présentent comme suit :

<sup>12</sup> (Stock de marchandises/Achats revendus de marchandises) x 360

<sup>13</sup> (Stock de matières et fournitures consommables / achats consommés de matières et fournitures) x 360

<sup>14</sup> (Clients et comptes rattachés / chiffre d'affaires TTC) x 360

En K MAD	2007	2008	2009	Moyenne	Var. 08/07	Var. 09/08
Liquidité générale (AC + Trésorerie)/PC	102,5%	101,4%	102,4%	102,1%	-1,1 pts	1,0 pts
Liquidité réduite (Créances +TVP+ Trésorerie)/PC	92,0%	96,9%	96,6%	95,2%	4,9 pts	-0,3 pts
Liquidité instantanée (TVP+Trésorerie)/PC	32,6%	26,7%	34,4%	31,3%	-5,9 pts	7,7 pts

Source : AFRIQUIA GAZ

Le niveau de liquidité générale passe de 101,4% en 2008 à 102,4% en 2009. Cette hausse s'explique par une augmentation de 49,5% de la trésorerie-Actif. Le passif circulant a enregistré une croissance de 7,5% suite à la hausse des dettes fournisseurs et du compte courant d'associés. En moyenne sur la période 2007-2009, l'actif circulant et la trésorerie couvrent 102,1% des engagements courants de AFRIQUIA GAZ.

En 2009, la liquidité réduite reste stable à 96,6% en comparaison avec 2008 enregistrant une moyenne de 95,2% des engagements sur la période 2007-2009.

Le ratio de liquidité immédiate s'améliore sensiblement passant de 26,7% en 2008 à 34,4% en 2009 sous l'effet d'une augmentation de 49% du niveau des disponibilités. Ceci dénote d'une capacité accrue de la société à faire face à ses engagements courants par des ressources immédiates.

## II.7. TRESORERIE

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie sur les trois derniers exercices :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Trésorerie et TVP	702 548	514 297	712 385	-26,8%	38,5%
Trésorerie - Passif	0	12 068	0	-	-100,0%
<b>Trésorerie nette</b>	<b>702 548</b>	<b>502 229</b>	<b>712 385</b>	<b>-28,5%</b>	<b>41,8%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### Evolution de la trésorerie nette entre 2007 et 2008

En 2008, la trésorerie nette a connu une baisse de 28,5%, soit une variation négative de MAD 71,0 millions. Cette baisse est principalement due à une variation positive du besoin en fonds de roulement à hauteur de MAD 162,1 millions, liée au retard de paiement de la Caisse de Compensation et à la hausse des créances clients relatives aux cessions inter-centres, couplée à des investissements en immobilisations corporelles en hausse de 2,9% à MAD 248,1 millions et à une distribution de dividendes en croissance de 15,4%.

### Evolution de la trésorerie nette entre 2008 et 2009

La trésorerie nette reste largement excédentaire malgré une légère dégradation en 2008. La hausse du niveau de trésorerie nette s'est élevée à MAD 202,5 millions liée principalement à une variation négative du Besoin en Fonds de Roulement de MAD 175,6 millions.

## II.8. EQUILIBRE FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'équilibre financier au cours des trois derniers exercices :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Financement permanent	2 394 859	2 413 021	2 635 085	0,8%	9,2%
Actif immobilisé	2 341 848	2 398 227	2 585 705	2,4%	7,8%
<b>Fonds de roulement</b>	<b>53 011</b>	<b>14 794</b>	<b>49 380</b>	<b>-72,1%</b>	<b>233,8%</b>
Actif circulant (hors TVP)	1 503 429	1 436 291	1 405 640	-4,5%	-2,1%
Passif circulant	2 152 965	1 923 726	2 068 645	-10,6%	7,5%
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-649 537</b>	<b>-487 435</b>	<b>-663 005</b>	<b>25,0%</b>	<b>-36,0%</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>702 548</b>	<b>502 229</b>	<b>712 385</b>	<b>-28,5%</b>	<b>41,8%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### Evolution de l'équilibre financier entre 2007 et 2008

Le Fonds de Roulement est passé de MAD 53,0 millions à MAD 14,8 millions soit une baisse de 72,1% en raison des investissements réalisés en 2008.

Le Besoin en Fonds de Roulement a augmenté de 25,0% pour s'établir à MAD 487,4 millions contre MAD 649,5 millions en 2007.

### Evolution de l'équilibre financier entre 2008 et 2009

Le Fonds de Roulement est passé de MAD 14,8 millions en 2008 à MAD 49,4 millions en 2009, soit une amélioration de MAD 34,6 millions. Cette amélioration s'explique par le financement partiel des emplois stables par des dettes à moyen terme (nouveaux emprunts contractés en 2009).

### III. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de financement de AFRIQUIA GAZ sur la période 2007 – 2009 se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 07/06	Var. 08/07
Capacité d'autofinancement	352 334	364 674	430 936	3,5%	18,2%
- Distributions de dividendes	178 750	206 250	230 313	15,4%	11,7%
<b>Autofinancement</b>	<b>173 584</b>	<b>158 424</b>	<b>200 624</b>	<b>-8,7%</b>	<b>26,6%</b>
Cession et réduction d'immobilisations	53 176	57 346	90 509	7,8%	57,8%
Augmentation des capitaux propres et assimilés	0	0	0	NS	NS
Augmentation dettes de financement	29 820	34 445	202 348	15,5%	487,4%
				NS	NS
<b>Total des ressources stables</b>	<b>256 579</b>	<b>250 215</b>	<b>493 481</b>	<b>-2,5%</b>	<b>97,2%</b>
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	241 091	250 251	427 067	3,8%	70,7%
Remboursement des capitaux propres	0	0	0	NS	NS
Remboursement des dettes de financement (reprise consignation)	35 039	33 966	31 459	-3,1%	-7,4%
Emplois en non valeur	6 353	4 215	370	-33,6%	-91,2%
<b>Total des emplois stables</b>	<b>282 483</b>	<b>288 432</b>	<b>458 895</b>	<b>2,1%</b>	<b>59,1%</b>
Variation du BFR	-367 557	32 780	-167 937	-108,9%	-612,3%
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>341 653</b>	<b>-70 997</b>	<b>202 522</b>	<b>-120,8%</b>	<b>-385,3%</b>
<b>Trésorerie début d'exercice</b>	<b>102 053</b>	<b>443 706</b>	<b>372 709</b>	<b>334,8%</b>	<b>-16,0%</b>
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>443 706</b>	<b>372 709</b>	<b>575 231</b>	<b>-16,0%</b>	<b>54,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les résultats dégagés par AFRIQUIA GAZ ont permis à la société d'accroître sa capacité d'autofinancement de 10,6% en moyenne annuelle entre 2007 et 2009, pour atteindre près de MAD 430,9 millions en 2009.

Tout en ayant une politique de distribution de dividendes active (croissance des dividendes distribués de 13,5%/an en moyenne sur la période 2007-2009), AFRIQUIA GAZ génère un autofinancement important de près de MAD 200,6 millions en 2009, en croissance annuelle moyenne de 7,5% sur la période considérée.

La croissance des investissements traduit la politique de développement des capacités de stockage concrétisée à travers le nouveau centre de stockage de Jorf Lasfar d'une capacité totale de 14 800 TM pour le butane et 2 600 TM pour le propane et dont l'enveloppe globale s'élève à MAD 340 millions.



**PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE  
CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ**



## I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### I.1. METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés annuels du Groupe AFRIQUIA GAZ sont établis suivant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et en application de la loi n°52-10 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993.

Les comptes consolidés de AFRIQUIA GAZ relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous influence notable dont le pourcentage de contrôle est au moins égal à 20% sont mises en équivalence.

### I.2. EFFETS DE L'APPLICATION DES NORMES IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

- Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, les immobilisations en non valeurs ont été portées directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;
- Possibilités offertes par les normes IFRS pour le retraitement des frais suivants :
  - Imputation sur la prime d'émission des frais externes liés directement à l'opération d'augmentation du capital ;
  - Diminution du montant de la dette des frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire ;
  - Imputation sur la valeur des titres des frais externes directement liés à la transaction d'acquisition des titres ;
- Conformément aux normes IFRS, les contrats de location répondant aux critères de location financement tels que stipulés par ces normes ont fait l'objet d'un retraitement (inscription à l'actif immobilisé des biens et constatation d'une dette de financement) ;
- Annulation de la provision pour investissements à caractère fiscal ;
- La valeur du fond de commerce inscrite à l'actif des sociétés au niveau des comptes sociaux et qui ne répond pas aux critères requis par les normes IFRS pour leur activation a été annulée en consolidation ;
- Application de l'approche par composants sur les immobilisations corporelles sujettes à des entretiens ou à des remplacements ;
- Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ;
- Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an ;
- Harmonisation des règles comptables entre les différentes sociétés du Groupe et notamment concernant les durées d'amortissement ;
- Révision de la durée d'amortissement des sphères et citernes de 10 ans à 20 ans ;
- Allongement des durées de reprises des consignations de 10 à 20 ans afin de les aligner sur les durées d'amortissements des immobilisations y afférentes ;
- Revue de la durée d'amortissements du matériel informatique de 79 mois à 60 mois ;
- Constatation des impôts différés ;

- En IFRS, les ventes réalisées et qui n’ont pas pour objet d’augmenter les fonds propres de la société sont exclues du chiffre d’affaires. Ce retraitement n’a pas d’impact sur le résultat net.

En 2007, tous les coûts liés à la fusion entre AFRIQUIA GAZ et les sociétés absorbées ont été neutralisés en normes IFRS et enregistrés au niveau des impôts différés (notamment liés aux plus et moins values de fusion ainsi que les droits d’enregistrement).

### I.3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DES 3 DERNIERS EXERCICES

#### I.3.1. Périmètre au 31.12.2007

Le périmètre de consolidation du Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2007 se présente comme suit :

Sociétés	Pourcentage d’intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM DE STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

#### I.3.2. Périmètre au 31.12.2008

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2008 se présente comme suit :

Sociétés	Pourcentage d’intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM DE STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

#### I.3.3. Périmètre au 31.12.2009

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

Sociétés	Pourcentage d’intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM DE STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le Groupe AFRIQUIA GAZ a procédé, en février 2009, à l’acquisition de la société NATIONAL GAZ. Les comptes de cette dernière ont été consolidés à compter du premier février 2009.

## II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ pour les exercices 2007, 2008 et 2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>2 503 772</b>	<b>2 811 722</b>	<b>2 605 783</b>	<b>12,3%</b>	<b>-7,3%</b>
Autres produits	18 471	21 725	20 793	17,6%	-4,3%
Coût des biens et services vendus	-1 787 328	-2 057 252	-1 752 701	15,1%	-14,8%
Charges de personnel	-95 983	-94 500	-108 946	-1,5%	15,3%
Autres charges et produits opérationnels	-149 790	-190 724	-190 865	27,3%	0,1%
<b>Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements</b>	<b>489 142</b>	<b>490 971</b>	<b>574 064</b>	<b>0,4%</b>	<b>16,9%</b>
Dotations aux amortissements	-144 809	-162 113	-164 931	11,9%	1,7%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>344 333</b>	<b>328 858</b>	<b>409 133</b>	<b>-4,5%</b>	<b>24,4%</b>
Produits de trésorerie et équivalents	N.D.	28 653	1 532	NS	-94,7%
Coût de l'endettement financier brut	N.D.	-38 918	-49 438	NS	27,0%
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-36 228</b>	<b>-10 265</b>	<b>-47 906</b>	<b>-71,7%</b>	<b>366,7%</b>
Autres charges et produits financiers	371	-323	5 747	-187,1%	-1879,3%
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>308 476</b>	<b>318 270</b>	<b>366 974</b>	<b>3,2%</b>	<b>15,3%</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	26 350	25 965	27 069	-1,5%	4,3%
Impôts sur les résultats	-114 554	-108 200	-109 366	-5,5%	1,1%
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>220 272</b>	<b>236 035</b>	<b>284 677</b>	<b>7,2%</b>	<b>20,6%</b>
Autres charges et produits	0	0	0		
<b>Résultat global de la période</b>	<b>220 272</b>	<b>236 035</b>	<b>284 677</b>	<b>7,2%</b>	<b>20,6%</b>
Intérêts minoritaires	0	0	0		
<b>Résultat net-Part du Groupe</b>	<b>220 272</b>	<b>236 035</b>	<b>284 677</b>	<b>7,2%</b>	<b>20,6%</b>
Résultat net par action en DH	64	69	83	7,8%	20,3%
Résultat dilué par action en DH	64	69	83	7,8%	20,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse ci-dessous présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion sur la période 2007-2009.

### II.1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices, entre 2007 et 2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Ventes de marchandises	2 431 483	2 758 207	2 543 903	13,4%	-7,8%
Vente de services	68 178	49 472	55 937	-27,4%	13,1%
Autres produits	4 111	4 043	5 943	-1,7%	47,0%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>2 503 772</b>	<b>2 811 722</b>	<b>2 605 783</b>	<b>12,3%</b>	<b>-7,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butane et propane (vrac et conditionnés).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ a connu durant la période 2007-2009 une croissance annuelle moyenne de 2,0%. L'évolution du chiffre d'affaires est fortement liée aux variations des prix de reprise en ce qui concerne le butane (structure des prix) et à l'évolution des cours sur le marché international en ce qui concerne le propane.

La contribution des différentes filiales au chiffre d'affaires consolidé pour la période 2007-2009 se présente comme suit<sup>15</sup> :

En K MAD	2007	% du CA	2008	% du CA	2009	% du CA	Var. 08/07	Var. 09/08
AFRIQUIA GAZ	2 431 483	97,1%	2 758 207	98,1%	2 448 317	94,0%	13,4%	-11,2%
NATIONAL GAZ	-	0,0%	-	0,0%	95 586	3,7%	NS	NS
<b>Vente de marchandises au Maroc</b>	<b>2 431 483</b>	<b>97,1%</b>	<b>2 758 207</b>	<b>98,1%</b>	<b>2 543 903</b>	<b>97,6%</b>	<b>13,4%</b>	<b>-7,8%</b>
AFRIQUIA GAZ	35 374	1,4%	21 262	0,8%	28 339	1,1%	-39,9%	33,3%
SODIPIT	32 804	1,3%	28 210	1,0%	25 004	1,0%	-14,0%	-11,4%
NATIONAL GAZ	0	0,0%	0	0,0%	2 594	0,1%	NS	NS
<b>Ventes des services au Maroc</b>	<b>68 178</b>	<b>2,7%</b>	<b>49 472</b>	<b>1,8%</b>	<b>55 937</b>	<b>2,1%</b>	<b>-27,4%</b>	<b>13,1%</b>
Autres	4 111	0,2%	4 043	0,1%	5 943	0,2%	-1,7%	47,0%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>2 503 772</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 811 722</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 605 783</b>	<b>100,0%</b>	<b>12,3%</b>	<b>-7,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les prestations de services de AFRIQUIA GAZ et NATIONAL GAZ sont essentiellement composées de retenues de consignation.

Les ventes de services de SODIPIT concernent essentiellement les travaux de requalification des bouteilles de gaz. La baisse de ces ventes en 2008 et 2009 est principalement due aux conditions de cyclicité du marché liées à la situation du parc national de bouteilles et aux programmes de requalification des opérateurs.

En 2009, AFRIQUIA GAZ réalise environ 95% du chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé. La baisse du chiffre d'affaires a été atténuée par l'acquisition de NATIONAL GAZ et son intégration dans le périmètre de consolidation.

## II.2. AUTRES PRODUITS

Le tableau suivant présente l'évolution des autres produits sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Production immobilisée SODIPIT	18 292	19 783	20 491	8,2%	3,6%
Autres produits	179	1 942	302	984,9%	-84,4%
<b>Autres produits</b>	<b>18 471</b>	<b>21 725</b>	<b>20 793</b>	<b>17,6%</b>	<b>-4,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

La production immobilisée correspond aux ventes d'accessoires de bouteilles effectuées par SODIPIT et immobilisées au niveau des comptes de AFRIQUIA GAZ.

## II.3. COUT DES BIENS ET SERVICES VENDUS

L'historique des coûts des biens et services vendus est détaillé dans le tableau suivant :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Achats revendus de marchandises	1 703 355	1 976 918	1 662 786	16,1%	-15,9%
Achats consommés de matières et fournitures	83 972	80 334	89 915	-4,3%	11,9%
<b>Total</b>	<b>1 787 327</b>	<b>2 057 252</b>	<b>1 752 701</b>	<b>15,1%</b>	<b>-14,8%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

<sup>15</sup> OMNIUM DE STOCKAGE ne génère pas de chiffre d'affaires. En effet, la société est une holding dont les principaux revenus sont les dividendes remontés de sa participation dans SOMAS.

Les achats revendus de marchandises se composent principalement d'achats de butane et propane. Ces achats ont connu une hausse de 16,1% sous l'effet de l'évolution des cours à l'international qui ont affecté les prix de reprise.

La situation s'est redressée en 2009 suite au retour à des niveaux plus bas des prix sur les marchés internationaux. Les achats revendus de marchandises ont donc baissé de 15,9% pour atteindre MAD 1 662,8 millions.

La hausse de 11,9% constatée en 2009 au niveau des achats consommés est due principalement à l'entrée de NATIONAL GAZ dans le périmètre de consolidation.

La part de AFRIQUIA GAZ dans les achats revendus de marchandises s'élève à 97%, et dans les achats consommés à 74% du total consolidé en 2009.

#### II.4. CHARGES DE PERSONNEL

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges de personnel sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Charges de personnel	71 063	71 066	74 712	0,0%	5,1%
Charges sociales	24 920	23 434	34 234	-6,0%	46,1%
<b>Salaires et charges</b>	<b>95 983</b>	<b>94 500</b>	<b>108 946</b>	<b>-1,5%</b>	<b>15,3%</b>
Rémunérations payées en actions	0	0	0	NS	NS
<b>Frais de personnel</b>	<b>95 983</b>	<b>94 500</b>	<b>108 946</b>	<b>-1,5%</b>	<b>15,3%</b>
<b>Effectif</b>	<b>1 028</b>	<b>818</b>	<b>869</b>	<b>-20,4%</b>	<b>6,2%</b>
<b>Charges du personnel/Effectif</b>	<b>93</b>	<b>116</b>	<b>125</b>	<b>23,7%</b>	<b>8,5%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'augmentation de l'effectif et de la masse salariale en 2009 s'explique en partie par l'entrée de NATIONAL GAZ dans le périmètre de consolidation.

#### II.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

L'évolution des autres produits et charges opérationnels sur la période 2007-2009 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Autres charges externes	151 632	142 593	177 498	-6,0%	24,5%
Impôts et taxes	3 973	3 497	3 390	-12,0%	-3,1%
Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	1 500	0,0%	0,0%
Autres reprises d'exploitation	-9 524	-1 532	-948	-83,9%	-38,1%
Provisions nettes pour dépréciation des créances clients	2 209	2 411	9 425	9,1%	290,9%
Charges fiscales		42 257		NS	-100,0%
<b>Total</b>	<b>149 790</b>	<b>190 726</b>	<b>190 865</b>	<b>27,3%</b>	<b>0,1%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2008, les charges fiscales constatées concernent l'impact fiscal de MAD 40,0 millions de l'opération de fusion-absorption de TISSIR PRIMAGAZ et PRIMAGAZ HOLDING MAROC par AFRIQUIA GAZ.

La hausse des autres charges externes en 2009 concerne principalement les charges de transport au niveau de AFRIQUIA GAZ.

En 2009, la hausse des provisions nettes pour dépréciation des créances clients concerne essentiellement AFRIQUIA GAZ et est due à l'augmentation des taux de provisionnement pour certains clients.

## II.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des dotations aux amortissements sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	0	396	0	NS	-100,0%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	144 809	161 717	164 931	11,7%	2,0%
<b>Total</b>	<b>144 809</b>	<b>162 113</b>	<b>164 931</b>	<b>11,9%</b>	<b>1,7%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'augmentation des dotations aux amortissements s'explique par les investissements réalisés par le Groupe chaque année.

## II.7. RESULTAT OPERATIONNEL

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat opérationnel sur la période 2007 – 2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>2 503 772</b>	<b>2 811 722</b>	<b>2 605 783</b>	<b>12,3%</b>	<b>-7,3%</b>
Autres produits	18 471	21 725	20 793	17,6%	-4,3%
Coût des biens et services vendus	-1 787 328	-2 057 252	-1 752 701	15,1%	-14,8%
Charges de personnel	-95 983	-94 500	-108 946	-1,5%	15,3%
Autres charges et produits opérationnels	-149 790	-190 724	-190 865	27,3%	0,1%
<b>Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements</b>	<b>489 142</b>	<b>490 971</b>	<b>574 064</b>	<b>0,4%</b>	<b>16,9%</b>
Dotations aux amortissements	-144 809	-162 113	-164 931	11,9%	1,7%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>344 333</b>	<b>328 858</b>	<b>409 133</b>	<b>-4,5%</b>	<b>24,4%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

A fin 2008, le résultat opérationnel de l'ensemble consolidé s'établit à MAD 328,9 millions marquant ainsi une baisse de 4,5%. ce repli s'explique principalement par :

- La hausse du coût des biens et services vendus qui ont augmenté de 15,1% ;
- La hausse de 27,3% des autres charges opérationnelles est principalement due au coût fiscal lié à l'opération d'absorption de TISSIR PRIMAGAZ et PRIMAGAZ HOLDING MAROC ;
- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles de 11,9%.

En 2009, le résultat opérationnel a enregistré une croissance de 24,4% pour atteindre MAD 409,1 millions. Cette performance trouve son origine principalement dans la baisse de 14,8% du coût des biens et services vendus.

## II.8. COUT D'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

L'évolution du coût de l'endettement se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires	-40 237	-38 918	-49 438	-3,3%	27,0%
Produits de placement	4 009	28 653	1 532	614,7%	-94,7%
<b>Coût d'endettement net</b>	<b>-36 228</b>	<b>-10 265</b>	<b>-47 906</b>	<b>-71,7%</b>	<b>366,7%</b>
Autres charges et produits financiers	0	-108	20	NS	-119%
Effet de l'actualisation de dettes à plus d'un an	-1 670	-1 622	-1 593	-3%	-2%
Produits des titres de participation non consolidés	2 041	1 407	7 320	-31%	420%
<b>Total des autres charges et produits financiers</b>	<b>371</b>	<b>-323</b>	<b>5 747</b>	<b>-187,1%</b>	<b>-1879,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2008, le coût de l'endettement financier net a connu une baisse de 71,7% pour atteindre MAD 10,3 millions sous l'effet de plus-values exceptionnelles sur cession de titres de placement.

En 2009, le coût de l'endettement net s'est élevé à MAD 47,9 millions suite à une hausse de 27,0% des charges d'intérêts induite par le recours à un emprunt bancaire de MAD 160 millions.

## II.9. RESULTAT NET CONSOLIDE

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de l'ensemble consolidé sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>344 333</b>	<b>328 858</b>	<b>409 133</b>	<b>-4,5%</b>	<b>24,4%</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-36 228</b>	<b>-10 265</b>	<b>-47 906</b>	<b>-71,7%</b>	<b>NS</b>
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>371</b>	<b>-323</b>	<b>5 747</b>	<b>NS</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>308 476</b>	<b>318 270</b>	<b>366 974</b>	<b>3,2%</b>	<b>15,3%</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	26 350	25 965	27 069	-1,5%	4,3%
Impôts sur les résultats	-114 554	-108 200	-109 366	-5,5%	1,1%
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>220 272</b>	<b>236 035</b>	<b>284 677</b>	<b>7,2%</b>	<b>20,6%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

A fin 2008, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à MAD 236,0 millions en augmentation de 7,2% grâce à une baisse importante du coût de l'endettement net qui a pu couvrir le repli du résultat opérationnel.

En 2009, le résultat net consolidé a augmenté de 20,6% tiré par une augmentation de 24,4% du résultat opérationnel.

Le résultat des sociétés mises en équivalence a connu une baisse en 2008 de 1,5% pour se redresser ensuite en 2009 avec une croissance de 4,3%, grâce notamment à une bonne performance de GAZAFRIC.

La baisse de l'impôt sur les sociétés de 5,5% en 2008 s'explique par une baisse du taux d'imposition à 30% contre 35% en 2007.

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat net, part du groupe	220 272	236 034	284 677	7,2%	20,6%
Résultat net ajusté, part du groupe	220 272	236 034	284 677	7,2%	20,6%
Nombre d'actions (en milliers)	3 438	3 438	3 438	0,0%	0,0%
<b>Résultat par action (en MAD)</b>	<b>64</b>	<b>69</b>	<b>83</b>	<b>7,2%</b>	<b>20,6%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le bénéfice par action est en constante augmentation avec un taux de croissance annuel moyen de 13,7%.

### III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre des exercices 2007, 2008 et 2009 se présente de la manière suivante :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Ecart d'acquisition	572 501	572 501	577 730	<b>0,00%</b>	<b>0,91%</b>
Immobilisations incorporelles	396			-100,0%	
Immobilisations corporelles	1 525 719	1 607 306	1 893 551	5,3%	17,8%
Immobilisations financières	19 832	21 940	22 033	10,6%	0,4%
Titres mis en équivalence	133 543	137 201	140 196	2,7%	2,2%
Autres immobilisations financières	434	461	461	6,2%	0,0%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 252 425</b>	<b>2 339 409</b>	<b>2 633 971</b>	<b>3,86%</b>	<b>12,59%</b>
Autres actifs non courants	102 297	180 293	75 129	76,2%	-58,3%
Impôts différés actif	166 523	157 490	130 062	-5,4%	-17,4%
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>268 820</b>	<b>337 783</b>	<b>205 191</b>	<b>25,65%</b>	<b>-39,25%</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>2 521 245</b>	<b>2 677 192</b>	<b>2 839 162</b>	<b>6,19%</b>	<b>6,05%</b>
Stocks	233 155	94 289	126 710	-59,56%	34,38%
Clients	426 919	411 939	331 638	-3,51%	-19,49%
Titres de placement	258 842	493	43 653	-99,81%	8754,56%
Actif d'impôt exigible	0		4 901		
Autres créances et comptes de régularisation	771 130	772 639	919 683	0,2%	19,0%
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>1 690 046</b>	<b>1 279 360</b>	<b>1 426 585</b>	<b>-24,30%</b>	<b>11,51%</b>
Trésorerie Actif	448 350	385 715	582 048	-13,97%	50,90%
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 138 396</b>	<b>1 665 075</b>	<b>2 008 633</b>	<b>-22,13%</b>	<b>20,63%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 659 641</b>	<b>4 342 267</b>	<b>4 847 795</b>	<b>-6,81%</b>	<b>11,64%</b>
<b>PASSIF</b>					
Capital	343 750	343 750	343 750	0,0%	0,0%
Prime d'émission	842 674	842 674	842 674	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	141 394	26 268	24 721	-81,4%	-5,9%
Résultat consolidé	220 272	236 034	284 677	7,2%	20,6%
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>	<b>1 548 090</b>	<b>1 448 726</b>	<b>1 495 822</b>	<b>-6,4%</b>	<b>3,3%</b>
Intérêts minoritaires	3	3	3		
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>1 548 093</b>	<b>1 448 729</b>	<b>1 495 825</b>	<b>-6,4%</b>	<b>3,3%</b>
Dettes de financement à plus d'un an	484 329	512 736	322 543	5,9%	-37,1%
Autres passifs non courants	377 603	387 728	419 747	2,7%	8,3%
Impôts différés - Passif	26 787		0	-100,0%	
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>888 719</b>	<b>900 464</b>	<b>742 290</b>	<b>1,3%</b>	<b>-17,6%</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2 005 544	1 801 795	2 033 473	-10,2%	12,9%
Dettes de financement à moins d'un an	38 432	17 548	447 216	-54,3%	2448,5%
Passif d'impôt exigible	0	0	1 450		
Autres dettes et comptes de régularisation	178 776	153 537	112 251	-14,1%	-26,9%
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>2 222 752</b>	<b>1 972 880</b>	<b>2 594 390</b>	<b>-11,2%</b>	<b>31,5%</b>
Trésorerie et équivalents	77	20 194	15 290	<b>26125,97%</b>	<b>-24,28%</b>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>2 222 829</b>	<b>1 993 074</b>	<b>2 609 680</b>	<b>-10,34%</b>	<b>30,94%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>4 659 641</b>	<b>4 342 267</b>	<b>4 847 795</b>	<b>-6,81%</b>	<b>11,64%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse des comptes du bilan de l'ensemble consolidé sur la période 2007-2009 se présente comme suit :

### III.1. ACTIF NON-COURANT

L'évolution des rubriques de l'actif non-courant sur la période 2007-2009 se présente de la façon suivante :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Ecart d'acquisition	572 501	572 501	577 730	<b>0,00%</b>	<b>0,91%</b>
Immobilisations incorporelles	396	0	0	-100,0%	
Immobilisations corporelles	1 525 719	1 607 306	1 893 551	5,3%	17,8%
Immobilisations financières	19 832	21 940	22 033	10,6%	0,4%
Titres mis en équivalence	133 543	137 201	140 196	2,7%	2,2%
Autres immobilisations financières	434	461	461	6,2%	0,0%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 252 425</b>	<b>2 339 409</b>	<b>2 633 971</b>	<b>3,86%</b>	<b>12,59%</b>
Autres actifs non courants	102 297	180 293	75 129	76,2%	-58,3%
Impôts différés actif	166 523	157 490	130 062	-5,4%	-17,4%
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>268 820</b>	<b>337 783</b>	<b>205 191</b>	<b>25,65%</b>	<b>-39,25%</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>2 521 245</b>	<b>2 677 192</b>	<b>2 839 162</b>	<b>6,19%</b>	<b>6,05%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

#### III.1.1. Ecart d'acquisition

Sur la période 2007-2009, aucune dépréciation du Goodwill n'a été constatée. L'augmentation de l'écart d'acquisition en 2009 est due à la comptabilisation de l'opération d'acquisition de NATIONAL GAZ.

#### III.1.2. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations corporelles nettes sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Terrains	55 394	48 254	58 270	-12,9%	20,8%
Constructions	115 644	115 019	185 894	-0,5%	61,6%
Installations techniques, matériel et outillage	1 309 242	1 363 956	1 547 298	4,2%	13,4%
Matériel de transport	3 424	4 481	8 217	30,9%	83,4%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	10 787	15 586	17 224	44,5%	10,5%
Autres immobilisations corporelles	7	5	3	-28,6%	-40,0%
Immobilisations corporelles en cours	31 221	60 005	76 645	92,2%	27,7%
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1 525 719</b>	<b>1 607 306</b>	<b>1 893 551</b>	<b>5,3%</b>	<b>17,8%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les immobilisations corporelles concernent les immobilisations inscrites à l'actif des sociétés du Groupe ainsi que celles prises en crédit bail dont le montant en 2009 s'établit à MAD 261 millions.

#### III.1.3. Immobilisations financières

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Titres de participation (non consolidés)	19 832	21 940	22 033	10,6%	0,4%
Autres immobilisations financières	434	461	461	6,2%	0,0%
<b>Total net</b>	<b>20 266</b>	<b>22 401</b>	<b>22 494</b>	<b>10,5%</b>	<b>0,4%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts et cautionnement d'une échéance entre 1 et 5 ans.

### III.1.4. Titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous résume les pourcentages de contrôle dans les sociétés mises en équivalence ainsi que l'évolution de la valeur des titres mis en équivalence sur la période 2007-2009 :

En K MAD	Pourcentage de contrôle	Valeur des titres mis en équivalence		
		2007	2008	2009
GAZAFRIC	50%	39 869	39 247	40 397
SALAM GAZ	20%	70 680	74 526	76 099
STOGAZ	50%	22 870	22 945	23 154
PROACTIS	25%	124	483	546
<b>Total</b>		<b>133 543</b>	<b>137 201</b>	<b>140 196</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les principales informations financières sur les sociétés mises en équivalence se présentent comme suit :

#### GAZAFRIC

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Chiffre d'affaires	923 192	1 251 472	864 395	35,6%	-30,9%
Résultat opérationnel	28 192	22 645	35 913	-19,7%	58,6%
Résultat net	14 104	14 430	17 376	2,3%	20,4%
Total bilan	471 657	649 464	688 650	37,7%	6,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

#### SALAM GAZ

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Chiffre d'affaires	2 928 164	3 456 334	2 344 334	18,0%	-32,2%
Résultat opérationnel	130 087	128 928	134 682	-0,9%	4,5%
Résultat net	83 283	96 762	104 451	16,2%	7,9%
Total bilan	1 776 777	1 378 973	1 886 501	-22,4%	36,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

#### STOGAZ

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Chiffre d'affaires	9 578	8 476	8 615	-11,5%	1,6%
Résultat opérationnel	1 796	1 479	1 569	-17,7%	6,1%
Résultat net	278	150	446	-46,0%	197,3%
Total bilan	70 740	67 977	66 686	-3,9%	-1,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

#### PROACTIS

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Chiffre d'affaires	34 519	34 853	36 941	1,0%	6,0%
Résultat opérationnel	128	7	24	-94,5%	242,9%
Résultat net	149	206	242	38,3%	17,5%
Total bilan	14 517	18 840	18 513	29,8%	-1,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

### III.1.5. Autres actifs non-courants

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres actifs non-courants durant la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Avances au personnel	2 524	2 672	2 129	5,9%	-20,3%
Divers débiteurs	99 773	177 621	73 000	78,0%	-58,9%
<b>Total net</b>	<b>102 297</b>	<b>180 293</b>	<b>75 129</b>	<b>76,2%</b>	<b>-58,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les autres actifs non-courants correspondent principalement à des avances faites aux parties liées.

Au 31 décembre 2009, les autres actifs non-courants se composent principalement des avances accordés au personnel ainsi que des avances faites à AKWA Group et OISMINE pour respectivement MAD 40 millions et MAD 24 millions.

### III.1.6. Impôts différés

Le Groupe AFRIQUIA GAZ a opté dans la comptabilisation des impôts différés pour la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des impôts différés actifs et passifs et de la position nette :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Impôts différés Actif	166 523	157 490	130 062	-5,4%	-17,4%
Impôts différés Passif	26 787	0	0	-100,0%	NS
<b>Position nette</b>	<b>139 736</b>	<b>157 490</b>	<b>130 062</b>	<b>12,7%</b>	<b>-17,4%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2007, une part de l'impôt différé - Actif a été annulée. Cette part correspond à l'imposition de la plus value de fusion constatée suite à l'absorption par AFRIQUIA GAZ des sociétés TPZ et PRIMAGAZ Holding Maroc. La dette correspondante a été enregistrée au niveau des autres passifs non-courants.

En 2009, l'impôt différé a enregistré une baisse de 17,4% à MAD 130 millions. Cette baisse est due à deux facteurs :

- Une baisse de MAD 21,2 millions suite à un changement de périmètre lié à l'entrée de NATIONAL GAZ ;
- Une baisse de MAD 6,9 millions correspondant au reclassement de l'effet de l'actualisation de la dette d'impôt liée à l'absorption de TISSIR PRIMAGAZ et PRIMAGAZ HOLDING MAROC.

### III.2. ACTIF COURANT

La composition des actifs courants sur les exercices 2007, 2008 et 2009 se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Stocks	233 155	94 289	126 710	-59,6%	34,4%
Clients	426 919	411 939	331 638	-3,5%	-19,5%
Titres de placement	258 842	493	43 653	-99,8%	NS
Actif d'impôt exigible	0		4 901	NS	NS
Autres créances et comptes de régularisation	771 130	772 639	919 683	0,2%	19,0%
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>1 690 046</b>	<b>1 279 360</b>	<b>1 426 585</b>	<b>-24,3%</b>	<b>11,5%</b>
Trésorerie Actif	448 350	385 715	582 048	-14,0%	50,9%
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 138 396</b>	<b>1 665 075</b>	<b>2 008 633</b>	<b>-22,1%</b>	<b>20,6%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Le total des actifs courants a enregistré une baisse de 22,1% en 2008 principalement due à la baisse des titres de placement et des stocks.

La croissance de 20,6% de l'actif courant constatée en 2009 s'explique par une appréciation de la majorité des éléments hormis les créances clients qui ont baissé de 19,5% grâce à la politique active de recouvrement et à la réduction des délais de paiement des clients.

### III.2.1. Stocks

Le tableau suivant présente l'évolution des stocks sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Stocks de GPL	ND	84 117	117 272		39,4%
<b>Stocks</b>	<b>234 053</b>	<b>95 187</b>	<b>127 608</b>	<b>-59,3%</b>	<b>34,1%</b>
Dépréciation	898	898	898	0,0%	0,0%
<b>Total net</b>	<b>233 155</b>	<b>94 289</b>	<b>126 710</b>	<b>-59,6%</b>	<b>34,4%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les stocks sont principalement constitués de stocks de GPL qui s'établissent à MAD 117,3 millions en 2009.

Les variations des niveaux de stocks ne sont pas significatives dans la mesure où la gestion des stocks répond à un besoin d'optimisation du coût d'approvisionnement du GPL sur le marché international.

### III.2.2. Créances clients

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Clients et comptes rattachés	449 193	435 263	370 127	-3,1%	-15,0%
Dépréciation	22 274	23 324	38 489	4,7%	65,0%
<b>Total net</b>	<b>426 919</b>	<b>411 939</b>	<b>331 638</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-19,5%</b>
Taux de provisionnement	5,0%	5,4%	10,4%	0,4 pts	5,0 pts

Source : AFRIQUIA GAZ

Les créances clients et comptes rattachés – avant provisions – s'élèvent, à fin 2008, à MAD 435,3 millions, soit une baisse de 3,1% par rapport à 2007. Les provisions pour dépréciation des créances clients augmentent de 4,7% pour atteindre MAD 23,3 millions.

Au terme de l'exercice 2009, les créances clients et comptes rattachés ont baissé de 15% à MAD 370,1 millions. Le montant des dotations pour provisions des créances clients a connu une croissance importante de 65%. Cette hausse importante des provisions s'explique par l'augmentation des taux de provisionnement pour certains clients de AFRIQUIA GAZ et ce dans une logique de prudence.

Les créances échues partiellement provisionnées s'élèvent à MAD 17,9 millions en 2008 et MAD 16,4 millions en 2009.

### III.3. TRESORERIE ET TITRES DE PLACEMENT

La trésorerie et équivalents de trésorerie évoluent de la manière suivante :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Trésorerie – Actif	448 350	385 714	582 048	-14,0%	50,9%
Trésorerie – Passif	77	20 194	15 290	NS	-24,3%
<b>Trésorerie et équivalents</b>	<b>448 273</b>	<b>365 520</b>	<b>566 758</b>	<b>-18,5%</b>	<b>55,1%</b>
Titres de placement	258 842	493	43 653	-99,8%	NS

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution de la trésorerie et équivalents est détaillée dans la partie liée à l'analyse du tableau des flux de trésorerie.

#### III.3.1. Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous détaille la composition des autres créances et comptes de régularisation sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 366	1 308	884	-44,7%	-32,4%
Personnel	416	568	399	36,5%	-29,8%
Etat-débiteurs	766 853	766 615	731 858	0,0%	-4,5%
TVA récupérable	186 210	142 579	205 727	-23,4%	44,3%
Caisse de compensation	458 555	535 995	303 518	16,9%	-43,4%
Autres débiteurs	259	625	181 340	141,3%	NS
Autres comptes de régularisation - Actif	1 236	3 523	5 202	185,0%	47,7%
<b>Total net</b>	<b>771 130</b>	<b>772 639</b>	<b>919 683</b>	<b>0,2%</b>	<b>19,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les autres créances et comptes de régularisation ont connu une augmentation de 19% entre 2008 et 2009. Cette hausse s'explique par des avances payables à moins d'un an à hauteur de MAD 180,7 millions accordées à d'autres sociétés (non consolidées) de AKWA Group dans le cadre de conventions de financement.

La rubrique Etat-débiteurs constitue 80% des autres créances. En 2009, cette rubrique se compose principalement de la TVA récupérable pour MAD 205,7 millions et de créances vis-à-vis de la Caisse de Compensation pour MAD 303,5 millions. Ces créances ont connu une baisse de 43,4% en 2009 grâce notamment à la baisse des cours de GPL sur le marché international par rapport aux niveaux observés en 2008.

### III.4. PASSIF NON-COURANT

#### III.4.1. Dettes de financement à plus d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à plus d'un an sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dettes de financement à + 1 an	484 329	512 736	322 543	5,9%	-37,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2009, AFRIQUIA GAZ a souscrit un nouvel emprunt bancaire à moyen terme d'un montant total de MAD 160 millions destiné en partie à financer l'acquisition de NATIONAL GAZ.

Les dettes de financement relatives aux contrats de location financement (leasing) s'élèvent à fin 2009, à MAD 210 millions contre MAD 145 millions en 2008.

### III.4.2. Autres passifs non courants

Le tableau suivant présente l'évolution des autres passifs non courants sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Provisions pour risques et charges	108 827	45 165	44 005	-58,5%	-2,6%
Autres passifs non courants	268 776	342 563	375 742	27,5%	9,7%
<b>Total</b>	<b>377 603</b>	<b>387 728</b>	<b>419 747</b>	<b>2,7%</b>	<b>8,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2009, les autres passifs non-courants correspondent essentiellement aux consignations pour MAD 208 millions et à la contribution pour le financement des stocks pour MAD 167 millions.

Les consignations font l'objet de reprises annuelles à hauteur de 1/20 par an. La part à reprendre en 2010 est constatée au niveau des passifs circulants.

Le détail des provisions pour risques et charges se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Provision pour impôts	108 827	45 165	44 005	-58,5%	-2,6%
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0 NS	NS	NS
<b>Total</b>	<b>108 827</b>	<b>45 165</b>	<b>44 005</b>	<b>-58,5%</b>	<b>-2,6%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2007, la provision pour impôt correspond à l'imposition différée de la plus value de fusion dégagée suite à l'absorption des sociétés PRIMAGAZ HOLDING MAROC et TISSIR PRIMAGAZ (régime de faveur). Cette dette fait l'objet d'une actualisation et a pour contrepartie un impôt différé actif.

La baisse de 58,5% constatée en 2008 concerne des dettes de consignation constatées à tort en 2007 au niveau de la rubrique provision pour impôts.

### III.5. PASSIF COURANT

#### III.5.1. Fournisseurs et comptes rattachés

L'évolution de la rubrique Fournisseurs et comptes rattachés sur la période 2007-2009 se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Fournisseurs et comptes rattachés	2 005 544	1 801 795	2 033 473	-10,2%	12,9%
<b>Total</b>	<b>2 005 544</b>	<b>1 801 795</b>	<b>2 033 473</b>	<b>-10,2%</b>	<b>12,9%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2007, ce poste comprend des dettes de fournisseurs étrangers pour MAD 1,2 milliards principalement des fournisseurs de matières premières (GPL).

Le tableau suivant présente les dettes fournisseurs étrangers de AFRIQUIA GAZ en 2008 et 2009 :

En K MAD	2008	2009	Var. 09/08
Dettes Fournisseurs étrangers	974 719	1 204 279	24%

### III.5.2. Dettes de financement à moins d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à moins d'un an sur la période 2007-2009 :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dettes de financement à - 1 an	38 432	17 548	447 216	-54,3%	NS

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2009, les dettes de financement à moins d'un an sont principalement constituées de l'emprunt obligataire de MAD 400 millions émis par AFRIQUIA GAZ en septembre 2005, avec une maturité de 5 ans, remboursable in fine, soit en 2010.

### III.5.3. Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période 2007-2009 se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dettes fiscales	157 099	110 320	54 105	-29,8%	-51,0%
Dettes sociales	6 027	10 188	9 203	69,0%	-9,7%
Autres dettes et comptes de régularisation	15 650	33 029	48 942	111,0%	48,2%
<b>Total</b>	<b>178 776</b>	<b>153 537</b>	<b>112 250</b>	<b>-14,1%</b>	<b>-26,9%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2007, le poste dettes fiscales comprend essentiellement la TVA collectée pour un montant de MAD 111,5 millions. Les autres dettes et comptes de régularisation concernent les retenues de consignation et les provisions pour impôts à moins d'un an.

A fin 2008, les autres dettes et comptes de régularisation ont enregistré une baisse de 14,1% malgré l'enregistrement d'une subvention de distribution sur l'importation du butane s'élevant à MAD 6,9 millions. La subvention de transport s'est élevée à MAD 24 millions.

La TVA collectée inscrite dans le poste dettes fiscales s'établit à MAD 38,9 millions à fin 2009 contre MAD 93,1 millions en 2008. Le montant des subventions de distribution à recevoir au titre de l'exercice 2009 est de MAD 273 millions. Cette subvention est constatée en déduction des achats. Il en est de même pour la subvention sur l'importation du butane et la subvention sur le transport dont les montants respectifs sont de MAD 6,9 millions et MAD 24 millions.

## IV. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie relatif aux exercices 2007, 2008 et 2009 se présente comme suit :

En K MAD	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/07
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>220 272</b>	<b>236 035</b>	<b>284 677</b>	<b>7,2%</b>	<b>20,6%</b>
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie					
* Dotations aux amortissements	144 809	162 113	164 930	11,9%	1,7%
* Charges produits sans effets de trésorerie	8 040	-11 609	-16 527	-244,4%	42,4%
* Reprises de dettes de consignation	-32 220	-21 262	-25 327	-34,0%	19,1%
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-4 200	-3 965	-4 318	-5,6%	8,9%
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>336 701</b>	<b>361 312</b>	<b>403 435</b>	<b>7,3%</b>	<b>11,7%</b>
Variation des actifs et passifs d'exploitation	317 959	52 550	90 803	-83,5%	72,8%
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>654 660</b>	<b>413 862</b>	<b>494 238</b>	<b>-36,8%</b>	<b>19,4%</b>
Acquisition de titres non consolidés		-2 107		NS	-100,0%
Cession de sociétés non consolidés	2 100			-100,0%	NS
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise			-87 097	NS	NS
Investissements en immobilisations corporelles	-241 091	-202 032	-260 731	-16,2%	29,1%
Variation de périmètre			-26 497	NS	NS
Autres		-27		NS	-100,0%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-238 991</b>	<b>-204 166</b>	<b>-374 325</b>	<b>-14,6%</b>	<b>83,3%</b>
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-178 750	-206 250	-230 313	15,4%	11,7%
Souscription d'emprunt	0	0	160 000	NS	NS
Variations des autres actifs et passifs financiers	109 324	-86 198	136 262	-178,8%	-258,1%
Autres				NS	NS
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-69 426</b>	<b>-292 448</b>	<b>65 949</b>	<b>321,2%</b>	<b>-122,6%</b>
Mouvements de conversion	0	0	0	NS	NS
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>346 243</b>	<b>-82 752</b>	<b>185 862</b>	<b>-123,9%</b>	<b>-324,6%</b>
Trésorerie d'ouverture	102 031	448 274	365 522	339,4%	-18,5%
Trésorerie de clôture	448 274	365 522	566 758	-18,5%	55,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Flux net de trésorerie généré par l'activité

L'augmentation du flux net de trésorerie généré par l'activité en 2009 provient principalement de l'amélioration du résultat net et du besoin en fonds de roulement.

### Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

En 2009, le flux net sortant de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'élève à MAD 374,3 millions.

L'augmentation du flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement est due principalement aux investissements liés à l'acquisition de NATIONAL GAZ pour MAD 87,1 millions et à sa trésorerie - Passif s'élevant à MAD 26,5 millions.

### Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

A fin 2009, le solde positif des flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'établit à MAD 65,9 millions, en augmentation de 122,6% malgré une importante distribution de dividendes (MAD 230 millions). Cette augmentation résulte principalement de :

- Le recours à des emprunts bancaires d'une valeur de MAD 160 millions pour financer, entre autres, l'acquisition de NATIONAL GAZ.
- La réception de remboursement de créances sur des parties liées enregistrées en 2008 en actif à plus d'un an.



## PARTIE VII : PERSPECTIVES



## **AVERTISSEMENT**

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de AFRIQUIA GAZ.

AFRIQUIA GAZ publie ses comptes consolidés selon les normes IFRS. Toutefois, les comptes prévisionnels présentés dans la partie ci-après correspondent à une consolidation selon les normes préconisées par le CGNC des comptes sociaux prévisionnels des sociétés consolidées par intégration globale, à savoir AFRIQUIA GAZ, NATIONAL GAZ, SODIPIT et OMNIUM DE STOCKAGE.

Les comptes consolidés prévisionnels ont fait l'objet des retraitements suivants :

- Elimination des opérations intra-groupe ;
- Retraitement des titres de participation des sociétés consolidées ;
- Retraitement des titres de participation des sociétés mises en équivalence ;
- Elimination des immobilisations en non-valeur ;
- Prise en compte de l'imposition différée ;
- Intégration et amortissement de l'écart d'acquisition de NATIONAL GAZ.

Les comptes consolidés prévisionnels présentés ci-après peuvent sensiblement différer des comptes consolidés IFRS arrêtés au titre de la période prévisionnelle.

Dans un objectif de comparabilité entre les exercices, des comptes consolidés pro-forma de l'exercice 2009, non audités par les Commissaires aux Comptes, sont présentés. Ces comptes intègrent les mêmes retraitements appliqués aux comptes consolidés prévisionnels.

## **I. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU GPL**

Les produits de GPL conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle (industries céramiques et métallurgiques, agriculture, etc.).

Ainsi, la demande en GPL conditionné – particulièrement le butane – est corrélée à l'accroissement du nombre de ménages, à l'urbanisation de la population ainsi que le développement du nombre de logements tandis que l'évolution des ventes du GPL en vrac est liée à la croissance de la production industrielle en général.

Selon les projections du Haut Commissariat au Plan (HCP), le nombre de ménages devrait passer d'environ 6,4 millions de ménages en 2009 à plus de 6,8 millions de ménages en 2012 et dépasser les 10,1 millions de ménages à horizon 2030. Ainsi, la croissance annuelle moyenne du nombre de ménage est estimée à 2,2% sur la période prévisionnelle. En milieu urbain, ce taux devrait s'établir à 2,8% par an. En effet, le taux d'urbanisation de la population devrait gagner 1,5 point passant de 63,5% en 2009 à 65,0% en 2012. A horizon 2030, le taux d'urbanisation devrait se situer aux alentours de 68,0%.

Cette croissance démographique induit une demande croissante en logements, alors que l'offre existante est insuffisante.

Pour faire face au déficit en matière de logement et répondre à une demande en constante progression, l'Etat mène depuis plusieurs années une politique volontariste qui vise la production de 100 000 logements sociaux par an.

Au cours des dernières années, cet objectif a été atteint avec une production cumulée de logements sociaux en milieu urbain dépassant les 500 000 unités entre 2006 et 2009.

De nouvelles mesures ont été adoptées par la loi de Finances 2010 pour accroître la production de logements au cours des prochaines années, notamment les logements sociaux et à faible valeur immobilière totale (VIT).

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'unités hôtelières, dans le cadre du Plan Azur, devrait contribuer à la croissance de la consommation de GPL conditionné.

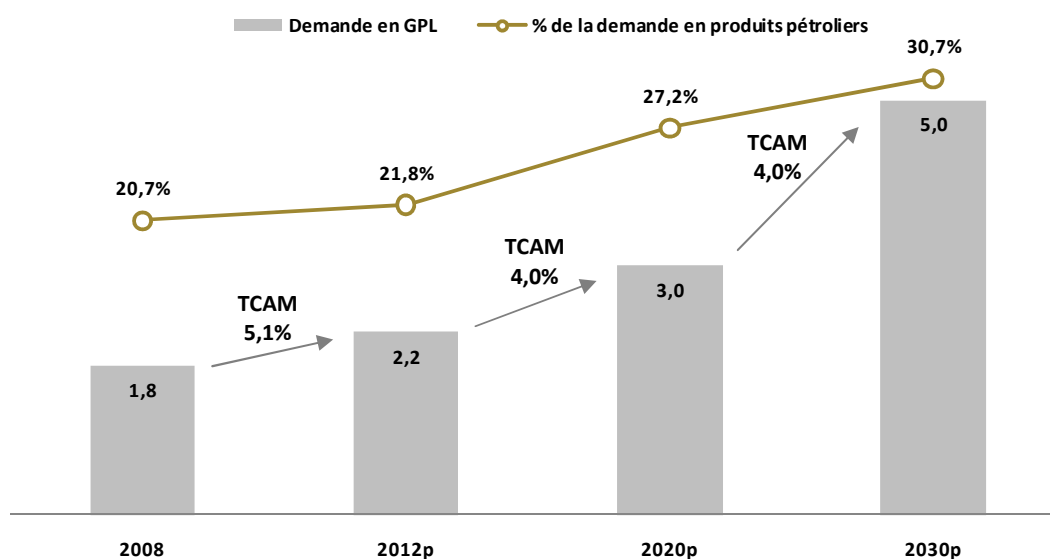
Concernant la production industrielle, les investissements prévus dans les différentes branches, notamment la métallurgie, devraient se traduire par une hausse sensible de la consommation de GPL.

Le Pacte National pour l'Emergence Industrielle affiche un objectif de MAD 50 milliards d'investissements privés sur la période 2009 – 2015 et une augmentation du PIB industriel de MAD 50 milliards sur la même période<sup>16</sup>.

Selon les estimations du Ministère de l'Energie et des Mines, la croissance annuelle moyenne des besoins en GPL du Maroc devrait s'établir à 5,1% sur la période 2008 – 2012, passant de 1,8 million de tonnes en 2008 à 2,2 millions de tonnes en 2012. Cette croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2030 et la part des GPL dans la demande de produits pétroliers devrait gagner 1,1 point, passant de 20,7% en 2008 à 21,8% en 2012.

Sur la période 2012-2030, la consommation du GPL devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 4,7%, pour s'établir à 5,0 millions de tonnes.

Figure 27. Evolution des besoins en GPL sur la période 2008-2030 (en millions de tonnes)



Source : MEMEE

Compte tenu de ces perspectives de croissance de la demande, l'Etat marocain a opté pour une stratégie qui s'articule autour de 3 axes :

- **Développement des capacités d'importation et de réception**

<sup>16</sup> Source : Pacte National Pour l'Emergence Industrielle 2009 – 2015

La part de SAMIR dans l’approvisionnement national ne représente plus que 10% et devrait baisser dans les prochaines années. Cette situation nécessite de l’ensemble des opérateurs du secteur des investissements importants en matière de capacités de réception afin d’assurer un approvisionnement suffisant, continu et régulier pour le marché.

- **Développement des capacités de stockage et de transport**

Les capacités de stockage existantes au niveau des distributeurs représentent 45 jours de consommation. Cet axe vise principalement le renforcement du stock de sécurité du pays à travers un investissement massif en infrastructures de stockage et de transport. L’objectif étant d’atteindre 60 jours de consommation.

Les projets de développement entrepris par le Maroc permettront de satisfaire les besoins nationaux en GPL jusqu’à l’horizon 2020.

- **Développement du gaz naturel**

Dans sa stratégie énergétique, le Maroc prévoit la possibilité de recourir au gaz naturel comme source d’énergie « propre » en remplacement du charbon. Ce choix stratégique ouvre des perspectives très intéressantes aux opérateurs du GPL dans la mesure où ils sont les mieux placés pour jouer un rôle important dans ce domaine vu les similitudes entre le GPL et le gaz naturel en terme d’infrastructure logistique.

Le développement du gaz naturel constitue une option de diversification intéressante pour les opérateurs du secteur du GPL. Néanmoins, l’introduction de cette solution énergétique nécessitera des investissements massifs en termes de capacités de réception (port gazier, unité de regazéification), de stockage et de transport (réseau de gazoducs).

## II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE AFRIQUIA GAZ

La société AFRIQUIA GAZ, leader de la distribution de GPL au Maroc, est engagée depuis quelques années dans une politique de développement volontariste.

En effet, La société multiplie les opérations stratégiques avec à son actif le rapprochement opéré en 2005 avec TISSIR PRIMAGAZ, l’acquisition en 2009 du distributeur NATIONAL GAZ dans la région de l’Oriental ou encore plus récemment, en 2010, l’ouverture de la première phase de son nouveau centre de stockage à Jorf Lasfar.

Toutes ces actions ont permis à AFRIQUIA GAZ de s’imposer comme un opérateur incontournable de la place. La société est, aujourd’hui, le premier importateur de GPL au Maroc, détient la plus importante capacité de stockage et d’emplissage et écoule plus de 40% des volumes commercialisés du secteur.

AFRIQUIA GAZ est également le premier opérateur gazier au Maroc à avoir obtenu la triple certification qualité, environnement, hygiène et sécurité.

Encouragée par le succès rencontré par sa stratégie passée et par la solidité et le dynamisme de l’économie marocaine, AFRIQUIA GAZ ne compte pas s’arrêter en si bon chemin. En effet, la société entend consolider son leadership à travers la poursuite de son programme d’investissement pour l’extension de ses capacités de stockage afin de mieux répondre à l’accroissement de la demande.

Outre les investissements que AFRIQUIA GAZ prévoit de réaliser dans des infrastructures de stockage et d’emplissage stratégiques en cours ou futurs, la société compte également maintenir les

investissements récurrents qui s'inscrivent dans le cadre de son activité. Ces derniers comprennent notamment le renouvellement et la mise à niveau du parc de bouteilles ainsi que les installations de citernes chez les clients.

La qualité et la sécurité des installations étant une priorité pour AFRIQUIA GAZ eu égard à sa responsabilité citoyenne et aux exigences dictées par sa certification et sa position de leader.

S'agissant de croissance externe, AFRIQUIA GAZ reste à l'affût de toute opportunité viable tant sur le marché national qu'international. Un effort considérable de prospection est déployé par la société dans le but de se saisir de toute opération pouvant contribuer à la consolidation de sa position actuelle.

Par ailleurs, AFRIQUIA GAZ S.A. ambitionne de pénétrer le marché de distribution du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et ce, depuis les années 90 avec la volonté d'être un acteur incontournable sur ce marché. Ce projet est en effet d'une importance stratégique pour le pays puisque, outre son impact favorable sur l'environnement, l'utilisation du gaz naturel au Maroc aura pour effet de stimuler la croissance économique du pays, d'élargir le spectre énergétique marocain et donc de sécuriser l'approvisionnement énergétique du pays.

### III. DONNEES FINANCIERES PREVISIONNELLES

#### III.1. COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDE PREVISIONNELS

Le tableau suivant présente l'évolution attendue sur les 3 prochaines années, des principaux agrégats des comptes de résultats consolidés de AFRIQUIA GAZ :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p
Chiffres d'affaires	2 914 471	3 236 943	3 484 151	3 787 467
Autres produits d'exploitation	51 357	47 103	48 724	50 281
Achats revendus de marchandises	2 000 435	2 237 742	2 446 149	2 683 787
Achats consommés	88 428	77 641	73 161	78 257
Charges externes	199 456	202 859	212 201	219 355
Charges de personnel	109 407	104 305	107 045	109 450
Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	1 500	1 500
Impôts et taxes	3 467	4 694	5 159	5 164
Dotations d'exploitation	160 984	169 839	186 592	200 712
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>402 151</b>	<b>485 466</b>	<b>501 068</b>	<b>539 523</b>
Charges et produits financiers	-23 458	-48 291	-48 193	-45 913
<b>Résultat courant</b>	<b>378 692</b>	<b>437 176</b>	<b>452 874</b>	<b>493 610</b>
Charges et produits non courants	14 946	6 573	10 173	10 173
Impôts sur les résultats	124 319	142 843	150 465	162 633
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>269 319</b>	<b>300 905</b>	<b>312 582</b>	<b>341 150</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés MEE	29 857	27 250	27 250	27 250
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5 468	5 468	5 468	5 468
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>293 708</b>	<b>322 687</b>	<b>334 364</b>	<b>362 932</b>
Résultat minoritaires	0	0	0	0
<b>Résultat net part Groupe</b>	<b>293 708</b>	<b>322 687</b>	<b>334 364</b>	<b>362 932</b>

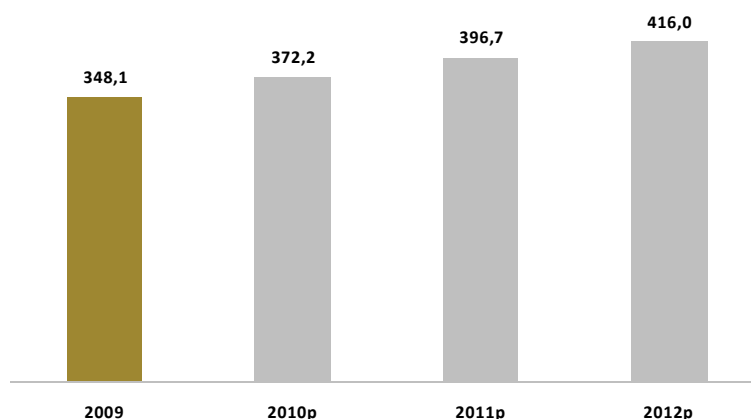
Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

### III.1.1. Evolution du chiffre d'affaires prévisionnel

#### III.1.1.1. Chiffre d'affaires social prévisionnel de AFRIQUIA GAZ

L'évolution du volume de l'activité « Emplissage » sur la période prévisionnelle 2009-2012p se présente de la façon suivante :

**Figure 28. Evolution des tonnages emplis par AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2012p (en milliers de tonnes)**

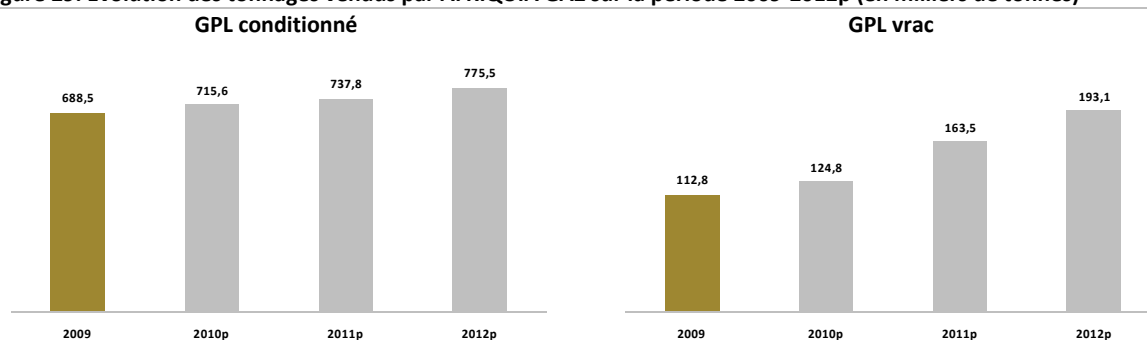


Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Les tonnages emplis par AFRIQUIA GAZ devraient croître en moyenne annuelle de 6,1% sur la période prévisionnelle pour atteindre 416 002 T en 2012.

L'évolution prévisionnelle des tonnages vendus par AFRIQUIA GAZ (activité Distribution) devrait se présenter comme suit :

**Figure 29. Evolution des tonnages vendus par AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2012p (en milliers de tonnes)**



Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Ainsi, les tonnages vendus de GPL conditionnés devraient croître en moyenne de 4,0% sur la période 2009 – 2012p. Cette croissance est en ligne avec les perspectives de développement du secteur.

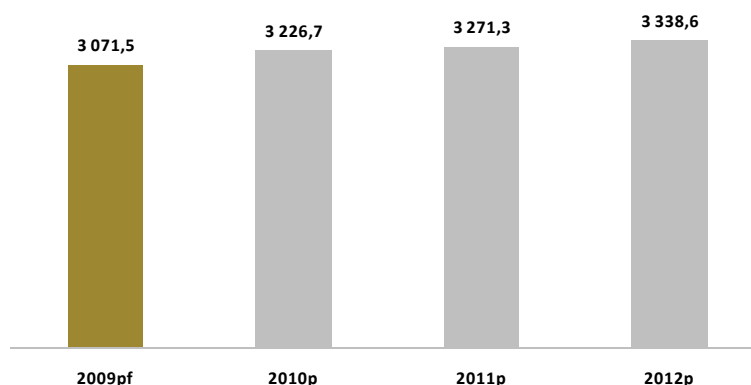
Concernant les ventes de GPL en vrac, ils devraient progresser en moyenne d'environ 19,5%. Cette progression s'explique par le développement des ventes destinées à l'industrie, notamment le secteur de la métallurgique.

Globalement, les tonnages distribués par AFRIQUIA GAZ devraient progresser en moyenne de 6,5% sur la période prévisionnelle.

Les ventes de biens et services produits se composent essentiellement de services de réparation et d'entretien de bouteilles. Elles représentent une part négligeable du chiffre d'affaires.

Les projections de prix retenues sont basées sur la moyenne observée sur la période historique des prix de butane (réglementé) et propane (variable en fonction des cours à l'international). Les prix de distribution moyens prévisionnels sur la période 2009-2012p se présentent ainsi :

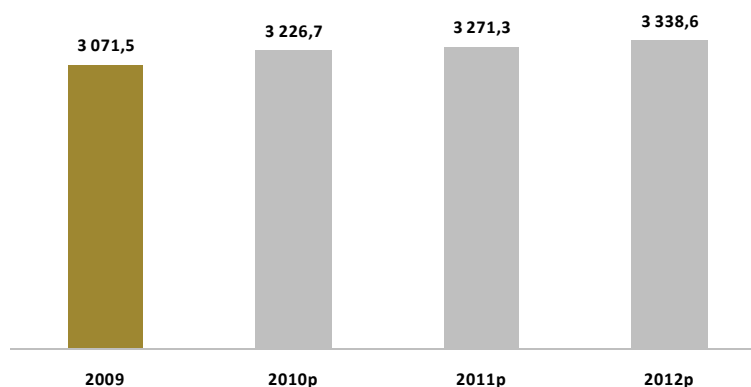
**Figure 30. Evolution du prix de distribution moyen prévisionnel sur la période 2009-2012p (en MAD / T)**



Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Compte tenu de ces hypothèses, le chiffre d'affaires prévisionnel social de AFRIQUIA GAZ devrait progresser comme suit :

**Figure 31. Evolution du chiffre d'affaires social prévisionnel sur la période 2009-2012p (en MAD millions)**



Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

La répartition du chiffre d'affaires social prévisionnel sur la période 2009-2012p entre les différentes activités se présente comme suit :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
Emplissage	327 538	378 171	389 032	397 614	6,7%
% du CA	11,7%	12,2%	11,7%	10,9%	
Distribution	2 461 359	2 711 577	2 948 351	3 234 038	9,5%
% du CA	88,2%	87,7%	88,3%	89,0%	
Autres services	2 647	3 000	1 500	1 500	-17,2%
% du CA	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>2 791 544</b>	<b>3 092 748</b>	<b>3 338 883</b>	<b>3 633 152</b>	<b>9,2%</b>

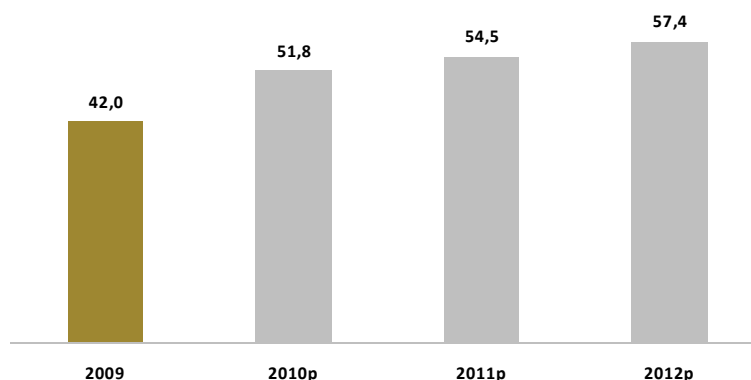
Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Sur la période 2009 – 2012p, le TCAM du chiffre d'affaires prévisionnel s'établit à 9,2%.

### III.1.1.2. Chiffre d'affaires social prévisionnel de NATIONAL GAZ

Les volumes vendus par NATIONAL GAZ sur la période 2009-2012p devraient évoluer de la manière suivante :

**Figure 32. Evolution des tonnages vendus par NATIONAL GAZ sur la période 2009-2012p (en milliers de tonnes)**



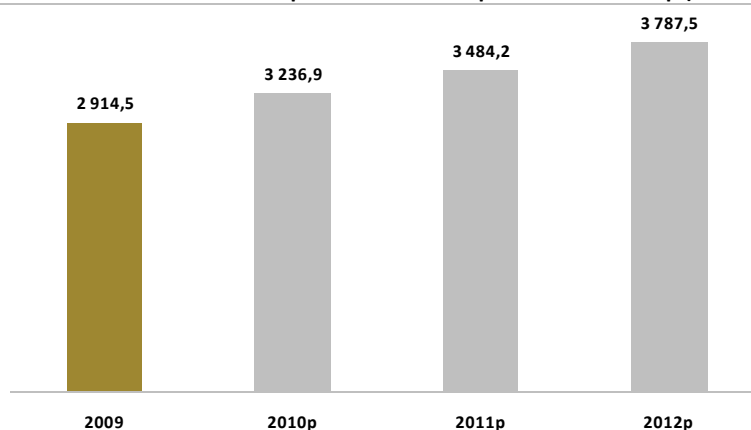
Source : AFRIQUIA GAZ

Ainsi, les tonnages vendus par NATIONAL GAZ devraient croître en moyenne de 10,9% sur la période 2009 – 2012p. NATIONAL GAZ devrait profiter du potentiel de développement important de la région de l'Oriental mais aussi des compétences et du savoir faire de AFRIQUIA GAZ en matière de gestion commerciale et d'optimisation de la supply chain.

### III.1.1.3. Chiffre d'affaires consolidé prévisionnel du Groupe AFRIQUIA GAZ

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé prévisionnel sur la période 2009-2012p se présente ainsi :

**Figure 33. Evolution du chiffre d'affaires consolidé prévisionnel sur la période 2009-2012p (en MAD millions)**



Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

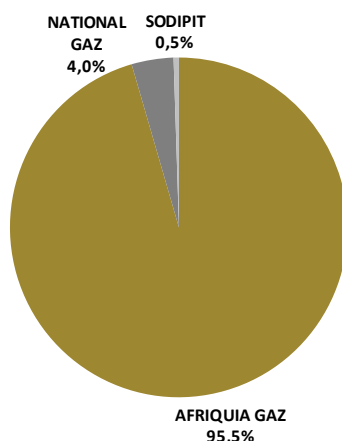
Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires des sociétés consolidées par intégration globale ainsi que les retraitements de consolidation sur la période prévisionnelle 2009-2012p :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
AFRIQUIA GAZ	2 791 544	3 092 748	3 338 883	3 633 152	9,2%
NATIONAL GAZ	107 358	136 178	143 576	151 004	12,0%
SODIPIT	46 248	38 697	32 372	33 991	-9,8%
OMNIUM DE STOCKAGE	0	0	0	0	
<b>Chiffre d'affaires consolidé avant retraitements</b>	<b>2 945 150</b>	<b>3 267 623</b>	<b>3 514 831</b>	<b>3 818 147</b>	<b>9,0%</b>
Elimination des opérations intra-groupe	-30 680	-30 680	-30 680	-30 680	
<b>Chiffre d'affaires consolidé après retraitements</b>	<b>2 914 470</b>	<b>3 236 943</b>	<b>3 484 151</b>	<b>3 787 467</b>	<b>9,1%</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Le graphique suivant présente la participation moyenne sur la période 2009-2012p des sociétés consolidées par intégration globale au chiffre d'affaires consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ :

**Figure 34. Contribution moyenne au chiffre d'affaires consolidé prévisionnel sur la période 2009-2012p**



Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

### III.1.2. Evolution de la marge brute prévisionnelle

L'évolution de la marge brute consolidée prévisionnelle du Groupe AFRIQUIA GAZ sur la période 2009 – 2012p se présente ainsi :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
Chiffres d'affaires <sup>17</sup>	2 914 471	3 236 943	3 484 151	3 787 467	9,1%
Achats revendus de marchandises	2 000 435	2 237 742	2 446 149	2 683 787	10,3%
<b>Marge brute sur ventes en l'état</b>	<b>914 036</b>	<b>999 201</b>	<b>1 038 002</b>	<b>1 103 679</b>	<b>6,5%</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

La marge brute sur ventes en l'état devrait augmenter en moyenne de 6,5% sur la période 2009 – 2012p, passant de MAD 914,0 millions en 2009 à environ MAD 1 103,7 millions en 2012. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des tonnages vendus par AFRIQUIA GAZ et NATIONAL GAZ.

### III.1.3. Evolution du résultat d'exploitation consolidé prévisionnel

L'évolution du résultat d'exploitation prévisionnel se présente comme suit :

<sup>17</sup> Le chiffre d'affaires retenu pour le calcul de la marge brute inclut pour une part négligeable des ventes de biens et services produits.

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
<b>Marge brute sur ventes en l'état</b>	<b>914 036</b>	<b>999 201</b>	<b>1 038 002</b>	<b>1 103 679</b>	<b>6,5%</b>
Autres produits d'exploitation	51 357	47 103	48 724	50 281	-0,7%
Achats consommés	88 428	77 641	73 161	78 257	-4,0%
Charges externes	199 456	202 859	212 201	219 355	3,2%
Charges de personnel	109 407	104 305	107 045	109 450	0,0%
Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	1 500	1 500	0,0%
Impôts et taxes	3 467	4 694	5 159	5 164	14,2%
Dotations d'exploitation	160 984	169 839	186 592	200 712	7,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>402 151</b>	<b>485 466</b>	<b>501 068</b>	<b>539 523</b>	<b>10,3%</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Les autres produits d'exploitation correspondent aux variations de stocks de produits et aux autres produits d'exploitation des sociétés consolidées par intégration globale.

La baisse des achats consommés est principalement due aux efforts d'optimisation des coûts entrepris par AFRIQUIA GAZ en termes de gestion des approvisionnements mais aussi à la baisse prévue de l'activité de SODIPIT sur la période prévisionnelle.

Les charges de personnel devraient baisser légèrement en 2010, suite au programme de restructuration de SODIPIT en 2009, pour ensuite remonter au même niveau qu'en 2009, soit MAD 109,5 millions en 2012.

Les dotations d'exploitation devraient augmenter en moyenne de 7,6% par an sur la période 2009 – 2012p. Cette évolution est en liaison avec le programme d'investissement de la société.

Le résultat d'exploitation consolidé devrait progresser de 10,3% en moyenne annuelle sur la période prévisionnelle pour atteindre MAD 539,5 millions en 2012.

### III.1.4. Evolution du résultat financier consolidé prévisionnel

L'évolution prévisionnelle du résultat financier consolidé sur la période 2009 – 2012p se présente de la manière suivante :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
Produits financiers	61 083	38 818	44 905	46 093	-9,0%
Charges financières	41 728	54 108	54 098	52 756	8,1%
<b>Résultat financier consolidé avant retraitements</b>	<b>19 355</b>	<b>-15 291</b>	<b>-9 193</b>	<b>-6 663</b>	<b>NS</b>
Elimination des dividendes reçus des sociétés consolidées	-42 813	-33 000	-39 000	-39 250	-2,9%
<b>Résultat financier consolidé</b>	<b>-23 458</b>	<b>-48 291</b>	<b>-48 193</b>	<b>-45 913</b>	<b>25,1%</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Le résultat financier négatif est lié aux charges d'intérêt relatives au présent emprunt obligataire et à l'emprunt bancaire contracté en 2009 par AFRIQUIA GAZ.

### III.1.5. Evolution du résultat net consolidé prévisionnel

Le tableau suivant reflète l'évolution prévisionnelle du résultat net consolidé sur la période 2009-2012p :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>402 151</b>	<b>485 466</b>	<b>501 068</b>	<b>539 523</b>	<b>10,3%</b>
Charges et produits financiers	-23 458	-48 291	-48 193	-45 913	<b>25,1%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>378 692</b>	<b>437 176</b>	<b>452 874</b>	<b>493 610</b>	<b>9,2%</b>
Charges et produits non courants	14 946	6 573	10 173	10 173	-12,0%
Impôts sur les résultats	124 319	142 843	150 465	162 633	9,4%
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>269 319</b>	<b>300 905</b>	<b>312 582</b>	<b>341 150</b>	<b>8,2%</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés MEE	29 857	27 250	27 250	27 250	-3,0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5 468	5 468	5 468	5 468	0,0%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>293 708</b>	<b>322 687</b>	<b>334 364</b>	<b>362 932</b>	<b>7,3%</b>
Résultat minoritaires	0	0	0	0	
<b>Résultat net part Groupe</b>	<b>293 708</b>	<b>322 687</b>	<b>334 364</b>	<b>362 932</b>	<b>7,3%</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Sur la période 2009 – 2012p, le résultat net des entreprises intégrées devrait évoluer suivant un TCAM de 8,2% pour s'établir à MAD 341,2 millions en 2012.

La quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence correspond à la part revenant à AFRIQUIA GAZ dans le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence à savoir GAZAFRIC, STOGAZ, SALAM GAZ et PROACTIS. Dans une optique conservatrice, cette quote-part est supposée rester stable sur la période 2009-2012p.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition correspond à l'amortissement de l'écart d'acquisition de NATIONAL GAZ sur 5 ans.

Le résultat net consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ devrait passer de MAD 293,7 millions en 2009 (consolidation pro-forma) à MAD 362,9 millions en 2012, soit une croissance annuelle moyenne de 7,3%.

### III.2. BILAN CONSOLIDE PREVISIONNEL

Le tableau suivant présente l'évolution prévisionnelle des principaux agrégats bilanciaux du Groupe AFRIQUIA GAZ sur la période 2009 – 2012p :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p
<b>ACTIF</b>				
Ecart d'acquisition	21 874	16 405	10 937	5 468
Immobilisations incorporelles	713 500	713 500	713 500	713 500
Immobilisations corporelles	1 739 691	1 926 641	2 092 439	2 175 688
Immobilisations financières	22 495	22 495	22 495	22 495
Impôts différés - Actif	2 297	864	648	432
Titres mis en équivalence	115 210	115 210	115 210	115 210
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 615 068</b>	<b>2 795 116</b>	<b>2 955 229</b>	<b>3 032 794</b>
<b>STOCKS</b>	126 710	162 732	222 843	242 268
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	1 334 267	1 271 247	1 325 675	1 396 431
Clients et comptes rattachés	331 638	362 989	377 652	400 364
Autres créances	1 002 629	908 258	948 023	996 066
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT</b>	180 070	180 070	180 070	180 070
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 641 047</b>	<b>1 614 049</b>	<b>1 728 587</b>	<b>1 818 769</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	581 079	284 429	246 041	343 506
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 837 194</b>	<b>4 693 594</b>	<b>4 929 858</b>	<b>5 195 069</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>1 728 243</b>	<b>1 805 805</b>	<b>1 882 357</b>	<b>1 970 289</b>
Capital social	343 750	343 750	343 750	343 750
Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423	882 423	882 423	882 423
Réserves consolidées	196 245	244 829	309 703	369 067
Résultat net part du groupe	293 708	322 687	334 364	362 932
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts différés - Passif	12 117	12 117	12 117	12 117
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>896 689</b>	<b>1 117 201</b>	<b>1 136 420</b>	<b>1 156 127</b>
Emprunts obligataires	400 000	600 000	600 000	600 000
Autres dettes de financement	496 689	517 201	536 420	556 127
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>71 694</b>	<b>61 520</b>	<b>51 347</b>	<b>41 174</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>2 696 625</b>	<b>2 984 526</b>	<b>3 070 124</b>	<b>3 167 589</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>2 124 268</b>	<b>1 688 838</b>	<b>1 831 162</b>	<b>1 993 085</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2 044 917	1 609 029	1 747 367	1 902 201
Autres dettes	79 352	79 809	83 795	90 885
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>2 009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PC</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>2 126 310</b>	<b>1 688 838</b>	<b>1 831 162</b>	<b>1 993 085</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	14 258	20 230	28 572	34 394
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 837 194</b>	<b>4 693 594</b>	<b>4 929 858</b>	<b>5 195 069</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

### III.2.1. Evolution prévisionnelle de l'actif immobilisé consolidé

Le tableau suivant détaille l'évolution prévisionnelle de l'actif immobilisé du Groupe AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2012p :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
Ecart d'acquisition	21 874	16 405	10 937	5 468	-37,0%
Immobilisations incorporelles	713 500	713 500	713 500	713 500	0,0%
Immobilisations corporelles	1 739 691	1 926 641	2 092 439	2 175 688	7,7%
Immobilisations financières	22 495	22 495	22 495	22 495	0,0%
Impôts différés - Actif	2 297	864	648	432	-42,7%
Titres mis en équivalence	115 210	115 210	115 210	115 210	0,0%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 615 068</b>	<b>2 795 116</b>	<b>2 955 229</b>	<b>3 032 794</b>	<b>5,1%</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

L'évolution moyenne de 5,1% par an de l'actif immobilisé net consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ sur la période prévisionnelle résulte principalement de l'augmentation des immobilisations corporelles en liaison avec le programme d'investissement portant essentiellement sur l'achèvement du terminal de stockage de Jorf Lasfar et le renouvellement du parc des bouteilles.

Le tableau suivant détaille l'évolution prévisionnelle des investissements par nature sur la période 2010p-2012p :

En K MAD	2010p	2011p	2012p
Stockage	90 000	86 000	0
Emplissage	24 944	22 913	23 191
Distribution	204 754	213 225	229 173
Divers	3 994	2 050	2 272
<b>Investissement total</b>	<b>323 692</b>	<b>324 188</b>	<b>254 636</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

L'écart d'acquisition de NATIONAL GAZ est amorti sur une période de 5 ans. En 2012, l'écart d'acquisition net devrait s'établir à MAD 5,5 millions.

Les immobilisations financières correspondent principalement aux titres de participation non consolidés. La valeur des titres mis en équivalence est considérée stable sur la période 2009-2012p.

### III.2.2. Evolution des fonds propres consolidés prévisionnels

Le niveau des fonds propres consolidés devrait évoluer sur la période prévisionnelle de la manière suivante :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
Capitaux Propres – Part du Groupe	1 728 243	1 805 805	1 882 357	1 970 289	4,5%

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Les fonds propres consolidés devraient connaître au cours de la période prévisionnelle une croissance annuelle moyenne de 4,5%, passant ainsi de MAD 1 728,2 millions en 2009 à MAD 1 970,3 millions à fin 2012.

Cette progression repose principalement sur la capacité bénéficiaire de AFRIQUIA GAZ, et ce malgré une politique de dividendes active.

Les dividendes distribués par le Groupe AFRIQUIA GAZ sur la période prévisionnelle 2009-2012p se présentent ainsi :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
<b>Distribution de dividendes</b>	230 313	240 625	257 813	275 000	6,1%

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Les dividendes distribués aux actionnaires de la société mère devront connaître un TCAM de 6,1% sur la période prévisionnelle pour atteindre MAD 275,0 millions en 2012.

### III.2.3. Evolution prévisionnelle des dettes de financement consolidées

Le tableau suivant présente l'évolution prévisionnelle des dettes de financement consolidées sur la période 2009-2012p :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
Emprunts obligataires	400 000	600 000	600 000	600 000	14,5%
Autres dettes de financement	496 689	517 201	536 420	556 127	3,8%
<b>Dettes de financement consolidées</b>	<b>896 689</b>	<b>1 117 201</b>	<b>1 136 420</b>	<b>1 156 127</b>	<b>8,8%</b>

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

Les dettes de financement consolidées devraient connaître une croissance annuelle moyenne de 8,8% sur la période 2009-2012p tirée principalement par l'émission en 2010 de l'emprunt obligataire, objet de la présente note d'information, d'un montant de MAD 600 millions. Les autres dettes de financement consolidées prévisionnelles se composent principalement des contributions pour financement du stock et des dettes de consignation dont la croissance est liée à l'activité.

### III.2.4. Evolution du besoin en fonds de roulement consolidé prévisionnel

Le tableau suivant présente l'évolution prévisionnelle du besoin en fonds de roulement consolidé sur la période 2009-2012p :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
<b>Stocks</b>	<b>126 710</b>	<b>162 732</b>	<b>222 843</b>	<b>242 268</b>	<b>24,1%</b>
<i>En jours du CA TTC</i>	15	17	22	22	
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>1 334 267</b>	<b>1 271 247</b>	<b>1 325 675</b>	<b>1 396 431</b>	<b>1,5%</b>
Clients et comptes rattachés	331 638	362 989	377 652	400 364	6,5%
<i>En jours du CA TTC</i>	38	38	36	36	
Autres créances	1 002 629	908 258	948 023	996 066	-0,2%
<i>En jours du CA TTC</i>	116	94	92	88	
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>2 124 268</b>	<b>1 688 838</b>	<b>1 831 162</b>	<b>1 993 085</b>	<b>-2,1%</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2 044 917	1 609 029	1 747 367	1 902 201	-2,4%
<i>En jours d'achats et autres charges ext. TTC</i>	296	212	213	212	
Autres dettes	79 352	79 809	83 795	90 885	4,6%
<i>En jours d'achats et autres charges ext. TTC</i>	11	11	10	10	
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>2 009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Ecarts de conversion - PC</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>BFR</b>	<b>-665 333</b>	<b>-254 859</b>	<b>-282 645</b>	<b>-354 387</b>	<b>-18,9%</b>
<i>En jours du CA HT</i>	-82	-28	-29	-34	
<b>Variation du BFR</b>		410 474	-27 786	-71 742	

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

L'excédent en fonds de roulement devrait se réduire pour atteindre MAD 354,4 millions en 2012, soit une baisse annuelle moyenne de 18,9%. Cette baisse reflète une approche conservatrice dans l'établissement des prévisions du BFR.

Le niveau des stocks devrait augmenter traduisant ainsi une volonté de la société de constituer un niveau plus important de stocks.

Les délais de paiement des clients devraient s'améliorer légèrement passant de 38 jours de chiffre d'affaires TTC en 2009 à 36 jours en 2012.

Les autres créances correspondent principalement aux créances sur le personnel et l'Etat et aux avances accordées aux autres sociétés de AKWA Group. Le délai de paiement des autres créances devrait passer de 116 jours à 88 jours du CA TTC.

Le délai de paiement des fournisseurs en jours d'achats et autres charges externes devrait baisser de 296 jours en 2009 à 212 jours en 2012. Cette hypothèse conservatrice correspond au niveau observé en 2008.

En ce qui concerne les autres dettes, composées principalement des dettes envers l'Etat, le personnel et les organismes sociaux, leur délai de paiement devrait baisser légèrement de 11 jours à 10 jours d'achats et autres charges externes.

### III.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES PREVISIONNELS

Le tableau suivant reprend les principaux postes du tableau des flux de trésorerie consolidé sur la période prévisionnelle :

En K MAD	2009pf	2010p	2011p	2012p	TCAM
Résultat net des sociétés intégrées	269 319	300 905	312 582	341 150	8,2%
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	0	0	0	0	
* Dotations nettes consolidées	153 786	164 839	181 592	195 712	8,4%
* Reprises subventions d'investissements	-13 865	-10 173	-10 173	-10 173	-9,8%
* Variation des impôts différés	2 642	1 433	216	216	-56,6%
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	-1 810	0	0	0	
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>410 073</b>	<b>457 004</b>	<b>484 217</b>	<b>526 905</b>	<b>8,7%</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	22 750	22 750	27 250	27 250	6,2%
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	195 419	-410 474	27 786	71 742	-28,4%
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>628 242</b>	<b>69 280</b>	<b>539 253</b>	<b>625 896</b>	<b>-0,1%</b>
Acquisitions d'immobilisations nettes d'impôt	-351 240	-351 789	-347 390	-278 961	-7,4%
Cessions d'immobilisations nettes d'impôt	90 509	0	0	0	
Variation immobilisations financières	-87 097	0	0	0	
Incidence des variations de périmètre	0	0	0	0	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-347 829</b>	<b>-351 789</b>	<b>-347 390</b>	<b>-278 961</b>	<b>-7,1%</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-230 313	-240 625	-257 813	-275 000	6,1%
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0	0	
Augmentation du capital en numéraire	0	0	0	0	
Augmentation des dettes de financement	202 348	642 768	45 178	47 377	-38,4%
Remboursement des dettes de financement	-31 573	-422 256	-25 959	-27 670	-4,3%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-59 537</b>	<b>-20 113</b>	<b>-238 593</b>	<b>-255 293</b>	<b>62,5%</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>220 876</b>	<b>-302 622</b>	<b>-46 730</b>	<b>91 642</b>	<b>-25,4%</b>
Trésorerie d'ouverture	345 946	566 822	264 199	217 469	-14,3%
Trésorerie de clôture	566 822	264 199	217 469	309 112	-18,3%

Source : CAPITAL TRUST – AFRIQUIA GAZ

La capacité d'autofinancement consolidée de AFRIQUIA GAZ devrait augmenter de 8,7% sur la période 2009 – 2012p pour atteindre MAD 526,9 millions en 2012, ceci grâce à l'augmentation du résultat net dégagé par les sociétés consolidées.

Les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence devraient augmenter de 6,2% en moyenne annuelle sur la période 2009-2012p, passant ainsi de MAD 22,8 millions en 2009 à MAD 27,3 millions en 2010. Cette évolution est basée sur l'hypothèse que le résultat des sociétés mises en équivalence sera distribué en totalité sur la période prévisionnelle.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements devront baisser en moyenne de 7,1% par an sur la période prévisionnelle, ceci au fur et à mesure de l'achèvement de la 2ème phase du terminal de Jorf Lasfar.

Les sorties de trésorerie liées aux opérations de financement devraient connaître un TCAM de 62,5% en raison du remboursement du premier emprunt obligataire et des distributions de dividendes conséquentes.

La trésorerie nette devrait se maintenir excédentaire et atteindre MAD 309,1 millions en 2012.

Grâce à sa capacité d'autofinancement et à sa trésorerie excédentaire, AFRIQUIA GAZ disposera des moyens nécessaires pour financer ses projets d'investissement futurs, se développer dans de nouvelles activités, et, généralement, pouvoir saisir toute opportunité de croissance externe qui se présente.



## PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE



## I. RISQUES CONCURRENTIELS

Le marché de la distribution de GPL est concurrentiel. Toutefois il convient de souligner que l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché national du conditionné est peu probable en raison de l'importance de l'investissement de départ. Ainsi, les coûts des installations élevés et le réseau de distribution existant, couvrant presque la totalité du territoire marocain, constituent des barrières à l'entrée.

Sur le marché du vrac, AFRIQUIA GAZ est liée à la plupart de ses clients par des contrats d'exclusivité pouvant aller jusqu'à 15 ans.

## II. RISQUES LIES A L'EVOLUTION DU MARCHÉ

L'évolution récente du marché fait apparaître clairement une tendance haussière de la consommation nationale de GPL conditionné. L'élément remarquable dans ce segment de marché est le recul des ventes de butane B3, au profit d'une hausse des ventes de butane B6 et B12. La raison principale de ce phénomène est la poursuite de la politique d'électrification rurale.

Vu le niveau atteint par le Programme d'Electrification Rurale Global « PERG » (plus de 90%), les ventes de B3 devraient se stabiliser au cours des prochaines années.

Concernant la distribution de GPL en vrac, l'évolution du marché dépend étroitement de la demande industrielle, plus aléatoire. Toutefois, la structure des ventes de AFRIQUIA GAZ accorde à la distribution du vrac moins de 10% du chiffre d'affaires contre plus de 90% pour le conditionné.

## III. RISQUES LIES A LA LIBERALISATION

La libéralisation des prix de l'ensemble des GPL, pressentie à moyen terme, entraînera une déréglementation des prix et une fluctuation des marges pour les distributeurs. Actuellement, seul le propane bénéficie de cette mesure, et ce, depuis 1995. Cela permet aux différents distributeurs de GPL, dont AFRIQUIA GAZ, de bénéficier d'une expérience réussie, du passage d'un marché réglementé à un marché libéralisé.

## IV. RISQUE DE DEPENDANCE DE CERTAINS DES CLIENTS

Au sein du portefeuille de clients de AFRIQUIA GAZ, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires global. Par ailleurs, au niveau de la distribution de GPL en vrac et notamment à destination des clients institutionnels, AFRIQUIA GAZ dispose de contrats d'exclusivité pouvant aller jusqu'à 15 ans.

## V. RISQUES LIES A LA SECURITE

L'ensemble des installations et des équipements (centre d'emplissage, bouteilles, citernes et transport) de AFRIQUIA GAZ répondent aux normes de sécurité en vigueur au Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Hygiène, Sécurité et Environnement, propre à AKWA Group et à l'ensemble de ses filiales, AFRIQUIA GAZ travaille en permanence dans le but d'améliorer ses process de production.

## VI. RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES COURS A L'INTERNATIONAL

Les cours de GPL sur les marchés internationaux subissent des fluctuations importantes liées aux cours du pétrole brute et du gaz naturel.

Les prix du propane étant libéralisés, AFRIQUIA GAZ est exposée, à l'instar des autres acteurs de GPL, dans le cadre de ses importations, aux fluctuations des cours de GPL à l'international. Ces fluctuations sont généralement répercutées sur les clients mais peuvent, rarement, avoir une incidence sur les résultats de la société liée à l'impact de ces variations sur le chiffre d'affaires « Propane ».

Dans la mesure où la part du propane dans l'activité de AFRIQUIA GAZ est inférieure à 10% du chiffre d'affaires, ce risque reste d'une portée très limitée.

En ce qui concerne l'activité « Butane », les fluctuations des cours à l'international ne présentent, actuellement, aucun risque dans la mesure où les prix de reprise sont réglementés et subventionnés à travers la Caisse de Compensation.



## **PARTIE IX : FAITS EXCEPTIONNELS, AFFAIRES CONTENTIEUSES ET LITIGES**



A la date d'établissement de la présente note d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels, de litiges ni d'affaires contentieuses susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ.



## PARTIE X : ANNEXES



## I. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

### I.1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES SOCIAUX

#### I.1.1. Actif immobilisé

##### I.1.1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

#### I.1.2. Actif circulant (hors trésorerie)

##### I.1.2.1. Stocks

Les stocks de butane sont valorisés au prix de reprise tel que défini par la structure des prix. Les stocks de propane et pièces de rechange sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

##### I.1.2.2. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### I.1.3. Passif circulant (hors trésorerie)

##### I.1.3.1. Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### I.1.4. Trésorerie

Les montants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

## I.2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES IFRS

### I.2.1. Contexte de l’élaboration des états financiers consolidés de l’exercice 2009 et des comptes de l’exercice 2008.

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 7 avril 2010.

Les états financiers consolidés du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l’IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2009 telles qu’adoptées dans l’Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2009 reprennent les éléments 2008.

L’ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l’IASB et d’application obligatoire dans l’Union Européenne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, a été appliqué.

### I.2.2. Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de AFRIQUIA GAZ S.A. ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l’UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2009 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l’IASB (International Accounting Standards Board).

AFRIQUIA GAZ a appliqué les normes et interprétations comptables suivantes :

- **Norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et Amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ».** Le 18 août 2005, l’IASB a émis la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l’amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ». Cette norme et cet amendement, adoptés dans l’UE le 11 janvier 2006 et publiés au Journal officiel de l’UE le 27 janvier 2006, sont d’application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- **Interprétation IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) », adoptée dans l’UE le 1<sup>er</sup> juin 2007 et publiée au Journal Officiel de l’UE le 2 juin 2007.** L’interprétation IFRIC 10 stipule que les pertes de valeur affectant les écarts d’acquisition et certains actifs financiers (placements en instruments de capitaux propres « disponibles à la vente » et instruments de capitaux propres non cotés évalués au coût) comptabilisées dans les états financiers intermédiaires ne doivent pas être reprises dans des états financiers intérimaires ou annuels ultérieurs.
- **IFRS 3 - Regroupements d’entreprises, et IAS 27 - Etats financiers consolidés et individuels, révisées, publiées par l’IASB le 10 janvier 2008, adoptées dans l’UE le 3 juin 2009, et publiées au Journal officiel de l’UE le 12 juin 2009.** Ces normes sont d’application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Toutefois, AFRIQUIA GAZ a choisi de les appliquer par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.  
La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode d’acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- l'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.
- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

L'incidence de l'adoption anticipée des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 de AFRIQUIA GAZ concerne principalement la détermination de l'écart d'acquisition de National Gaz sans incidences puisque AFRIQUIA GAZ a acquis 100% des actions de cette filiale.

### **I.2.3. Présentation et principes de préparation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés sont établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes de AFRIQUIA GAZ et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

#### **I.2.3.1. Compte de résultat**

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

#### **Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires**

Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat opérationnel, les autres produits des activités ordinaires, les autres charges des activités ordinaires (comprenant les dépréciations d'écarts d'acquisition et autres actifs incorporels).

#### **Coût du financement et autres charges et produits financiers**

Le coût du financement net comprend :

- le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêts effectif ;
- les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classées dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

#### **I.2.3.2. Bilan**

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

### I.2.3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks, des provisions ainsi que des dettes d'exploitation.

### I.2.3.4. Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de son processus d'arrêté des comptes, AFRIQUIA GAZ est amené à procéder à certaines estimations et jugements et à retenir certaines hypothèses. La Direction de AFRIQUIA GAZ fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'elle juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont, les provisions pour litiges, les provisions pour restructuration, les dépréciations pour créances clients, pour stocks et les produits constatés d'avance.

La Direction revoit ses estimations, jugements et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que sur la base de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures.

### I.2.3.5. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 et 2008 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour les besoins de la transition IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

### **Intégration globale**

Toutes les sociétés dans lesquelles AFRIQUIA GAZ exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque AFRIQUIA GAZ, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

### **Mise en équivalence**

AFRIQUIA GAZ consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

### **Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilanciels, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

#### **I.2.3.6. Goodwill et regroupements d'entreprises**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS », AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en application de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Une nouvelle version de cette norme est entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Toutefois, AFRIQUIA GAZ a choisi de les appliquer par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode d'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- L'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition,
- La comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- La constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du prix du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie puis est soumis à des tests de dépréciations chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indications de perte de valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges des activités ordinaires.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, l'excédent entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisé en goodwill.

En application des dispositions prévues par la norme IFRS 3, le goodwill n'est plus amorti.

#### 1.2.3.7. Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

#### 1.2.3.8. Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en dirham en utilisant des cours de change approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

#### 1.2.3.9. Actifs

##### **Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans. A contrario, les marques, bases d'abonnés et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1<sup>er</sup> janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date. Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

##### **Frais de recherche et développement**

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par AFRIQUIA GAZ ne sont pas significatifs et sont inscrites en charges.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

- Constructions et bâtiments 20 ans
- Bouteilles de gaz 20 ans
- Matériels informatiques 5 ans
- Matériels et mobilier de bureau 10 ans
- Matériels de transport 4 à 5 ans

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1<sup>er</sup> janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien et de maintenance courants sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

### **Dépréciation des actifs immobilisés**

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

### **Actifs financiers**

Les actifs financiers, dont l'échéance est supérieure à 3 mois sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs à la juste valeur par le résultat ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs disponibles à la vente.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Il s'agit d'actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de transaction.

Les profits et pertes provenant de la variation de juste valeur sur des actifs financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés en résultat dans la période où ils surviennent.

Il s'agit pour le cas de AFRIQUIA GAZ des titres de placement.

- **Actifs financiers détenus jusqu'à échéance**

Les actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Au 31 décembre 2009, le groupe ne détient aucun actif financier détenu jusqu'à échéance.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

Chez AFRIQUIA GAZ les prêts au personnel sont constatés au niveau de la rubrique « Autres actifs non courants ».

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas affectés aux autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à

ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu tout ou partie de sa valeur durablement, date à laquelle le profit ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat.

Pour les actifs financiers qui sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente porte des intérêts, le montant de ces intérêts, calculé en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, est comptabilisé en résultat.

Les principaux actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux titres de participation non consolidés relatifs à des titres de sociétés non cotées.

### **Stocks**

Les stocks sont composés essentiellement de stocks de butane et de propane et sont valorisés au coût moyen pondéré. Ces stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constituée par comparaison du coût à la valeur nette de réalisation.

### **Créances d'exploitation et autres**

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

### **Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession**

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque AFRIQUIA GAZ a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités

cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

#### I.2.3.10. Passifs

##### **Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

- **Emprunts**

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

- **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé et notamment à aucune couverture de change hormis celles consistant à figer le cours des opérations réalisées en monnaies étrangères. De plus, l'activité de la société étant réglementée, l'impact des variations des monnaies n'a aucun effet sur le résultat de l'opération.

##### **Provisions**

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les contributions au financement des stocks sont comptabilisées au niveau des autres passifs non courants et sont comptabilisés au coût historique.

##### **Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et

- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

### **Dettes d'exploitation**

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

### **Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits des activités ordinaires liés aux ventes de butane ou de propane sont comptabilisés au moment de la livraison aux clients et sont évalués au prix de vente convenu avec ces derniers.

### **Coût des biens et services vendus**

Les coûts des biens et services vendus comprennent essentiellement l'achat de butane et de propane et sont comptabilisés nets des subventions reçues.

### **Coût de l'endettement financier net**

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements. Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

### **Impôts**

La charge d'impôt comprend la charge d'impôts exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

### **Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels**

Sur une base annuelle, AFRIQUIA GAZ et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

### **Information sectorielle**

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

### **Information par secteur d'activité**

L'activité du groupe est organisée par secteur d'activité :

- Distribution de GPL ;
- Industrie : fabrication et réparation de bouteilles.

Le chiffre d'affaires de chacune des activités prend en compte les produits liés aux consommations de leurs produits par les clients ainsi que les prestations réciproques à chacune de ces activités. Ces dernières sont évaluées sur la base des prix appliqués à la concurrence.

Le résultat opérationnel résulte de la différence entre les produits et les charges opérationnels ventilés par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition fondées sur des critères économiques.

### **Information par secteur géographique**

Le deuxième niveau d'information sectorielle est constitué des zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe (100% au Maroc).

### **Trésorerie nette**

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie déduction faite des emprunts.

## **Résultat par action**

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2009, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

### I.3. ETATS DE SYNTHESE DE AFRIQUIA GAZ SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES (COMPTES SOCIAUX)

#### I.3.1. Bilans des trois derniers exercices

##### I.3.1.1. Bilan de l'exercice 2009

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS.ET PROVIS.	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>48 373 170,47</b>	<b>40 715 477,01</b>	<b>7 657 693,46</b>	<b>16 466 005,72</b>
. Frais préliminaires	32 814 091,24	28 383 258,23	4 430 833,01	10 587 284,43
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 559 079,23	12 332 218,78	3 226 860,45	5 878 721,29
. Primes de remboursement des obligations	0,00			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>713 077 906,72</b>	<b>77 906,72</b>	<b>713 000 000,00</b>	<b>713 000 000,00</b>
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72		
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>2 481 166 311,59</b>	<b>838 656 972,62</b>	<b>1 642 509 338,97</b>	<b>1 533 320 081,62</b>
. Terrains	48 254 317,56		48 254 317,56	48 254 317,56
. Constructions	255 243 317,94	59 401 684,18	195 841 633,76	124 356 423,10
. Installations techniques, matériel et outillage	2 054 106 734,52	753 132 334,83	1 300 974 399,69	1 279 766 824,54
. Matériel de transport	10 914 732,25	8 101 161,08	2 813 571,17	3 519 274,64
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	35 881 956,23	17 903 877,98	17 978 078,25	17 413 535,41
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	117 914,55	3 125,45	4 625,45
. Immobilisations corporelles en cours	76 644 213,09		76 644 213,09	60 005 080,92
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>228 013 155,97</b>	<b>5 475 152,00</b>	<b>222 538 003,97</b>	<b>135 440 670,24</b>
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414,24		444 414,24	444 414,24
. Titres de participation	227 568 741,73	5 475 152,00	222 093 589,73	134 996 256,00
. Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 470 630 544,75</b>	<b>884 925 508,35</b>	<b>2 585 705 036,40</b>	<b>2 398 226 757,58</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>119 811 671,53</b>	<b>0,00</b>	<b>119 811 671,53</b>	<b>86 656 964,92</b>
. Marchandises	117 272 136,95		117 272 136,95	84 117 430,34
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 322 409 287,58</b>	<b>36 581 204,00</b>	<b>1 285 828 083,58</b>	<b>1 349 618 331,99</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 086 500,00	203 000,00	883 500,00	1 307 580,00
. Clients et comptes rattachés	352 160 839,14	36 378 204,00	315 782 635,14	386 265 106,66
. Personnel débiteur	2 128 176,76		2 128 176,76	2 671 637,32
. Etat débiteur	698 719 716,92		698 719 716,92	763 957 255,81
. Comptes d'associés débiteurs				
. Autres débiteurs	263 228 496,48		263 228 496,48	193 379 896,48
. Comptes de régularisation actif	5 085 558,28		5 085 558,28	2 036 855,72
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>137 154 032,00</b>	<b>0,00</b>	<b>137 154 032,00</b>	<b>129 520 622,00</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>15 262,52</b>
<b>Total II (F+G+H+I)</b>	<b>1 579 374 991,11</b>	<b>36 581 204,00</b>	<b>1 542 793 787,11</b>	<b>1 565 811 181,43</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
. Chèques et valeurs à encaisser				
. Banque, TG et CCP	575 048 334,53		575 048 334,53	384 616 067,82
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	182 393,27		182 393,27	160 500,00
<b>Total III</b>	<b>575 230 727,80</b>	<b>0,00</b>	<b>575 230 727,80</b>	<b>384 776 567,82</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>5 625 236 263,66</b>	<b>921 506 712,35</b>	<b>4 703 729 551,31</b>	<b>4 348 814 506,83</b>

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé .....		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecart de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000,00	34 375 000,00
. Autres réserves	157 140 000,00	127 140 000,00
. Report à nouveau (2)	790 914,37	42 265,90
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	293 113 020,94	261 061 148,47
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 711 592 088,83</b>	<b>1 648 791 567,89</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>851 799 023,36</b>	<b>680 909 353,10</b>
. Emprunts obligataires	400 000 000,00	400 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T	160 000 000,00	
. Autres dettes de financement : C.F.S	167 651 865,73	153 436 545,33
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	124 147 157,63	127 472 807,77
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>	<b>71 693 680,74</b>	<b>83 320 190,74</b>
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	69 759 080,74	81 385 590,74
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>2 635 084 792,93</b>	<b>2 413 021 111,73</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>2 066 618 353,45</b>	<b>1 921 701 314,82</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	1 997 181 790,69	1 805 223 629,35
. Clients créditeurs, avances et acomptes		1 041 034,94
. Personnel	2 233 760,24	2 443 454,05
. Organismes sociaux	4 959 804,19	5 299 691,55
. Etat	42 794 976,57	98 635 450,23
. Comptes d'associés	7 516 269,51	1 379 404,51
. Autres créanciers	656 618,74	542 286,96
. Comptes de régularisation - Passif	11 275 133,51	7 136 363,23
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>2 009 000,00</b>	<b>2 024 262,52</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>17 404,93</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL II (F+ G + H)</b>	<b>2 068 644 758,38</b>	<b>1 923 725 577,34</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)		12 067 817,76
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>12 067 817,76</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>4 703 729 551,31</b>	<b>4 348 814 506,83</b>

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéfice (+) déficitaire (-)

### I.3.1.2. Bilan de l'exercice 2008

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS.ET PROVIS.	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>48 003 670,47</b>	<b>31 537 664,75</b>	<b>16 466 005,72</b>	<b>21 858 213,62</b>
. Frais préliminaires	32 814 091,24	22 226 806,81	10 587 284,43	14 696 340,49
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 189 579,23	9 310 857,94	5 878 721,29	7 161 873,13
. Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>713 077 906,72</b>	<b>77 906,72</b>	<b>713 000 000,00</b>	<b>713 000 000,00</b>
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72		
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>2 231 705 048,98</b>	<b>698 384 967,36</b>	<b>1 533 320 081,62</b>	<b>1 473 682 873,44</b>
. Terrains	48 254 317,56		48 254 317,56	55 394 317,56
. Constructions	170 502 774,50	46 146 351,40	124 356 423,10	124 982 501,57
. Installations techniques, matériel et outillage	1 910 229 436,52	630 462 611,98	1 279 766 824,54	1 247 249 043,46
. Matériel de transport	10 307 734,85	6 788 460,21	3 519 274,64	2 297 196,67
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	32 284 664,63	14 871 129,22	17 413 535,41	12 533 757,26
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	116 414,55	4 625,45	6 125,45
. Immobilisations corporelles en cours	60 005 080,92		60 005 080,92	31 219 931,47
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>140 915 822,24</b>	<b>5 475 152,00</b>	<b>135 440 670,24</b>	<b>133 306 475,85</b>
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414,24		444 414,24	417 019,85
. Titres de participation	140 471 408,00	5 475 152,00	134 996 256,00	132 889 456,00
. Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 133 702 448,41</b>	<b>735 475 690,83</b>	<b>2 398 226 757,58</b>	<b>2 341 847 562,91</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>86 656 964,92</b>	<b>0,00</b>	<b>86 656 964,92</b>	<b>224 477 211,76</b>
. Marchandises	84 117 430,34		84 117 430,34	221 937 677,18
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours	0,00		0,00	0,00
. Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00		0,00	0,00
. Produits finis	0,00		0,00	0,00
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 378 429 694,99</b>	<b>28 811 363,00</b>	<b>1 349 618 331,99</b>	<b>1 278 951 354,74</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 307 580,00		1 307 580,00	2 366 829,12
. Clients et comptes rattachés	415 076 469,66	28 811 363,00	386 265 106,66	410 369 695,80
. Personnel débiteur	2 671 637,32		2 671 637,32	2 450 609,31
. Etat débiteur	763 957 255,81		763 957 255,81	762 745 786,42
. Comptes d'associés débiteurs	0,00		0,00	0,00
. Autres débiteurs	193 379 896,48		193 379 896,48	99 846 074,62
. Comptes de régularisation actif	2 036 855,72		2 036 855,72	1 172 359,47
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>129 520 622,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 520 622,00</b>	<b>258 841 807,18</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	<b>15 262,52</b>		<b>15 262,52</b>	<b>0,00</b>
<b>Total II (F+G+H+I)</b>	<b>1 594 622 544,43</b>	<b>28 811 363,00</b>	<b>1 565 811 181,43</b>	<b>1 762 270 373,68</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
. Chèques et valeurs à encaisser	0,00		0,00	249 805 489,46
. Banque, TG et CCP	384 616 067,82		384 616 067,82	193 740 162,30
. Caisse, régies d'avances et accréditifs	160 500,00		160 500,00	160 500,00
<b>Total III</b>	<b>384 776 567,82</b>	<b>0,00</b>	<b>384 776 567,82</b>	<b>443 706 151,76</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>5 113 101 560,66</b>	<b>764 287 053,83</b>	<b>4 348 814 506,83</b>	<b>4 547 824 088,35</b>

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé .....		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecart de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000,00	25 200 000,00
. Autres réserves	127 140 000,00	101 140 000,00
. Report à nouveau (2)	42 265,90	50 564,00
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	261 061 148,47	241 416 701,90
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 648 791 567,89</b>	<b>1 593 980 419,42</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000 000,00</b>
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		10 000 000,00
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>680 909 353,10</b>	<b>680 429 777,24</b>
. Emprunts obligataires	400 000 000,00	400 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T		
. Autres dettes de financement : C.F.S	153 436 545,33	140 312 346,42
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	127 472 807,77	140 117 430,82
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>	<b>83 320 190,74</b>	<b>110 448 694,20</b>
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	81 385 590,74	108 514 094,20
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>2 413 021 111,73</b>	<b>2 394 858 890,86</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 921 701 314,82</b>	<b>2 152 373 820,54</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	1 805 223 629,35	1 994 981 512,89
. Clients créditeurs, avances et acomptes	1 041 034,94	1 041 034,94
. Personnel	2 443 454,05	1 537 106,81
. Organismes sociaux	5 299 691,55	3 078 058,28
. Etat	98 635 450,23	141 047 713,91
. Comptes d'associés	1 379 404,51	12 064,51
. Autres créanciers	542 286,96	507 695,75
. Comptes de régularisation - Passif	7 136 363,23	10 168 633,45
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>2 024 262,52</b>	<b>268 000,00</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>323 376,95</b>
<b>TOTAL II (F+ G + H)</b>	<b>1 923 725 577,34</b>	<b>2 152 965 197,49</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)	12 067 817,76	
<b>TOTAL III</b>	<b>12 067 817,76</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>4 348 814 506,83</b>	<b>4 547 824 088,35</b>

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéfice (+) déficitaire (-)

### I.3.1.3. Bilan de l'exercice 2007

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS.ET PROVIS.	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>49 037 876,82</b>	<b>27 179 663,20</b>	<b>21 858 213,62</b>	<b>23 828 339,92</b>
. Frais préliminaires	30 911 154,38	16 214 813,89	14 696 340,49	16 651 577,01
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 126 722,44	10 964 849,31	7 161 873,13	7 176 762,91
. Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>713 077 906,72</b>	<b>77 906,72</b>	<b>713 000 000,00</b>	<b>713 000 000,00</b>
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72		
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>2 041 583 192,40</b>	<b>567 900 318,96</b>	<b>1 473 682 873,44</b>	<b>1 403 908 953,34</b>
. Terrains	55 394 317,56		55 394 317,56	55 394 317,56
. Constructions	159 867 751,94	34 885 250,37	124 982 501,57	131 598 469,22
. Installations techniques, matériel et outillage	1 761 552 067,47	514 303 024,01	1 247 249 043,46	1 210 016 561,38
. Matériel de transport	8 794 541,19	6 497 344,52	2 297 196,67	90 376,67
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	24 633 542,77	12 099 785,51	12 533 757,26	6 800 803,06
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	114 914,55	6 125,45	8 425,45
. Immobilisations corporelles en cours	31 219 931,47		31 219 931,47	0,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>138 781 627,85</b>	<b>5 475 152,00</b>	<b>133 306 475,85</b>	<b>136 323 275,85</b>
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	417 019,85		417 019,85	1 327 019,85
. Titres de participation	138 364 608,00	5 475 152,00	132 889 456,00	134 996 256,00
. Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>2 942 480 603,79</b>	<b>600 633 040,88</b>	<b>2 341 847 562,91</b>	<b>2 277 060 569,11</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>224 477 211,76</b>	<b>0,00</b>	<b>224 477 211,76</b>	<b>79 775 270,96</b>
. Marchandises	221 937 677,18		221 937 677,18	75 838 836,38
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	3 936 434,58
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 307 296 039,64</b>	<b>28 344 684,90</b>	<b>1 278 951 354,74</b>	<b>1 347 022 246,85</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 447 060,00	80 230,88	2 366 829,12	1 218 461,08
. Clients et comptes rattachés	438 560 940,61	28 191 244,81	410 369 695,80	377 105 854,56
. Personnel débiteur	2 523 818,52	73 209,21	2 450 609,31	3 222 201,87
. Etat débiteur	762 745 786,42		762 745 786,42	800 179 150,12
. Comptes d'associés débiteurs				
. Autres débiteurs	99 846 074,62		99 846 074,62	159 480 543,51
. Comptes de régularisation actif	1 172 359,47		1 172 359,47	5 816 035,71
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>258 841 807,18</b>	<b>0,00</b>	<b>258 841 807,18</b>	<b>500 353,00</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total II (F+G+H+I)</b>	<b>1 790 615 058,58</b>	<b>28 344 684,90</b>	<b>1 762 270 373,68</b>	<b>1 427 297 870,81</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
. Chèques et valeurs à encaisser	249 805 489,46		249 805 489,46	
. Banque, TG et CCP	193 740 162,30		193 740 162,30	100 981 836,33
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	160 500,00		160 500,00	1 186 219,74
<b>Total III</b>	<b>443 706 151,76</b>	<b>0,00</b>	<b>443 706 151,76</b>	<b>102 168 056,07</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>5 176 801 814,13</b>	<b>628 977 725,78</b>	<b>4 547 824 088,35</b>	<b>3 806 526 495,99</b>

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé .....		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecart de réévaluation		
. Réserves légales	25 200 000,00	15 675 000,00
. Autres réserves	101 140 000,00	99 140 000,00
. Report à nouveau (2)	50 564,00	268 143,49
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
. Résultat net de l'exercice (2)	241 416 701,90	190 057 420,51
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 593 980 419,42</b>	<b>1 531 313 717,52</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>15 000 000,00</b>
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements	10 000 000,00	15 000 000,00
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>680 429 777,24</b>	<b>685 649 604,95</b>
. Emprunts obligataires	400 000 000,00	400 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T		128 274 502,13
. Autres dettes de financement : C.F.S	140 312 346,42	157 375 102,82
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	140 117 430,82	
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>	<b>110 448 694,20</b>	<b>124 012 955,96</b>
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	108 514 094,20	122 078 355,96
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>2 394 858 890,86</b>	<b>2 355 976 278,43</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>2 152 373 820,54</b>	<b>1 446 786 187,36</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	1 994 981 512,89	1 155 617 563,41
. Clients créditeurs, avances et acomptes	1 041 034,94	
. Personnel	1 537 106,81	
. Organismes sociaux	3 078 058,28	3 706 273,80
. Etat	141 047 713,91	244 411 333,45
. Comptes d'associés	12 064,51	11 492,51
. Autres créanciers	507 695,75	868 590,27
. Comptes de régularisation - Passif	10 168 633,45	42 170 933,92
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>268 000,00</b>	<b>3 518 512,67</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>323 376,95</b>	<b>130 584,39</b>
<b>TOTAL II (F+ G + H)</b>	<b>2 152 965 197,49</b>	<b>1 450 435 284,42</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		114 933,14
. Banques (Soldes créditeurs)		
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>114 933,14</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>4 547 824 088,35</b>	<b>3 806 526 495,99</b>

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéfice (+) déficitaire (-)

## I.3.2. Comptes de Produits et Charges des trois derniers exercices

### I.3.2.1. CPC de l'exercice 2009

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3= 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant l'exercice précédent 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de marchandises (en l'état)	2 788 897 189,66		2 788 897 189,66	3 114 032 085,46
. Ventes de biens et services produits	2 647 105,48		2 647 105,48	3 043 127,11
. Chiffre d'affaires	2 791 544 295,14		2 791 544 295,14	3 117 075 212,57
. Variation de stocks de produits (+-) (1)	0,00			
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00			
. Subventions d'exploitation	0,00			
. Autres produits d'exploitation	31 458 569,14		31 458 569,14	34 301 858,01
. Reprises d'exploitation; transferts de charges	369 500,00		369 500,00	7 903 216,81
<b>Total I</b>	<b>2 823 372 364,28</b>	<b>0,00</b>	<b>2 823 372 364,28</b>	<b>3 159 280 287,39</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus (2) de marchandises	1 934 058 480,90		1 934 058 480,90	2 335 786 044,51
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	66 758 589,52		66 758 589,52	47 251 332,27
. Autres charges externes	189 689 315,64	2 943 597,05	192 632 912,69	169 957 581,84
. Impôts et taxes	2 684 441,40	13 963,30	2 698 404,70	3 434 743,79
. Charges de personnel	86 457 623,38		86 457 623,38	84 339 650,01
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
. Dotations d'exploitation	158 826 315,76		158 826 315,76	151 263 259,19
<b>Total II</b>	<b>2 439 974 766,60</b>	<b>2 957 560,35</b>	<b>2 442 932 326,95</b>	<b>2 793 532 611,61</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)</b>	<b>383 397 597,68</b>	<b>-2 957 560,35</b>	<b>380 440 037,33</b>	<b>365 747 675,78</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.	50 043 177,49		50 043 177,49	25 304 741,00
. Gains de change	295 861,57		295 861,57	2 433 130,21
. Intérêts et autres produits financiers	7 468 978,13		7 468 978,13	32 638 409,97
. Reprises financières; transferts de charges	15 262,52		15 262,52	
<b>Total IV</b>	<b>57 823 279,71</b>	<b>0,00</b>	<b>57 823 279,71</b>	<b>60 376 281,18</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	40 613 351,37		40 613 351,37	35 745 098,25
. Pertes de change	283 460,58		283 460,58	4 441 318,53
. Autres charges financières	139 763,84		139 763,84	107 543,62
. Dotations financières	0,00			15 262,52
<b>Total V</b>	<b>41 036 575,79</b>	<b>0,00</b>	<b>41 036 575,79</b>	<b>40 309 222,92</b>
<b>RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)</b>	<b>16 786 703,92</b>	<b>0,00</b>	<b>16 786 703,92</b>	<b>20 067 058,26</b>
<b>RESULTAT COURANT VII (III + VI)</b>	<b>400 184 301,60</b>	<b>-2 957 560,35</b>	<b>397 226 741,25</b>	<b>385 814 734,04</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produits des cessions d'immobilisations	90 508 516,00		90 508 516,00	57 345 766,00
. Subventions d'équilibre	0,00			
. Reprises sur subventions d'investissement	0,00			
. Autres produits non courants	334 535,13		334 535,13	141 011,93
. Reprises non courantes; transferts de charges	11 626 510,00		11 626 510,00	37 281 943,55
<b>Total VIII</b>	<b>102 469 561,13</b>	<b>0,00</b>	<b>102 469 561,13</b>	<b>94 768 721,48</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	88 698 858,76		88 698 858,76	55 606 391,64
. Subventions accordées	0,00			
. Autres charges non courantes	236 126,68		236 126,68	42 681 712,41
. Dotations non courantes aux amortis. et provisions	0,00			
<b>Total IX</b>	<b>88 934 985,44</b>	<b>0,00</b>	<b>88 934 985,44</b>	<b>98 288 104,05</b>
<b>RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)</b>	<b>13 534 575,69</b>	<b>0,00</b>	<b>13 534 575,69</b>	<b>-3 519 382,57</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)</b>	<b>413 718 877,29</b>	<b>-2 957 560,35</b>	<b>410 761 316,94</b>	<b>382 295 351,47</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>			<b>117 648 296,00</b>	<b>121 234 203,00</b>
<b>RESULTAT NET XIII (XI - XII)</b>	<b>413 718 877,29</b>	<b>-2 957 560,35</b>	<b>293 113 020,94</b>	<b>261 061 148,47</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>	<b>2 983 665 205,12</b>	<b>0,00</b>	<b>2 983 665 205,12</b>	<b>3 314 425 290,05</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>	<b>2 569 946 327,83</b>	<b>2 957 560,35</b>	<b>2 690 552 184,18</b>	<b>3 053 364 141,58</b>
<b>RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)</b>	<b>413 718 877,29</b>	<b>-2 957 560,35</b>	<b>293 113 020,94</b>	<b>261 061 148,47</b>

### I.3.2.2. CPC de l'exercice 2008

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3= 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant l'exercice précédent 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de marchandises (en l'état)	3 114 032 085,46		3 114 032 085,46	2 816 885 085,85
. Ventes de biens et services produits	3 043 127,11		3 043 127,11	3 154 362,43
. Chiffre d'affaires	3 117 075 212,57		3 117 075 212,57	2 820 039 448,28
. Variation de stocks de produits (+-) (1)	0,00		0,00	0,00
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00		0,00	0,00
. Subventions d'exploitation	0,00		0,00	0,00
. Autres produits d'exploitation	33 965 694,05	336 163,96	34 301 858,01	35 039 408,87
. Reprises d'exploitation; transferts de charges	7 903 216,81		7 903 216,81	14 807 106,77
<b>Total I</b>	<b>3 158 944 123,43</b>	<b>336 163,96</b>	<b>3 159 280 287,39</b>	<b>2 869 885 963,92</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus (2) de marchandises	2 335 786 044,51		2 335 786 044,51	2 084 603 410,67
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	47 251 332,27		47 251 332,27	49 458 387,76
. Autres charges externes	168 885 954,11	1 071 627,73	169 957 581,84	154 600 268,24
. Impôts et taxes	2 957 228,89	477 514,90	3 434 743,79	3 789 012,21
. Charges de personnel	84 339 650,01		84 339 650,01	83 851 209,32
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
. Dotations d'exploitation	151 263 259,19		151 263 259,19	140 609 791,81
<b>Total II</b>	<b>2 791 983 468,98</b>	<b>1 549 142,63</b>	<b>2 793 532 611,61</b>	<b>2 518 412 080,01</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)</b>	<b>366 960 654,45</b>	<b>-1 212 978,67</b>	<b>365 747 675,78</b>	<b>351 473 883,91</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.	25 304 741,00		25 304 741,00	23 821 660,29
. Gains de change	2 433 130,21		2 433 130,21	2 600 697,33
. Intérêts et autres produits financiers	32 638 409,97		32 638 409,97	8 117 082,83
. Reprises financières; transferts de charges	0,00		0,00	0,00
<b>Total IV</b>	<b>60 376 281,18</b>	<b>0,00</b>	<b>60 376 281,18</b>	<b>34 539 440,45</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	35 745 098,25		35 745 098,25	36 699 363,00
. Pertes de change	4 441 318,53		4 441 318,53	1 068 795,87
. Autres charges financières	107 543,62		107 543,62	99 865,91
. Dotations financières	15 262,52		15 262,52	0,00
<b>Total V</b>	<b>40 309 222,92</b>	<b>0,00</b>	<b>40 309 222,92</b>	<b>37 868 024,78</b>
<b>RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)</b>	<b>20 067 058,26</b>	<b>0,00</b>	<b>20 067 058,26</b>	<b>-3 328 584,33</b>
<b>RESULTAT COURANT VII (III + VI)</b>	<b>387 027 712,71</b>	<b>-1 212 978,67</b>	<b>385 814 734,04</b>	<b>348 145 299,58</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produits des cessions d'immobilisations	57 345 766,00		57 345 766,00	50 158 916,60
. Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
. Reprises sur subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
. Autres produits non courants	141 011,93		141 011,93	38 810,71
. Reprises non courantes; transferts de charges	37 281 943,55		37 281 943,55	28 564 262,00
<b>Total VIII</b>	<b>94 768 721,48</b>	<b>0,00</b>	<b>94 768 721,48</b>	<b>78 761 989,31</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	55 606 391,64		55 606 391,64	48 712 990,56
. Subventions accordées	0,00		0,00	0,00
. Autres charges non courantes	42 681 712,41		42 681 712,41	1 174 651,43
. Dotations non courantes aux amortis. et provisions	0,00		0,00	10 000 000,00
<b>Total IX</b>	<b>98 288 104,05</b>	<b>0,00</b>	<b>98 288 104,05</b>	<b>59 887 641,99</b>
<b>RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)</b>	<b>-3 519 382,57</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 519 382,57</b>	<b>18 874 347,32</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)</b>	<b>383 508 330,14</b>	<b>-1 212 978,67</b>	<b>382 295 351,47</b>	<b>367 019 646,90</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>			<b>121 234 203,00</b>	<b>125 602 945,00</b>
<b>RESULTAT NET XIII (XI - XII)</b>	<b>383 508 330,14</b>	<b>-1 212 978,67</b>	<b>261 061 148,47</b>	<b>241 416 701,90</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>	<b>3 314 089 126,09</b>	<b>336 163,96</b>	<b>3 314 425 290,05</b>	<b>2 983 187 393,68</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>	<b>2 930 580 795,95</b>	<b>1 549 142,63</b>	<b>3 053 364 141,58</b>	<b>2 741 770 691,78</b>
<b>RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)</b>	<b>383 508 330,14</b>	<b>-1 212 978,67</b>	<b>261 061 148,47</b>	<b>241 416 701,90</b>

### I.3.2.3. CPC de l'exercice 2007

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3= 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant l'exercice précédent 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de marchandises (en l'état)	2 816 885 085,85		2 816 885 085,85	2 676 385 184,63
. Ventes de biens et services produits	3 154 362,43		3 154 362,43	16 531 936,96
. Chiffre d'affaires	2 820 039 448,28		2 820 039 448,28	2 692 917 121,59
. Variation de stocks de produits (+-) (1)	0,00		0,00	0,00
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00		0,00	0,00
. Subventions d'exploitation	0,00		0,00	0,00
. Autres produits d'exploitation	35 039 408,87		35 039 408,87	35 681 892,00
. Reprises d'exploitation; transferts de charges	14 807 106,77		14 807 106,77	18 054 564,44
<b>Total I</b>	<b>2 869 885 963,92</b>	<b>0,00</b>	<b>2 869 885 963,92</b>	<b>2 746 653 578,03</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus (2) de marchandises	2 084 603 410,67		2 084 603 410,67	2 027 712 652,15
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	49 458 387,76		49 458 387,76	35 935 429,16
. Autres charges externes	151 270 848,54	3 329 419,70	154 600 268,24	142 647 690,64
. Impôts et taxes	3 498 753,91	290 258,30	3 789 012,21	13 121 118,51
. Charges de personnel	83 851 209,32		83 851 209,32	75 029 117,04
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 409 200,00
. Dotations d'exploitation	140 609 791,81		140 609 791,81	143 506 990,06
<b>Total II</b>	<b>2 514 792 402,01</b>	<b>3 619 678,00</b>	<b>2 518 412 080,01</b>	<b>2 439 362 197,56</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)</b>	<b>355 093 561,91</b>	<b>-3 619 678,00</b>	<b>351 473 883,91</b>	<b>307 291 380,47</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.	23 821 660,29		23 821 660,29	70 770 390,00
. Gains de change	2 600 697,33		2 600 697,33	2 840 418,00
. Intérêts et autres produits financiers	8 117 082,83		8 117 082,83	5 515 120,03
. Reprises financières; transferts de charges	0,00		0,00	0,00
<b>Total IV</b>	<b>34 539 440,45</b>	<b>0,00</b>	<b>34 539 440,45</b>	<b>79 125 928,03</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	36 699 363,00		36 699 363,00	63 579 721,54
. Pertes de change	1 060 919,79	7 876,08	1 068 795,87	1 158 613,98
. Autres charges financières	60 259,47	39 606,44	99 865,91	25 086 584,55
. Dotations financières	0,00		0,00	0,00
<b>Total V</b>	<b>37 820 542,26</b>	<b>47 482,52</b>	<b>37 868 024,78</b>	<b>89 824 920,07</b>
<b>RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)</b>	<b>-3 281 101,81</b>	<b>-47 482,52</b>	<b>-3 328 584,33</b>	<b>-10 698 992,04</b>
<b>RESULTAT COURANT VII (III + VI)</b>	<b>351 812 460,10</b>	<b>-3 667 160,52</b>	<b>348 145 299,58</b>	<b>296 592 388,43</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produits des cessions d'immobilisations	50 158 916,60		50 158 916,60	53 624 280,00
. Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
. Reprises sur subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
. Autres produits non courants	38 810,71		38 810,71	5 960,59
. Reprises non courantes; transferts de charges	28 564 262,00		28 564 262,00	17 714 261,62
<b>Total VIII</b>	<b>78 761 989,31</b>	<b>0,00</b>	<b>78 761 989,31</b>	<b>71 344 502,21</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	48 712 990,56		48 712 990,56	49 915 460,00
. Subventions accordées	0,00		0,00	0,00
. Autres charges non courantes	1 174 651,43		1 174 651,43	12 593 570,13
. Dotations non courantes aux amortis. et provisions	10 000 000,00		10 000 000,00	15 000 000,00
<b>Total IX</b>	<b>59 887 641,99</b>	<b>0,00</b>	<b>59 887 641,99</b>	<b>77 509 030,13</b>
<b>RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)</b>	<b>18 874 347,32</b>	<b>0,00</b>	<b>18 874 347,32</b>	<b>-6 164 527,92</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)</b>	<b>370 686 807,42</b>	<b>-3 667 160,52</b>	<b>367 019 646,90</b>	<b>290 427 860,51</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>			<b>125 602 945,00</b>	<b>100 370 440,00</b>
<b>RESULTAT NET XIII (XI - XII)</b>	<b>370 686 807,42</b>	<b>-3 667 160,52</b>	<b>241 416 701,90</b>	<b>190 057 420,51</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>	<b>2 983 187 393,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 983 187 393,68</b>	<b>2 897 124 008,27</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>	<b>2 612 500 586,26</b>	<b>3 667 160,52</b>	<b>2 741 770 691,78</b>	<b>2 707 066 587,76</b>
<b>RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)</b>	<b>370 686 807,42</b>	<b>-3 667 160,52</b>	<b>241 416 701,90</b>	<b>190 057 420,51</b>

### I.3.3. Etats des Soldes de Gestion des trois derniers exercices (comptes sociaux)

#### I.3.3.1. ESG de l'exercice 2009

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			EXERCICE	EXERCICE PREC.
1		Ventes des marchandises (en l'état)	2 788 897 189,66	3 114 032 085,46
2	-	Achats revendus de marchandises	1 934 058 480,90	2 335 786 044,51
	=	<b>Marge brute sur ventes en l'état</b>	<b>854 838 708,76</b>	<b>778 246 040,95</b>
	+	<b>Production de l'exercice : (3+4+5)</b>	<b>2 647 105,48</b>	<b>3 043 127,11</b>
3	.	Ventes de biens et services produits	2 647 105,48	3 043 127,11
4	.	Variations stock de produits		
5	.	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	<b>Consommation de l'exercice : (6+7)</b>	<b>259 391 502,21</b>	<b>217 208 914,11</b>
6	.	Achats consommés de matières et fournitures	66 758 589,52	47 251 332,27
7	.	Autres charges externes	192 632 912,69	169 957 581,84
	=	<b>Valeur Ajoutée (I+II-III)</b>	<b>598 094 312,03</b>	<b>564 080 253,95</b>
8	+	Subventions d'exploitation		
9	-	Impôts et taxes	2 698 404,70	3 434 743,79
10	-	Charges de personnel	86 457 623,38	84 339 650,01
	=	<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>508 938 283,95</b>	<b>476 305 860,15</b>
	=	<b>ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)</b>		
11	+	Autres produits d'exploitation	31 458 569,14	34 301 858,01
12	-	Autres charges d'exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	369 500,00	7 903 216,81
14	-	Dotations d'exploitation	158 826 315,76	151 263 259,19
	=	<b>Résultat d'exploitation (+ ou -)</b>	<b>380 440 037,33</b>	<b>365 747 675,78</b>
	+-	<b>Résultat financier</b>	<b>16 786 703,92</b>	<b>20 067 058,26</b>
	=	<b>Résultat courant (+ ou -)</b>	<b>397 226 741,25</b>	<b>385 814 734,04</b>
	+-	<b>Résultat non courant</b>	<b>13 534 575,69</b>	<b>-3 519 382,57</b>
15	-	Impôts sur les résultats	117 648 296,00	121 234 203,00
	=	<b>Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)</b>	<b>293 113 020,94</b>	<b>261 061 148,47</b>

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice :		
	.	Bénéfice +	293 113 020,94	261 061 148,47
	.	Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	151 259 474,76	142 480 688,19
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)		
5	-	Reprises d'exploitation (2)		
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510,00	37 128 503,46
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	90 508 516,00	57 345 766,00
9	+	Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	88 698 858,76	55 606 391,64
		<b>CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>430 936 328,46</b>	<b>364 673 958,84</b>
10	-	Distributions de bénéfices	230 312 500,00	206 250 000,00
		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>200 623 828,46</b>	<b>158 423 958,84</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

### I.3.3.2. ESG de l'exercice 2008

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			EXERCICE	EXERCICE PREC.
1		Ventes des marchandises (en l'état)	3 114 032 085,46	2 816 885 085,85
2	-	Achats revendus de marchandises	2 335 786 044,51	2 084 603 410,67
	=	<b>Marge brute sur ventes en l'état</b>	<b>778 246 040,95</b>	<b>732 281 675,18</b>
	+	<b>Production de l'exercice : (3+4+5)</b>	<b>3 043 127,11</b>	<b>3 154 362,43</b>
3		. Ventes de biens et services produits	3 043 127,11	3 154 362,43
4		. Variations stock de produits	0,00	0,00
5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
	-	<b>Consommation de l'exercice : (6+7)</b>	<b>217 208 914,11</b>	<b>204 058 656,00</b>
6		. Achats consommés de matières et fournitures	47 251 332,27	49 458 387,76
7		. Autres charges externes	169 957 581,84	154 600 268,24
	=	<b>Valeur Ajoutée (I+II-III)</b>	<b>564 080 253,95</b>	<b>531 377 381,61</b>
8	+	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
9	-	Impôts et taxes	3 434 743,79	3 789 012,21
10	-	Charges de personnel	84 339 650,01	83 851 209,32
	=	<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>476 305 860,15</b>	<b>443 737 160,08</b>
	=	<b>ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)</b>		
11	+	Autres produits d'exploitation	34 301 858,01	35 039 408,87
12	-	Autres charges d'exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 903 216,81	14 807 106,77
14	-	Dotations d'exploitation	151 263 259,19	140 609 791,81
	=	<b>Résultat d'exploitation (+ ou -)</b>	<b>365 747 675,78</b>	<b>351 473 883,91</b>
	+-	<b>Résultat financier</b>	<b>20 067 058,26</b>	<b>-3 328 584,33</b>
	=	<b>Résultat courant (+ ou -)</b>	<b>385 814 734,04</b>	<b>348 145 299,58</b>
	+-	<b>Résultat non courant</b>	<b>-3 519 382,57</b>	<b>18 874 347,32</b>
15	-	Impôts sur les résultats	121 234 203,00	125 602 945,00
	=	<b>Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)</b>	<b>261 061 148,47</b>	<b>241 416 701,90</b>

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice :		
		. Bénéfice +	261 061 148,47	241 416 701,90
		. Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	142 480 688,19	130 927 176,60
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)		10 000 000,00
5	-	Reprises d'exploitation (2)		
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	37 128 503,46	28 564 262,00
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	57 345 766,00	50 158 916,60
9	+	Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	55 606 391,64	48 712 990,56
		<b>CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>364 673 958,84</b>	<b>352 333 690,46</b>
10	-	Distributions de bénéfices	206 250 000,00	178 750 000,00
		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>158 423 958,84</b>	<b>173 583 690,46</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

### I.3.3.3. ESG de l'exercice 2007

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			EXERCICE	EXERCICE PREC.
1		Ventes des marchandises (en l'état)	2 816 885 085,85	2 676 385 184,63
2	-	Achats revendus de marchandises	2 084 603 410,67	2 027 712 652,15
	=	<b>Marge brute sur ventes en l'état</b>	<b>732 281 675,18</b>	<b>648 672 532,48</b>
	+	<b>Production de l'exercice : (3+4+5)</b>	<b>3 154 362,43</b>	<b>16 531 936,96</b>
3		. Ventes de biens et services produits	3 154 362,43	16 531 936,96
4		. Variations stock de produits		
5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	<b>Consommation de l'exercice : (6+7)</b>	<b>204 058 656,00</b>	<b>178 583 119,80</b>
6		. Achats consommés de matières et fournitures	49 458 387,76	35 935 429,16
7		. Autres charges externes	154 600 268,24	142 647 690,64
	=	<b>Valeur Ajoutée (I+II-III)</b>	<b>531 377 381,61</b>	<b>486 621 349,64</b>
8	+	Subventions d'exploitation		
9	-	Impôts et taxes	3 789 012,21	13 121 118,51
10	-	Charges de personnel	83 851 209,32	75 029 117,04
	=	<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>443 737 160,08</b>	<b>398 471 114,09</b>
	=	<b>ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)</b>		
11	+	Autres produits d'exploitation	35 039 408,87	35 681 892,00
12	-	Autres charges d'exploitation	1 500 000,00	1 409 200,00
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	14 807 106,77	18 054 564,44
14	-	Dotations d'exploitation	140 609 791,81	143 506 990,06
	=	<b>Résultat d'exploitation (+ ou -)</b>	<b>351 473 883,91</b>	<b>307 291 380,47</b>
	+-	<b>Résultat financier</b>	<b>-3 328 584,33</b>	<b>-10 698 992,04</b>
	=	<b>Résultat courant (+ ou -)</b>	<b>348 145 299,58</b>	<b>296 592 388,43</b>
	+-	<b>Résultat non courant</b>	<b>18 874 347,32</b>	<b>-6 164 527,92</b>
15	-	Impôts sur les résultats	125 602 945,00	100 370 440,00
	=	<b>Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)</b>	<b>241 416 701,90</b>	<b>190 057 420,51</b>

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) – AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice : . Bénéfice + . Perte -	241 416 701,90	190 057 420,51
2	+	Dotations d'exploitation (1)	130 927 176,60	124 716 450,14
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)	10 000 000,00	15 000 000,00
5	-	Reprises d'exploitation (2)		
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	28 564 262,00	17 714 261,62
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	50 158 916,60	53 624 280,00
9	+	Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	48 712 990,56	49 915 460,00
		<b>CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>352 333 690,46</b>	<b>308 350 789,03</b>
10	-	Distributions de bénéfices	178 750 000,00	99 687 500,00
		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>173 583 690,46</b>	<b>208 663 289,03</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

### I.3.4. Tableaux de Financement des trois derniers exercices

#### I.3.4.1. Tableau de Financement de l'exercice 2009

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	2 635 084 792,93	2 413 021 111,73		222 063 681,20
2 * moins actif immobilisé	2 585 705 036,40	2 398 226 757,58	187 478 278,82	
<b>3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>49 379 756,53</b>	<b>14 794 354,15</b>		<b>34 585 402,38</b>
4 * Actif circulant	1 542 793 787,11	1 565 811 181,43		23 017 394,32
5 * Moins Passif circulant	2 068 644 758,38	1 923 725 577,34		144 919 181,04
<b>6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)</b>	<b>-525 850 971,27</b>	<b>-357 914 395,91</b>		<b>167 936 575,36</b>
<b>7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)</b>	<b>575 230 727,80</b>	<b>372 708 750,06</b>	<b>202 521 977,74</b>	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>	<b>230 312 500,00</b>	<b>430 936 328,46</b>	<b>206 250 000,00</b>	<b>364 673 958,84</b>
. Capacité d'autofinancement		430 936 328,46		364 673 958,84
. Distributions de bénéfices	230 312 500,00		206 250 000,00	
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>90 508 516,00</b>	<b>0,00</b>	<b>57 345 766,00</b>
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		90 508 516,00		57 345 766,00
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)</b>	<b>0,00</b>			
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>202 348 239,40</b>	<b>0,00</b>	<b>34 445 269,91</b>
. Consignations		28 132 919,00		21 321 071,00
. C.F.S.		14 215 320,40		13 124 198,91
. Crédits bancaires		160 000 000,00		
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>230 312 500,00</b>	<b>723 793 083,86</b>	<b>206 250 000,00</b>	<b>456 464 994,75</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>427 067 112,34</b>	<b>0,00</b>	<b>250 250 830,14</b>	<b>0,00</b>
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	339 969 778,61		248 116 635,75	
. Acquisitions d'immobilisations financières	87 097 333,73		2 106 800,00	
. Augmentations des créances immobilisées			27 394,39	
<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)</b>	<b>31 458 569,14</b>		<b>33 965 694,05</b>	
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>369 500,00</b>		<b>4 215 444,36</b>	
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>458 895 181,48</b>	<b>0,00</b>	<b>288 431 968,55</b>	<b>0,00</b>
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>		<b>167 936 575,36</b>	<b>32 780 427,90</b>	
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>202 521 977,74</b>			<b>70 997 401,70</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>891 729 659,22</b>	<b>891 729 659,22</b>	<b>527 462 396,45</b>	<b>527 462 396,45</b>

### I.3.4.2. Tableau de Financement de l'exercice 2008

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	2 413 021 111,73	2 394 858 890,86		18 162 220,87
2 * moins actif immobilisé	2 398 226 757,58	2 341 847 562,91	56 379 194,67	
<b>3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>14 794 354,15</b>	<b>53 011 327,95</b>	<b>38 216 973,80</b>	
4 * Actif circulant	1 565 811 181,43	1 762 270 373,68		196 459 192,25
5 * Moins Passif circulant	1 923 725 577,34	2 152 965 197,49	229 239 620,15	
<b>6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)</b>	<b>-357 914 395,91</b>	<b>-390 694 823,81</b>	<b>32 780 427,90</b>	
<b>7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)</b>	<b>372 708 750,06</b>	<b>443 706 151,76</b>		<b>70 997 401,70</b>

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>	<b>206 250 000,00</b>	<b>364 673 958,84</b>	<b>178 750 000,00</b>	<b>352 333 690,46</b>
. Capacité d'autofinancement		364 673 958,84		352 333 690,46
. Distributions de bénéfices	206 250 000,00		178 750 000,00	
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>57 345 766,00</b>		<b>53 175 716,60</b>
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		57 345 766,00		50 158 916,60
. Cessions d'immobilisations financières				2 106 800,00
. Récupérations sur créances immobilisées				910 000,00
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)</b>				
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>34 445 269,91</b>		<b>29 819 580,29</b>
. Consignations		21 321 071,00		17 781 736,00
. C.F.S.		13 124 198,91		
. Crédits bancaires				12 037 844,29
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>206 250 000,00</b>	<b>456 464 994,75</b>	<b>178 750 000,00</b>	<b>435 328 987,35</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>250 250 830,14</b>		<b>241 090 873,65</b>	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	248 116 635,75		241 090 873,65	
. Acquisitions d'immobilisations financières	2 106 800,00			
. Augmentations des créances immobilisées	27 394,39			
<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)</b>	<b>33 965 694,05</b>		<b>35 039 408,00</b>	
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>4 215 444,36</b>		<b>6 353 087,07</b>	
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>288 431 968,55</b>		<b>282 483 368,72</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>	<b>32 780 427,90</b>			<b>367 557 410,20</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>70 997 401,70</b>	<b>341 653 028,83</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>527 462 396,45</b>	<b>527 462 396,45</b>	<b>802 886 397,55</b>	<b>802 886 397,55</b>

### I.3.4.3. Tableau de Financement de l'exercice 2007

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	2 394 858 890,86	2 355 976 278,43		38 882 612,43
2 * moins actif immobilisé	2 341 847 562,91	2 277 060 569,11	64 786 993,80	
<b>3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>53 011 327,95</b>	<b>78 915 709,32</b>	<b>25 904 381,37</b>	
4 * Actif circulant	1 762 270 373,68	1 427 297 870,81	334 972 502,87	
5 * Moins Passif circulant	2 152 965 197,49	1 450 435 284,42		702 529 913,07
<b>6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)</b>	<b>-390 694 823,81</b>	<b>-23 137 413,61</b>		<b>367 557 410,20</b>
<b>7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)</b>	<b>443 706 151,76</b>	<b>102 053 122,93</b>	<b>341 653 028,83</b>	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE	
	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>		
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>	<b>178 750 000,00</b>	<b>352 333 690,46</b>
. Capacité d'autofinancement		352 333 690,46
. Distributions de bénéficiaires	178 750 000,00	
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>53 175 716,60</b>
. Cessions d'immobilisations incorporelles		
. Cessions d'immobilisations corporelles		50 158 916,60
. Cessions d'immobilisations financières		2 106 800,00
. Récupérations sur créances immobilisées		910 000,00
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)</b>		
. Augmentation de capital, apports		
. Subventions d'investissements		
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>29 819 580,29</b>
. Consignations		17 781 736,00
. C.F.S.		
. Crédits bancaires		12 037 844,29
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>178 750 000,00</b>	<b>435 328 987,35</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>		
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>241 090 873,65</b>	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles		
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	241 090 873,65	
. Acquisitions d'immobilisations financières		
. Augmentations des créances immobilisées		
<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>		
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)</b>	<b>35 039 408,00</b>	
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>6 353 087,07</b>	
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>282 483 368,72</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>		<b>367 557 410,20</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>341 653 028,83</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>802 886 397,55</b>	<b>802 886 397,55</b>

### I.3.5. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise (A1)

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la société	
<b>I. ACTIF IMMOBILISE</b> <b>A. EVALUATION DE L'ENTREPRISE</b> 1. Immobilisations en non-valeur 2. Immobilisations incorporelles 3. Immobilisations corporelles 4. Immobilisations financières  <b>B. CORRECTIONS DE VALEUR</b> 1. Méthodes d'amortissement 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif  <b>II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b> <b>A. EVALUATION A L'ENTREE</b> 1. Stocks  2. Créances 3. Titres et valeurs de placement  <b>B. CORRECTIONS DE VALEUR</b> 1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif  <b>III. FINANCEMENT PERMANENT</b> 1. Méthodes de réévaluation 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées 3. Dettes de financement permanent 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif  <b>IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b> 1. Dettes du passif circulant 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif  <b>V. TRESORERIE</b> 1. Trésorerie – Actif 2. Trésorerie – Passif 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Valeur d'entrée Valeur d'entrée Valeur d'entrée Valeur d'entrée  Linéaire (constant).  Actualisation du cours fin exercice  Coût moyen pondéré pour le propane et pièces de rechanges Prix de structure pour le butane Valeur d'entrée Montant nominal  Valeur d'entrée  Actualisation du cours fin exercice  Coût d'achat  Conversion des dettes en devises étrangères au cours du jour de clôture

### I.3.6. Etat des dérogations (A2) – Exercice 2009

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

### I.3.7. Etat des changements de méthodes (A3) – Exercice 2009

INDICATION DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

### I.3.8. Tableau des immobilisations (B2) – Exercice 2009

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>48 003 670,47</b>	<b>369 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 373 170,47</b>
Frais Préliminaires	32 814 091,24							32 814 091,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 189 579,23	369 500,00						15 559 079,23
Primes de remboursement des obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>713 077 906,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>713 077 906,72</b>
Immobilisations en recherche & développement								
Brevets, marques, droits & valeurs assimilées	77 906,72							77 906,72
Fonds commercial	713 000 000,00							713 000 000,00
Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>2 231 705 048,98</b>	<b>339 969 778,61</b>	<b>0,00</b>	<b>74 095 769,24</b>	<b>0,00</b>	<b>90 508 516,00</b>	<b>74 095 769,24</b>	<b>2 481 166 311,59</b>
Terrains	48 254 317,56							48 254 317,56
Constructions	170 502 774,50	15 508 296,66		69 232 246,78				255 243 317,94
Installations techniques, matériel et outillage	1 910 229 436,52	230 583 043,54		3 802 770,46		90 508 516,00		2 054 106 734,52
Matériel de transport	10 307 734,85	606 997,40						10 914 732,25
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	32 284 664,63	2 536 539,60		1 060 752,00				35 881 956,23
Autres immobilisations corporelles	121 040,00							121 040,00
Immobilisations corporelles en cours	60 005 080,92	90 734 901,41					74 095 769,24	76 644 213,09

### I.3.9. Tableau des amortissements (B2 bis) – Exercice 2009

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>31 537 664,75</b>	<b>9 177 812,26</b>	<b>0,00</b>	<b>40 715 477,01</b>
Frais Préliminaires	22 226 806,81	6 156 451,42		28 383 258,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 310 857,94	3 021 360,84		12 332 218,78
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>77 906,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 906,72</b>
Immobilisations en recherche & développement				
Brevets, marques, droits & valeurs assimilées	77 906,72			77 906,72
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>698 384 967,36</b>	<b>142 081 662,50</b>	<b>1 809 657,24</b>	<b>838 656 972,62</b>
Terrains				
Constructions	46 146 351,40	13 255 332,78		59 401 684,18
Installations techniques, matériel et outillage	630 462 611,98	124 479 380,09	1 809 657,24	753 132 334,83
Matériel de transport	6 788 460,21	1 312 700,87		8 101 161,08
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	14 871 129,22	3 032 748,76		17 903 877,98
Immobilisations corporelles diverses	116 414,55	1 500,00		117 914,55

### I.3.10. Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) – Exercice 2009

Date de cession ou retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/12/2009	233310	90 508 516,00	1 809 657,24	88 698 858,76	90 508 516,00	1 809 657,24	
<b>TOTAL</b>		<b>90 508 516,00</b>	<b>1 809 657,24</b>	<b>88 698 858,76</b>	<b>90 508 516,00</b>	<b>1 809 657,24</b>	

### I.3.11. Tableau des titres de participation (B4) des trois derniers exercices

#### I.3.11.1. Tableau des titres de participation de l'exercice 2009

Raison sociale de la société émettrice 1	Secteur d'activité 2	Capital Social 3	Participation au Capital en % 4	Prix d'acquisition globale 5	Valeur comptable nette 6	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au C. P. C de l'exercice 10
						Date de clôture 7	Situation nette 8	Résultat net 9	
NATIONAL GAZ	Distribution GPL	5 000 000 000,00	100,0%	87 097 333,73	87 097 333,73	31/12/2008	31 483 347,06	7 671 349,73	19 497 270,00
GAZAFRIC	Emplissage GPL	15 000 000,00	50,0%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2007	38 628 005,35	14 103 655,60	6 750 000,00
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	20,0%	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2007	338 514 988,10	83 388 382,76	16 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50,0%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2008	45 740 417,59	150 350,35	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2008	19 524 163,79	153 816,39	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000,00	8,0%	11 192 006,00	11 192 006,00	31/12/2007	97 233 244,31	25 145 552,54	4 032 000,00
OMNIUM STOCKAGE	GPL	8 400 000,00	100,0%	8 400 000,00	8 400 000,00	31/12/2008	9 289 261,91	582 745,00	3 499 464,00
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000,00	4,0%	5 437 152,00	0,00				
MAGHREB OXYGENE	Industrie	81 250 000,00	3,0%	2 106 800,00	2 106 800,00	31/12/2008	167 341 733,53	10 869 551,79	245 203,99
PROACTIS	Gestion	2 000 000,00	25,0%	492 800,00	492 800,00				
BANQUE POPULAIRE	Banque	1 093 341 000,00	0,0%	227 000,00	227 000,00				13 279,50
ALLO GAZ	Distribution GPL	300 000,00	12,0%	37 000,00	0,00				
SETTAT GOLF	Gestion	500 000,00	2,0%	10 000,00	10 000,00				
AB GAZ	Emplissage GPL	15 000 000,00	0,0%	9 850,00	9 850,00	31/12/2008	28 374 091,64	9 224 210,87	5 880,00
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000,00	0,0%	1 000,00	0,00				
TECHNOSOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0,0%	200,00	200,00				
AUTRES (REZOROUTE)									80,00
<b>TOTAL</b>				<b>227 568 741,73</b>	<b>222 093 589,73</b>				<b>50 043 177,49</b>

#### I.3.11.2. Tableau des titres de participation de l'exercice 2008

Raison sociale de la société émettrice 1	Secteur d'activité 2	Capital Social 3	Participation au Capital en % 4	Prix d'acquisition globale 5	Valeur comptable nette 6	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au C. P. C de l'exercice 10
						Date de clôture 7	Situation nette 8	Résultat net 9	
GAZAFRIC	Emplissage GPL	15 000 000,00	50,0%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2006	39 721 863,10	12 278 263,27	6 000 000,00
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	20,0%	30 000 000,00	30 000 000,00				16 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50,0%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2006	45 462 914,92	183 392,44	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2006	19 979 101,68	821 553,00	1 699 881,00
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000,00	8,0%	11 192 006,00	11 192 006,00				800 000,00
OMNIUM STOCKAGE	GPL	8 400 000,00	100,0%	8 400 000,00	8 400 000,00	31/12/2006	9 153 438,81	523 020,00	798 000,00
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000,00	4,0%	5 437 152,00	0,00				
MAGHREB OXYGENE	Industrie	81 250 000,00	3,0%	2 106 800,00	2 106 800,00				
PROACTIS	Gestion	2 000 000,00	25,0%	492 800,00	492 800,00				
BANQUE POPULAIRE	Banque	1 093 341 000,00	0,0%	227 000,00	227 000,00				
ALLO GAZ	Distribution GPL	300 000,00	12,0%	37 000,00	0,00				
SETTAT GOLF	Gestion	500 000,00	2,0%	10 000,00	10 000,00				
AB GAZ	Emplissage GPL	15 000 000,00	0,0%	9 850,00	9 850,00				6 860,00
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000,00	0,0%	1 000,00	0,00				
TECHNOSOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0,0%	200,00	200,00				
<b>TOTAL</b>				<b>140 471 408,00</b>	<b>134 996 256,00</b>				<b>25 304 741,00</b>

#### I.3.11.3. Tableau des titres de participation de l'exercice 2007

Raison sociale de la société émettrice 1	Secteur d'activité 2	Capital Social 3	Participation au Capital en % 4	Prix d'acquisition globale 5	Valeur comptable nette 6	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au C. P. C de l'exercice 10
						Date de clôture 7	Situation nette 8	Résultat net 9	
GAZAFRIC	Emplissage GPL	15 000 000,00	50,0%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2006	39 721 863,10	12 278 263,27	6 150 000,00
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	20,0%	30 000 000,00	30 000 000,00				16 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50,0%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2006	45 462 914,92	183 392,44	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2006	19 979 101,68	821 553,00	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000,00	8,0%	11 192 006,00	11 192 006,00				1 152 000,00
OMNIUM STOCKAGE	GPL	8 400 000,00	100,0%	8 400 000,00	8 400 000,00	31/12/2006	9 153 438,81	523 020,00	495 600,00
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000,00	4,0%	5 437 152,00	0,00				
AFRIQUIA MANAGEMENT	Gestion	2 000 000,00	25,0%	492 800,00	492 800,00				
BANQUE POPULAIRE	Banque	1 093 341 000,00	0,0%	227 000,00	227 000,00				24 061,89
ALLO GAZ	Distribution GPL	300 000,00	12,0%	37 000,00	0,00				
SETTAT GOLF	Gestion	500 000,00	2,0%	10 000,00	10 000,00				
AB GAZ	Emplissage GPL	15 000 000,00	0,0%	9 850,00	9 850,00				
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000,00	0,0%	1 000,00	0,00				
TECHNOSOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0,0%	200,00	200,00				
<b>TOTAL</b>				<b>138 364 608,00</b>	<b>132 889 456,00</b>				<b>23 821 661,89</b>

### I.3.12. Tableau des provisions (B5) des trois derniers exercices

#### I.3.12.1. Tableau des provisions de l'exercice 2009

Nature	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152,00							5 475 152,00
2. Provisions réglementées								0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	83 320 190,74						11 626 510,00	71 693 680,74
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>88 795 342,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 626 510,00</b>	<b>77 168 832,74</b>
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	29 014 363,00	7 566 841,00						36 581 204,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	2 024 262,52					15 262,52		2 009 000,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>31 038 625,52</b>	<b>7 566 841,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 262,52</b>	<b>0,00</b>	<b>38 590 204,00</b>
<b>TOTAL (A+ B)</b>	<b>119 833 968,26</b>	<b>7 566 841,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 262,52</b>	<b>11 626 510,00</b>	<b>115 759 036,74</b>

#### I.3.12.2. Tableau des provisions de l'exercice 2008

Nature	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152,00							5 475 152,00
2. Provisions réglementées	10 000 000,00							0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	110 448 694,20						10 000 000,00	83 320 190,74
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>125 923 846,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 128 503,46</b>	<b>88 795 342,74</b>
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	28 344 684,90	7 041 571,00			6 218 452,81			29 014 363,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	268 000,00	1 741 000,00	15 262,52					2 024 262,52
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>28 612 684,90</b>	<b>8 782 571,00</b>	<b>15 262,52</b>	<b>0,00</b>	<b>6 218 452,81</b>	<b>0,00</b>	<b>153 440,09</b>	<b>31 038 625,52</b>
<b>TOTAL (A+ B)</b>	<b>154 536 531,10</b>	<b>8 782 571,00</b>	<b>15 262,52</b>	<b>0,00</b>	<b>6 218 452,81</b>	<b>0,00</b>	<b>37 281 943,55</b>	<b>119 833 968,26</b>

#### I.3.12.3. Tableau des provisions de l'exercice 2007

Nature	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152,00							5 475 152,00
2. Provisions réglementées	15 000 000,00			10 000 000,00				10 000 000,00
3. Provisions durables pour risques et charges	124 012 955,96						15 000 000,00	110 448 694,20
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>144 488 107,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 564 261,76</b>	<b>125 923 846,20</b>
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	27 135 123,41	9 682 614,49			8 473 053,00			28 344 684,90
5. Autres Provisions pour risques et charges	3 518 512,67				3 250 512,67			268 000,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>30 653 636,08</b>	<b>9 682 614,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 723 565,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 612 684,90</b>
<b>TOTAL (A+ B)</b>	<b>175 141 744,04</b>	<b>9 682 614,49</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>11 723 565,67</b>	<b>0,00</b>	<b>28 564 261,76</b>	<b>154 536 531,10</b>

### I.3.13. Tableau des créances (B6) des trois derniers exercices

#### I.3.13.1. Tableau des créances de l'exercice 2009

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>444 414,24</b>	<b>444 414,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444 414,24	444 414,24						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 322 409 287,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 322 409 287,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>698 719 716,92</b>	<b>309 507 332,86</b>	<b>67 840 663,90</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 086 500,00		1 086 500,00					
* Clients et comptes rattachés	352 160 839,14		352 160 839,14				46 278 836,38	67 840 663,90
* Personnel	2 128 176,76		2 128 176,76					
* Etat	698 719 716,92		698 719 716,92			698 719 716,92		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	263 228 496,48		263 228 496,48				263 228 496,48	
* Comptes de régularisation - Actif	5 085 558,28		5 085 558,28					

#### I.3.13.2. Tableau des créances de l'exercice 2008

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>444 414,24</b>	<b>444 414,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444 414,24	444 414,24						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 378 632 694,99</b>	<b>0,00</b>	<b>1 378 632 694,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>763 957 255,81</b>	<b>235 594 610,75</b>	<b>49 653 026,25</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 510 580,00		1 510 580,00					
* Clients et comptes rattachés	415 076 469,66		415 076 469,66				42 214 714,27	49 653 026,25
* Personnel	2 671 637,32		2 671 637,32					
* Etat	763 957 255,81		763 957 255,81			763 957 255,81		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	193 379 896,48		193 379 896,48				193 379 896,48	
* Comptes de régularisation - Actif	2 036 855,72		2 036 855,72					

#### I.3.13.3. Tableau des créances de l'exercice 2007

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>417 019,85</b>	<b>417 019,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	417 019,85	417 019,85						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 307 296 039,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 307 296 039,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>762 745 786,42</b>	<b>99 846 074,62</b>	<b>41 795 679,27</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 447 060,00		2 447 060,00					
* Clients et comptes rattachés	438 560 940,61		438 560 940,61					41 795 679,27
* Personnel	2 523 818,52		2 523 818,52					
* Etat	762 745 786,42		762 745 786,42			762 745 786,42		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	99 846 074,62		99 846 074,62				99 846 074,62	
* Comptes de régularisation - Actif	1 172 359,47		1 172 359,47					

### I.3.14. Tableau des dettes (B7) des trois derniers exercices

#### I.3.14.1. Tableau des dettes de l'exercice 2009

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>851 799 023,36</b>	<b>399 314 260,21</b>	<b>452 484 763,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>167 651 865,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Emprunts obligataires	400 000 000,00		400 000 000,00					
* Autres dettes de financement CMT	160 000 000,00	138 973 805,99	21 026 194,01					
* Autres dettes de financement	291 799 023,36	260 340 454,22	31 458 569,14			167 651 865,73		
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>2 066 618 353,45</b>	<b>0,00</b>	<b>2 066 618 353,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 204 279 437,11</b>	<b>47 754 780,76</b>	<b>117 710 155,63</b>	<b>291 194 919,02</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	1 997 181 790,69		1 997 181 790,69		1 204 279 437,11		117 710 155,63	291 194 919,02
* Clients créditeurs, avances et acomptes			0,00					
* Personnel	2 233 760,24		2 233 760,24					
* Organismes sociaux	4 959 804,19		4 959 804,19			4 959 804,19		
* Etat	42 794 976,57		42 794 976,57			42 794 976,57		
* Compte d'associés	7 516 269,51		7 516 269,51					
* Autres créanciers	656 618,74		656 618,74					
* Comptes de régularisation - Passif	11 275 133,51		11 275 133,51					

#### I.3.14.2. Tableau des dettes de l'exercice 2008

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>680 909 353,10</b>	<b>645 869 945,10</b>	<b>35 039 408,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>153 436 545,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Emprunts obligataires	400 000 000,00	400 000 000,00						
* Autres dettes de financement	280 909 353,10	245 869 945,10	35 039 408,00			153 436 545,33		
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 921 701 314,82</b>	<b>0,00</b>	<b>1 921 701 314,82</b>	<b>0,00</b>	<b>974 719 244,88</b>	<b>103 935 141,78</b>	<b>301 647 557,41</b>	<b>451 118 411,51</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	1 805 223 629,35		1 805 223 629,35		974 719 244,88		301 647 557,41	451 118 411,51
* Clients créditeurs, avances et acomptes	1 041 034,94		1 041 034,94					
* Personnel	2 443 454,05		2 443 454,05					
* Organismes sociaux	5 299 691,55		5 299 691,55			5 299 691,55		
* Etat	98 635 450,23		98 635 450,23			98 635 450,23		
* Compte d'associés	1 379 404,51		1 379 404,51					
* Autres créanciers	542 286,96		542 286,96					
* Comptes de régularisation - Passif	7 136 363,23		7 136 363,23					

#### I.3.14.3. Tableau des dettes de l'exercice 2007

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>680 429 777,24</b>	<b>645 390 369,24</b>	<b>35 039 408,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 312 346,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Emprunts obligataires	400 000 000,00	400 000 000,00						
* Autres dettes de financement	280 429 777,24	245 390 369,24	35 039 408,00			140 312 346,42		
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>2 152 373 802,54</b>	<b>0,00</b>	<b>2 152 373 820,54</b>	<b>0,00</b>	<b>1 050 564 181,69</b>	<b>144 125 772,19</b>	<b>0,00</b>	<b>487 848 432,00</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	1 994 981 512,89		1 994 981 512,89		1 050 564 181,69			487 848 432,00
* Clients créditeurs, avances et acomptes	1 041 034,94		1 041 034,94					
* Personnel	1 537 106,81		1 537 106,81					
* Organismes sociaux	3 078 058,28		3 078 058,28			3 078 058,28		
* Etat	141 047 713,91		141 047 713,91			141 047 713,91		
* Compte d'associés	12 046,51		12 046,51					
* Autres créanciers	507 695,75		507 695,75					
* Comptes de régularisation - Passif	10 168 633,45		10 168 633,45					

### I.3.15. Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) – Exercice 2009

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature <sup>(1)</sup>	Date et lieu d'inscription	Objet <sup>(2) (3)</sup>	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données :				Néant	
Sûretés reçues :	3 800 000,00 13 462 524,54	Hypothèques Cautionnement			

<sup>(1)</sup> – Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

<sup>(2)</sup> Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(Entreprises liées, associés, membres du personnel)

<sup>(3)</sup> Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

### I.3.16. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9) – Exercice 2009

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	75 187 002,20	56 258 275,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>75 187 002,20</b>	<b>56 258 275,00</b>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>		

### I.3.17. Etat de répartition du capital social (C1) – Exercice 2009

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	Nombre de titres Exercice précédent 3	Exercice actuel 4	Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	Montant du capital		
					Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
<b>AFRIQUIA SMDC</b>	Rue Ibnou El Ouannane, Ain Sebâa - Casablanca	1 306 250	1 306 252	100	130 625 200		130 625 200
<b>AKWA Holding</b>	Km 7, Route Rabat, Ain Sebâa - Casablanca	1 031 514	1 031 513	100	103 151 300		103 151 300
<b>Flottant Bourse</b>		721 567	720 094	100	72 009 400		72 009 400
<b>AL WATANYA</b>	83, Av. des FAR - Casablanca	171 877	171 877	100	17 187 700		17 187 700
<b>ATLANTA</b>	181, Bd d'Anfa - Casablanca	137 500	137 500	100	13 750 000		13 750 000
<b>CDG</b>	Place My Hassan, Tour Mamounia - Rabat	68 750	68 750	100	6 875 000		6 875 000
<b>RCAR</b>	Place My Hassan, Tour Mamounia - Rabat	0	1 000	100	100 000		100 000
<b>M. Mohamed BENNIS</b>	77, Bd El Figuigui, Casablanca	0	500	100	50 000		50 000
<b>BMCE Capital Bourse</b>	Tour BMCE, Rond point Hassan II - Casablanca	0	5	100	500		500
<b>M. Aziz AKHANNOUCH</b>	211, avenue de la Mecque, Californie	7	2	100	200		200
<b>M. Ali WAKRIM</b>	Rue des Jasmins, Ain Sebâa - Casablanca	7	2	100	200		200
<b>M. Mohamed Rachid IDRISSE KAITOUNI</b>	Rue Ibnou El Ouannane, Ain Sebâa - Casablanca	0	2	100	200		200
<b>MAGHREB OXYGENE</b>	Rue Ibnou El Ouannane, Ain Sebâa - Casablanca	7	2	100	200		200
<b>Mme Lamia MERZOUKI</b>	68, Bd Abdellatif Benkeddour - Casablanca	0	1	100	100		100
<b>M. Youssef IRAQI</b>	22, rue d'Alger - Casablanca	7	0	100	0		0
<b>M. Abdelhamid SARY</b>	Rue Ibnou El Ouannane, Ain Sebâa - Casablanca	7	0	100	0		0
<b>M. Taoufik HAMMOUMI</b>	6, rue El Mesouadi, Maârif - Casablanca	7	0	100	0		0
<b>TOTAL</b>		<b>3 437 500</b>	<b>3 437 500</b>	<b>1 600</b>	<b>343 750 000</b>		<b>343 750 000</b>

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

### I.3.18. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des trois derniers exercices (C2)

#### I.3.18.1. Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2009

A ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B AFFECTATION DES RESULTATS	
(Décision du 05/05/2009)		Réserve légale	10 000 000,00
Report à nouveau	42 265,90	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	20 000 000,00
Résultat net de l'exercice	261 061 148,47	Tantièmes	
Prélèvements sur les réserves		Dividendes	230 312 500,00
Autres réserves		Autres affectations	
		Report à nouveau	790 914,37
<b>TOTAL A</b>	<b>261 103 414,37</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>261 103 414,37</b>

#### I.3.18.2. Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2008

A ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B AFFECTATION DES RESULTATS	
(Décision du 16/04/2007)		Réserve légale	9 175 000,00
Report à nouveau	50 564,00	Autres réserves	26 000 000,00
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	241 416 701,90	Dividendes	206 250 000,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres réserves		Report à nouveau	42 265,90
<b>TOTAL A</b>	<b>241 467 265,90</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>241 467 265,90</b>

#### I.3.18.3. Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2007

A ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B AFFECTATION DES RESULTATS	
(Décision du 16/04/2007)		Réserve légale	9 525 000,00
Report à nouveau	268 143,49	Autres réserves	2 000 000,00
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	190 057 420,51	Dividendes	178 750 000,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres réserves		Report à nouveau	50 564,00
<b>TOTAL A</b>	<b>190 325 564,00</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>190 325 564,00</b>

### I.3.19. Datation et événements postérieurs (C5) au dernier exercice clos.

#### I Datation

Date de clôture <sup>(1)</sup>	31 décembre 2009
Date d'établissement des états de synthèse <sup>(2)</sup>	18 février 2010
<sup>(1)</sup> Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
<sup>(2)</sup> Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

#### II EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
	* Favorables NEANT
	* Défavorables NEANT

## I.4. ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES DE AFRIQUIA GAZ RELATIFS AUX TROIS DERNIERS EXERCICES

### I.4.1. Bilan consolidé des trois derniers exercices

#### I.4.1.1. Bilan consolidé de l'exercice 2009

ACTIF (en K MAD)	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Ecart d'acquisition	577 730	572 501
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	1 893 551	1 607 306
Immobilisations financières	22 033	21 940
Titres mis en équivalence	140 196	137 201
Autres immobilisations financières	461	461
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 633 971</b>	<b>2 339 409</b>
Autres actifs non-courants	75 129	180 293
Impôts différés actif	130 062	157 490
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>205 191</b>	<b>337 783</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>2 839 162</b>	<b>2 677 192</b>
Stocks	126 710	94 289
Clients	331 638	411 939
Titres de placement	43 653	493
Actif d'impôt exigible	4 901	
Autres créances et comptes de régularisation	919 683	772 639
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>1 426 585</b>	<b>1 279 360</b>
Trésorerie Actif	582 048	385 715
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 008 633</b>	<b>1 665 075</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 847 795</b>	<b>4 342 267</b>

PASSIF (en K MAD)	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Capital	343 750	343 750
Prime d'émission	842 674	842 674
Réserves consolidées	24 721	26 268
Résultat consolidé	284 677	236 034
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>	<b>1 495 822</b>	<b>1 448 726</b>
Intérêts minoritaires	3	3
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>1 495 825</b>	<b>1 448 729</b>
Dettes de financement à plus d'un an	322 543	512 736
Autres passifs non courants	419 747	387 728
Impôts différés - Passif	0	
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>742 290</b>	<b>900 464</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2 033 473	1 801 795
Dettes de financement à moins d'un an	447 216	17 548
Passif d'impôt exigible	1 450	0
Autres dettes et comptes de régularisation	112 251	153 537
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>2 594 390</b>	<b>1 972 880</b>
Trésorerie et équivalents	15 290	20 194
<b>Total des passifs courants</b>	<b>2 609 680</b>	<b>1 993 074</b>
<b>Total Passif</b>	<b>4 847 795</b>	<b>4 342 267</b>

### I.4.1.2. Bilan consolidé de l'exercice 2008

ACTIF (en K MAD)	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Ecart d'acquisition	572 501	572 501
Immobilisations incorporelles		396
Immobilisations corporelles	1 607 306	1 525 719
Immobilisations financières	21 940	19 832
Titres mis en équivalence	137 201	133 543
Autres immobilisations financières	461	434
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 339 409</b>	<b>2 252 425</b>
Autres actifs non-courants	180 293	102 297
Impôts différés actif	157 490	166 523
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>337 783</b>	<b>268 820</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>2 677 192</b>	<b>2 521 245</b>
Stocks	94 289	233 155
Clients	411 939	426 919
Titres de placement	493	258 842
Actif d'impôt exigible		0
Autres créances et comptes de régularisation	772 639	771 130
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>1 279 360</b>	<b>1 690 046</b>
Trésorerie Actif	385 715	448 350
<b>Total des actifs courants</b>	<b>1 665 075</b>	<b>2 138 396</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 342 267</b>	<b>4 659 641</b>

PASSIF (en K MAD)	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Capital	343 750	343 750
Prime d'émission	842 674	842 674
Réserves consolidées	26 268	141 394
Résultat consolidé	236 034	220 272
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>	<b>1 448 726</b>	<b>1 548 090</b>
Intérêts minoritaires	3	3
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>1 448 729</b>	<b>1 548 093</b>
Dettes de financement à plus d'un an	512 736	484 329
Autres passifs non courants	387 728	377 603
Impôts différés - Passif		26 787
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>900 464</b>	<b>888 719</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 801 795	2 005 544
Dettes de financement à moins d'un an	17 548	38 432
Passif d'impôt exigible	0	0
Autres dettes et comptes de régularisation	153 537	178 776
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>1 972 880</b>	<b>2 222 752</b>
Trésorerie et équivalents	20 194	77
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 993 074</b>	<b>2 222 829</b>
<b>Total Passif</b>	<b>4 342 267</b>	<b>4 659 641</b>

### I.4.1.3. Bilan consolidé de l'exercice 2007

ACTIF (en K MAD)	Au 31 décembre 2007
Ecart d'acquisition	572 501
Immobilisations incorporelles	396
Immobilisations corporelles	1 525 719
Immobilisations financières	19 832
Titres mis en équivalence	133 543
Autres immobilisations financières	434
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 252 425</b>
Autres actifs non-courants	102 297
Impôts différés actif	166 523
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>268 820</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>2 521 245</b>
Stocks	233 155
Clients	426 919
Titres de placement	258 842
Actif d'impôt exigible	0
Autres créances et comptes de régularisation	771 130
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>1 690 046</b>
Trésorerie Actif	448 350
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 138 396</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 659 641</b>

PASSIF (en K MAD)	Au 31 décembre 2007
Capital	343 750
Prime d'émission	842 674
Réserves consolidées	141 394
Résultat consolidé	220 272
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>	<b>1 548 090</b>
Intérêts minoritaires	3
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>1 548 093</b>
Dettes de financement à plus d'un an	484 329
Autres passifs non courants	377 603
Impôts différés - Passif	26 787
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>888 719</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2 005 544
Dettes de financement à moins d'un an	38 432
Passif d'impôt exigible	0
Autres dettes et comptes de régularisation	178 776
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>2 222 752</b>
Trésorerie et équivalents	77
<b>Total des passifs courants</b>	<b>2 222 829</b>
<b>Total Passif</b>	<b>4 659 641</b>

## I.4.2. Compte de résultat consolidé des trois derniers exercices

### I.4.2.1. Compte de résultat consolidé de l'exercice 2009

En K MAD	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>2 605 783</b>	<b>2 811 722</b>
Autres produits	20 793	21 725
Coût des biens et services vendus	-1 752 701	-2 057 252
Charges de personnel	-108 946	-94 500
Autres charges et produits opérationnels	-190 865	-190 724
<b>Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements</b>	<b>574 064</b>	<b>490 971</b>
Dotations aux amortissements	-164 931	-162 113
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>409 133</b>	<b>328 857</b>
Produits de trésorerie et équivalents	1 532	28 653
Coût de l'endettement financier brut	-49 438	-38 918
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-47 906</b>	<b>-10 265</b>
Autres charges et produits financiers	5 747	-323
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>366 974</b>	<b>318 269</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	27 069	25 965
Impôts sur les résultats	-109 366	-108 200
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>284 677</b>	<b>236 034</b>
Autres charges et produits	0	0
<b>Résultat global de la période</b>	<b>284 677</b>	<b>236 034</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Résultat net-Part du Groupe</b>	<b>284 677</b>	<b>236 034</b>
Résultat net par action en MAD	83	69
Résultat dilué par action en MAD	83	69

### I.4.2.2. Compte de résultat consolidé de l'exercice 2008

En K MAD	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>2 811 722</b>	<b>2 503 772</b>
Autres produits	21 725	18 471
Coût des biens et services vendus	-2 057 252	-1 787 328
Charges de personnel	-94 500	-95 983
Autres charges et produits opérationnels	-148 468	-149 790
Impôts et taxes non récurrents	-42 257	
<b>Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements</b>	<b>490 971</b>	<b>489 142</b>
Dotations aux amortissements	-162 113	-144 809
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>328 857</b>	<b>344 333</b>
Produits de trésorerie et équivalents	28 653	N.D.
Coût de l'endettement financier brut	-38 918	N.D.
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-10 265</b>	<b>-36 228</b>
Autres charges et produits financiers	-323	371
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>318 269</b>	<b>308 476</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	25 965	26 350
Impôts sur les résultats	-108 200	-114 554
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>236 034</b>	<b>220 272</b>
Autres charges et produits	0	0
<b>Résultat global de la période</b>	<b>236 034</b>	<b>220 272</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Résultat net-Part du Groupe</b>	<b>236 034</b>	<b>220 272</b>
Résultat net par action en MAD	69	64
Résultat dilué par action en MAD	69	64

### I.4.2.3. Compte de résultat consolidé de l'exercice 2007

En K MAD	Au 31 décembre 2007
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>2 503 772</b>
Autres produits	18 471
Coût des biens et services vendus	-1 787 328
Charges de personnel	-95 983
Autres charges et produits opérationnels	-149 790
<b>Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements</b>	<b>489 142</b>
Dotations aux amortissements	-144 809
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>344 333</b>
Produits de trésorerie et équivalents	N.D.
Coût de l'endettement financier brut	N.D.
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-36 228</b>
Autres charges et produits financiers	371
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>308 476</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	26 350
Impôts sur les résultats	-114 554
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>220 272</b>
Autres charges et produits	0
<b>Résultat global de la période</b>	<b>220 272</b>
Intérêts minoritaires	0
<b>Résultat net-Part du Groupe</b>	<b>220 272</b>
Résultat net par action en MAD	64
Résultat dilué par action en MAD	64

### I.4.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé des trois derniers exercices

#### I.4.3.1. Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2009

En K MAD	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>284 676</b>	<b>236 034</b>
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	164 930	162 113
* Charges produits sans effets de trésorerie	-16 527	-11 609
* Reprises de dettes de consignation	-25 327	-21 262
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-4 318	-3 965
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>403 435</b>	<b>361 311</b>
Variation des actifs et passifs d'exploitation	90 803	52 550
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>494 237</b>	<b>413 861</b>
Acquisition de titres non consolidés		-2 107
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-87 097	
Investissements en immobilisations corporelles	-260 731	-202 032
Titres de placement		
Variation de périmètre	-26 497	
Autres		-27
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-374 324</b>	<b>-204 166</b>
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-230 313	-206 250
Souscription d'emprunt	160 000	0
Variations des autres actifs et passifs financiers	136 262	-86 198
Autres		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>65 950</b>	<b>-292 448</b>
Mouvements de conversion	0	0
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>185 863</b>	<b>-82 753</b>
Trésorerie d'ouverture	365 520	448 273
Trésorerie de clôture	551 758	365 520

#### I.4.3.2. Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2008

En K MAD	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>236 034</b>	<b>220 272</b>
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	162 113	144 809
* Charges produits sans effets de trésorerie	-11 609	8 040
* Reprises de dettes de consignation	-21 262	-32 220
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-3 965	-4 200
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>361 311</b>	<b>336 701</b>
Titres de placement	129 201	-258 842
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-76 651	576 801
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>413 861</b>	<b>654 659</b>
Acquisition de titres non consolidés	-2 107	
Cession de sociétés non consolidés		2 100
Investissements en immobilisations corporelles	-202 032	-241 091
Variation de périmètre		
Autres	-27	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-204 166</b>	<b>-238 991</b>
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-206 250	-178 750
Variations des autres actifs et passifs financiers	-86 198	109 324
Autres		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-292 448</b>	<b>-69 426</b>
Mouvements de conversion		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-82 753</b>	<b>346 242</b>
Trésorerie d'ouverture	448 273	102 031
Trésorerie de clôture	365 520	448 273

### I.4.3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2007

En K MAD	Au 31 décembre 2007
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>220 272</b>
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	
* Dotations aux amortissements	144 809
* Charges produits sans effets de trésorerie	8 040
* Reprises de dettes de consignation	-32 220
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-4 200
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>336 700</b>
Variation des actifs et passifs d'exploitation	576 801
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>913 501</b>
Acquisition de titres non consolidés	
Cession de sociétés non consolidés	2 100
Investissements en immobilisations corporelles	-241 091
Titres de placement	-258 842
Autres	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-497 833</b>
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-178 750
Variations des autres actifs et passifs financiers	109 324
Autres	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-69 426</b>
Mouvements de conversion	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>346 242</b>
Trésorerie d'ouverture	102 031
Trésorerie de clôture	448 273

#### I.4.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés des trois derniers exercices

##### I.4.4.1. Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2009

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
<b>Situation au 31 décembre 2007</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>361 667</b>	<b>1 548 090</b>	<b>3</b>	<b>1 548 093</b>
Dividendes			-206 250	-206 250		-206 250
Résultat net de l'exercice			236 034	236 034		236 034
Titres d'auto-contrôle			-129 148	-129 148		-129 148
Autres variations						
<b>Situation au 31 décembre 2008</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>262 303</b>	<b>1 448 726</b>	<b>3</b>	<b>1 448 729</b>
Dividendes			-230 313	-230 313		-230 313
Résultat net de l'exercice			284 677	284 677		284 677
Titres d'auto-contrôle			-7 269	-7 269		-7 269
Autres variations						
<b>Situation au 31 décembre 2009</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>309 398</b>	<b>1 495 822</b>	<b>3</b>	<b>1 495 825</b>

##### I.4.4.2. Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2008

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
<b>Situation au 31 décembre 2006</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>320 144</b>	<b>1 506 567</b>	<b>3</b>	<b>1 506 570</b>
Dividendes			-178 749	-178 749		-178 749
Résultat net de l'exercice			220 272	220 272		220 272
Autres variations						
<b>Situation au 31 décembre 2007</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>361 667</b>	<b>1 548 090</b>	<b>3</b>	<b>1 548 093</b>
Dividendes			-206 250	-206 250		-206 250
Résultat net de l'exercice			236 034	236 034		236 034
Titres d'auto-contrôle			-129 148	-129 148		-129 148
Autres variations						
<b>Situation au 31 décembre 2008</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>262 303</b>	<b>1 448 726</b>	<b>3</b>	<b>1 448 729</b>

##### I.4.4.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2007

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
<b>Situation au 31 décembre 2005</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>231 733</b>	<b>1 418 157</b>	<b>3</b>	<b>1 418 160</b>
Dividendes			-99 688	-99 688		-99 688
Résultat net de l'exercice			176 004	176 004		176 004
Autres variations			12 095	12 095		12 095
<b>Situation au 31 décembre 2006</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>320 144</b>	<b>1 506 567</b>	<b>3</b>	<b>1 506 570</b>
Dividendes			-178 749	-178 749		-178 749
Résultat net de l'exercice			220 272	220 272		220 272
Autres variations						
<b>Situation au 31 décembre 2007</b>	<b>343 750</b>	<b>842 674</b>	<b>361 667</b>	<b>1 548 090</b>	<b>3</b>	<b>1 548 093</b>

## II. BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION D'OBLIGATIONS DE AFRIQUIA GAZ

**Destinataire**

CAPITAL TRUST SECURITIES

Fax : 212 5 22 49 13 06

**Date**

[ ]

#### IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

<b>Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale</b> .....	<b>Nom du teneur de compte</b> .....
<b>N° de compte</b> .....	<b>Dépositaire</b> .....
<b>Téléphone</b> .....	<b>Fax</b> .....
<b>Code d'identité<sup>18</sup></b> .....	<b>Qualité souscripteur<sup>19</sup></b> .....
<b>Nationalité du souscripteur</b> .....	<b>Nom et prénom du signataire</b> .....
<b>Siège social</b> .....	<b>Fonction (Personnes morales)</b> .....
<b>Adresse (si différente du siège social)</b> .....	<b>Mode de paiement</b> .....

#### DOCUMENTS A JOINDRE<sup>20</sup>

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie, ou tout autre moyen jugé acceptable par le chef de file du syndicat de placement
Associations marocaines	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt du dossier
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les fonds communs de placement (FCP) : le certificat de dépôt au greffe du tribunal ;</li> <li>• Pour les SICAV : le modèle des inscriptions au registre de commerce</li> </ul>
Investisseurs institutionnels de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie des statuts ou tout document faisant foi dans le pays d'origine ;</li> <li>• Photocopie de la décision d'agrément délivrée par l'autorité compétente</li> </ul>

<sup>18</sup> Code d'identité : CIN ou n° de passeport pour les personnes physiques, Registre de commerce pour les personnes morales et N° et date d'agrément pour les OPCVM

<sup>19</sup> Qualité du souscripteur :  
 A Personne physique (A1 Résidente – A2 Non résidente)      B Personne morale (B1 Résidente – B2 Non résidente)  
 C OPCVM      D Etablissements de crédit  
 E Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance      F Fonds d'investissement, fonds de pension  
 G Autres (compagnies financières et CDG)      H Institutionnels de l'investissement de droit étranger

<sup>20</sup> Les catégories A, B et H doivent joindre au présent bulletin de souscription une attestation de blocage du montant de leur souscription.

## CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	AFRIQUIA GAZ
Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre maximum d'obligations émises	6 000
Jouissance	21.07.2010
Echéance	21.07.2015
Maturité	5 ans
Taux facial	4,80%
	Le taux d'intérêt nominal est déterminé par référence à la valeur de marché des Bons du Trésor 5 ans interpolée par la courbe secondaire des Bons du Trésor 5 ans au 24.06.2010, soit 3,88% augmenté d'une prime de risque de 92 points de base
Prime de risque Emetteur	92 pbs

## MODALITES DE SOUSCRIPTION

	Tranche « A » Obligations ordinaires cotées Taux facial : 4,80%	Tranche « B » Obligations ordinaires non cotées Taux facial : 4,80%
Nombre de titres demandés		
Montant global (en MAD)		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ordinaires de AFRIQUIA GAZ à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire, ci dessus désigné, à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations AFRIQUIA GAZ qui nous seront attribuées.

Nous déclarons avoir pris connaissance que la commission d'admission à la Bourse de Casablanca s'élève à 0,05% du montant des souscriptions, plafonnée à MAD 10 000 HT. La TVA appliquée est de 10%.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations AFRIQUIA GAZ.

**Cachet et signature du souscripteur**

### Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »